

السبأ في الالعب

LE MONDE DES LIVRES

Kerouac, mère et fils, Marcel Mauss citoyen



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16512 - 7,50 F

VENDREDI 27 FÉVRIER 1998

FONDATEUR: HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR: JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Chirac s'explique sur la crise irakienne

Dans un entretien au « Monde », le président de la République appelle à la « réinsertion de l'Irak dans la communauté internationale »



Le « temple » russe des armes biologiques

Des sons qui soignent

Rwanda: l'ONU témoin du génocide

Elf malade de Venise

Procès Papon

Régions: la Basse-Normandie

Havas absorbé

Trois buts de trop

Normaliser les séjours linguistiques



Après avoir rendu hommage au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, M. Chirac attribue le déroulement de la crise à une double influence: « C'est la mobilisation de l'appareil militaire américain et la mobilisation de l'appareil diplomatique, notamment français, qui...

M. Jospin juge prématuré le débat sur le partage de la croissance

INVITÉ, jeudi 26 février, du « 19/20 » de France 3, Lionel Jospin devait, notamment, préciser le calendrier, le montant et le rythme de revalorisation de l'allocation de solidarité spécifique versée aux chômeurs en fin de droits.

L'intelligence est inscrite au programme de Saint-Cyr

L'HISTOIRE et la culture du renseignement font leur entrée à Saint-Cyr-Coëtquidan. Des élèves officiers se lancent désormais dans des recherches approfondies, qui peuvent déboucher sur des mémoires ou des thèses.

dan, une douzaine d'élèves officiers travaillent sur ces questions de renseignement pour présenter, le moment venu, un mémoire de maîtrise en liaison avec l'université de Paris IV-Sorbonne.

des activités en plein essor - l'intelligence ou la « guerre » économique - dont les objectifs et les méthodes sont, encore aujourd'hui, et peine reconnus par le monde de l'entreprise tant ces métiers-là cherchent toujours à se structurer.

L'esprit de 1848

A L'HÔTEL DE VILLE de Paris, le 25 février 1848, Lamartine proclame la République. Elle se veut démocratique, pacifique, humanitaire. Elle instaure le suffrage universel (pour les hommes seulement) et abolit l'esclavage.

Villes riches, villes pauvres, la fracture fiscale

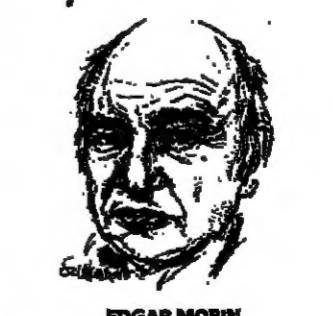
NEUILLY-SUR-SEINE: 61 768 habitants; Saint-Denis: 89 988 habitants. Un tiers d'habitants en moins à Neuilly mais des bases fiscales - la richesse imposable - beaucoup plus élevées qu'à Saint-Denis: en 1997, 3,2 milliards de francs pour les bases de la taxe professionnelle (TP) prélevée sur

les entreprises à Neuilly, 1,1 à Saint-Denis. Quant au taux de la TP, il est de 3,28 % à Neuilly et de 18,56 % à Saint-Denis! Même distorsion pour les bases de la taxe d'habitation, payée par les ménages, autrement dit les particuliers: 1 379 millions à Neuilly, 455 millions à Saint-Denis.

ménages sont liés à la valeur des logements, elle-même fonction du niveau de vie des habitants. En outre, les familles les plus pauvres sont exonérées de taxe d'habitation. Dans le même temps, ces collectivités doivent répondre à une forte demande d'aide sociale, source de dépenses supplémentaires.

JEAN ZIEGLER Les seigneurs du crime Une enquête explosive sur la nouvelle criminalité internationale organisée. Editions du Seuil

Décloisonner le lycée



LE CHERCHEUR préside, à la demande de Claude Allègre, le conseil scientifique de la consultation nationale sur le thème « Quels savoirs enseigner dans les lycées ? ».

Abonnement: 2 DM; Autriche: 9,90 F; Belgique: 28 FB; Canada: 2,98 \$ CAN; Danemark: 25 D; Espagne: 225 PTA; États-Unis: 12 \$; France: 7,50 F; Grèce: 2000 L; Hongrie: 48 H; Italie: 10 000 L; Japon: 14 800 ¥; Pays-Bas: 3 F; Portugal: 250 PTE; Royaume-Uni: 3 £; Suède: 20 S; Suisse: 2,30 CHF; Tchèque: 25 Kč; USA: 7,50 \$; Israël: 25 NIS.

Table listing various sections and their page numbers: International 2, Carnet 28, France 6, Actualité 21, Société 8, Métréologie-Jour 24, Régions 7, Culture 25, Horizons 12, Guide culturel 27, Entreprises 15, Kiosque 28, Communication 17, Abonnements 28, France-Marchés 18, Radio-Télévision 29.



150

# INTERNATIONAL

LE MONDE / VENDREDI 27 FÉVRIER 1998

**ENTRETIEN** Dans un entretien au Monde, le président Jacques Chirac avertit que « toute violation éventuelle par l'Irak de ses engagements entraînerait les plus sévères

conséquences ». M. Chirac, pour qui une violation n'induit pas automatiquement une frappe, souligne qu'« il appartiendrait alors au Conseil de sécurité de se réunir pour apprécier

la situation. » LE PRÉSIDENT de la République a l'intention d'écrire à nouveau au président irakien pour lui dire « que tout est possible », notamment la levée des

sanctions, s'il « joue le jeu ». C'EST LA CONJUGAISON de la mobilisation militaire et de l'action diplomatique qui, selon M. Chirac, a permis un dénouement pacifique de la crise entre

les Nations unies et l'Irak. ● LA FRANCE, dit-il, « n'accepte pas la mort programmée du processus de paix » israélo-arabe, qui doit être « impérativement sauvé et relancé ».

## M. Chirac plaide pour la fin des sanctions si l'Irak « joue le jeu »

Dans un entretien accordé au « Monde », mercredi 25 février, le président de la République tire les enseignements de la crise irakienne. Selon lui, elle a mis en évidence le « passage inéluctable vers un monde multipolaire »

« Quelle leçon tirer de cette énième crise avec l'Irak et de son dénouement, dans lequel la France a pris une part active ?

— Quand la France en a la volonté et quand elle sait où elle va, elle a la capacité de se faire entendre. Elle est respectée. Son rôle est important. Je prendrai trois exemples. En juin 1995, face à une situation critique en Bosnie, nous avons décidé de réagir, de créer la Force de réaction rapide. Il a fallu en défendre l'idée, notamment face au refus catégorique initial du Congrès des États-Unis. Nous avons créé cette force, nous avons changé le cours des choses. Et cela a permis l'accord signé en décembre à Paris.

— Deuxième exemple : le ministre des affaires étrangères me rendait compte hier de la dernière réunion des ministres de l'Union européenne. Il me disait qu'ils avaient décidé de renoncer à déposer cette année une résolution concernant les droits de l'homme en Chine devant la Commission des Nations unies à Genève en raison des progrès enregistrés dans la position chinoise. Nous avons obtenu ces progrès parce que, dès l'an dernier, nous avons su engager un dialogue constructif avec Pékin. Il faut poursuivre ce dialogue pour aller plus loin.

— Troisième exemple : l'affaire irakienne. La France a avancé ses idées. Elle a proposé un chemin. Qu'elle ait été entendue montre qu'il y a un besoin de France dans le monde, parce que la France est un pays indiscutablement occidental mais qui est indépendant d'esprit et de comportement.

— Est-ce qu'il y a des leçons plus immédiates, plus directes, à tirer de cette crise ?

— La crise irakienne prouve que l'on peut obtenir le respect du droit, ce qui était notre objectif, par la diplomatie et pas seulement par la force. C'est vrai dans l'affaire irakienne, c'est vrai dans bien des domaines. Dans cette crise, la France, en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité, avait des responsabilités et des obligations particulières : faire respecter toutes les résolutions du Conseil, notamment celles sur l'élimination des armes de destruction massive possédées par l'Irak. Je rappelle, à ce sujet, que la commission spéciale de l'ONU, l'Unscoc, a, en sept ans, détruit beaucoup d'armements que les bombardements de l'opération « Tempête du désert » (celle qui chassa les irakiens du Koweït en 1991, N.D.R.).

— Seuls, nous n'aurions pas réussi. Et, en réalité, c'est la mobilisation de l'appareil militaire américain et la mobilisation de l'appareil diplomatique, notamment français, qui, ensemble, ont permis de trouver une solution évitant une frappe qui aurait été lourde de conséquences. C'est été la fin de l'Unscoc, et donc la fin des contrôles. C'était été, par conséquent, la porte ouverte à l'Irak

pour développer à nouveau des armes de destruction massive.

— Mais des frappes auraient également provoqué le départ de tout le personnel des Nations unies, qui assure la gestion de l'aide humanitaire, et donc la fin de celle-ci. Vous en imaginez les conséquences. Pareille évolution aurait noué une très forte condamnation de l'Occident, et d'abord dans l'ensemble des peuples arabes et musulmans.

— J'insiste : la mobilisation des moyens militaires des États-Unis et la mobilisation des moyens diplomatiques de la France, avec d'autres, ont permis le succès de la mission de Kofi Annan, à qui je rends hommage. Je salue ses talents de négociateur, sa ténacité et sa subtilité. Dans cette affaire, la singularité française a consisté à aller fermement et ouverture, tout en intégrant un souci constant des conséquences des décisions prises sur les populations.

— Une question sur l'embargo irakien. Combien de temps ce système qui pénalise une population et épargne un régime peut-il durer ? D'une façon générale, vous vous êtes prononcés contre les embargos, par principe.

— Je suis choqué par le fait que les sanctions économiques pénalisent toujours les populations les plus faibles, les plus démunies. Elles rendent la vie très difficile aux plus pauvres et n'affectent ni n'influencent ceux qui décident, les responsables. Je reconnais que c'est un peu mon cœur qui parle, et que la raison aussi doit parler. Les sanctions peuvent être de deux natures, unilatérales ou décidées par le Conseil de sécurité. Les sanctions unilatérales, je le dis clairement, j'y suis résolument hostile. Et il y a des sanctions qui sont décidées par le Conseil de sécurité, dont la France est un membre permanent. C'est la légalité internationale. Mais ces sanctions doivent être bien encadrées. Elles doivent avoir une durée limitée. Elles doivent être fondées sur des critères précis.

— Dans le cas de l'Irak, comment en sortir ? Si l'Irak, demain, ne respecte pas ses engagements, on va tout recommencer ?

— L'Irak est un pays très important, à la frontière des mondes persan et arabe, à l'épicentre énergétique du monde. L'Irak a donc un rôle important à jouer dans l'équilibre régional, un rôle qu'il n'est pas actuellement en mesure de jouer. Par conséquent, il faut trouver le moyen de réintégrer l'Irak dans la communauté internationale, ce qui suppose qu'il en respecte les règles. D'une certaine façon, il en est de même pour l'Iran. Il faut sortir de la politique du « double endiguement » de l'Irak et de l'Iran et je souhaite que chacun agisse afin de faire apparaître les conditions de leur double réinsertion, dans le strict respect de la loi internationale.

— Pour revenir à l'Irak, il faut qu'il



JACQUES CHIRAC

joue le jeu de façon claire et incontestable. C'est seulement ainsi que l'on pourra lever l'embargo et ensuite réintégrer ce pays dans la communauté internationale. C'est une exigence légitime.

— C'est en ce sens que j'ai écrit au président Saddam Hussein le 2 février. Je lui disais clairement qu'il n'y avait pas d'autre voie que celle du respect des résolutions du Conseil de sécurité. Faute de quoi, il plongerait son pays et son peuple dans la guerre et la désolation. Dans cette lettre, j'énumérais toutes les conditions qui, alors, me paraissent devoir être remplies. Ce sont, précisément, celles qui ont fait l'objet de l'accord obtenu par M. Annan.

— Pour contribuer au succès de l'accord obtenu par Kofi Annan, j'ai l'intention d'écrire à nouveau au président Saddam Hussein. Je lui dirai que tout est ouvert et que tout est possible, notamment la levée des sanctions et la réinsertion de l'Irak dans la communauté internationale, mais cela suppose naturellement qu'il joue le jeu.

— Et le risque de tout avoir à recommencer dans trois semaines ?

— Le Conseil de sécurité discute de la résolution qui entérinera l'accord signé à Bagdad par le secrétaire général de l'ONU et le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz. Cette discussion fait resurgir un problème fondamental : celui de l'automatisme d'une frappe militaire en cas de violation par l'Irak de ses engagements.

— La question fait l'objet d'un débat : le jeu de l'Irak doit avoir conscience que, dans ce cas, il risque les plus graves conséquences. Mais nous considérons que l'automatisme n'est pas acceptable. Nous estimons qu'une frappe militaire est un geste très grave et qu'il justifie, parce qu'il est pris au nom de la communauté internationale, que le Conseil de Sécurité en débâte.

— Je ne souhaite pas que le Conseil se divise sur ce sujet. Tout au long de cette crise, j'ai été en contact avec les chefs d'État et de gouvernements de tous les pays concernés. Nous sommes restés unis jusqu'à présent. On ne va pas diviser le Conseil de sécurité sur une question de terminologie. Mais je souhaite affirmer solennellement la position de la France sur cette question majeure.

— Pour moi, au-delà des mots, quelle que soit l'expression qui sera

retenue, toute violation éventuelle par l'Irak de ses engagements entraînerait les plus sévères conséquences. Je le dis avec gravité. Il appartiendrait alors au Conseil de sécurité de se réunir pour apprécier, comme il se doit, le comportement irakien et de faire, le cas échéant, le constat de cette violation. Si un constat de violation était dressé par le Conseil, alors toutes les options seraient ouvertes.

— Toutes les options engageraient-elles la France, et jusqu'où ?

— Nous verrons à ce moment-là comment les choses se présenteraient et ce que dirait le Conseil de sécurité.

— Vous avez dit que le dénouement de la crise a été le résultat d'une double influence : diplomatique, d'un côté, efforts diplomatiques, de l'autre. Est-ce que cela a été coordonné, organisé, est-ce qu'il y a eu répartition des tâches ?

— Je ne dirais pas cela. Ce n'est pas une pièce écrite à l'avance. Il n'en reste pas moins que j'ai été en contact quotidien avec tous ceux qui avaient, à un titre ou à un autre, des responsabilités ou qui pouvaient être affectés. Contacts avec le président Clinton, naturellement, avec les membres du Conseil de sécurité, notamment le président Elmire, les dirigeants chinois, bien entendu, mais aussi avec la quasi-totalité des responsables des pays européens et arabes.

**« Il faut que l'Irak joue le jeu de façon claire et incontestable. C'est seulement ainsi que l'on pourra lever l'embargo et ensuite réintégrer ce pays dans la communauté internationale. C'est une exigence légitime »**

— Vous parlez des États-Unis. Il est intéressant de noter qu'il n'y a eu aucune critique américaine à l'égard de la France. Pourquoi ? Parce que nous n'avons jamais eu d'opposition avec le président Clinton. Au fond, nous utilisons deux moyens différents, mais nous avons tous les deux la volonté d'arriver à un objectif de paix.

— J'étais convaincu, parce que je le connais assez bien, que le président Clinton ne lancerait pas une frappe militaire sans une réflexion approfondie et sans attendre l'ultime moment. J'étais convaincu que, s'il pouvait s'appuyer sur une démarche diplomatique dynamique, forte, alors, il en tiendrait le plus grand compte. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes très bien entendus. Bill Clinton est un homme d'État responsable et intelligent. C'est un homme fin et ouvert.

— Nous avons, avec d'autres, demandé la ruission de Kofi Annan, car c'était la mission de la dernière

France à été à l'origine de la création du poste d'envoyé spécial permanent de l'Union européenne au Proche-Orient, Miguel Moratinos. Eh bien M. Moratinos, il est là, il est présent, il est actif pour promouvoir les idées européennes sur le terrain.

— Comment relancer le processus de paix ?

— Compte tenu de la position très ferme prise par les États-Unis à l'égard de l'Irak, alors même que nous ne sommes plus, aux yeux du monde arabe, dans le contexte de l'invasion du Koweït en 1990, il me semble que les Américains devraient rapidement prendre une initiative forte pour tenter de relancer le processus de paix. Mais il me semble aussi que les Américains, qui ont longtemps été réticents à ce processus de paix, ont besoin de rassembler toutes les bonnes volontés pour relancer la dynamique de paix dans le respect des accords d'Oslo, de Taba et d'Hébron.

— Je suis très attaché au processus de paix. Je suis profondément malheureux — le mot est bien celui qui convient —, malheureux de voir qu'on est en train d'achever de tuer ce processus. Je pense que les conséquences en seront très graves. La sécurité est nécessaire à Israël. Mais comprenons bien qu'il n'y aura pas de sécurité sans paix. Puisque le premier ministre d'Israël s'inscrit dans la démarche visionnaire de ses prédécesseurs !

— Nous allons travailler à une initiative européenne qui interviendra en appui des efforts américains. Il faut essayer d'amener les États-Unis à prendre une initiative audacieuse et leur apporter, comme dans la crise irakienne, le concours de nos idées.

— Comment avez-vous apprécié l'attitude de vos partenaires européens au long de cette crise ? Que pensez-vous de la position de ceux qui disent que ce que la France a fait dans cette affaire, elle l'aurait pas pu le faire dans le cadre d'une politique extérieure, s'il avait fallu

définir une position commune aux Quinze ?

— J'ai une vision du monde de demain et de la place que doit y occuper l'Europe. Je veux le renforcement de l'unité européenne. C'est un combat quotidien. C'est l'euro, c'est l'élargissement, autant de pas importants dans cette direction. Restent deux domaines à explorer : la défense et la politique étrangère.

— Mais vous me dites : s'il y avait une politique extérieure et de sécurité commune, est-ce que nous aurions eu la même liberté de manœuvre dans la crise irakienne ? Moi je crois que oui. J'en suis même sûr à présent. Je vais vous dire pourquoi. Une grande nation comme la France, avec son histoire, sa culture, son génie propre, aura toujours une politique étrangère forte et entraînante. Le jour où il y aura une politique étrangère européenne, la France continuera à prendre des initiatives, mais elle les prendra avec l'Europe et elle n'en sera que plus forte. Ne nous faisons pas plus de nous-mêmes. Nous conserverons toute notre capacité d'initiative et d'influence. Une politique étrangère commune ne nous enlèvera rien et nous apportera un poids supplémentaire.

— On a tout de même l'impression que nos partenaires de l'Union ont été singulièrement plus timides que nous dans cette crise, et même que Washington pouvait jouer sur les divisions des Européens ?

— Dans la crise irakienne, le président Clinton voyait d'un œil plutôt favorable les efforts que nous déployions pour parvenir à une solution diplomatique. Mais il est vrai que, dans d'autres situations, les choses se sont présentées de manière différente. Nous avions exprimé, par exemple, nos suggestions sur la réforme de l'OTAN. Nous avions été, au départ, bien soutenus par nos partenaires européens. Et puis... Cent fois, sur le métier, remettons notre ouvrage. La politique étrangère et de sécurité, si l'Europe la mérite, si elle la veut vraiment, sera un plus pour tous.

— Le dénouement de cette crise ne montre-t-il pas qu'il y a des limites à l'activisme unilatéral des États-Unis ?

— Nous allons, et c'est l'intérêt de tous, vers un monde multipolaire. Les États-Unis, bien sûr, sont au premier rang. L'Europe, malgré les difficultés, se renforce. En Amérique latine, le Mercosur progresse et s'élargit, comme l'Asie en Asie. Pour ne pas parler des grandes puissances comme le Japon, la Chine et l'Inde. L'Afrique aussi s'engage dans la voie de l'intégration et du développement.

— Tout cela nous conduit vers un monde composé de plusieurs pôles de puissance politique, économique et culturelle. Tout l'enjeu des années à venir est de savoir si nous serons capables d'organiser cette évolution dans le calme et le respect des autres. Il y a en effet deux façons d'évoluer : la crispation ou l'harmonie. Le monde bipolaire est né d'une crise majeure et a vécu dans l'affrontement. Il s'est effondré, et son effondrement a ouvert une période de transition que nous vivons actuellement. Certains la décrivent comme un monde unipolaire. Ce n'est pas mon avis. La gestion de la crise irakienne, et c'est une leçon que nous devons retenir, l'a clairement montré. Notre responsabilité aujourd'hui est de comprendre que ce passage inéluctable vers un monde multipolaire peut et doit se faire sans crispation, sans humiliation, sans agressivité, en un mot, avec davantage d'harmonie.

Propos recueillis par Jean-Marie Colombani, Alain Frachon, Patrick Jarreau et Moana Natini

### Les principaux points de l'entretien

- Suites de l'accord. « Toute violation éventuelle par l'Irak de ses engagements entraînerait les plus sévères conséquences. Je le dis avec gravité. Il appartiendrait alors au Conseil de sécurité de se réunir pour apprécier, comme il se doit, le comportement irakien et de faire, le cas échéant, le constat de cette violation. Si un constat de violation était dressé par le Conseil, toutes les options seraient ouvertes. »
- Pour contribuer au succès de l'accord obtenu par M. Kofi Annan, j'ai l'intention d'écrire à nouveau au président Saddam Hussein. Je lui dirai que tout est ouvert et que tout est possible, notamment la levée des sanctions et la réinsertion de l'Irak dans la communauté internationale, mais cela suppose naturellement qu'il joue le jeu. »
- Leçons de la crise. « Seuls nous

- n'aurions pas réussi. Et, en réalité, c'est la mobilisation de l'appareil militaire américain et la mobilisation de l'appareil diplomatique, notamment français, qui, ensemble, ont permis de trouver une solution évitant une frappe qui aurait été lourde de conséquences. »
- France - États-Unis. « Nous n'avons jamais eu d'opposition avec le président Clinton. Au fond nous utilisons deux moyens différents, mais nous avons tous les deux la volonté d'arriver à cet objectif de paix. J'étais convaincu, parce que je le connais assez bien, que le président Clinton ne lancerait pas une frappe militaire sans une réflexion approfondie et sans attendre l'ultime moment (...). Bill Clinton est un homme d'État responsable et intelligent. C'est un homme fin et ouvert. »
- Sanctions. « Les sanctions unilatérales, je le dis clairement, j'y suis résolument hostile. Et il y a des

- sanctions qui sont décidées par le Conseil de sécurité (...). C'est la légalité internationale. Mais ces sanctions doivent être bien encadrées. Elles doivent avoir une durée limitée. Elles doivent être fondées sur des critères précis. »
- Équilibre régional. « L'Irak a un rôle important à jouer dans l'équilibre régional, un rôle qu'il n'est pas actuellement en mesure de jouer (...), ce qui suppose qu'il respecte les règles (de la communauté internationale). Il faut sortir de la politique de "double endiguement" de l'Irak et de l'Iran et je souhaite que chacun agisse afin de faire apparaître les conditions de leur double réinsertion, dans le strict respect de la loi internationale. »
- Processus de paix. « La France n'accepte pas la mort programmée du processus de paix (israélo-palestinien). Il doit être impérativement sauvé et relancé

- (...) Il me semble que les Américains devraient rapidement prendre une initiative forte pour tenter de relancer le processus de paix. Mais il me semble aussi que les Américains, qui ont longtemps été réticents à une participation des Européens à ce processus y sont plus ouverts aujourd'hui. »
- « Je suis profondément malheureux, le mot est bien celui qui convient, malheureux de voir qu'on est en train d'achever de tuer le processus de paix. Je pense que les conséquences en seront très graves. La sécurité est nécessaire à Israël. Mais comprenons bien qu'il n'y aura pas de sécurité sans paix. »
- Europe. « Le jour où il y aura une politique étrangère européenne, la France continuera à prendre des initiatives mais elle les prendra avec l'Europe et elle n'en sera que plus forte. Ne nous faisons pas plus de nous-mêmes. Nous conserverons toute notre capacité d'initiative et d'influence. »

London and Wash...  
« tester » l'acco...  
direction des sites...



Irak « joue le jeu »



Londres et Washington veulent « tester » l'accord de Bagdad

Les modalités de l'inspection des sites suspects devraient être bientôt précisées

LES MEMBRES du Conseil de sécurité ont commencé, mercredi 25 février, à préparer une résolution qui devrait lancer une sévère mise en garde à l'Irak contre toute violation de l'accord sur les inspections des sites présidentiels. Un projet de résolution présenté par la Grande-Bretagne est à l'étude, qui devrait endosser l'accord signé à Bagdad par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, et le vice-premier ministre, Tarek Aziz. Selon une source diplomatique à Washington, les Britanniques et les Américains souhaitent aller vite et obtenir un texte du Conseil avant la fin de la semaine pour pouvoir « tester » rapidement sur le terrain le respect par l'Irak de ses engagements.

Les quinze membres du Conseil ont en fait d'accord pour avertir l'Irak des « sévères conséquences » qu'entraînerait le non-respect des engagements pris. Mais la France, la Russie et la Chine veulent éviter toute disposition qui donnerait un feu vert automatique à une action militaire unilatérale de Washington contre l'Irak.

Dès mercredi, les responsables des Nations unies ont commencé à discuter des détails des « procédures spéciales » prévues pour les inspections des huit sites « présidentiels » irakiens. M. Annan a reçu à cette fin le chef de la commission spéciale chargée de

désarmer Bagdad, Richard Butler, et le conseiller juridique de l'ONU. La définition des modalités d'inspection « devrait être seulement une question de jours », a déclaré le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard. D'après le diplomate suédois Staffan de Mistura, qui a dirigé l'équipe d'arpenteurs qui a fait le relevé des sites, ces derniers comprennent un total de 1 058 bâtiments divers. Leur superficie totale est de 31,5 km carrés, dont 10,2 km carrés de lacs artificiels.

Certains diplomates à l'ONU ont indiqué, mercredi, que M. Annan avait l'intention de désigner le diplomate sri-lankais Jayantha Dhanapala comme « commis-

saire » du « groupe spécial » qui inspectera les sites présidentiels en Irak. En vertu de l'accord conclu entre M. Annan et Bagdad, ce groupe comprendra des inspecteurs en désarmement de l'ONU et des diplomates. Le « commissaire » rendra compte de ses activités à M. Annan lui-même.

Les Nations unies ont commencé à ramener en Irak les personnels évacués lors de la crise. « Entre cinquante et soixante membres du personnel de l'ONU regagneront Bagdad jeudi soir pour reprendre leurs activités », a déclaré le porte-parole du bureau du coordinateur de l'ONU pour les affaires humanitaires en Irak, Eric Falt. (AFP Reuters.)

M. Butler continuera de diriger l'Unscm selon M<sup>me</sup> Albright

Le chef de la commission de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unscm), Richard Butler, « continuera de diriger » les opérations d'inspection de l'arsenal irakien et « restera aussi indépendant qu'il l'a toujours été », a déclaré, mercredi 25 février, la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright. Détaillant devant une commission spécialisée de la Chambre des représentants les clarifications obtenues par Washington sur l'accord entre l'ONU et l'Irak, elle a précisé que le « commissaire » de l'Unscm, qui sera nommé pour diriger le groupe spécial chargé d'inspecter les sites dits « présidentiels » - que l'Irak a accepté d'ouvrir aux inspecteurs - aura la « même relation » avec M. Butler que ses vingt et un collègues. M<sup>me</sup> Albright s'est d'autre part portée au secours du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, vivement critiqué par le dirigeant de la majorité républicaine du Sénat. « Ce n'est pas le moment de taper sur l'ONU », a affirmé M<sup>me</sup> Albright à la presse à l'issue d'une audition au Congrès. (AFP)

L'Unscm peut terminer son travail rapidement si l'Irak coopère

BAGDAD

Depuis le départ du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, de Bagdad, la question de savoir si l'accord conclu avec l'Irak subira avec succès la délicate épreuve des faits devrait connaître un début de réponse avec le retour au travail de l'Unscm (la commission spéciale de Nations unies chargée de désarmer l'Irak).

C'est une perspective toute proche. Le chef de la commission, l'australien Richard Butler, a déclaré mercredi 25 février qu'il pourrait « terminer son travail » d'ici à un an si l'Irak s'engageait à « coopérer totalement ». « Nous savons ce qu'il nous reste à faire et nous avons besoin que l'Irak nous aide à trouver ces dépôts d'armes et les installations qui lui permettent de les fabriquer [...]. Je vais à Bagdad avec de bonnes intentions et la volonté de mener la mission à bonne fin. Je pense qu'ils [les Irakiens] vont agir de la même manière », a ajouté M. Butler, qui est attendu la semaine prochaine en Irak.

Depuis sa création, en 1991, l'Unscm entretient avec Bagdad des relations orageuses placées sous le sceau du soupçon. Les experts en désarmement estiment que les autorités irakiennes mentent ou dissimulent. Le pré-

sident irakien, de son côté, admet mal la tutelle de fait sur la principale source de son pouvoir et sur ce qui est le garant de la souveraineté du pays : son système militaire. Il admet encore moins d'avoir à payer cent millions de dollars par an - prélevés sur les sommes que l'Irak est autorisé à percevoir de la vente de quantités limitées de pétrole - pour le fonctionnement d'une commission qui rassemble, à ses yeux, plus d'espions que d'experts impartiaux.

PROVOCATIONS

Ces relations difficiles se sont davantage détériorées avec l'arrivée de M. Butler à la tête de l'Unscm, le 1<sup>er</sup> juillet 1997. A deux reprises, en novembre puis en février, la crise a failli déboucher sur l'épreuve des armes. Chaque fois, le règlement a pris en compte certaines des revendications irakiennes : un rééquilibrage des équipes d'inspection en novembre, des modalités particulières pour les sites présidentiels irakiens en février. « Les résolutions de l'ONU ne nous dérangent pas, affirme Tarek Aziz, ce qui pose un problème, c'est la manière avec laquelle on les applique. »

Avec l'accord de lundi, l'impact de l'Unscm a été préservé, pas celui de son chef », ironisent certains observateurs. Le « cas Butler », pris

parfois en défaut de connaissance de la carte irakienne par des diplomates, se double de celui de l'Américain Scott Ritter. Ce dernier a constitué au sein de l'Unscm une manière d'équipe de choc, dont la vocation est de mettre à jour un système de dissimulation d'armes interdites que les Irakiens auraient mis sur pied.

Certains observateurs soupçonnent en fait à demi-mot ces experts de recourir délibérément à des provocations pour ralentir les travaux de la commission et, partant, l'éventuelle levée de l'embargo. Ils rappellent que les premiers éclats sur la question des sites présidentiels ont coïncidé avec la parution du rapport semestriel de l'Unscm, qui fut alors soumis au Conseil de sécurité dans un climat détérioré.

Le président irakien n'imagine pas que l'examen du prochain rapport de l'Unscm, prévu pour avril, ne soit pas accompagné du classement de certains dossiers, les missiles, le nucléaire, peut-être même le chimique, et du passage à la surveillance en continu, prévue par les résolutions de l'ONU. S'il survit jusqu'à là, le fragile équilibre restauré par Kofi Annan subira alors son véritable baptême du feu.

Gilles Paris

Trina, pilote de Black Hawk : « Franchement, je préfère la paix »

KOWEÏT

de notre envoyée spéciale  
Trina L. Kelly, vingt-sept ans, est arrivée au camp militaire d'Ali el Salem, à une cinquantaine de kilomètres de Koweït-ville, il y a un peu plus de dix jours. En combinaison de pilote vert kaki, ses cheveux blonds flottant au vent, elle fait partie des quelque 7 500 soldats de l'armée américaine présents au Koweït, et prêts « à tout moment » à entrer en action contre l'Irak, si la situation - et le président Bill Clinton - l'exigeait. Bagdad est « à moins de vingt-cinq minutes » d'ici, en hélicoptère, précise froidement un officier.

L'hélicoptère de Trina, un US 60 Black Hawk, ressemble à un grand corbeau noir. Fringant et silencieux. Mais ce n'est pas unoiseau de mort. A la différence des vingt-quatre Apache et des huit Kiowa du camp d'Ali el Salem, le Black Hawk n'est pas équipé pour tuer. Théoriquement, c'est un hélicoptère pacifique, chargé d'assurer l'intendance : transport de fioul ou de vivres, éventuellement de blessés. « Je n'aime pas l'idée de tuer. C'est pour cela que j'ai choisi le Black Hawk », explique la jeune pilote.

Pendant la guerre du Golfe en 1991, Trina, qui n'avait pas encore fait l'école d'aviation, portait déjà l'uniforme américain. Elle avait vécu la « Tempête du désert » [la guerre de libération du Koweït] en Arabie saoudite comme modeste sol-

date-employée des services de la paierie. Ce jeudi 26 février, cela fera exactement sept ans que le Koweït fête sa « libération », après sept mois d'occupation par les troupes de Saddam Hussein. « Je n'ai jamais fait la guerre et j'espère que je n'aurai jamais à la faire », jure-t-elle, avec un grand sourire intimidé.

PRESSION MAINTENUE

Pour l'instant, les troupes s'entraînent. « Si tout va bien, on ne devrait pas rester plus d'un ou deux mois ici », estime Trina, qui se dit « heureuse » de l'accord conclu, lundi à Bagdad, entre l'ONU et l'Irak. « Notre présence dans la région est une bonne chose, ajoute-t-elle. On est obligé de maintenir la pression, surtout avec un type comme Saddam. »

Son voisin de tarmac, pilote d'un Kiowa, dont il énumère placidement les qualités guerrières, partage le même avis. « C'est notre job d'être là », estime-t-il. Quand on lui demande s'il a une idée de la durée de son séjour au Koweït, il sourit gauchement : « entre deux et six mois ? ». Comme Trina, Steve Lowel, trente-deux ans, dont dix passés sous l'uniforme, n'a jamais fait la guerre. « Bien sûr, admet-il, on est préparé pour. Mais, si c'est possible de l'éviter, franchement, je préfère la paix ».

Catherine Simon

Après la crise, l'Arabie saoudite veut enrayer la chute du pétrole

LE ROI FAHD d'Arabie saoudite a une nouvelle fois appelé, mardi 24 février, l'ensemble des pays producteurs à prendre leurs responsabilités face à la faiblesse des cours du pétrole. « La protection des marchés pétroliers et le retour à la stabilité est de la responsabilité de tous les pays exportateurs », a-t-il déclaré à l'issue de la visite à Riyad de l'ancien président de la République iranienne, Hashemi Rafsanjani.

L'Arabie saoudite est le plus gros exportateur de pétrole et fournit environ 12 % de la demande mondiale. La chute du cours du baril inquiète de plus en plus les pays exportateurs. On est loin de la flamme des prix qui a précédé la fin de l'ultimatum lancé par Washington à Bagdad, en janvier 1991. Deux semaines avant le déclenchement de l'opération « Tempête du désert », le cours du pétrole était brutalement passé de 8 à 32 dollars.

Changement de décor en 1998 : pendant toute la période où l'Irak était encore sous menace d'une frappe américaine, le marché de l'or noir s'est à peine ému, flirtant même avec les 15 dollars, son cours le plus bas depuis près de deux ans.

SURABONDANCE

De fait, plus qu'une éventuelle frappe américaine sur l'Irak, la principale préoccupation des investisseurs demeure la surabondance de l'offre, qu'une opération militaire n'entamerait en rien. L'Irak n'est plus un gros producteur de pétrole, l'Arabie saoudite s'étant appropriée ses quotas. Les

puits de pétrole du Koweït ne risquent pas de flamber et ceux de l'Arabie saoudite ne sont pas menacés.

Le léger frémissement qu'a provoqué la semaine dernière la déclaration - démentie depuis - du Venezuela de réduire sa production si les autres membres de l'OPEP en faisaient autant en dit long sur les raisons de la faiblesse du marché. En novembre 1997, l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) avait décidé de relever, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1998, ses quotas de production de 10 %, dont le total se trouve porté à 27,5 millions de barils par jour (mbj).

Ce relèvement, même s'il correspond presque exactement à la production réelle estimée en 1997, est intervenu au plus mauvais moment. Au retour de l'Irak sur le marché, dans le cadre de l'opération « pétrole contre nourriture », se sont ajoutés deux autres facteurs de baisse. D'une part, un hiver particulièrement doux dans l'hémisphère nord, qui a réduit les achats de fioul domestique utilisés pour le chauffage et laissé les stocks à des niveaux particulièrement élevés. D'autre part, la crise asiatique. La part de cette zone dans la demande mondiale de pétrole n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années, en raison de la croissance rapide de ces pays, qui représentaient 17 % de la consommation mondiale en 1980 et 27 % en 1997.

Cette part va sensiblement se réduire en 1998. Certains raffineries asiatiques, subissant de plein fouet la dépréciation de leurs devises face au dollar, ont

déjà renvoyé des cargaisons de brut vers les Etats-Unis. Les réserves mondiales ne cessent d'augmenter depuis quelques mois, notent les analystes, qui chiffrent à un million de barils par jour la baisse de la demande mondiale en 1998.

RECUL PRÉVISIBLE

Selon les experts, le recul des cours du brut était prévisible depuis le printemps 1997, mais trois facteurs ont contribué à les sou-

tenir et à différer la chute du marché jusqu'en novembre : la forte croissance de l'économie - aux Etats-Unis, en Europe - a permis un envol sans précédent de la demande mondiale ; la production des pays non membres de l'OPEP a été freinée par divers incidents provoquant des arrêts pour maintenance plus longs que prévu, notamment en mer du Nord et en Australie ; les rebondissements de la querelle entre les Etats-Unis et l'Irak ont maintenu la tension sur

le marché. Le non-respect des quotas par certains membres de l'OPEP en particulier le Venezuela et le Nigeria, a momentanément masqué les faiblesses structurelles du marché.

Même si le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a estimé la capacité opérationnelle de l'Irak à 4 milliards de dollars au maximum, tout objectif supérieur étant pour lui « irréaliste et irréalisable », la décision de l'ONU, vendredi 20 février, de doubler les re-

venus pétroliers irakiens à 5,2 milliards de dollars a pesé sur les cours déjà déprimés. L'accord entre le secrétaire général de l'ONU et l'Irak les a poussés un peu plus à la baisse.

Presque tous les pays producteurs ont calculé leur budget 1998 sur un baril entre 15 et 17 dollars. De nombreux analystes parlent sur un maintien du prix du brut en deçà de 15 dollars.

Babette Stern

SYLVIANE AGACINSKI



La différence des sexes est-elle biologique ou culturelle ? Historique ou politique ? Tout ensemble, évidemment... Un livre rondement mené, porté par une sorte d'allégresse claire et nette. Roger-Pol Droit/Le Monde

Editions du Seuil



# Au « pays de l'or blanc », dans le sud de l'Inde, des paysans se suicident en série

## En deux mois, près de deux cents fermiers endettés se sont donné la mort

Dans l'Etat méridional de l'Andhra Pradesh, cent soixante-neuf paysans se sont suicidés au cours des deux derniers mois. Mauvaise récolte et surendettement ont désespéré les paysans dans ce pays où la culture du coton a été le débouché sur le développement et la prospérité. Cette tragédie illustre les difficultés de l'agriculture indienne, où le manque d'éducation des agriculteurs se conjugue trop souvent avec les carences de l'administration.

**WARANGAL**  
(Andhra Pradesh)  
de notre envoyée spéciale  
Ce devait être, grâce à « l'or blanc », comme on appelle ici le

**REPORTAGE**  
La perte de la récolte de coton, ravagée par les parasites, a ruiné tous les espoirs

coton, la fin de la misère. Mais depuis deux mois, 169 fermiers d'Andhra Pradesh, dont 80 dans le seul district de Warangal (140 km au nord-est d'Hyderabad), ont payé ce rêve de leur vie en avalant ces pesticides dont ils arrosaient si généreusement leurs récoltes.

Les mains jointes à hauteur de son visage déjà creusé par la lassitude, la tête couverte d'un morceau de toile de jute en plein midi, entourée de ses trois fils, Samala Papamma, trente-trois ans, elle ne sait pas exactement raconter d'une voix monocorde son drame. « C'était un dimanche et j'étais sortie avec un enfant. Quand je suis rentrée, mon mari n'était pas bien et, vers le soir, il a avoué avoir bu une bouteille de pesticide qu'on emploie pour le coton. On l'a emmené à l'hôpital, mais il est mort. » La raison : des dettes impossibles à rembourser après la perte de la récolte de coton, ravagée par divers parasites.

Propriétaire d'un acre (un demi-hectare) de terre, son mari en avait loué deux autres pour faire pousser ce fameux coton, dont le prix de vente fait rêver dans cette région défavorisée. La sécheresse d'abord, des pluies torrentielles ensuite et une invasion de chenilles pour finir ont, en quelques semaines, ruiné les espoirs de la famille. Avec 70 000 roupies (11 000 francs environ) de dettes, empruntées à des parents, son mari n'a pas trouvé d'autre solution que le suicide.

C'est dans le champ de coton d'un voisin, aux fleurs blanches rabougries par le manque d'eau, que Papamma travaille aujourd'hui à 20 roupies (3 francs) la journée, durant dix à dix-sept heures d'affilée. Comme tant d'autres dans cette région, elle n'a d'autre avenir que ce labeur journalier, payé au gré de la demande.

En ce jour d'élections législatives, Papamma est allée voter, mais en sachant bien que cela ne changera rien à son sort. Pour elle, comme pour les familles rencontrées dans son cas, le seul bénéfice des élections aura sans doute été de toucher rapidement les compensations offertes par l'Etat : 100 000 roupies (13 000 francs), dont 75 % sous

formes de bons d'épargne au nom de la femme et des enfants. Une assurance pour l'avenir et la certitude que les usuriers ne seront pas les réels bénéficiaires de cette aide.

Dans son bureau climatisé d'Hyderabad, capitale de l'Andhra Pradesh, le « ministre en chef » Chandrababu Naidu reconnaît l'ampleur du problème. Celui-ci s'inscrit comme une statistique dans l'ordinateur que M. Naidu, passionné d'informatique, ne quitte pas. Il affirme d'ailleurs que « l'introduction des technologies modernes », dont il se veut le champion, changera bientôt tout cela. Plus jeune des « premiers ministres » d'un Etat indien, Chandrababu Naidu, quarante-huit ans, veut faire de l'Andhra Pradesh, qui compte 72 millions d'habitants, le « tigre » de l'Asie du Sud.

**FORTES HAUSSES DES PRIX**  
Pour obtenir les prêts nécessaires à son rêve, il a déjà sérieusement tranché dans les très généreuses subventions du gouvernement précédent. « J'ai doublé le prix du riz, quadruplé celui de l'électricité et mis fin à la prohibition. Alors, les gens souffrent, admet-il, mais ils comprendront petit à petit que je travaille pour eux et ils me suivront », affirme-t-il, confiant.

Avec un taux d'alphabetisation de 32 % pour les femmes, de 46 % pour les hommes, la route du progrès risque toutefois d'être longue, et ce n'est pas la génération de Papamma, ni peut-être même celle de ses enfants, qui pourra jouer d'un futur radieux. A Nagaram, où trois cents familles se disputent les deux seuls puits d'eau potable et où l'électricité ne vient que quatre heures par jour, on est encore très loin de la civilisation de l'ordinateur. Ici, sur 300 fermiers, 5 seulement ont un tracteur et 10 possèdent environ 10 acres de terre. Impossible dans ces conditions de moderniser une agriculture qui est l'unique moyen de survie.

« Les surfaces consacrées au co-



ton sont passées de 10 000-15 000 hectares à plus de 100 000 ces dix dernières années », affirme M. J. Japathi Rao, chef de la station de recherche agricole de Warangal. Mais, par manque d'éducation, les fermiers gèrent mal une production difficile et sont totalement laissés à eux-mêmes. Confiants dans les « conseils » des commerçants d'engrais et de pesticides, ils se ruinent pour vaporiser leurs champs, et les parasites deviennent de plus en plus résistants. En l'absence de tout organisme de crédit public, les fermiers empruntent à des taux de 36 % à ces mêmes commerçants ou à ceux qui hypothéquent la récolte à venir. Et quand celle-ci n'est pas bonne, ils n'ont plus de solution.

La tragédie de l'Andhra Pradesh illustre tous les manques de l'agriculture indienne et l'échec de tous les plans pour venir en aide aux 75 % des 970 millions d'Indiens vivants encore dans les villages. Trop peu nombreux — un responsable pour vingt villages dans le district de Warangal —, les experts agricoles du gouvernement n'ont pas le temps d'aller voir les fermiers et aucune confiance ne règne entre eux. « Les fermiers croient plus les marchands de pesticides que nos experts », déplore M. Rao. « En l'absence de coopérative d'achat ou de vente, ils se procurent leurs engrais et pesticides chez des commer-

çants où n'existe aucun contrôle de qualité. Les produits qu'on leur vend sont parfois périmés et font plus de mal que de bien. Le prix de vente des récoltes est déterminé par des particuliers et, là encore, les producteurs n'ont pas leur mot à dire. Le manque de plus importante va au comment », souligne-t-il.

En dépit de la demande et alors que la culture du coton s'est multipliée par dix dans la région, aucun programme de recherche n'a été mis en place par les experts. Rien n'a non plus été fait en matière d'irrigation, alors que l'eau est rare et indispensable pour de bonnes récoltes. « Le gouvernement devrait offrir dans les villages d'autres opportunités que l'agriculture, souligne un avocat de Warangal. Aujourd'hui, tous les villageois ne dépendent que des récoltes, qui, elles-mêmes, dépendent des pluies. Ici, on vit et on meurt sur la récolte, il n'y a rien d'autre. »

**DE NOUVEAUX BESOINS**  
Or, avec l'introduction dans les villages de la télévision — un petit poste en noir et blanc est visible chez les plus nantis —, les besoins se sont accrus et les fermiers cherchent des productions plus commerciales. Le drame de cette année, répétition de ce qui s'était déjà produit il y a dix ans dans deux districts cotiers de l'Andhra Pradesh, va-t-il changer les choses ? « Les petits fermiers vont continuer sur le coton encore deux ou trois ans, affirme M. Rao. Ils n'ont pas encore perdu l'espoir et ne sont pas en état d'entendre que ce n'est pas bon », dit-il.

L'écart entre la vision de M. Naidu d'un Etat libéral et moderne et la recherche désespérée d'un mieux-être par ces petits paysans paraît aujourd'hui bien grand, et il faudra beaucoup de persuasion au « ministre en chef » pour faire admettre, dans ces campagnes oubliées par le progrès, que sa voie de rationalisation des dépenses publiques est la bonne pour sortir de l'ornière.

Françoise Chipaux

# L'ancien chef des forces de l'ONU au Rwanda témoigne sur le génocide

## Le général Dallaire entendu par le TPR

**ARUSHA**  
de notre envoyé spécial  
L'événement qui s'est déroulé devant le Tribunal pénal international sur le Rwanda (TPR), installé à Arus-

**REPORTAGE**  
Le général canadien a évoqué, avec regret, son impuissance face aux massacres

ha en Tanzanie, mercredi 25 février, est un modeste tournant dans le fonctionnement d'une justice internationale balbutiante. Pour la première fois, un ancien commandant militaire d'une force internationale, en l'occurrence le général canadien Roméo Dallaire, a pu comparaître, évoquer les faits qui se sont déroulés au Rwanda pendant le mandat de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), et l'attitude de la communauté internationale. Le général Dallaire, en dépit des restrictions imposées par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et relayées par le président de la Cour, le juge Laitly Kama, ne s'est guère privé de livrer son sentiment.

L'épisode le plus marquant se déroula lorsque ce général expérimenté, aujourd'hui numéro trois de l'armée canadienne, évoqua son impuissance face à ce que l'ONU a reconnu comme étant le troisième génocide du XX<sup>e</sup> siècle. « La MINUAR n'a lancé aucune opération pour arrêter les tueries » parce que « on n'avait même pas les moyens de s'autodéfendre convenablement », a souligné le général Dallaire. « Il n'y avait aucun signe de la communauté internationale de me soutenir, de me ravitailler », a-t-il poursuivi. « Moi, je croyais qu'en cas de crimes contre l'humanité, je pouvais utiliser la force », ce qui est « une obligation morale et légale » dans les règles d'engagement d'une Force internationale de maintien de la paix.

**TÉMOIN-EXPERT**  
Le général Dallaire a des regrets, qu'il n'a guère dissimulés en évoquant amèrement la présence de troupes occidentales dans la région (des Français et des Belges au Rwanda, des Américains et des Italiens au Rwanda), qui ne sont pas intervenues pour tenter de stopper le génocide. « La question est : est-ce qu'une force déterminée, équipée, mandatée, aurait pu arrêter les massacres commis contre des civils innocents ? Je réponds : absolument ! »

« Il me semble inconcevable qu'on puisse voir tous les jours dans les médias des gens être massacrés par milliers et rester amorphes, a-t-il dit. Il a été très facile d'accuser les Nations unies de ne pas être intervenues ». La voix du général se trouble ostensiblement. « Mais les Nations unies, c'est nous tous ! Nous avons tous une part de responsabilité d'avoir vu pendant quatre mois le déroulement du génocide rwandais ! » A ce moment, Roméo Dallaire pleure. Il sort discrètement un mouchoir.

Le Tribunal d'Arusha entendait l'ancien commandant de la MINUAR en tant que témoin-expert dans l'affaire Akayesu, cet ancien bourgmestre de la commune de Taba accusé de « génocide » et de « crimes contre l'humanité ». Jean-Paul Akayesu n'est pas un planificateur du génocide au Rwanda, mais son procès a un certain retentissement puisqu'un jugement est attendu au printemps, et que ce sera le premier à être rendu par cette juridiction, trois ans et demi après sa création par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Le général Dallaire n'a apporté aucun élément permettant d'aider à la résolution du cas Akayesu, la MINUAR n'ayant jamais été déployée à Taba. « Soyons certain que le général Dallaire veut raconter tout ce qu'il sait à ce tribunal ! L'affaire Akayesu n'est cependant peut-être pas la meilleure pour évoquer certaines questions. Le général est prêt à revenir à chaque procès s'il le faut », indique un officier canadien. L'ancien commandant de la MINUAR a donc peu abordé certains aspects cruciaux du génocide rwandais, peu aidé par un avocat de la défense qui, bien qu'il ait été à l'origine de sa comparation,

et bien que le général ait commencé parfois à évoquer un sujet primordial, avait une liste de questions préparées à l'avance et n'a jamais enchaîné par la moindre interrogation pertinente.

Roméo Dallaire a par exemple parlé du colonel Bagosora, considéré comme ayant été le « cerveau » du génocide, actuellement détenu à Arusha et dont le procès est annoncé pour le mois de mars. « Le colonel Bagosora, c'était lui l'autorité ! Le colonel Bagosora présidait la réunion de tous les officiers supérieurs des Forces armées rwandaises et de la gendarmerie », a signalé le général canadien. Selon des sources informées, le général Dallaire pourrait être appelé à témoigner, par l'accusation cette fois, au cours du procès Bagosora.

**LIBERTÉ D'EXPRESSION RESTREINTE**  
S'il est apparu que le général Dallaire, accusé par une commission parlementaire belge d'avoir une responsabilité dans la mort des « casques bleus », traumatisé par ce qu'il a vu et par ce qu'il n'a pas eu les moyens de faire au Rwanda, souhaite contribuer aux procédures du TPR, il n'en demeure pas moins qu'une question fondamentale est posée sur sa liberté de parole. En laissant son immunité, afin qu'il témoigne dans l'affaire Akayesu, Kofi Annan a assorti sa décision de restrictions qui ont été exposées à la cour par une juriste du siège de l'ONU à New York. « Ces restrictions ne doivent pas être obligées de témoigner sur des questions d'ordre général, qui ne sont pas pertinentes pour établir la culpabilité de l'accusé », a-t-elle précisé.

Il peut sembler surprenant que le secrétaire général de l'ONU mette une quelconque restriction à la recherche de la vérité, surtout lorsqu'elle est entreprise par une juridiction internationale placée sous l'égide des Nations unies. De même qu'il fut surprenant de constater l'interprétation qu'a faite le président de la chambre de ces restrictions : le général Dallaire a en fait répondu à toutes sortes de « questions d'ordre général », sauf lorsqu'elles concernaient des rapports confidentiels qu'il envoyait à ses supérieurs.

Le juge Kama a ainsi annulé des questions sur l'entraînement des milices Interahamwe, qui ont largement participé au génocide, sur la connaissance qu'avait l'ONU des caches d'armes avant le déclenchement des tueries, sur la mort de dix « casques bleus » belges à Kigali, ou encore sur les renseignements recueillis par le général Dallaire à New York contenant les informations de « Jean-Pierre ». Le fax adressé par le général Dallaire à New York contenant les informations de « Jean-Pierre » a pourtant été déposé comme pièce à conviction dans une autre affaire du TPR, le procès Rutaganda, à l'automne 1997.

Le président du tribunal a d'ailleurs révisé sa ligne de conduite après une question embarrassante posée par l'avocat. « Maître, nous avions un accord tacite ! Les rapports entre le général et ses autorités supérieures n'ont pas à être révélés ici ! » A l'époque du génocide, le supérieur de Roméo Dallaire était le responsable des opérations de maintien de la paix nommé par Boutros Boutros-Ghali, et il s'appelait Kofi Annan. La question de la marge de manœuvre et de l'indépendance du TPR reste donc entière. Elle est d'autant plus importante que le Tribunal d'Arusha examine des crimes contre l'humanité commis dans un pays, le Rwanda, où l'ONU était bien positionnée, avec la France et la Belgique, pour obtenir des informations capitales.

Ces renseignements sont aujourd'hui dans les archives à New York, qui recueillent aussi des documents qui pourraient intéresser le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIJ). Dans ce cas, Paris s'oppose à la comparaison des généraux français qui commandaient les forces de l'ONU durant le conflit. Le Canada, en n'émettant aucune objection à la venue de Roméo Dallaire à Arusha, a créé un précédent que devraient utiliser les deux tribunaux internationaux.

Rémy Ouridan

# Impasse politique en Corée du Sud dès l'intronisation du nouveau président

**SÉOUL**  
de notre envoyé spécial  
Le boycottage, par l'opposition, de la session de l'Assemblée nationale au cours de laquelle les députés devaient entériner la nomination du premier ministre choisi par le président Kim Dae-jung, intronisé le même jour, mercredi 25 février, est

symptomatique des écueils auxquels va se heurter le nouveau chef de l'Etat dans sa politique de réforme. La Corée, qui est confrontée à la crise économique la plus grave depuis le conflit trépidant de 1950-1953 qui conduisit à la partition de la péninsule, se trouve momentanément sans gouvernement. Conformément à la Constitution, le premier ministre sortant, Koh Kun, conservera ses fonctions jusqu'à ce que la situation parlementaire soit débloquée.

Le porte-parole de la présidence a toutefois écarté l'hypothèse d'un retrait du premier ministre désigné, Kim Jong-pil, jusqu'au dernier moment, l'entourage du président avait espéré un compromis ou la défection de députés de l'ex-formation gouvernementale, le Grand Parti national. Ce ne fut pas le cas. S'il se prolonge, le retard dans la formation du cabinet, révélateur de la puanteur d'une opposition qui entend bien faire sentir qu'elle est majoritaire (161 sièges sur 295), pourrait créer un climat d'incertitude dans les milieux financiers internationaux et parmi les investisseurs étrangers sur la mise en œuvre rapide des réformes annoncées. Cela alors que la situation financière du pays est encore très précaire, le moindre facteur négatif pouvant avoir un impact psychologique disproportionné.

Le raidissement de l'opposition augure mal, en tout cas, de cet « esprit de coopération » souhaité par le nouveau président Kim. La Bourse, qui, ces derniers jours, avait enregistré une croissance de 25 %, n'a progressé mercredi que de 4,5 %. Le Grand Parti national s'oppose à la nomination de M. Kim Jong-pil en faisant valoir qu'il incarne la « vieille garde » et qu'il fut autrefois banni de la vie politique pour corruption.

Philippe Pons

# L'affrontement sur la nomination du premier ministre risque de se poursuivre jusqu'aux élections régionales

En outre, il estime que le premier ministre devrait être un économiste. Pour le président Kim Dae-jung, dont Kim Jong-pil est l'allié bien qu'il ait été le bras droit du dictateur Park Chung-hee, c'est « l'homme le plus adéquat pour occuper ces fonctions ». L'opposition a fait savoir qu'elle avait préféré boycotter l'Assemblée plutôt que de risquer des affrontements physiques avec ses adversaires (comme cela arriva parfois) le jour de l'inauguration du mandat du nouveau président et alors que séjournait à Séoul des hôtes étrangers.

Philippe Pons

gain de tension en Albanie  
la prise d'otages en Géorgie  
les zapatistes estime...  
leat des zapatistes estime...  
tribunocuteur pour dialoguer  
leat des zapatistes estime...  
Albiards en Asie du Sud-Est  
critique l'exces  
régulations en France



l'ancien chef des forces de l'ONU au Rwanda témoigne sur le génocide

Le général Da... sur le génocide

REPORTAGE

Le général Da... sur le génocide

Le général Da... sur le génocide

Le général Da... sur le génocide

Le général Da... sur le génocide

Le général Da... sur le génocide

Le général Da... sur le génocide

Le général Da... sur le génocide

Le général Da... sur le génocide

Fort regain de tension en Albanie

TIRANA. Quatre-vingts personnes ont été interpellées, mercredi 25 février, à Tirana, à la fin d'une manifestation organisée par le Parti démocratique (PD) de l'ancien président Sali Berisha.

D'autre part, onze partisans de Sali Berisha dont un ancien ministre de l'Intérieur, Ali Kazazi, ont été arrêtés ces derniers jours à la suite d'un incident armé ayant opposé quinze membres de leur parti à la police, à la mi-février à Shkoder.

Fin de la prise d'otages en Géorgie

MOSCOU. Les quatre observateurs militaires de l'ONU pris en otages le 19 février dans un village de l'ouest de la Géorgie ont tous été libérés, mercredi 25 février. Le chef des ravisseurs, un groupe d'opposants « zviadistes » dirigé par Gotcha Essouba, et deux de ses hommes, ont été autorisés à s'écarter, mais une demi-douzaine d'autres se seraient rendus, selon le ministre de la Sécurité géorgien Djemal Gakhokidze.

Le chef des zapatistes estime manquer d'interlocuteur pour dialoguer

MEXICO. Le chef de la guérilla zapatiste du Chiapas (sud du Mexique), le sous-commandant Marcos, a affirmé, mercredi 25 février, qu'« il n'y a pas d'interlocuteur gouvernemental pour un dialogue national », semblant ainsi refuser une reprise des négociations avec le pouvoir.

Les feux de forêt ont coûté plus de 8 milliards en Asie du Sud-Est

Les gigantesques incendies qui ont ravagé l'Indonésie de mai à décembre 1997, couvrant l'Asie du Sud-Est d'une chape de fumées toxiques, ont provoqué 1,38 milliard de dollars de pertes (8,28 milliards de francs), a annoncé, mercredi 25 février, le Fonds mondial pour la nature (WWF).

Le FMI critique l'excès de réglementations en France

Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), le Français Michel Camdessus, critique l'excès de réglementations dans son pays qui, selon lui, décourage les investisseurs de venir s'y installer.

Les élections régionales de Basse-Saxe vont être déterminantes pour les législatives allemandes

Le SPD choisira lundi son candidat à la chancellerie

Les élections de Basse-Saxe, dimanche 1er mars, détermineront le choix du candidat social-démocrate qui affrontera le chancelier Kohl lors des législatives de septembre en Allemagne.

Pour Gerhard Schröder, doit démontrer sa capacité à traduire en votes sa popularité dans les sondages. La direction du parti tranchera lundi.

BONN

Le comité de direction du Parti social-démocrate (SPD) allemand choisira lundi 2 mars, soit quinze jours avant la date initialement prévue, son champion pour affronter Helmut Kohl lors des élections générales du 27 septembre.

Depuis des mois, les deux hommes veulent tous deux mener le combat contre Helmut Kohl. Oskar Lafontaine, qui bénéficie du soutien des militants, a su redonner une cohésion à un parti longtemps miné par ses querelles intestines après être passé dans l'opposition en 1982.

Si le résultat est plus délicat à décodier au soir du 1er mars - pas de victoire ni de défaite flagrante de M. Schröder - il y avait un risque de voir le parti céder à ses vœux démons pour s'entredéchirer.

Au-delà de la candidature à la chancellerie de M. Schröder, la campagne électorale a été dominée par le rachat surprise, annoncé début janvier, du groupe sidérurgique allemand Preussag Stahl par le Land de Basse-Saxe.

être le Tony Blair allemand, s'est présenté comme le sauveur des emplois de la région dans un secteur qui a son avenir derrière lui.

DISCOURS LIBÉRAL. La conception économique de M. Schröder est très répandue dans les Länder outre-Rhin: oui au marché unique en Europe lorsqu'il permet à l'industrie locale d'exporter ses produits.

M. Wulff a longtemps hésité avant de se prononcer sur le dossier Preussag Stahl. Il est toujours délicat de défendre la cause des fusions industrielles, surtout dans le secteur très sensible de l'acier.

gers. Pour M. Wulff, le milliard dépensé au rachat de Preussag Stahl aurait été mieux utilisé, consacré par exemple à la création d'emplois d'enseignants, dont le nombre a été réduit sous le règne de M. Schröder.

Agé de trente-huit ans, M. Wulff, le portrait du « genre idéal », a eu beau jeu d'attaquer le bilan de M. Schröder: niveau du chômage en Basse-Saxe supérieur de 2% par rapport à la moyenne des autres États de l'ouest de l'Allemagne, endettement record, faibles moyens et efficacité limitée de la police en Basse-Saxe.

Arnaud Leparmentier

LE DÉFI DE M. SCHRÖDER. Devant la difficulté de faire un choix entre ses deux candidats, le SPD a décidé de s'en remettre de facto aux électeurs de Basse-Saxe.

Les pays de l'Union européenne au rendez-vous de la convergence

LA PUBLICATION par les pays de l'Union européenne des résultats officiels de leurs finances publiques pour 1997 n'a pas, jusqu'à présent, réservé de surprise.

Pour tenir compte du calendrier désormais très serré qui le sépare de l'euro, les quinze s'étaient engagés à accélérer la collecte de leurs informations statistiques pour remettre dès la fin février à la Commission européenne et à l'Institut monétaire européen les chiffres qui doivent leur permettre d'établir leurs rapports sur l'état de convergence de l'Union.

pal enjeu de 1997 était de voir si les pays européens seraient capables de tenir l'objectif fixé d'un déficit budgétaire inférieur à 3%.

Parmi les autres pays à avoir rendu publics leurs chiffres, le Luxembourg fait exception avec un surplus budgétaire de 1,7% et un ratio de dette de 6,7%.

SCIENCE & VIE Révélations LA VIE SUR TERRE VIENT DE L'ESPACE Une pluie de poussière cosmique aurait fécondé la Terre il y a 4 milliards d'années. Retour vers nos origines... Et aussi : Exploration: Les mystérieuses cités troglodytes de l'Himalaya Téléphone: Quelle compagnie choisir? Enquête santé exclusive: Faut-il manger "bio"? EN VENTE DÈS AUJOURD'HUI



Jos Jospin 1980

FRANCE

LE MONDE / VENDREDI 27 FÉVRIER 1998

SOCIAL Le débat sur le partage des fruits de la croissance...

un tour plus aigu au moment où le premier ministre doit arbitrer sur la question des minima sociaux.

et le rythme de la revalorisation promise, mais souligner, aussi, qu'il se refuse à anticiper sur la reprise.

LA QUESTION DES JEUNES qui, lorsqu'ils sont privés d'emploi, ne reçoivent aucune aide avant l'âge de 25 ans...

Lionel Jospin se refuse à anticiper sur la reprise économique

Le premier ministre devait confirmer la revalorisation des minima sociaux non indexés sur les prix et en préciser le montant et le rythme. Mais, dans le débat sur la répartition des fruits de la croissance attendue en 1998, il juge prématurée une réorientation de sa politique

LA REMISE au premier ministre, mercredi 25 février, du rapport de Marie-Thérèse Join-Lambert sur « les problèmes soulevés par les mouvements de chômeurs en France fin 1997-début 1998 »...

des relations avec le Parlement (Le Monde du 25 février). M. Jospin devait, également, préciser le montant et le rythme de revalorisation...



reprise est effectivement un rendez-vous, il faut s'en « servir à la fois à un allègement du poids social et fiscal, et à des réformes de fond ».

Maxime Gremetz défend une idée similaire: « La reprise doit d'abord profiter à la consommation et au relèvement des minima sociaux ».

Seul personnage de droite à s'être exprimé, jusqu'ici, sur la question, Raymond Barre a profité de son appréciation sur le rapport de Join-Lambert...

« UN PEU DÉMAGOGUE » Animateur de la Gauche socialiste, Julien Dray fait entendre un son de cloche différent.

Huit minima sociaux

- Actuellement, 3,3 millions de personnes perçoivent l'un des huit minima sociaux. En tenant compte des familles, environ 6 millions de personnes en vivent. ● Revenu minimum d'insertion (RMI)...

Mme Join-Lambert préconise d'assouplir le passage de l'aide sociale à l'activité

DEPUIS L'URGENCE des situations de détresse jusqu'au temps des réformes structurelles, de la réflexion de fond aux considérations pratiques, le rapport remis au premier ministre...

de leur éventuelle fusion, qui est jugée « prématurée et même dangereuse, tant que les idées en cours sur l'allocation universelle n'auront pas fait l'objet de débats suffisants ».

« La recherche de solutions sur ce point, indique-t-il, devrait se situer plutôt dans le cadre du régime d'indemnisation du chômage et des mesures liées à l'insertion ».

La mise en place des missions et du fonds d'urgence sociale. Le rapport dresse un premier bilan du dispositif de traitement exceptionnel de l'urgence sociale mis en place depuis le 9 janvier.

472 771 demandes d'aide d'urgence

Le 20 février, après six semaines de fonctionnement, 472 771 dossiers ont été déposés pour accéder au fonds d'urgence sociale...

CONSCIENTES d'avoir bousculé le gouvernement par leur action, en décembre et janvier, les associations de défense des chômeurs (AC1, Apeis, comité CGT et MNCPI)...

Unanimité pour saluer la qualité du rapport

Désigné national du Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCPI), Jean Desessart juge que le rapport sur les minima sociaux « est respectueux des chômeurs et reconnaît le bien-fondé de leur colère ».

CGT, chargée des sans-emploi. Dans ces conditions, les associations de chômeurs et les syndicats et associations qui les soutiennent (Droits devant, SUD, FSU, Groupe des dix, certains syndicats CFDT et CGT) appellent à une nouvelle manifestation nationale à Paris...

mais il faut en même temps offrir aux gens la garantie d'une offre de travail rémunéré, un nombre d'heures payées au SMIC, qui vient en complément de ce minimum social ».

Premier meeting en campagne p...

Parlement modifie l...

La majorité se divise

Protection syndicale pour les



# Premier meeting de la gauche « plurielle » en campagne pour les élections régionales

François Hollande juge « ambigu » le discours de la droite sur le Front national

Lors du premier grand meeting de la gauche « plurielle » pour les élections régionales, mercredi 25 février, à Nantes, François Hollande a dénoncé le « discours ambigu » de la droite vis-à-vis du Front national sur ses alliances pour conserver des régions. « Si nous ne sommes pas en situation de majorité relative, a répété le premier secrétaire du Parti socialiste, nous ne préférons à rien, à rien du tout. »

**NANTES**  
de notre envoyé spécial  
Sans doute avec l'idée qu'on ne change pas une musique qui gagne, le Parti socialiste a conservé, pour sa campagne nationale des élections régionales, le même air d'entrée que pour les élections législatives. Châtré, de Robert Miles. Il donne à la cuvée 1998 une tonalité nettement plus unitaire, en multipliant les meetings « pluriels ». Mercredi 25 février à Nantes, devant 1 200 personnes, François Hollande présidait ainsi, avec Jean-Marc Ayrault, la première réunion nationale de la majorité.

Aux côtés du premier secrétaire du PS, avaient pris place à la tribune, Jean Michel Baylet, président du Parti radical de gauche, Paul Lespagnol, secrétaire national du PCF, Alain Lipietz, porte-parole des Verts, et Béatrice Patrie, vice-présidente du Mouvement des citoyens. Un grand panneau bleu dominait le ton : « Des régions efficaces et solidaires : avec une majorité de gauche et écologiste ».

Face à une droite « divisée », la gauche a mis l'accent sur ce qui la rassemblait, au gouvernement

comme dans les régions, sans gommer toutefois ses « différences ». Dans le cadre de « la pluralité bien comprise d'une unité loyale et sincère », M. Baylet a souhaité une « annulation négociée » du temps de travail et a fait mine d'oublier en relevant le tir de barrage de la droite « contre la limitation du cumul des mandats » ses propres réticences.

M. Lespagnol s'est retranché derrière la plate-forme commune de la gauche du 22 janvier - dont le PS s'inspire dans un tract national diffusé à 4 millions d'exemplaires - pour dénoncer « la guerre de choux » de la droite et du patronat contre les 35 heures, mais il a plaidé pour « un doublement de l'impôt sur les grandes fortunes » pour financer le relèvement des minima sociaux.

M. Lipietz a parlé du « vent d'espérance » soulevé par la gauche et des emplois-jeunes, « bande annonce » d'un projet plus vaste sur le « tiers secteur », mais n'a pas résisté au plaisir de saluer « la petite avance » de la région Nord-Pas-de-Calais, présidée par Marie-Christine Blandin, en matière de concertation régionale. Rendant hommage au

ressourcement éthique » et « politique » de Lionel Jospin, M. Patrie a récusé toute menace « d'éclatement » de la majorité. « Des contradictions sont apparues ? Et alors ? Chacun a pris ses responsabilités », a-t-elle martelé.

« Au PS, la gauche « plurielle », on la pratique depuis des années. Chaque socialiste est singulier, mais il est aussi pluriel dans sa tête », a ironisé M. Hollande, lui-même tête de liste de la gauche en Corrèze, en mettant les rieurs de son côté.

M. Serlière et la loi  
« La région a justement les compétences qui permettent d'accompagner l'action du gouvernement en matière d'emploi », a-t-il souligné avant de s'en prendre à Philippe Séguin, qui avait accusé la gauche de s'intéresser « au magot » des régions, un propos que le président du RPR a rétorqué le même soir à Saint-Raphaël (Var) : « C'est une vieille tradition de la droite française. Mon magot ! Ma cassette ! Mon argent ! Mais ce n'est pas leur argent, c'est le vôtre. Nous voulons réorienter les fonds régionaux vers l'emploi. »

S'en prenant aux dirigeants de la droite qui « pensent qu'ils vont perdre », alors que « la gauche peut gagner », M. Hollande a reproché à M. Séguin « d'utiliser des mots qu'on croyait disparus du langage politique en accusant les socialistes d'avoir une conception parasitaire de la politique ».

« Est-ce que, en sortant le drapeau hors de sa poche, a-t-il lancé, il ne sort pas un chiffon emprunté à d'autres ? » Si Philippe Séguin est dans cet état-là, a-t-il observé, (...) toujours capable de tenir des discours proches de l'extrême droite, c'est parce qu'il n'a pas supporté les treize minutes des assises du RPR qui ont applaudi un autre que lui ».

M. Hollande a aussi décoché quelques flèches à Ernest-Antoine Seillière, président du CNPF, qualifié de « baron des barons », au sujet de son hostilité à la loi sur les 35 heures : « Il n'y a pas une loi du privé et une loi des patrons, il y a la loi de tous, et M. Seillière doit comprendre ce que c'est que la République », a-t-il asséné en allant au devant des attentes de son auditoire.

Michel Noblecourt

# Nouvelle-Calédonie : le FLNKS fait un bilan « mitigé » des accords de Matignon

Retour sur le problème du corps électoral

EN COMMENTANT, mercredi 25 février, la dixième séance des négociations tripartites sur la Nouvelle-Calédonie, consacrée à l'évolution des dix dernières années, le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a reconnu que l'appréciation de ce bilan, par le FLNKS, est « mitigée ». Si « beaucoup reste à faire », selon le député Pierre Frogier (RPR), qui préside la délégation anti-indépendantiste, la communauté d'origine européenne n'a pu qu'être satisfaite par le retour, à partir de 1988, de la paix civile. La province du Sud, celle de Nouméa, qui concentre l'essentiel du potentiel économique, a profité, par ailleurs, des retombées de la politique de rééquilibrage menée dans le Nord et dans les îles Loyauté.

« La Nouvelle-Calédonie a échappé aux rigueurs budgétaires que connaissait le budget de l'Etat », s'est félicité, de son côté, M. Queyranne, en évoquant les hôpitaux, les établissements scolaires, les logements, les routes qui ont été construits grâce aux engagements pris lors des accords de Matignon. Les indépendantistes ne contestent pas ces « progrès importants », surtout « au regard de ce qui a été fait durant toute la période coloniale antérieure ». Selon le rapport présenté par son président, Roch Wamytan, le FLNKS reste demandeur d'une réforme fiscale, d'une réorientation des transferts publics

Jean-Louis Saux

# Mme Le Chevallier (FN) poursuivie pour discrimination sur les opinions politiques

CENDRINE LE CHEVALLIER, épouse du maire Front national de Toulon, également huitième adjointe, devra comparaître le 6 avril devant le tribunal correctionnel de Toulon pour « discrimination fondée sur les opinions politiques » et « discrimination consistant pour une autorité publique à refuser à quelqu'un le bénéfice d'un droit accordé par la loi ». Il est reproché à Mme Le Chevallier d'avoir adressé, le 4 décembre 1997, un courrier à Gilbert Perea, directeur de Jeunesse toulonnaise (JT), dans lequel elle s'opposait à la mutation d'une personne dont le tort, à ses yeux, était d'avoir été « l'ancien secrétaire particulier de François Trucy durant ses deux mandats consécutifs de premier adjoint et maire de Toulon ». Mme Le Chevallier demandait encore « de pourvoir aux postes manquants soit par des employés sympathisants du Front national, soit par des éléments totalement neutres ». (Corresp.)

## DEPÊCHES

- AQUITAINE** : la gauche arriverait en tête des élections régionales en Aquitaine, avec 46 % des intentions de vote contre 31 % pour les listes de droite, 12 % pour celles du FN et 6 % pour celles du mouvement Chasse, Pêche, Nature et Tradition (CPNT), selon un sondage CSA Opinion pour France 3, France-Info et L'Express, réalisé le 18 février auprès d'un échantillon de 1 005 personnes. Dans le conseil régional sortant, présidé par Jacques Valade (RPR), la droite est majoritaire avec l'appui des dix élus de CPNT.
- RHÔNE-ALPES** : la droite pourrait perdre la présidence du conseil régional Rhône-Alpes avec 40 % des intentions de vote, contre 31 % pour les listes de droite, 16 % pour celles du Front national, selon un sondage CSA Opinion, France 3, France-Info et L'Express, réalisé le 19 février auprès d'un échantillon de 1 006 personnes. Dans le conseil régional sortant, présidé par Charles Millon (UDF-DL), 65 des 157 sièges sont détenus par la droite et 28 par le Front national.
- PS** : Jean-Jacques Anglade, ancien maire de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), a été exclu, mardi 24 février, du PS, qui lui reproche de « faire campagne » contre le candidat investi pour les cantonales.
- CFTC** : alors que la centrale chrétienne tient, jeudi 26 février, son conseil confédéral, deux vice-présidents, Bernard Ibal, responsable de l'union des cadres, et Jean-Paul Probst, président de la Caisse nationale des allocations familiales, s'opposent à Alain Deleu, président de la CFTC. Dans un document interne, ils appellent leur confédération à un « sursaut » après « l'échec des élections prud'homales ». Ils annoncent la création, avec d'autres dirigeants de la CFTC, d'une association « Syndicalisme d'abord » qui réclame une image de la CFTC « plus ferme que celle de la recherche du compromis ».
- SYNDICATS** : le tribunal d'instance du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris a considéré, mercredi 25 février, que le Comité pour l'avenir syndical (CAS) de l'UNSA, qui regroupe d'anciens adhérents de Force ouvrière, dont les responsables du syndicat du commerce parisien, n'était pas représentatif au grand magasin du Printemps Haussmann de Paris.

# Le Parlement modifie le fonctionnement des conseils régionaux

LA PROPOSITION DE LOI relative au fonctionnement des conseils régionaux a été définitivement adoptée par les députés, mercredi 25 février. Il n'aura pas fallu moins de cinq mois, trois lectures au Sénat et quatre à l'Assemblée nationale pour parvenir à fixer les règles du jeu que devront appliquer les futurs conseils régionaux issus du scrutin du 15 mars.

Cette gestation laborieuse résulte d'abord de l'enjeu de ce texte. Trois régions déjà, la Haute-Normandie en 1995, Île-de-France en 1997 et Rhône-Alpes en 1998 se sont retrouvées, sans de majorité, dans l'impossibilité de faire voter leur budget et ont dû s'en remettre au préfet de son exécution. Or beaucoup craignent que la fragilité des conseils régionaux soit encore accentuée par les résultats du prochain scrutin et que le Front national, notamment, bénéficie d'un accès à un capital d'arbitrage et de déstabilisation renforcée.

Pour réduire ce risque, la loi prévoit que, si un projet de budget n'est pas voté, le président du conseil régional pourra, à l'avenir, présenter un nouveau budget dans un délai de dix jours. Contre l'avis des sénateurs, les députés ont réintroduit en dernière lecture l'obligation pour le

président de région d'obtenir, dans ce cas, l'accord du bureau de l'assemblée régionale. Ce nouveau projet de budget sera considéré comme adopté sans si une « motion de renvoi » - autrement dit, une motion de défiance - est présentée et adoptée par une majorité absolue des membres du conseil régional. Cette motion devra être accompagnée d'un projet de budget alternatif et comporter la liste de ses signataires afin que d'éventuels changements d'alliances au sein du conseil soient clairement affichés. Toutefois, après force débats, la loi n'oblige pas un président de région, ainsi désavoué, à démissionner et s'en remet, sur ce point, à son sens des responsabilités. C'est une des zones de flou de la loi.

« CEINTURES DE CHASTÉTÉ »  
Le deuxième objectif de ce texte est de renforcer la transparence du fonctionnement des conseils régionaux. A l'origine, la proposition de loi socialiste prévoyait d'imposer à la droite deux « ceintures de chasteté » dans l'hypothèse où elle serait tentée par des accords régionaux avec l'extrême droite. Elle prévoyait, en effet, que tout candidat à la présidence du conseil régional de-

vrait, avant le scrutin, remettre aux conseillers régionaux, d'une part, « une déclaration écrite présentant les grandes orientations politiques, économiques et sociales de son action », et, d'autre part, la liste des membres du conseil auxquels il donnerait délégation et qui constitueraient son bureau.

En dépit de l'opposition farouche du Sénat, les députés ont finalement maintenu l'obligation de la déclaration de politique régionale. En revanche, ils ont renoncé à l'obligation d'affichage des alliances, il est vrai baroque et inapplicable puisque les vice-présidents sont élus après le président et sans aucune garantie que les souhaits de ce dernier soient exaucés.

« Sans être miraculeuse », la loi adoptée « a le mérite d'exister », a conclu, mercredi soir, René Dosière (PS, Alsace), rapporteur du texte à l'Assemblée. Elle ne mettra pas les conseils régionaux complètement à l'abri de l'instabilité, que seule une réforme du mode de scrutin régional, toujours évoquée et toujours étudiée, pourrait combattre.

Gérard Courtois

# La majorité se divise sur le contrôle de la déontologie dans les prisons

LA COMMISSION des lois de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 25 février, le projet de loi du ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, créant une autorité administrative indépendante de contrôle de la déontologie de la sécurité.

Unanimes pour souligner la nécessité de ce texte, les députés se sont divisés sur l'étendue de son champ d'application. « Personnes de la police nationale, de la gendarmerie nationale, de la douane, garde-

chasse, garde-pêche, gardes forestiers, agents des collectivités locales et des établissements publics », ainsi que « toutes personnes physiques et morales de droit privé assurant (...) des activités de sécurité » : à cette longue liste de catégories concernées, les communistes souhaitent ajouter l'administration pénitentiaire.

L'idée avait été soumise à l'appréciation du Conseil de sécurité intérieure, le 19 novembre 1997, à Matignon, mais le ministre de la justice s'y était opposé, arguant que les pri-

sons sont déjà contrôlés par l'institution judiciaire. Estimant que l'administration pénitentiaire n'exerce pas une activité de sécurité et qu'elle est déjà contrôlée par un Conseil supérieur, Jacques Flocq (PS, Loire-Atlantique) a exprimé l'opposition du groupe socialiste à l'amendement du PC, dont les auteurs étaient absents.

En revanche, le radical de gauche Alain Tourret (Calvados) l'a défendu avec vigueur en faisant valoir que la prison était un lieu de « non-droit », que le Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire n'était « jamais » saisi et que les juges d'application des peines n'exerceraient qu'un contrôle limité.

HISTOIRE DE PRÉSIDENTS  
La droite s'est montrée hésitante : au nom du groupe RPR, Jean-Luc Warsmann (Ardennes) s'est opposé à l'amendement communiste, tandis que Philippe Houillon (UDF, Val-d'Oise) s'est prononcé en sa faveur. Après avoir rejeté l'amendement - qui devrait être défendu de nouveau en séance publique -, les commissaires socialistes se sont offerts, à l'initiative d'Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire), une petite incursion dans les jardins de l'Élysée. Ils ont en effet décidé de retirer au chef de l'Etat la faculté de désigner le président de la Commission nationale de déontologie de la sécurité, selon la nouvelle dénomination proposée, et prévu que le président serait élu par ses pairs. M. Montebourg n'a pas été suivi, en revanche, lorsque, s'inspirant du régime en vigueur pour la Commission des opérations de Bourse, il a proposé de donner à la commission un pouvoir de perquisition et de sanction.

Sur proposition de son rapporteur, Bruno Le Roux (PS), la commission des lois a cependant renforcé la portée du projet de loi en supprimant l'interdiction faite à la commission de connaître de faits donnant lieu à une procédure judiciaire, en faisant obligation aux ministres de saisir les corps de contrôle à la demande de la commission et en créant un délit d'entrave à l'exercice des pouvoirs d'investigation de celle-ci.

Nathaniel Herzberg

# Protection syndicale pour les sans-papiers de Saint-Bernard

LE MESSAGE est clair : « Touchez pas aux Saint-Bernard ! » A la tribune de la bourse du travail de Paris, mercredi 25 février, les représentants de la FSU, de la CGT, de SUD et des cheminots de la CFDT se succèdent pour en marteler l'importance. Ils ont écrit au ministre de l'Intérieur, au premier ministre. Le soir même, les députés, réunis pour examiner le projet de loi sur l'immigration présenté par Jean-Pierre Chevènement, s'adresseront à leur tour. Pour l'heure, c'est aux sans-papiers eux-mêmes et aux journalistes qu'ils s'adressent.

Pas facile de faire entendre une telle parole ! Près de deux ans après le début du mouvement, le combat des sans-papiers n'est plus aussi relayé. Les manifestations ne mobilisent plus. De plus, l'essentiel des trois cents Africains qui occupaient l'église pendant l'été 1996 ont été régularisés. Dix-huit ont reçu une réponse négative, accompagnée d'une invitation à quitter la France (IQF). Cinq autres attendent toujours que la sentence tombe. Et une vingtaine, déjà reconduits dans leur pays, réclament la possibilité de rentrer et de bénéficier de la circulaire gouvernementale.

Combat perdu ? Certains en semblent convaincus. Le comité d'entreprise de la BNP qui avait accepté un temps l'occupation de ses locaux de la rue du Faubourg-Poissonnière par les Africains, les poursuit, ce même jour, devant le tribunal des référés. Mais peu importe : les syndicats, eux, jurent qu'ils ne lâcheront pas. Pour preuve, ces petites fiches

roses, que leurs représentants tiennent en main. Nom, date de naissance, personne à contacter, avocat : désormais, les « déboutés de la régularisation » disposeront d'une « carte de parrainage intersyndical » qu'ils pourront présenter en cas de difficulté. « Le ministre doit savoir que, si besoin est, c'est au siège de la FSU qu'il devra envoyer les policiers pour les arrêter », explique Louis Weber, secrétaire national de la fédération enseignante.

Une protection, donc, mais aussi une façon de rendre hommage aux sans-papiers de Saint-Bernard : « Ils ont sensibilisé l'opinion publique, éveillé le sentiment d'urgence dans nos organisations », estime M. Weber. Sans eux, les résultats, même insuffisants, que nous avons obtenus auraient été impossibles. » Et les autres syndicats, suivis par le professeur Albert Jacquart et le cinéaste Gérard Mordillat, d'insister à leur tour sur le rôle « fondateur », « citoyen », « avant-gardiste » joué par les occupants de l'église.

Au dernier rang, le Père Henri Coincé, ancien curé de Saint-Bernard, approuve de la tête. Solennellement, un responsable syndical appelle les noms. « Cadi Soulimane, Camara Doua... » Les hommes se lèvent et viennent chercher le précieux sésame. « Camara Fodé ? » Un murmure traverse la salle. « Camara Fodé ? » Une responsable de la commission juridique s'approche alors : « Il a été interpellé hier soir lors d'un contrôle. »

Jean-Baptiste de Montvalon

# Echecs en ligne

Anatoli Karpov défie le monde entier sur Internet le 28 février à partir de 15 heures (Préparez votre rencontre avec Karpov dès aujourd'hui)

Retrouvez également les articles du Monde mais aussi des utilitaires de jeux et des liens vers d'autres sites

www.lemonde.fr

## prise économique

et en premier lieu...  
la qualité de l'acte...  
la qualité de l'acte...

## usage de l'aide sociale à l'acti

la qualité de l'acte...  
la qualité de l'acte...

## la qualité de l'acte

la qualité de l'acte...  
la qualité de l'acte...



Jeppin 150

# SOCIÉTÉ

LE MONDE / VENDREDI 27 FÉVRIER 1998

**ÉDUCATION** Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Edgar Morin explicite sa démarche en tant que président du conseil scientifique de la consultation nationale « Quels sa-

voirs enseigner dans les lycées ». Il souligne l'excessif « cloisonnement des savoirs » et des disciplines et appelle à une nécessaire « réforme de la pensée ». ● LE CHERCHEUR pré-

cise que sa mission n'est pas « directement » de redéfinir les programmes du secondaire. Il souhaite convaincre les enseignants « qu'il y a des thématiques communes pour

qu'ils puissent eux-mêmes par la suite établir des connexions ». ● LA CONSULTATION nationale sur les lycées devrait se poursuivre à l'automne par un débat au Parlement.

Malgré les critiques et les difficultés rencontrées, Claude Allègre estime qu'« un travail extraordinaire est fait », tout en se défendant d'avoir un projet précis de réforme.

## Edgar Morin plaide pour le décloisonnement des savoirs au lycée

Président du conseil scientifique chargé de réfléchir aux programmes et aux enseignements, le chercheur explicite sa démarche dans un entretien au « Monde ». Critiquant une approche disciplinaire compartimentée, il souligne la nécessité d'une « réforme de la pensée »

CHERCHEUR émérite au CNRS, Edgar Morin, âgé de soixante-dix-sept ans, préside le Conseil scientifique de la consultation nationale « Quels savoirs enseigner dans les lycées ». Partisan du décloisonnement des disciplines, il affirme que le sens de sa mission n'est pas d'aboutir à l'élaboration précise de nouveaux programmes mais de favoriser de nouveaux modes de pensée. Cette vision organisatrice de la connaissance devrait contribuer à définir, selon lui, la culture humaniste des adolescents du XXI<sup>e</sup> siècle.

« Pourquoi avez-vous accepté de prendre la présidence du conseil scientifique de la consultation sur les lycées ?  
- Parce qu'il m'a semblé que Claude Allègre était en résonance avec les idées que je développais, étant lui-même un promoteur des sciences de la terre, qui se sont créées il y a plus de trente ans, en articulant des disciplines qui s'ignoraient. Un certain nombre de sciences ont émergé dans la deuxième moitié du siècle en associant des disciplines, ce qui a permis de décloisonner celles-ci, de les rendre plus fécondes. Comparer les savoirs est dommageable à la formation des esprits.  
- Il y a là un véritable défi. Les connaissances sont de plus en plus segmentées et les problèmes à résoudre sont de plus en plus complexes et globaux. Je sais que les résistances sont très grandes dans les habitudes de pensée, dans

les institutions. Je ne me suis pas fait d'illusion sur les possibilités d'opérer, pour ma génération, la réforme qui me semble vitale. Ces idées sont encore marginales, elles touchent des gens dispersés dans l'enseignement, dans la recherche. Cela dit, je crois utile que des enseignants, en particulier du second degré, se trouvent encouragés à relier leur discipline dans des ensembles naturels plus larges.  
- La science économique et la sociologie, par exemple, qui cohabitent au lycée dans la série « économique et sociale », divorcent brutalement à l'université. Comment abordez-vous ce genre de difficultés ?  
- Je projette une journée thématique sur les sciences « anthroposociales », histoire, sociologie,

économie, psychologie et aussi science des croyances, des mythes de l'imaginaire. J'essayerai qu'à cette occasion des économistes, des historiens, des sociologues, montrent la nécessaire interprétation de l'apport des uns et des autres. Quand on a créé la licence de sociologie dans les années 50, on a coupé les cordons avec l'histoire - or les sociétés ont une histoire - avec la philosophie, la psychologie. C'est une formation mutilée. L'histoire, aujourd'hui, après l'école des Annales, s'est multidimensionnalisée et l'on y a fait entrer l'économie, l'anthropologie, on a réintroduit l'événement, pendant un temps inconsidérément chassé.  
- A travers les protestations du SNES, beaucoup d'enseignants du

secondaire sont persuadés que l'on va détruire les disciplines. A l'occasion des questionnaires, auxquels le conseil scientifique n'a pas participé, on a cru, à tort, que les disciplines étaient menacées. On a demandé des journées disciplinaires, il y en aura.  
- Comment un conseil scientifique, réunissant des esprits d'origine aussi diverses, peut-il fonctionner ?  
- Beaucoup de membres préféreraient qu'on leur donne des tâches précises. Mais comme la psychodiversité fonctionne très bien dans certaines conditions, je vais essayer de faire en sorte qu'elles soient réunies ! La première fois, nous avons brisé la glace et il y a eu des discussions vives. Daniel Pennac pensait, par exemple, que le problème est fondamentalement social, urbanistique et politique, qu'il se situe, entre autres, dans l'écart qui se creuse entre les établissements des quartiers périphériques et ceux des centres-villes. C'est tout à fait vrai, mais la gravité du problème de la réforme sociale et politique ne doit pas masquer la gravité de celui de la nécessaire réforme de pensée.  
- Que serait-il urgent de réformer dans les programmes ?  
- Il faut bien comprendre que ma mission ne concerne pas directement les programmes. Je voudrais simplement ouvrir une voie de réflexion. Il existe des « objets naturels », le monde, la Terre, la biosphère, par exemple, qui sont

concevables à partir de sciences polydisciplinaires qui se sont développées depuis trente ans. Si vous prenez la biosphère ou l'écologie, il est évident que des professeurs de physique, chimie ou de biologie, voire d'histoire ou d'économie, se rencontrent et peuvent travailler ensemble sur ces objets. Cela veut-il dire qu'il faut former un professeur polyvalent pour tout cela ? Pas du tout. Je voudrais leur montrer qu'il y a des thématiques communes pour qu'ils puissent eux-mêmes par la suite établir des connexions.

### Le monde, la Terre, la vie et tout le reste

Destinées à « fournir des éléments d'information et de réflexion pour régénérer une culture humaniste laïque », les journées de réflexion proposées du 16 au 24 mars par le Conseil scientifique s'articuleront autour de thèmes ayant trait à « La situation de l'homme dans le monde » (le monde ; la Terre ; la vie ; l'humanité) et à « La place des humanités dans la formation de la personne humaine » (langues, civilisations, littératures, arts et cinéma ; l'histoire ; cultures adjuvantes). La huitième et dernière journée s'intitulera « Relier les connaissances ». On pourra ainsi aller de « L'hypothèse anthropique », par Brandon Carter, astrophysicien à l'Observatoire de Meudon, à « L'auto-organisation épigénétique », par Henri Atlan, professeur à l'université Paris-VI, en passant par « La poésie comme mode de connaissance » par Yves Bonnefoy, professeur au Collège de France, mais aussi « Les conduites addictives et les mirages adolescents » par Simon Kipman, psychiatre et psychanalyste.

## M. Allègre dit ne pas savoir « ce qui va sortir » de cette machinerie complexe

L'ÉNORME machinerie de la consultation nationale « Quels savoirs enseigner dans les lycées » semble avoir pris sa vitesse de croisière. Philippe Meirieu, président du comité d'organisation, supervise le traitement de plusieurs millions de questionnaires remplis par les lycéens, les enseignants ou les personnels des établissements, sur lesquels travaillent « plus de cinquante mille personnes à l'éducation nationale ». Aidé des responsables académiques, M. Meirieu veille aussi à l'organisation de trente et une « journées de synthèse » (du 4 mars au 4 avril) dans chaque académie comme au Centre national d'enseignement à distance (CNED). Il met enfin sur pied, assisté de responsables scientifiques et techniques, quinze journées consacrées aux disciplines (du 17 mars au 2 avril).

De son côté, le conseil scientifique présidé par Edgar Morin et composé d'une quarantaine de personnalités s'est attelé à l'élabo-

ration de journées thématiques, prévues du 16 au 24 mars. Près de soixante-dix interventions de scientifiques de haut niveau y sont programmées, comme celles d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Jacques Ruffié et Étienne Beaulieu, professeurs au Collège de France, Boris Cyrulnik, neuropsychiatre, Paul Ricoeur ou Alfred Grosser. Après deux réunions plénières, Edgar Morin a aussi suggéré aux membres du conseil scientifique d'apporter leur contribution écrite au débat.

LE RÉSULTAT FINAL. Apparemment bien huilée, une telle organisation menace pourtant de tourner au casse-tête. L'articulation entre les rédactions issues de la consultation et celles produites par le conseil scientifique promet d'être délicate. D'innombrables problèmes matériels surgissent quant à l'organisation des journées académiques. Prévu pour réunir plusieurs centaines de personnes, elles engendrent des coûts que les académies hésitent à prendre en charge. L'absence de méthode unifiée pour le dépouillement des questionnaires a déjà fait l'objet de nombreuses critiques.

### Un conseil interministériel sur la recherche en avril

Un conseil interministériel consacré à la recherche sera organisé au mois d'avril, annonce dans une tribune publiée jeudi 26 février par *Le Figaro*, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Cette réunion, au cours de laquelle M. Allègre présentera « une structure et des priorités pour la recherche française », débouchera sur « un programme républicain » qui « réaffirmera l'équilibre nécessaire entre recherche fondamentale et appliquée, sciences de la nature et sciences de l'homme ».

Rappelant que ses priorités sont la relance de l'emploi scientifique, la « débureaucratiation » des organismes de recherche et la mise en œuvre d'une meilleure coordination, M. Allègre indique que sera créé un Centre national de la recherche technologique, un organisme sans murs dont la mission sera de « stimuler la création d'entreprises innovantes ».

travail extraordinaire qui est fait. Aucun institut de sondage n'aurait été capable de faire cela », avait-il lancé. « Une autre leçon de cette consultation, c'est que l'appareil éducatif national, quand on le met sous tension, il répond. Et comptez sur moi, il va être sous tension pendant un certain temps », avait ajouté M. Allègre. Cette consultation « est une nouvelle façon de faire marcher l'éducation nationale, qui va bien au-delà de l'opérationnel, de la modification des programmes », avait commenté le ministre.

Cet optimisme avait toutefois été tempéré par quelques interrogations, quant au résultat final. « Tout le monde me demande ce qui va en sortir : si vous croyez que je le sais... », avait déclaré M. Allègre, pour faire pièce aux critiques selon lesquelles il aurait déjà en tête un projet précis. Le ministre avait pré-

féfé s'en remettre, après le colloque final des 29 et 30 avril à Lyon, au Conseil national des programmes (CNP), « chargé de (...) proposer une traduction concrète ». Même s'il n'a pas de projet bouclé, dans les collèges et dans les premiers cycles universitaires, qui sont, c'est vrai, deux points difficiles », ce qu'il a réaffirmé, mercredi, devant les députés.

B. G.

## La prestation compensatoire versée en cas de divorce pourra être révisée

LES SÉNATEURS ont adopté à l'unanimité, en première lecture, mercredi 25 février, la réforme des prestations compensatoires versées en cas de divorce. Paradoxalement, ce vote unanime n'a pas fait que des heureux au Sénat. Tâtonnant, hésitant, voire parfois confus, le débat s'est soldé par un texte de compromis qui pourrait être corrigé lors de son prochain examen à l'Assemblée nationale. La principale mesure prévue par ce texte, proposé par la commission des lois du Sénat, est d'autoriser la révision de la rente versée par l'époux débiteur « en cas de changement substantiel dans les ressources ou les besoins des parties ».

Cette réforme du droit de la famille, certes « partielle », comme l'a souligné Elisabeth Guigou, garde des sceaux, modifie toutefois sensiblement les relations pécuniaires entre ex-époux. Jusqu'à présent, les tribunaux n'ont quasiment jamais accepté de réviser le montant de la prestation compensatoire, créée par la loi du 11 juillet 1975 sur le divorce. Celle-ci vise, selon l'article 270 du code civil, « à compenser la disparité que la rupture du mariage crée dans les conditions de vie » des ex-époux. En créant cette prestation, la loi

de 1975 voulait mettre fin aux nombreux conflits d'argent suscités par la pension alimentaire, qui, elle, est révisable. La prestation compensatoire devait être forfaitaire et, en principe, versée sous forme de capital. Surtout, elle ne pouvait pas être révisée : à plusieurs reprises, les juges ont décidé que même le chômage d'un époux débiteur, par exemple, ne pouvait pas constituer un motif de révision. Par ailleurs, la prestation compensatoire est transmissible aux héritiers, ce qui signifie que les enfants de l'époux débiteur, issus du premier, voire du second mariage, sont tenus de verser la rente au conjoint survivant. Autre exemple : une seconde épouse peut être amenée à assumer cette charge en faveur de la première.

Cette législation est apparue de plus en plus inadaptée. Lors des débats, Robert Pages (PC, Seine-Maritime), qui est à l'origine de la proposition de loi avec Nicolas About (UDF, Yvelines), a indiqué qu'il recevait un « courrier abondant » de la part d'individus concernés par de telles situations. Les dernières statistiques disponibles de la chancellerie montrent que, sur 118 056 divorces prononcés en 1994, 15 419 ont donné lieu

au versement d'une prestation compensatoire, sous forme de rente dans 60 % des cas. Daniel Hoefel (Union centriste, Bas-Rhin), rapporteur du texte, souligne que, du fait de la rigidité de la jurisprudence, les demandes de révision sont passées de 1 151 en 1988 à 878 en 1995, avec toutefois « un taux d'appel record de 60 % ».

CRITÈRE PLUS GÉNÉRAL. En rendant possible une révision, le texte adopté par le Sénat pourrait provoquer une multiplication des contentieux. La ministre de la justice n'a pas réussi à imposer une conception plus stricte des possibilités de révision, comme elle l'avait plaidée lors de la discussion générale, le 10 février. Le gouvernement souhaitait que la rente ne puisse être modifiée qu'« à titre exceptionnel », en cas de changement « important » et « imprévisible » de la situation financière des parties. Finalement, les sénateurs ont retenu un critère plus général de « changement substantiel ».

Les sénateurs ont en revanche maintenu le caractère transmissible de la rente aux héritiers, qui pourront toutefois demander, eux aussi, sa révision. Ardent défen-

seur du principe d'intransmissibilité, M. About, déçu, a regretté s'être battu « pour faire du sur-place ». « On préfère l'équité dans la guerre à l'équité dans la paix », a-t-il ajouté. Quant à la durée de la prestation compensatoire, elle sera fixée par le juge et pourra être « viagère », selon un amendement de Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort). Pour garantir son paiement, le juge pourra imposer à l'époux débiteur « de constituer un gage, de donner caution ou de souscrire un contrat ». Toujours dans l'intérêt de l'époux créancier, les modalités d'abandon de biens en nature seront élargies et pourront prendre « notamment » la forme d'un transfert de propriété.

Le gouvernement, qui souhaite favoriser le versement de la prestation sous forme de capital, pour régler une fois pour toutes la question pécuniaire dès le divorce, a fait adopter une mesure qui permet de convertir « à tout moment » la rente en capital. En revanche, Elisabeth Guigou a refusé d'autoriser un régime fiscal plus favorable lorsque la somme est allouée sous forme de capital.

Clarisse Fabre

Impliqué dans l'affaire du commissaire d'...

Malgré... il va se... affaire... dans les...



STAG. THE...



السؤال الأول

# Impliqué dans une affaire immobilière, le commissaire d'Hyères a été muté en Gironde

## Le parquet de Toulon a ordonné une enquête sur l'achat et la revente d'une auberge

Le commissaire d'Hyères, Jean-Claude Montaye, a été muté à la suite d'une affaire immobilière controversée. Il avait acheté à bon prix une au-

berge qu'il a revendue moins d'un an plus tard avec une plus-value de 450 000 francs. Promptement menée, l'expulsion de l'ancienne proprié-

taire avait été réalisée par des policiers du commissariat d'Hyères, placés sous l'autorité de M. Montaye. Une enquête judiciaire est en cours.

### TOULON

de notre correspondant  
Hyères n'a plus de commissaire de police depuis le 16 février. Ce jour-là, Jean-Claude Montaye a été muté en Gironde, où il a été mis à la disposition de la direction départementale des services de police qui devraient lui trouver une nouvelle affectation dans les services de l'état-major de la police de Bordeaux. L'hebdomadaire *Marianne* a révélé dans son édition du 23 février le comportement trouble, dans une affaire immobilière, de cet homme de cinquante et un ans, arrivé dans le Var le 1<sup>er</sup> juillet 1995, en provenance du Nord. Son dossier personnel ne contient alors que de bonnes notes et d'élogieuses appréciations. Il va pourtant se retrouver le héros d'une ténébreuse affaire au cœur de ce Var englué dans des dérives politico-mafieuses.

Le 10 décembre 1996, la femme du commissaire, agissant pour le compte d'une société civile immobilière (SCI) Montréal, achète « l'auberge de l'Almanarre » à la barre du tribunal de commerce de Toulon pour la somme de 1,350 million de francs. Une belle affaire : située sur la plage de l'Almanarre, dotée d'un accès direct à la mer, cette bâtisse de trois niveaux et de 660 mètres carrés de surface est évaluée à quatre millions de francs. Constituée la veille de l'achat avec un capital de mille francs, la SCI regroupe trois membres d'une certaine famille "Monteil" : en réalité, cette société réunit le commissaire Montaye, son épouse, qui figure sous son nom de jeune fille, et leur fils, Alexandre, employé au casino d'Hyères comme responsable de salle dans le secteur des machines à sous.

Il semble que le mauvais sort se soit acharné sur la propriétaire de l'auberge, Marie-Thérèse Mille, cinquante-huit ans, qui avec son époux avait pris en 1971 la suite des beaux-parents, installés dans cet établisse-

ment depuis 1931. Tout allait bien jusqu'en 1991, où, selon sa propre expression, son mari est « parti sans prévenir avec une jeunesse et la caisse ». Le dépôt de bilan, en janvier 1992, précède la demande de liquidation judiciaire prononcée le 27 mai suivant. A la fin de 1992, le tribunal de Toulon ordonne l'expulsion de M<sup>me</sup> Mille et de ses deux fils. Le préfet de l'époque, François Leblond, s'y oppose mais, au terme de cinquante procédures, son successeur, Jean-Charles Marchand, signe un nouvel arrêté d'expulsion le 14 mai 1997.

« J'avais l'impression de vivre un cauchemar mais tout s'est éclairé le 20 mai », explique la propriétaire en

jours après la visite de l'huissier, une vingtaine de policiers de Hyères et des hommes de la brigade canine investissent l'auberge et interpellent Marie-Thérèse Mille qui est conduite au commissariat. Ces hommes sont placés sous les ordres d'un adjoint du commissaire Montaye mais ce dernier a pris la précaution de se mettre en congé. L'opération tourne mal : paniqué, le fils de M<sup>me</sup> Mille, Henri, trente ans, se jette du troisième étage, ce qui entraînera une fracture du crâne et du poignet droit, un éclatement de la rate et la perte d'un œil. « Une telle mobilisation n'était pas nécessaire », remarque l'avocat de M<sup>me</sup> Mille, Marc-Michel Le Roux. Il

La famille Montaye décide alors de mettre en vente l'auberge et, le 15 novembre 1997, signe un compromis de vente avec Maria Giordano et Petro Renzini, deux milanais, actionnaires d'une société commerciale, qui sont d'accord pour déboursier 1,8 million de francs. Soit une plus-value de 450 000 francs réalisée en onze mois par le commissaire et sa famille. Le parquet et la police s'intéressent alors à cette transaction qui sera finalisée un mois plus tard par le biais de la « Perebra », une société fiduciaire de droit anonyme implantée à Lugano.

Le préfet Hubert Fournier est alerté en raison des conditions douteuses de l'achat et de la revente et ne tarde pas à convoquer le commissaire Montaye qui accepte rapidement de rédiger une demande de mutation. En fait, comme il nous le confiera, M. Fournier estime alors que « compte tenu de la situation [il a] pensé que le maintien du commissaire Montaye à son poste n'était pas compatible et que les interférences entre sa fonction et cette opération privée étaient préjudiciables aux principes républicains ».

« Le bon fonctionnement de la police reste un dossier auquel j'attache une attention toute particulière » ajoute-t-il. Entre temps, Alexandre, le fils du commissaire sortant d'un arrêt de travail pour maladie a négocié au mieux ses indemnités de licenciement alors que le casino a eu à faire face à des contrôles policiers plus fréquents.

Aujourd'hui, l'affaire n'est pas close. Le parquet de Toulon a diligencé une enquête sur les conditions de l'achat, de la vente et de la revente de l'auberge de l'Almanarre. Elle aura aussi à instruire la plainte de Marie-Thérèse Mille déposée le 5 février pour « escroquerie et spoliation ».

José Lemzini

## Malgré les bonnes notes de son dossier, il va se retrouver le héros d'une ténébreuse affaire au cœur de ce Var englué dans des dérives politico-mafieuses

sursis. Ce jour-là, un huissier de justice la somme une nouvelle fois de quitter les lieux et face à son acharnement un peu candide, lui lance : « Ça m'étonnerait que vous restiez là... Votre maison a été vendue au commissaire ». Dans les semaines qui ont précédé, Jean-Claude Montaye est venu lui rendre visite sans se présenter. Par contre, un des adjoints du commissaire vient officiellement la voir à la même époque. « Il m'a simplement dit que je ne devais pas recevoir Laetitia, la fille de M<sup>me</sup> Plat que j'hébergeais, alors qu'il m'était interdit de travailler bien qu'ayant obtenu l'autorisation officielle de le faire en intersaison ».

L'avocat de M<sup>me</sup> Mille, Marc-Michel Le Roux, saisit le juge de l'exécution pour retarder l'expulsion mais la police n'attend pas que le magistrat statue pour agir. Quinze

aurait mieux valu venir avec une assistante sociale. » L'affaire sent le souffre. A telle enseigne que l'inspection générale de la police nationale (IGPN) se transporte à Hyères. Elle conclut que la légalité a été respectée et que le commissaire ne peut être soupçonné d'avoir pris des libertés avec les principes de l'éthique professionnelle. Moyennant quoi, il s'installe dans sa nouvelle demeure et passe un été qui, selon des voisins, fut « aussi frivole que bruyant dans la compagnie d'invités parmi lesquels certains que l'on ne s'attendrait pas à voir à la table d'un commissaire ». Jean-Claude Montaye suit alors de près certains voisins qui ont leurs habitudes et leurs dividendes dans quelques bars, clubs et restaurants hyérois où l'on croise également le commissaire.

## 30 000 francs d'amende requis contre le président d'Act-Up

LE PROCUREUR de la République de Paris, Pascal Lefeur, a requis, mercredi 25 février, une amende de 30 000 francs contre Philippe Mangeot, le président d'Act-Up, poursuivi devant la 16<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel pour « provocation au délit d'usage d'ecstasy et présentation de ce produit sous un jour favorable ». Le parquet lui reproche d'avoir participé, le 14 septembre 1997 à une manifestation contre la fermeture de discothèques parisiennes, au cours de laquelle a été distribué un tract intitulé « J'aime l'ecstasy ».

Philippe Mangeot nie avoir distribué ce tract et affirme que sa rédaction est collective et engage l'ensemble des adhérents d'Act-Up. Il souligne également qu'à l'époque des faits, il n'était pas encore président d'Act-Up. Son avocat, M<sup>re</sup> Caroline Mecary, a plaidé la relaxe. Par ailleurs, la pétition réclamant une révision de la loi de 1970 sur l'usage de stupéfiants (*Le Monde* du 26 février) a recueilli 250 signatures. Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a vivement réagi à cette pétition, mercredi 25 février, estimant que « la banalisation des interdits est dangereuse ».

## Les évêques parisiens se mobilisent pour le Carême

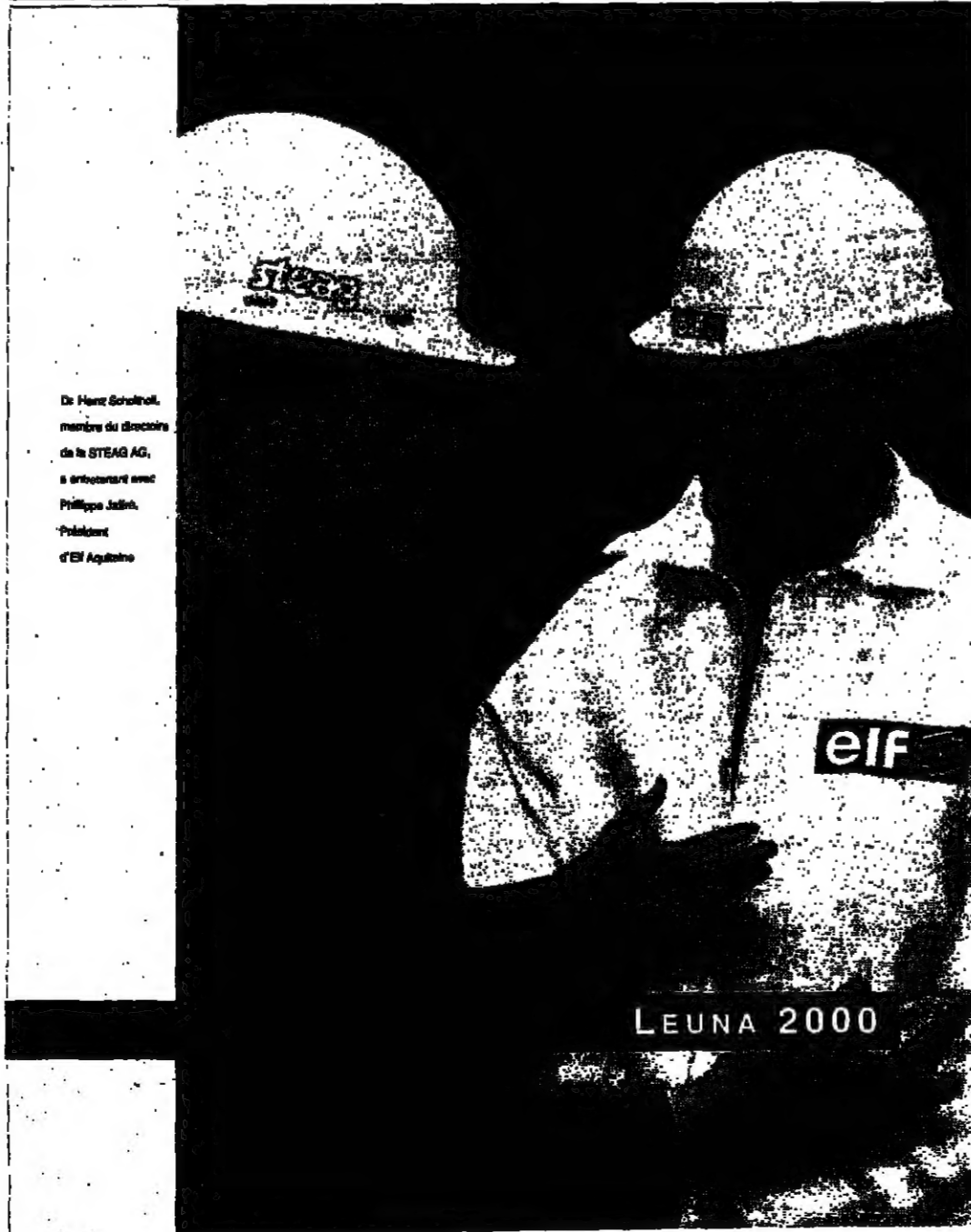
A L'OCCASION du Carême de 1998, cette période de quarante jours de pénitence et de formation chrétienne qui précède la fête de Pâques (dimanche 12 avril) et qui a débuté mercredi 25 février, cinq évêques auxiliaires du diocèse de Paris donneront des catéchèses (des enseignements religieux) aux jeunes de 18 à 35 ans. S'inspirant du succès des Journées mondiales de la jeunesse, en Paris, en août 1997, Eric Ammonier, Jean-Michel di Falco, Pierre d'Ornellas, Michel Pollien et André Vingt-Trois accueilleront les jeunes le dimanche 8 mars dans les églises de Saint-Germain-des-Prés (6<sup>e</sup>), Notre-Dame-de-la-Gare (13<sup>e</sup>), Notre-Dame-de-Passy (16<sup>e</sup>), Saint-François-de-Sales (17<sup>e</sup>) et Notre-Dame-de-la-Croix (20<sup>e</sup>). Les fidèles parisiens pourront également écouter le Père Jean-Robert Armogathe, qui animera pendant les six prochains dimanches des conférences de Carême à la cathédrale Notre-Dame de Paris.

### DÉPÊCHES

■ JUSTICE : la cour d'appel de Paris a confirmé, mardi 24 février, la condamnation de Paris-Match et VSD qui avaient publié une photo du cadavre du préfet de Corse, Claude Erignac, tué par balles dans une rue d'Ajaccio le 6 février. Les deux magazines devront insérer un communiqué, judiciaire, sous astreinte de 50 000 francs par semaine de retard, expliquant que cette publication s'est faite « sans l'assentiment de la famille de Claude Erignac, laquelle estime qu'elle porte atteinte à l'intimité de sa vie privée ».

■ ÉDUCATION : des négociations s'ouvriront dans quinze jours sur l'intégration des instituteurs dans le corps de professeurs des écoles, ont fait savoir, mercredi 25 février dans une lettre commune, les trois syndicats de l'enseignement primaire (Snaupp-FSU, SE-FEN, SGEN-CFDT). Cette officialisation de la négociation intervient plus de quatre mois après les premières discussions entre le ministre de l'éducation Claude Allègre et les syndicats (*Le Monde* du 21 novembre).

■ EXPLOSIF : une bombe de 250 kg, datant de la seconde guerre mondiale, découverte lors de travaux à Dugny (Seine-Saint-Denis), sera désamorcée le jeudi 5 mars. Près de 8 000 personnes seront évacuées afin de permettre aux artificiers de neutraliser le système de mise à feu jugé « à risque » par les experts. La commune avait déjà été évacuée en décembre pour désamorcer une première bombe de 500 kg.



Dr. Hans Schulz, membre du conseil de la STEAG AG, à l'entrevue avec Philippe Jadin, Président d'Elf Aquitaine

LEUNA 2000

STEAG. THE GERMAN INDEPENDENT POWER PRODUCER.

# steag

“LE CHOIX DE LA BONNE FORMULE DÉCUPLE L'ÉNERGIE.  
LA MEILLEURE PREUVE EN EST LA COLLABORATION ENTRE  
ELF AQUITAINE ET STEAG À LEUNA.”

Trouver avec rapidité et précision la solution parfaite répondant aux attentes, même très spéciales, d'un client : c'est cette qualité qui a fait la notoriété mondiale de STEAG - un Independent Power Producer allemand. Il a ainsi été possible, en moins de deux ans, de concevoir, de financer et de connecter au réseau la centrale couplée à une

raffinerie, la plus moderne de ce type. La nouvelle centrale fournit à la raffinerie d'Elf Aquitaine l'énergie nécessaire comme elle est presque exclusivement alimentée à partir des produits résiduels de la raffinerie, elle réunit plusieurs avantages : compatibilité avec l'environnement, économie des ressources et, surtout, rentabilité.

STEAG souhaite à son client Elf Aquitaine et à l'équipe de Leuna un bon départ et les remercie de leur collaboration.



STEAG  
AKTIENGESELLSCHAFT  
D-49177 Essen  
Public Relations  
Téléphone : +49 201 801-0812  
Télécopieur : +49 201 801-05 59  
Internet : <http://www.steag.de>  
e-mail : [STEAG@t-online.de](mailto:STEAG@t-online.de)  
STEAG est une entreprise du  
Groupe RAG.



# LE PROCÈS PAPON

LE MONDE / VENDREDI 27 FÉVRIER 1998

## Plusieurs anciens résistants apportent leur soutien à Maurice Papon

Le président du Conseil économique et social, Jean Mattéoli, qui préside la Mission d'étude sur la spoliation des juifs de France, estime que l'accusé « n'a jamais rien fait qui n'ait été accompli sous les ordres ou le contrôle de la Résistance »

**BORDEAUX**  
de notre envoyé spécial

Malmenant sérieusement l'acte d'accusation, qui conclut qu'« il ne ressort de l'instruction aucune certitude quant à l'appartenance de Maurice Papon à la Résistance », le défilé des témoignages favorables à l'accusé s'est poursuivi, jeudi 26 février.

Francis Tesseron, industriel de soixante-sept ans, rapporte les connaissances de sa mère, Yvette Poitevin, décédée en mars 1997, qui fut la seconde femme de Jean Poitevin, un résistant décédé en 1960 qui mit en contact Maurice Papon avec Gustave Souillac, chef de groupe du réseau Jade-Amical. « Ma mère était ambulancière, infirmière, raconte-t-elle. Elle a conduit des enfants juifs en zone libre à la demande de Maurice Papon. De la même façon, Maurice Papon a prévenu Jean Poitevin lors des rafles de 1942, 1943 et 1944 pour qu'on puisse intervenir auprès des familles. »

Un juré s'inqûète de la date du transport de ces enfants juifs par sa mère. « 1943, je ne peux vous l'affirmer. Mais j'ai un cas précis. » Et le témoin d'évoquer « les enfants du grand gynécologue juif de Bordeaux, Jean Villar, que [sa] mère a emmenés dans un couvent de Mont-de-Marsan ». « En février 1960, ma femme et moi avons consulté ce gynécologue. Quand j'ai voulu régler, il m'a dit qu'il n'en était pas question,

que sa dette envers ma mère était bien plus grande. Il a demandé des nouvelles de Maurice Papon. »

**« QUITUS FORT HONORABLE »**  
Puis l'accusé réclame « l'autorisation de lire le dernier message de M<sup>me</sup> Poitevin », écrit la veille de sa mort. « Mon très cher Maurice, quand vous recevrez ce message, l'heureuse issue de ma délivrance sera enfin venue. Sachez que je n'ai jamais cessé jusqu'à la fin de partager votre souci, j'ai prié Dieu de vous en débarrasser en rétablissant une si lamentable injustice, qui n'est due qu'à la lâche politique. »

Le président du Conseil économique et social, Jean Mattéoli, soixante-quinze ans, n'a pas connu Maurice Papon au moment de l'Occupation. Mais cet homme qui préside aujourd'hui la Mission d'étude sur la spoliation des juifs de France a entendu trois ou quatre fois Maurice Bourges-Maunoury (NDLR: président du conseil de René Coty et grand résistant) donner « un quitus fort honorable pour l'intéressé ».

« Durant cette période, Maurice Papon n'a jamais rien fait qui n'ait été accompli sous les ordres ou le contrôle de la Résistance », affirme-t-il, alors que la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance, dont il est le président d'honneur, s'est portée partie civile.



Ancien résistant, déporté lui-même dans plusieurs camps, dont celui de Bergen-Belsen, Jean Mattéoli témoigne de sa propre expérience et assure qu'on ne pouvait se douter de l'horreur des camps, « même dans la Résistance ». La déportation était même un « soulagement » par rapport à la prison. « Il a fallu attendre le moment où on nous a embarqués [en avril 1944] à plus de cent vingt dans un wagon de marchandises, entassés les uns contre les autres, sans pouvoir s'asseoir, sans manger ni boire, pendant quatre jours et quatre nuits. »

Pour preuve de cette ignorance, l'ancien ministre du travail et de la participation de Raymond Barre entre 1979 et 1981 pose des questions. « Pour quelles raisons la libération des camps n'a-t-elle pas été préparée? L'existence physique des camps était connue au lendemain de l'arrivée des nazis au pouvoir. Les grands chefs de guerre savaient-ils ce qui s'y passait: la sous-alimentation, la brutalité des sévices, le manque d'hygiène? C'est une question redoutable. Car enfin, si cela avait été su, pourrions-nous admettre que par une incroyable inconséquence on n'ait rien prévu en termes d'alimentation et de soins [au moment de leur libération]? Si tel était le cas, on pouvait accuser Roosevelt, Churchill et de Gaulle, qui avaient laissé mourir ainsi dans des camps des centaines de milliers de femmes et d'hommes, dont beaucoup étaient là pour avoir combattu dans les rangs de la Résistance. Personnellement, je considère que c'était incroyable. En vous posant cette question, je vous laisse la responsabilité de la réponse qu'on peut y apporter. »

Puis Jean Jaudel, quatre-vingt-huit ans, campe droit à la barre. Ce résistant de la première heure, juif, survivant du réseau du Musée de l'Homme - l'un des tout premiers réseaux sous l'Occupation - s'est fait « un devoir de gaulliste de venir témoigner en faveur d'un autre

gaulliste ». Ancien directeur de la Revue des Deux Mondes avec Maurice Schumann, récemment décédé, M. Jaudel assure que la famille gaulliste « n'a pas compris que cet homme puisse être attaqué, abaissé, déshonoré ». « Il y a un autre homme dont on n'a pas parlé, dit-il. C'est Bousquet, qui a négocié des accords avec Oberg. Quel extraordinaire silence! Ce qu'on reproche à Maurice Papon, c'est ce qu'on aurait dû reprocher à Bousquet. »

Réglant quelques comptes avec le Parti communiste ainsi qu'avec « les historiens américains », la figure résistante assure que « le Général voulait que les fonctionnaires restent à leur place jusqu'au jour du débarquement ». « De Gaulle n'aurait jamais accepté ce procès, s'emporte-t-il. C'est le procès de la Résistance et du gaullisme! » Puis il termine, soulignant des rumeurs de protestations sur le banc des parties civiles: « Français, vous avez une immense dette de gratitude envers le général de Gaulle. Juifs, mes amis, juifs, mes frères, vous aussi, vous avez une immense dette de gratitude envers le Général. Il a rétabli la République et vous a rendu tous vos droits d'être français. Je vous demande de ne pas tolérer qu'on condamne Papon, j'aimerais que ce procès puisse se terminer par: « Vive la France! Vive Papon! Vive la République! »

### « Je considérais M. Papon comme sûr »

**FONCTIONNAIRE** du ministère des finances radié en 1940 par Vichy en raison des lois anti-juives, Roger-Samuel Bloch est devenu agent du réseau Marco-Kléber, chargé par Guy de Saint-Hilaire, sur instructions d'Alger, d'organiser un réseau de nouage des administrations publiques en 1943. Fils de déporté mort à Auschwitz, ce résistant, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans, n'a pu se déplacer à Bordeaux en raison de son état de santé. Interrogé par le conseiller François Braud le 20 octobre 1986, il disait ceci: « Cherchant un agent susceptible de me fournir des renseignements à finalités militaires sur la région de Bordeaux, je me suis adressé à Maisonrouge, qui était à Vichy à ce moment-là et qui m'a donné le nom de Maurice Papon, après s'être assuré toutefois que celui-ci serait coopératif et bien disposé à notre égard. C'est ainsi que je suis rentré en rapport avec M. Maurice Papon aux environs

de novembre 1943. De novembre 1943 au 6 juin 1944, je me suis rendu, si ma mémoire ne me trahit pas, trois ou quatre fois à Bordeaux, et à chaque reprise j'ai eu un contact avec M. Papon, qui m'a d'ailleurs hébergé une fois chez lui et deux fois dans une des chambres d'hôtes de la préfecture. »

C'est vous dire que je considérais M. Papon comme sûr à l'époque et que sans hésitation, lors de ma venue dans la région de Bordeaux, le 6 juin 1944, jour du débarquement des Alliés, ayant rencontré sur le quai de la gare de M. Gaston Cusin (...), j'ai donné [son] nom à Gaston Cusin, qui recherchait un homme de confiance compétent pour le secondier au moment où il aurait à exercer des responsabilités importantes à la libération de Bordeaux. Je juge M. Papon comme un haut fonctionnaire très compétent, brillant mais peut-être impétueux, courageux en tout cas. En ce qui me concerne, si M. Papon m'avait sollicité pour lui délivrer une attestation de résistance, je me serais efforcé de lui faire obtenir ladite attestation en qualité d'agent occasionnel du réseau Kléber. »

Dans une télécopie adressée à la défense le 21 février, M. Bloch a confirmé ces propos. « Maurice Papon savait que j'étais juif, révoqué par Vichy, et que je voyageais sous une fausse identité. Il m'a généreusement fourni une hospitalité et des informations dont j'avais besoin. » Il est incontestable que m'habiller à cette époque comportait des risques très sérieux », notait-il en 1981.

Interrogé en octobre 1988, Gaston Cusin, premier commissaire de la République de Bordeaux à la Libération, avait ainsi témoigné: « Jusque au début du mois de juin 1944, je n'ai pas eu de rapport direct et physique avec Maurice Papon. Certes, j'avais entendu parler de lui quelquefois par mon tailleur, M. Thomas, qui m'avait affirmé avoir reçu des points basile pour venir les avions évadés qui cherchaient à gagner l'Espagne. Quand j'avais été nommé à Bordeaux, je pensais pouvoir compter sur une équipe de préfets désignés par le gouvernement provisoire d'Alger. Mais, entre octobre 1943 et Pété 1944, l'arrestation de M. Outrey à Bordeaux et celle de M. Giberton, désigné pour

les Landes, m'obligèrent à rechercher d'urgence deux remplaçants. »

La rencontre fortuite le jour du débarquement de M. Roger Bloch, résistant incontesté, à Périgueux, me permit de connaître sous sa caution l'adhésion de Maurice Papon à un réseau de renseignements Kléber. Dès lors, après une enquête complémentaire, je convenais avec M. Papon de réunir dans son bureau à la préfecture, alors sous le contrôle de la Milice et des Allemands, tous les responsables de la police et de la gendarmerie pour assurer l'ordre à la prochaine libération. C'était alors la preuve incontestable d'un engagement délibéré de sa part (...). Au moment de la libération de Bordeaux (...), la préoccupation permanente était d'approfondir les informations nécessaires à la sélection des nouveaux responsables. C'est ainsi qu'on est confronté aux relations de M. Papon avec le Père Dieuzayde (NDLR: l'un des chefs du réseau Jade-Amical) et le Dr Polix (chef du renseignement militaire de la région B) à l'occasion des rafles de juifs. »

**« NI DE DROITE NI DE GAUCHE »**  
Avec Francis Graeve, quatre-vingt-cinq ans, l'expression et le ton redevenaient plus modérés. « Ami de soixante ans », de l'accusé, cet ancien préfet ne connaît pas Maurice Papon pendant l'Occupation, puisqu'il était prisonnier en Allemagne. Il s'interroge sur le devoir de désobéissance des fonctionnaires. « Ce devoir peut se concevoir dans un Etat de droit. Mais nous ne nous trouvons pas du tout dans une telle situation. Démissionner n'aurait pas pour autant sauvé la population juive de Gironde. Tout au moins, il y a un doute. »

Un dernier résistant, Robert de la Rochefoucault, soixante-quatre ans, vient témoigner que des juifs du maquis de la pointe de Graves, où il se trouvait en 1943, « avaient été prévenus par la préfecture [de la Gironde] qu'il y aurait des rafles. »

J.-M. Dy  
Dessin: Noëlle Hermschmidt

**Le Monde**  
À LA TÉLÉVISION ET À LA RADIO

**Le Monde des idées**  
L-CI  
Le samedi à 12 h 10 et à 16 h 10  
Le dimanche à 12 h 10 et à 23 h 10

**Le Grand Jury**  
RTL-LCI  
Le dimanche à 18h30

**De l'actualité à l'Histoire**  
La chaîne Histoire  
Les mardi à 9 h et 23 h, mercredi à 11 h et 17 h, jeudi à 13 h et 19 h, vendredi à 15 h et 21 h

**Le Grand Débat**  
FRANCE-CULTURE  
Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis de chaque mois à 21 heures

**A la « une » du Monde**  
RFI  
Du lundi au vendredi à 12 h 45 (heure de Paris)

**COMMENTAIRE**  
**« SERVICES »**  
**RENDUS**

En quatre jours, une accumulation de témoignages sur les services rendus à la Résistance par Maurice Papon est venue sèchement buter sur ce qui avait été l'une des « révélations » de l'arrêt de la chambre d'accusation de Bordeaux de septembre 1995, renvoyant Maurice Papon devant les assises: la réduction des titres de résistance de l'ancien ministre gaulliste à l'état de légende douteuse.

Ignorant les cautions des grands résistants qui, au sein d'un jury d'honneur en 1981, avait authentifié l'appartenance de Maurice Papon aux forces françaises combattantes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1943, les magistrats avaient alors tiré un trait de plume sur l'un des principaux arguments de dé-

fense de l'ancien secrétaire général de la Gironde en indiquant n'avoir « aucune certitude quant à [son] appartenance à la Résistance. »

L'audience paraît démentir leurs conclusions. Un à un, indignés, des résistants proches ou membres des réseaux avec lesquels Maurice Papon correspondait ont vertement renvoyé les juges à leur méconnaissance de la clandestinité, du cloisonnement, du danger. Ils ont confirmé les « services » rendus par l'accusé à leur réseau. Comme ils ont, souvent, dans un élan unanime assez inédit, fait implicitement l'éloge de l'administration préfectorale vichyssoise.

Les débats ont donc fait de Maurice Papon un haut fonctionnaire de Vichy qui rendait des services à la Résistance. Une place que revendiquait d'ailleurs l'accusé, en ouvrant, mercredi 18 février, les pages - « bien modestes en ce qui me concerne », disait-il - du livre de la Résistance.

Du coup, dans l'épais dossier qu'exploire depuis bientôt cinq mois la cour d'assises, une question nouvelle a émergé par la voix d'un juré. « Dans ces réseaux de résistance au sein de l'administration, y avait-il des limites à l'action des fonctionnaires résistants? » Au-delà des services rendus pour la liberté, dont profite les générations qui jugent aujourd'hui, une essentielle question de conscience et d'humanité.

Jean-Michel Dumay

### Marc Robert, un bulldozer face aux esquives d'un danseur

**BORDEAUX**  
de notre envoyé spécial

Impressionnant. Plus près, en volume s'entend, de l'encyclopédie universelle que d'une notice biographique.

**PROTRAIT**  
Un magistrat bardé de diplômes, carré et sûr de lui, mais aussi bûcheur consciencieux

graphique, le curriculum vitae que Marc Robert remet à ses interlocuteurs donne tous les détails de la carrière déjà bien remplie de l'avocat général du procès de Maurice Papon. De sa naissance, le 25 novembre 1930, dans l'agglomération bordelaise, à sa nomination comme avocat général à Bordeaux, le 11 mars 1994, en passant par la sous-direction de l'administration centrale du ministère de la Justice ou le classement, le 26 octobre 1993, « au 4<sup>e</sup> échelon de l'emploi de sous-directeur, groupe hors échelle B, premier chevron », une conviction s'impose: on voit mal cet homme massif au menton ébouriffé choisir une autre profession.

« En plus de la vocation, ironise-t-il, j'ai une lourde hérédité: un père magistrat, un oncle conseiller à la Cour de cassation, un frère magistrat. » Difficile, dans ces conditions, de ne pas épouser une magistrature et de ne pas choisir l'école nationale... de la magistrature après avoir été diplômé de l'Institut de sciences criminelles, de l'Institut

d'études politiques et d'études supérieures de droit. « Ce qui m'a toujours intéressé, c'est d'être représentant de l'Etat, c'est pour cela que j'ai choisi la magistrature, pour la défense de l'intérêt collectif », explique-t-il.

Après avoir été « parquetter » pendant quatre ans à Laval, Marc Robert est contacté en 1982 par Robert Badinter pour s'occuper de la réforme de la procédure pénale. Il accepte. « Le programme de Robert Badinter, un de nos très grands ministres de la justice, était passionnant. » Marc Robert, qui reste à la chancellerie jusqu'en 1994, suit les dossiers de délinquance urbaine. Pour lui, le débat laxisme-répression est dépassé: il faut jouer sur toute la palette, de la médiation pénale à la sanction en passant par le travail d'intérêt général.

**50 000 PAGES DU DOSSIER**  
Sans l'avoir demandé, il est chargé de l'affaire Papon en mai 1997. En bûcheur consciencieux, il s'imprègne des 50 000 pages du dossier. Marc Robert a déjà rencontré le crime contre l'humanité en tant que membre de la commission de réforme du code pénal et sous-directeur des affaires criminelles. Le 12 juillet 1991, il remet une note au garde des sceaux, Henri Nallet, sur « les perspectives d'évolution de l'affaire Bousquet. » « Une note objective », dit-il aujourd'hui, en estimant que « l'on n'a pas le droit de torde le cou au droit sous prétexte de vouloir atteindre un but. » « Objectif, oui, mais dans un certain sens », ironisent ceux qui certains

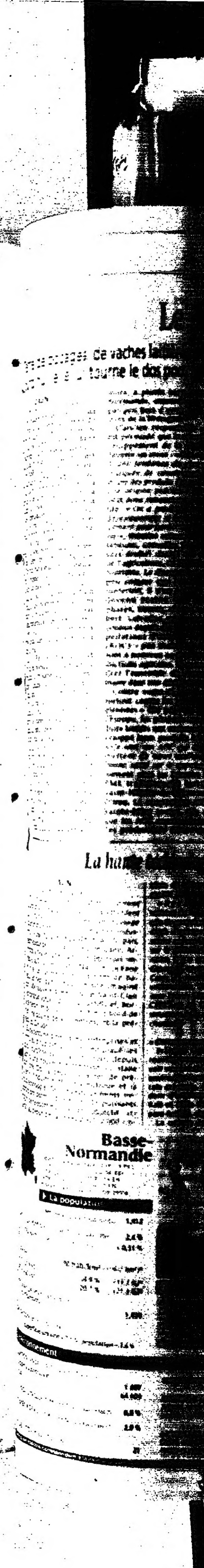
qu'il avait privilégié nettement la thèse devant éviter la cour d'assises à René Bousquet.

Et de la conclusion de la note: « Il paraît particulièrement périlleux sur le plan juridique, et en l'état de l'analyse actuelle, de renvoyer Bousquet devant une cour d'assises si l'information ne met pas en évidence des faits matériels distincts de ceux déjà précédemment jugés. » Pour Marc Robert, seule la découverte de faits nouveaux aurait permis un nouveau procès contre René Bousquet. L'ancien secrétaire général de la police au ministère de l'intérieur du gouvernement de Vichy avait, en effet, été condamné, en 1949, par la haute cour de justice, à cinq ans de dégradation civique (peine aussitôt relevée).

L'affrontement entre le magistrat bardé de diplômes, carré et sûr de lui, et Maurice Papon promettait d'être un temps fort du procès. Las, il n'a pas vraiment eu lieu. Préparant avec un soin maniaque ses interrogatoires, les construisant point par point dans une maïeutique extrêmement soignée, l'avocat général semble avoir oublié la redoutable dialectique de l'accusé, sa capacité à flatter les piges tendus, son art de l'esquive. Ce qui a entraîné des dialogues de sourds. Maurice Papon ayant, la plupart du temps, sapé l'argumentation de son interlocuteur, soit en la contournant, soit en démantelant systématiquement les préliminaires. Bref, le danseur a éviné le bulldozer. Pour le moment.

José-Alain Pralon

**L'AVENIR DES RÉGIONS**  
**ALSACE**  
**Inventer une identité transfrontalière**  
A lire demain dans Le Monde





# L'AVENIR DES RÉGIONS

## BASSE-NORMANDIE

### Le pari de l'agriculture « qualité terroir »

Terre de bocages, de vaches laitières et de chevaux, la Basse-Normandie a connu la tentation du modèle productiviste de la Bretagne voisine. Aujourd'hui, elle lui tourne le dos pour privilégier les produits d'origine contrôlée et répondre, du même coup, aux nouvelles tendances du marché

**CAEN**  
*de notre envoyée spéciale*  
Ici, le paysage ne se conçoit pas sans vaches à la robe tachetée de marron, ni sans vergers de pommiers. Au bocage répond, dans les intérieurs, la nappe à carreaux sur laquelle trônent le camembert et la bouteille de cidre. Et pourtant, derrière cette image d'Épinal se cache une blessure : la comparaison avec sa voisine, la Bretagne, a toujours complexé la Basse-Normandie. « Quand nous défendons encore notre vache normande et notre pommier à cidre, nous étions vus comme des rivaux », se souvient Alain Lecocq, président du comité régional de l'Institut national des appellations d'origine (INAO). Les agriculteurs ont alors tenté de se lancer dans la course à la production de masse. Les pommiers ont été arrachés, le bocage bousculé par le remembrement. Les légumes, de leur côté, se sont lancés à corps perdu dans la carotte, puis dans le chou.

Mais les Bas-Normands ont toujours eu quelques réticences à appliquer le modèle agricole intensif. Et quand ils s'y sont mis, c'était sans réelle conviction : « On a souvent eu honte de nos résultats, qui n'étaient pas extraordinaires », se rappelle François Solignac-Lecomte, premier adjoint (divers droite) au maire de Caen. « Que cela soit pour le lait ou le maïs, notre région n'a jamais donné, comme d'autres, la preuve qu'elle était particulièrement douée pour les rendements intensifs », explique cet homme au physique solide, qui a dirigé pendant vingt ans la chambre régionale d'agriculture. Au bout du compte, le bocage, saccagé all-

leurs, a plutôt bien résisté : les Normands, aujourd'hui, ne sont pas peu fiers d'avoir évité les dérives de la Bretagne. L'ancien responsable agricole est persuadé que le retard de développement de la région peut devenir un atout : « Nous assistons à une tendance de plus en plus marquée de consommateurs exigeant des produits de qualité, avec une origine précise. » La région veut donc renouer avec son identité. « On a privilégié le moindre développement et le moindre rendement pour garder une qualité de vie », théorise même Michel Cotzbrum, conseiller régional (divers droite) chargé des dossiers de l'agriculture, de la pêche et du tourisme. Le discours apparaît un peu comme une justification a posteriori, il n'en est pas moins devenu réalité. Les produits phares, beurre, crème, camembert, calvados, pommeau... reconnus depuis dix ans par des appellations d'origine contrôlée (AOC) - pas moins de onze - sont à nouveau au cœur des productions agricoles. Et ont réussi à tirer l'ensemble du secteur primaire dans une démarche qualité.

Contre vents et marées, mais surtout contre les velléités « hygiénistes » des pays du nord de l'Europe, les producteurs de produits laitiers ont maintenu et développé leurs produits labellisés. « Ce sont nos AOC qui nous permettent de nous maintenir en bonne santé sur le marché », admettent ainsi les laitiers Gillet, PME traditionnelle installée à Saint-Hilaire-de-Briouville dans l'Orne. La coopérative d'Isigny-Sainte-Mère, avoue, elle aussi, que les AOC représentent 60 % des productions issues du lait.

« Nous avons réussi à sortir ces produits de la marginalité », explique Daniel Delahaye, son directeur général. Car le pari est là : « Si le label exprime des racines, il ne faut pas se complaire dans le folklore », selon Michèle Fréné, directrice de l'agence conseil qui assure la promotion des AOC. Depuis trois ans, les syndicats de producteurs organisent un Festival des produits de Normandie, où quelque 400 personnes se réunissent pour réfléchir sur le devenir de leurs AOC.

En pleine crise de la vache folle, le secteur de la viande bovine choisit de suivre le mouvement.

anglais, de trotteurs et maintenant de selle français, ont toujours fourni les meilleures écuries. Ces deux traditions, celle du galopeur et celle du trotteur encouragée par la folie des courses, se sont fortement ancrées dans les sociétés rurales du bocage, où le cheval est devenu « un lien social ». Aujourd'hui, la région compte quelque 20 000 poulinières, le secteur « pèse » 6 000 emplois. Mais le succès à quelque peu grisé cette filière : les trotteurs ont connu, il y a deux ans, une crise de surproduction qui ne semble pas entièrement résorbée. « Les éleveurs

les pêcheurs sont fiers d'être restés des artisans. Les bateaux ne dépassant pas les vingt-cinq mètres et ne partant jamais plus de dix jours en mer, ne font que des « des petites marées de pêche fraîche ».

La médaille a un revers : l'image du poisson normand n'a pas dépassé les frontières régionales. « Notre roussette devient saumonnette sur les états parisiens », déplore Daniel Lefèvre, président du comité régional des pêches. Une campagne vient d'être lancée, avec l'aide du conseil régional et de l'Ifremer, pour mieux faire connaître ces produits de pêche. L'ostréiculture chère, elle, à lancer son label « huître de Normandie ». Les récoltants en ont assez de voir leurs huîtres vendues sous l'étiquette de Marennes Oléron, ils tentent de récupérer leur commercialisation. « La Bretagne a toujours su exploiter son image maritime. Or la Normandie, c'est d'abord la mer ! », assure Yves Le Borgne directeur de la Société atlantique de mariculture (SATMAR).

Seul secteur où la production intensive a vraiment pris, les légumes - soucieux de restaurer la qualité des eaux et des sols abîmés par vingt ans de cultures intensives - ont eux aussi changé de cap avec zèle, pour accompagner la demande de produits plus sains. Leur groupement, la Société d'investissements et de développement pour les cultures légumières (Sileban), a lancé un programme de qualité qui touche aujourd'hui 90 % des exploitations. Parallèlement, la Sileban a mis en place un projet plus ambitieux, le plan « Val de Saire », dans le nord du Cotentin, dont les objectifs allient contraintes environnementales draconiennes (réduction des engrais et pesticides, assolement triennal) à un effort de restauration du bocage.

**« Il y a un train qui passe pour l'agriculture, c'est celui de la qualité et de la certification. C'est comme s'il avait été dessiné pour nous »**

Pour sortir de son anonymat (jusqu'à présent, la « normande » n'était pas étiquetée comme telle sur les états des bouchers), les éleveurs ont mis en place un programme de valorisation de la race. Audits des exploitations, certification des laboratoires de contrôle et cahier des charges vont aujourd'hui aboutir à une qualification des élevages et un label : 7 000 éleveurs sur les 15 000 exploitants devraient ainsi se lancer dans l'aventure.

Même la filière équine, noble fleuron de l'économie rurale de Basse-Normandie, commence à comprendre qu'elle doit se renouveler. Dans ce berceau de l'ancien demi-sang, proche de Paris et où « l'herbe pousse toute seule », les élevages de pur-sang

sont encore trop tournés vers le cheval de course. Il faut s'appuyer sur cette tradition pour développer de nouveaux produits autour du cheval de loisir », estime Dominique Julien, du Haras national du Pin. Le tourisme vert donne en effet l'occasion aux éleveurs de relancer les races locales comme le percheron ou le cob normand. Le conseil régional a débloqué 5 millions de francs pour aider la filière équine à se moderniser et à se diversifier.

Région littorale, la Normandie a pourtant tourné le dos à sa façade maritime : les produits marins se sont développés en marge de l'économie régionale. La qualité, du coup, est demeurée au rendez-vous. Sur les côtes de la presqu'île du Cotentin et du Calvados,

turèle dans une ville nouvelle, accompagne le développement de Citi. Deux des architectes, Dominique Alba et Philippe Roux, sont nommés en 1994 pour le prix de la première œuvre architecturale. Gérard Franc conçoit des bâtiments industriels. Christian de Portzamparc, l'architecte de La Villette, dessine une école maternelle voisine des maisons contemporaines. Yann Kersalé signe l'éclairage du supermarché.

Sur le lac, canards, cygnes, hérons et grenouilles amusent les ingénieurs en quête d'inspiration. « J'en connais beaucoup de par mon métier : Citi est un cran au-dessus. L'eau a créé une ambiance, il règne un esprit club entre la centaine de chefs d'entreprise », souligne l'un des patrons installés ici. « C'est vrai, on a réussi », reprend Alain Kendirgi, mais j'ai un regret : celui de ne pas avoir attiré un grand et beau projet européen. L'image de Caen et de la Normandie n'est pas très bonne. La concurrence des régions de l'Est et du Nord est féroce. Ils alignent des aides européennes que nous sommes bien incapables de proposer ».

Jean-Jacques Lerossier

### TROIS QUESTIONS A... PASCAL BULÉON

**1** Quelle est votre perception de l'identité régionale en Basse-Normandie ?  
De la vieille référence à la Normandie, riche province du royaume de Louis XIV, il ne reste plus grand-chose aujourd'hui. La filiation avec les Vikings, c'est un mythe. Il demeure une longue tradition inscrite dans l'architecture romane, par exemple, ou dans l'empilement d'événements historiques comme la Réforme, la Révolution française et le Débarquement. Mais de là à établir un lien avec l'identité de centaines de milliers de personnes qui vivent sur ce territoire... On ne peut pas parler de sentiment ou d'identité normande commune aux deux régions, ni même de sentiment d'appartenance commune entre les habitants d'Alençon et ceux de Trouville. Les gens ont beaucoup plus le sentiment d'appartenir à un petit pays, comme le Bessin ou le pays d'Ouche. Cette région a de très nombreux petits bourgs qui ont été longtemps des marchés pour les produits agricoles, doublés de petites industries.

**2** Comment existe-t-elle, alors ?  
La Basse-Normandie est devenue une région à l'interface d'une région parisienne puissante qui a aspiré sa jeunesse et du Grand Ouest. Si les produits issus de l'activité agricole ont pu se faire connaître et se développer, c'est grâce à la proximité de Paris. La Normandie a nourri Paris en hommes et en denrées pendant des années. De l'autre côté, à l'Ouest, les gens d'A Avranches se sont toujours sentis plus proches de Rennes que de Rouen.

**3** Peut-on imaginer un avenir hors de l'orbite de la région parisienne ?  
Cette région doit parvenir à enclencher une dynamique de développement. Or elle n'a pas encore assez de projets affirmés, communs, s'appuyant sur une vitalité et des sentiments locaux d'appartenance. Cela commence à changer avec des infrastructures comme le pont de Normandie, qui pousse les Normands à penser ensemble le développement de la vallée de la Seine en relation avec Paris. Mais aussi avec la Bretagne. De même, le projet « Val de Saire » intègre autant Caen - qui n'est qu'à 15 kilomètres de la mer - que La Havre. Ce système de relations multiples doit être un des moteurs de l'aménagement de ce territoire.

Pascal Buléon est chercheur au Centre de recherche sur les espaces et les sociétés au CNRS, spécialiste de la géographie normande

Sylvia Zappi

Prochaine étape : ALSACE

### La haute technologie sous le regard des hérons

**CAEN**  
*de notre correspondant*  
« Il y a toujours un temps d'étonnement quand les gens débarquent ici. Ils s'attendent sur la course, regardent : c'est un paysage tellement peu habituel pour une zone industrielle ! » Louis Dubach regarde le lac parc technologique de Citi, au nord de Caen. Architecte, il s'est installé dans un des trois immeubles qu'il y a construits, Nautile, Océane et Narval, des bâtiments aux allures de bateaux, les pieds dans l'eau : la site imaginé par la ville nouvelle d'Hérouville-Saint-Clair s'est construit autour d'un lac artificiel, bordé de chemins et de jardins, entre le bord de mer, à une dizaine de kilomètres, et la préfecture du Calvados.

Sur une centaine d'hectares, entreprises et immeubles d'habitation ont remplacé les cultures maraîchères. Chaque mois, depuis sept ans, une nouvelle entreprise s'installe sur la zone. Citi a deux domaines de prédilection : l'industrie pharmaceutique et la haute technologie. Des investissements importants ont permis d'installer de puissants moyens de télécommunication. Objectif : atteindre, au début des années 2000, 2 000 em-

ploiés et 800 logements, moitié pavillons et moitié résidences.

« Il y a dix ans, explique Alain Kendirgi, directeur de la société d'économie mixte chargée du projet, les élus hérouvillais ont réuni les chefs d'entreprise de la région et les responsables universitaires pour leur dire : Écoutez, sur le plateau nord de l'agglomération caennaise, il y a quelque chose à faire, comme à Grenoble, comme à Montpellier. Au nord de Caen, il y avait à l'époque un centre hospitalier universitaire, le grand explorateur national à l'ans lourds [Ganil, instrument commun au CNRS et au CEA, destiné à l'étude de la structure de la matière], un début d'UT et des champs ».

« CONCURRENCE FÉROCE »  
François Geindre, maire socialiste d'Hérouville, pousse le projet. Il ne souhaite pas voir son entrée de ville massacrée et exige un environnement signé, une grille architecturale originale. Le projet est confié à un tandem d'architecte et de paysagiste, Michel Kait et Alain Provost, qui ont à leur actif le parc Astérix, dans l'Isère. La culture de l'architecture moderne, na-

turèle dans une ville nouvelle, accompagne le développement de Citi. Deux des architectes, Dominique Alba et Philippe Roux, sont nommés en 1994 pour le prix de la première œuvre architecturale. Gérard Franc conçoit des bâtiments industriels. Christian de Portzamparc, l'architecte de La Villette, dessine une école maternelle voisine des maisons contemporaines. Yann Kersalé signe l'éclairage du supermarché.

Jean-Jacques Lerossier

#### Basse-Normandie

Conseil régional sortant : 1 PC ; 19 PS ; 2 Verts ; 6 Ecol. ; 1 GE ; 12 UDF-FD ; 2 UDF-DL ; 1 UDF-PPF ; 13 UDF ; 8 RPR ; 1 CNP ; 14 Div. ; 13 FN.  
Président : René Garrec, UDF-PPF.

**La population**

1995 (en millions d'habitants) : 1,412

PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE : 2,4 %

TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1994) : +0,31 %

DENSITÉ 1995 : 80 hab./km<sup>2</sup> (106,2 km<sup>2</sup>)

PART DES < 25 ANS : 34,9 % (33,3 %)

PART DES > 65 ANS : 20,7 % (21,3 %)

PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en millions d'habitants) : 1,458

URBANISATION (Évol. 1962-1990) : superficie urbaine + 7,1 %, population + 2,6 %

**L'environnement**

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES À RISQUES 1994 (sociétés à responsabilité limitée) : 1 807

Total France : 64 604

DÉCHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France) : 0,8 %

DÉCHETS MÉNAGERS 1993 (en % du total France) : 2,0 %

NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994 : 21

**Les indicateurs économiques et fiscaux**

BUDGET RÉGIONAL 1997 : 1 967 millions de francs (10<sup>e</sup> rang)

BUDGET RÉGIONAL HAB. : 1 305 francs (9<sup>e</sup> rang)

REVENU DISPONIBLE BRUT/HAB 1992 : 81 200 francs (81 118)

PIB 1992 : 140,9 milliards de francs

Part dans le PIB national : 2,1 %

Part d'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE prélevé par rapport au total France 1995 : 1,1 %

**L'occupation des sols**

SUPERFICIE DE LA RÉGION 17 734,5 km<sup>2</sup>

AGRICOLE (Vignes, vergers, prairies, cultures...) : 22,8 %

ARTIFICIELLE (Bâts, non bâts, routes et parkings) : 10,7 %

NATURELLE (Roches et eaux, landes, marais, forêts...)

**Le chômage**

CHÔMAGE en % de la pop. active sept. 1997 (DTI) : Basse-Normandie 12,3 %

BÉNÉFICIAIRES DU RMI en juiv. 1996 : 16 600

**La richesse régionale**

AGRICULTURE, PÊCHE : 5,4

BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE : 5,8

SERVICES NON MARCHANDS : 18,7

INDUSTRIE : 25,0

SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE : 45,0

VALEUR AJOUTÉE BRUTE : 144,0 milliards de francs (2,1% du total national)

**Les 20 premières entreprises**

● INDUSTRIE  
● TRANSPORTS  
○ SERVICES

nombre de salariés

5 000 et plus  
2 000-4 999  
1 000-1 999  
500-999  
50-499

- Dir. Constr. Navales de Cherbourg
- Cie générale Matières Nucléaires
- Renault Véhicules Industriels
- Sté Automobiles Citroën
- Moulinex SA
- Moulinex
- Philips Composants
- SA IDEA Industrie
- Robert Bosch Electronique SA
- Scop Acome
- Allied Signal Matériaux Friction
- Bertrand Faure Equipements SA
- Moulinex SA
- Guy Degrenne SA
- Magnet Marelli Frce
- SA Flechar
- Constr. Mécaniques de Normandie
- Moulinex SA
- Sté Mic SA
- Lebranchu Le Theil

# n à Maurice Papon

## Don des parts de la Résistance

de notre envoyé spécial  
Ici, le paysage ne se conçoit pas sans vaches à la robe tachetée de marron, ni sans vergers de pommiers. Au bocage répond, dans les intérieurs, la nappe à carreaux sur laquelle trônent le camembert et la bouteille de cidre. Et pourtant, derrière cette image d'Épinal se cache une blessure : la comparaison avec sa voisine, la Bretagne, a toujours complexé la Basse-Normandie. « Quand nous défendons encore notre vache normande et notre pommier à cidre, nous étions vus comme des rivaux », se souvient Alain Lecocq, président du comité régional de l'Institut national des appellations d'origine (INAO). Les agriculteurs ont alors tenté de se lancer dans la course à la production de masse. Les pommiers ont été arrachés, le bocage bousculé par le remembrement. Les légumes, de leur côté, se sont lancés à corps perdu dans la carotte, puis dans le chou.

Mais les Bas-Normands ont toujours eu quelques réticences à appliquer le modèle agricole intensif. Et quand ils s'y sont mis, c'était sans réelle conviction : « On a souvent eu honte de nos résultats, qui n'étaient pas extraordinaires », se rappelle François Solignac-Lecomte, premier adjoint (divers droite) au maire de Caen. « Que cela soit pour le lait ou le maïs, notre région n'a jamais donné, comme d'autres, la preuve qu'elle était particulièrement douée pour les rendements intensifs », explique cet homme au physique solide, qui a dirigé pendant vingt ans la chambre régionale d'agriculture. Au bout du compte, le bocage, saccagé all-

leurs, a plutôt bien résisté : les Normands, aujourd'hui, ne sont pas peu fiers d'avoir évité les dérives de la Bretagne. L'ancien responsable agricole est persuadé que le retard de développement de la région peut devenir un atout : « Nous assistons à une tendance de plus en plus marquée de consommateurs exigeant des produits de qualité, avec une origine précise. » La région veut donc renouer avec son identité. « On a privilégié le moindre développement et le moindre rendement pour garder une qualité de vie », théorise même Michel Cotzbrum, conseiller régional (divers droite) chargé des dossiers de l'agriculture, de la pêche et du tourisme. Le discours apparaît un peu comme une justification a posteriori, il n'en est pas moins devenu réalité. Les produits phares, beurre, crème, camembert, calvados, pommeau... reconnus depuis dix ans par des appellations d'origine contrôlée (AOC) - pas moins de onze - sont à nouveau au cœur des productions agricoles. Et ont réussi à tirer l'ensemble du secteur primaire dans une démarche qualité.



1520

# HORIZONS

ENQUÊTE

**Armes biologiques : l'actualité s'est focalisée sur l'Irak. En Russie, pourtant, des recherches ont eu lieu et, peut-être, continuent. Ainsi dans le centre militaire de Sverdlovsk, créé au temps de l'Union soviétique, où des milliers de chercheurs travaillèrent dans le cadre d'un programme secret. En 1979, un accident s'y produisit, probablement dû à un « super-anthrax », qui provoqua des dizaines de morts**

**O**UBLIEZ l'anthrax et l'Irak : des armes biologiques autrement plus dangereuses et abondantes existent en Russie. Tel fut l'avertissement lancé par deux scientifiques russes, lors d'une discrète conférence de presse, la semaine dernière à Moscou. « Que voulez-vous dire ? Que les Etats-Unis doivent bombarder Sverdlovsk et non Bagdad ? » Cette question, et d'autres tout aussi provocatrices, furent posées à Lev Fedorov et Sergueï Volkov par des « journalistes » de revues militaires russes, venus en force, de toute évidence en service commandé, pour discréditer ces « dissidents ».

Ceux-ci ont tenu bon, affirmant qu'à Sverdlovsk, ex-ville fermée de l'Oural où l'URSS produisait des armes biologiques, on continue à violer la convention interdisant ces armes ; et que l'épidémie qui la frappa en 1979 n'était pas due au seul bacille du charbon (anthrax, en anglais), mais sans doute à un « virus génétiquement modifié », sur lequel Moscou maintient un secret total.

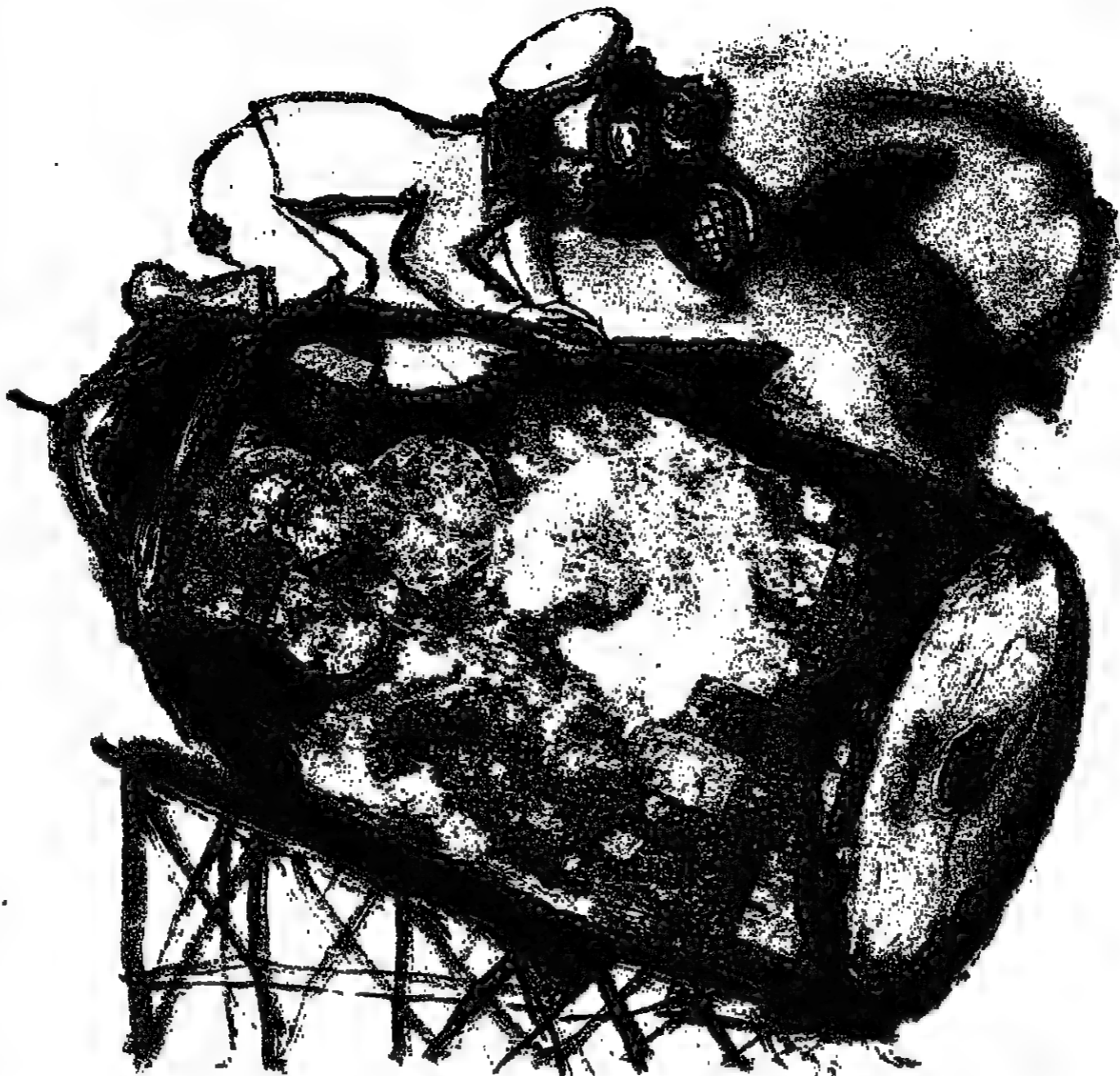
L'accusation irrita d'autant plus les militaires russes qu'ils ont à faire face à d'autres témoignages récents sur le sujet. Aux Etats-Unis, les autorités rendent publics leurs soupçons sur la reprise en Russie de programmes lancés sous Brejnev, dont ils révèlent l'importance. Mais le chimiste Fedorov et l'expert en écologie Volkov se méfient autant des « révélations partielles » faites outre-Atlantique que des « mensonges officiels » de leur pays : les Américains, disent-ils, connaissent depuis longtemps, grâce à une demi-douzaine de transfuges, les programmes en question, mais n'en parlaient pas, « car eux-mêmes font sans doute pareil ». La crise irakienne les aurait cependant poussés à l'offensive, par crainte que Bagdad ne dispose d'agents biologiques inédits, élaborés en Russie.

Diverses versions ont circulé sur l'épidémie de Sverdlovsk. Les Soviétiques n'avaient pu la cacher, bien que le KGB ait vite saisi les documents des hôpitaux. Elle fut causée, dirent-ils, par du cheptel infecté. Mais les Américains, dont un avion espion U2 sera abattu peu après à proximité, soupçonnaient un accident dans un centre militaire local de microbiologie, la Cité 19. A la fin des années 80, Gorbatchev ordonna le démantèlement de certains laboratoires de la cité. Puis, un article russe, parlant d'armes et de virus, fut publié à Sverdlovsk.

Enfin, Boris Eltsine, qui avait couvert les premiers mensonges en tant que chef du parti de la région, « révéla », en juin 1992, que l'épidémie était, en effet, due à des travaux non définis menés par les militaires dans ce centre. Il confirma aussi, lors d'un entretien avec Bill Clinton, que l'URSS avait lancé, juste après avoir signé la convention de 1972 sur « l'interdiction de la recherche, du développement et du stockage d'armes biologiques », un vaste programme visant précisément ces trois activités, baptisé « Biopreparat » dans le civil.

M. Eltsine promit qu'il y mettrait fin, que le personnel du programme serait réduit de moitié et qu'il « n'y aurait plus jamais de mensonges ». Mais il laissa dans le vague ce qui touchait à la Cité 19, et, sur place, l'ère du mensonge, du secret et des intimidations envers les témoins a perduré jusqu'à aujourd'hui.

Sergueï Volkov est né en 1951, aux portes de cette Cité 19 où son père était officier politique de troupes chargées de la garde d'objets militaires. La cité, et ses 6 000 habitants, à la lisière sud de Sverdlovsk, comprend trois cercles concentriques entourés de hauts murs : une zone d'habitation, une zone de travail et une troisième, la plus secrète de toutes, faite de laboratoires souterrains voués à des recherches sur l'anthrax et la peste. Absent durant l'accident, Sergueï revint dans la ville en 1993, quand elle était déjà ouverte et « démocratique », sous son vieux nom d'Ekaterinbourg. Il y dirigea le département municipal d'écologie, avec accès à quelques documents classés. Mais ce sont surtout ses amis d'enfance qui lui permirent de dresser un tableau de la catastrophe de 1979, tableau bien éloigné



## Les mystères de la Cité 19

de l'officiel. Il évoqua dans une brochure tirée à 1 500 exemplaires en 1996 : celle-ci fut saisie, et il fut chassé de son travail.

D'après son récit, ce ne sont pas soixante-quatre personnes qui sont mortes en l'espace de deux mois après le 2 avril, mais au moins une centaine : les militaires utilisés pour de grands travaux de nettoyage après l'accident n'étaient pas soignés dans les hôpitaux civils, et ceux qui moururent, sans famille sur place, furent enterrés dans des fosses communes. Des détenus de deux

routes, mais reliée à elle par des souterrains. C'est dans la partie souterraine de la Cité 32, se présentant aujourd'hui encore comme abritant une banale unité de chars, que les agents biologiques étaient placés dans des armes, obus ou bombes, avant d'être stockés ailleurs. Quant à l'agent mortel, ce n'était pas de l'anthrax mais, selon de rares initiés disposés à parler sous anonymat total, « un virus génétiquement codé pour user sélectivement ».

Aucun jeune en effet ne fut atteint, alors que crèches et écoles

**Boris Eltsine promit qu'il « n'y aurait plus jamais de mensonges ». Mais il laissa dans le vague ce qui touchait à la Cité 19, et, sur place, l'ère du mensonge, du secret et des intimidations envers les témoins a perduré jusqu'à aujourd'hui**

étaient nombreuses dans la zone touchée. Les femmes furent peu atteintes. Le médecin-chef d'un des hôpitaux où des malades furent transportés, Margarita Il'ienko, a confirmé au Monde qu'il s'agissait, en tout état de cause, d'une « forme spéciale » d'anthrax, car ordre fut ensuite donné de ne vacciner « que les habitants de dix-huit à soixante-cinq ans ». Ces vac-

cins à répétition injectés à quelque 80 000 personnes provoqueraient, en outre, chez certains, aujourd'hui encore, de sérieux maux. Voir des maladies étranges, chez un nombre relativement élevé d'enfants de vaccinés : 2,5 fois plus que la moyenne à Sverdlovsk, selon une étude classée commandée par la direction de la Cité 19, affirme encore Volkov. Les médecins se disent impuissants, car la nature du mal ne leur fut jamais révélée.

Ce secret, dont les conséquences affectent et révoltent une population entière, pousse M. Volkov et Fedorov à penser que le Kremlin se réserve la possibilité d'utiliser un jour son agent mortel. Indépendamment d'eux, un lieutenant-colonel qui travailla jusqu'à fin 1996 à la Cité 19, Evgueni Toulykine, a fait part des mêmes craintes au magazine américain Time. « Je pense qu'ils y ont déjà repris la production d'armes biologiques, même si c'est encore à un niveau expérimental », a-t-il déclaré, précisant qu'une modernisation des laboratoires abandonnés fut entamée en 1994, suivie d'un renforcement du régime de surveillance. Il a alerté par lettre le ministre russe de la défense par le canal de députés. Pour toute réponse, il reçut un rappel des conséquences qu'encourt quiconque révèle des secrets d'Etat, rapporte le Time dans son édition du 16 février. L'hebdomadaire signale qu'il n'a pas eu de réponse à

ses propres demandes de réaction. L'inquiétude des Etats-Unis est évidente. La Russie affirme poursuivre la conversion de « Biopreparat » en activités de « recherches limitées et civiles », autorisées par la Convention. Mais celles-ci permettent un flou artistique aux Etats impliqués, et Moscou n'a pas donné suite à un accord, passé en 1992 avec Washington et Londres, prévoyant des inspections surprises mutuelles. Les Anglo-Saxons, surtout préoccupés, dès 1994, par la surrie politique de Boris Eltsine, ont cessé d'insister, selon un inspecteur britannique cité par le Time. Mais le problème restait entier.

**L**E 7 novembre 1997, un communiqué de la National Academy of Sciences (NAS) annonçait le lancement d'un programme russo-américain, avec participation anglaise, pour des recherches conjointes dans des instituts russes du système « Biopreparat ». Washington, Moscou et Londres ont convenu de ne transmettre à aucun pays tiers les résultats du programme. Celui-ci coûterait 38,5 millions de dollars sur cinq ans au département de la défense américain, qui « essaie de river ses savants à leurs labos par crainte de prolifération », a déclaré au journal Newsday le colonel Dennis Duplantier, responsable du projet. Ses buts sont donc semblables à ceux de programmes déjà lancés par divers Occidentaux

pour « occuper » des savants russes du nucléaire. Grâce à lui, des Américains purent visiter plusieurs instituts de « Biopreparat », dont celui d'Obolensk, près de Moscou, choisi pour une des études. Mais « nous n'avons pas pu aller aussi profond que la Cité 19 (-) ; les militaires russes ne veulent pas », a déclaré au Time un des membres du projet, Matthew Meselson.

Cet expert fut invité par la CIA à évacuer l'accident de Sverdlovsk, où il se rendit en 1992, avant de publier, avec deux savants russes eux aussi autorisés, un article sur le sujet dans la revue Science, en novembre 1994. L'article fait autorité aujourd'hui encore, bien que fondé sur les vérités officielles russes de 1992 et sur une carte fautive, souligne M. Volkov.

Selon le colonel Duplantier, les Américains, après visite des instituts, furent « stupéfaits par l'ampleur » du programme d'armes biologiques créé par les Soviétiques. Il impliquait, selon Newsday, au moins quarante-sept sites dans tout le pays, employant plus de 40 000 personnes, dont 9 000 scientifiques et, parmi eux, 1 000 à 2 000 experts en pathogènes. La moitié des spécialistes auraient quitté le « système » officiellement défunt, certains pour être employés à l'étranger. La plupart auraient choisi l'Occident, sachant les désagréments d'exercer un tel métier dans un pays totalitaire. Certains ont-ils émigré vers des pays tels que l'Irak ou l'Iran ? « Je ne pourrais pas vous le dire, même si je le savais. Mais il y a un problème, et c'est une des grandes raisons pour lesquelles nous allons en Russie », répondit le colonel à Newsday.

**A**VEC quel succès ? Pour l'instant, les experts de la NAS ont eu confirmation officielle de ce qu'ils devaient connaître au moins dès 1989, quand un savant russe de pointe, Vladimir Pasetchnik, déserta en Grande-Bretagne. A savoir que ses collègues mettaient au point un « super-agent » à base d'anthrax, rebelle à tout vaccin ou médicament connu.

Dès décembre 1997, soit moins de deux mois après l'accord de financement des projets russo-américains, l'institut russe d'Obolensk a exposé, dans la revue britannique Vaccine, comment il a « génétiquement modifié une souche d'anthrax, la rendant résistante aux vaccins ».

Mais les Etats-Unis ne parviennent pas à obtenir des échantillons du résultat du travail qu'ils ont financé : « Réclamés par voie diplomatique, ils ne seront sans doute pas vus de sitôt », affirmait-on à la mi-février, de source gouvernementale américaine, à Newsday. Les Etats-Unis, où un nouveau plan de vaccination contre l'anthrax de toutes les troupes fut annoncé en décembre, se posent maintenant des questions sur son utilité. Le docteur Illienko, de Sverdlovsk, est, pour sa part, si nettement catégorique : « Leurs vaccins ne serviront à rien... »

D'autres Américains, du Laboratoire national de Los Alamos, semblent vouloir lui donner raison : ils ont, annoncé, le 2 février, une « découverte » rejoignant celle des Russes d'Obolensk, faite à partir de tissus de victimes de Sverdlovsk reçus il y a plus de dix ans. Grâce à une « nouvelle technique », ils ont trouvé dans ces tissus une « forme d'anthrax génétiquement modifiée, formée de plusieurs souches différentes » et rebelle aux vaccins prévus pour une seule souche.

Mais Lev Fedorov reste sceptique : « L'étrange », dit-il, est qu'Américains et Russes refusent d'envisager l'hypothèse du virus manipulé. Il soupçonne un nouvel épisode de l'art soviétique, puis russe, du mensonge de camouflage : après la version de la vache, puis de l'anthrax, voici celle du « super-anthrax ». Mais, dans son nouveau combat, M. Fedorov pourrait avoir moins de succès qu'en 1993, quand il prouva, avec son collègue Vi Mirzajanov, qui paya leur lutte de plusieurs mois de prison, la poursuite par la Russie d'activités interdites par la convention sur les armes chimiques. Tout ce qui touche à militaire biologique, dit-il, « est plus secret encore que la chimie ou le nucléaire ».

Sophie Shihab  
Dessin : Nicolas d'Olce

Dans l'atten

Le villa



عندنا من الاصل

# Dans l'attente du clonage humain

AUTOUR de Dolly, cela s'annonçait comme un premier anniversaire sans usage. De longue date, les fanfares médiatiques étaient prêtes pour commémorer l'annonce de la création d'un mammifère obtenu par le clonage d'une cellule prélevée sur un animal adulte. Un bonheur précoce, car la fête devait se doubler de l'apparition, au Roslin Institute d'Edimbourg, d'un agneau naturellement issu des flancs de Dolly. Pourtant, rien, en définitive, ne se passera comme on l'avait imaginé.

La révélation de cette expérience, le 27 février 1997, dans les colonnes de l'hebdomadaire britannique *Nature*, a déclenché une gigantesque controverse sur la légitimité signée de cette technique, du moins de son application à l'homme. La perspective du clonage humain a brutalement réveillé les frayeurs et les angoisses d'une option qui, sans qu'on le mesure, fait pressentir à cette occasion le formidable pouvoir sur le vivant que détiennent les biologistes de cette fin de siècle.

Depuis un an, on a vu se multiplier les appels solennels demandant à ce que jamais ne soit autorisé l'usage dans notre espèce d'une technique qui, ultime frontière, verrait l'homme s'affranchir de la reproduction sexuée. La condamnation immédiate et définitive d'une telle pratique s'est accompagnée d'une diabolisation du procédé et a, du même coup, amplifié les délices de la perversion ou les appétits de ceux qui voient dans le clonage humain une perspective divine, la maîtrise de l'éternité ou l'eldorado de l'assistance médicale à la procréation.

Un consensus général existe certes en faveur d'une poursuite des travaux sur le clonage, à des fins scientifiques et industrielles, chez les animaux. Ces expérimentations ouvrent de réelles perspectives quant à la compréhension et à la maîtrise du vivant, normal ou pathologique. Faut-il pour autant réduire le clonage à la dernière en date des techniques de laboratoire et priver pour que l'homme se borne à l'animal et ne commette pas l'irréversible en brisant cet ultime tabou ? L'affaire trouble les consciences les plus éclairées.

**LES MÂNES DE PROMÉTÉE**  
« Cloner l'humain ? Le spectre d'une telle société, décrit par Aldous Huxley, a envahi les esprits au lendemain de l'annonce de l'existence de Dolly, écrit le généticien Asel Kahn, dans le dernier, et de loin le plus riche, des ouvrages de vulgarisation consacrés au clonage (*Copies confirmées*, chez Nil Éditions). Nous allons pourtant découvrir que le clonage, aujourd'hui, est une technologie fort éloignée d'un tel scénario catastrophe pour la société humaine : il est avant tout une technique de multiplication cellulaire, un moyen de reproduire des végétaux et, en dernier lieu, un moyen d'obtenir depuis quelques années des mammifères domestiques. »

Scrait-ce si simple ? Comment comprendre que Dolly n'ait donc qu'à réveiller les mânes de Frankenstein, Faust, Dédale et Prométhée ? « Si nous sommes hantés par toutes ces références mythologiques, mythiques et de science-fiction, ce n'est pas par hasard. Nous sommes très probablement à proximité du point de non-retour, estime le professeur Kahn. Une frontière difficile à localiser avec précision dans le maquis des technologies qui sont aujourd'hui disponibles ou sur le point de l'être. » Il ne suffit plus, dès lors, pour être entendu, d'affirmer que le clonage porterait atteinte à la dignité de l'homme en donnant à ce dernier le pouvoir et le droit de se dupliquer à volonté en dehors du processus naturel de la reproduction sexuée.

Au Roslin Institute d'Edimbourg, la fête sera d'autant moins belle que l'on commence officiellement à douter de la genèse exacte de Dolly, le noyau cloné provenant d'une cellule mammaire de brebis. Du moins le croyait-on jusqu'à ce que, dans une lettre publiée début février par

l'hebdomadaire américain *Science* (concurrent direct de *Nature*), deux scientifiques expriment leur doute quant à la réalité du scénario rapporté il y a un an par Ian Wilmut. Selon eux, Dolly pourrait fort bien n'être que le clone d'une cellule fœtale (sa « mère » était en gestation lorsque les cellules mammaires ont été prélevées) qui, via le sang, aurait « contaminé » le préfément effectué, puis colonisé la culture cellulaire. Il y a quelques jours, M. Wilmut n'excluait pas cette hypothèse, précisant que, s'il avait effectivement utilisé une cellule fœtale, c'était à son insu. Il confiait également s'attendre à de futurs succès. On évoque aujourd'hui avec insistance, dans les milieux scientifiques, la prochaine annonce de clonage réussi de la souris par une équipe américaine.

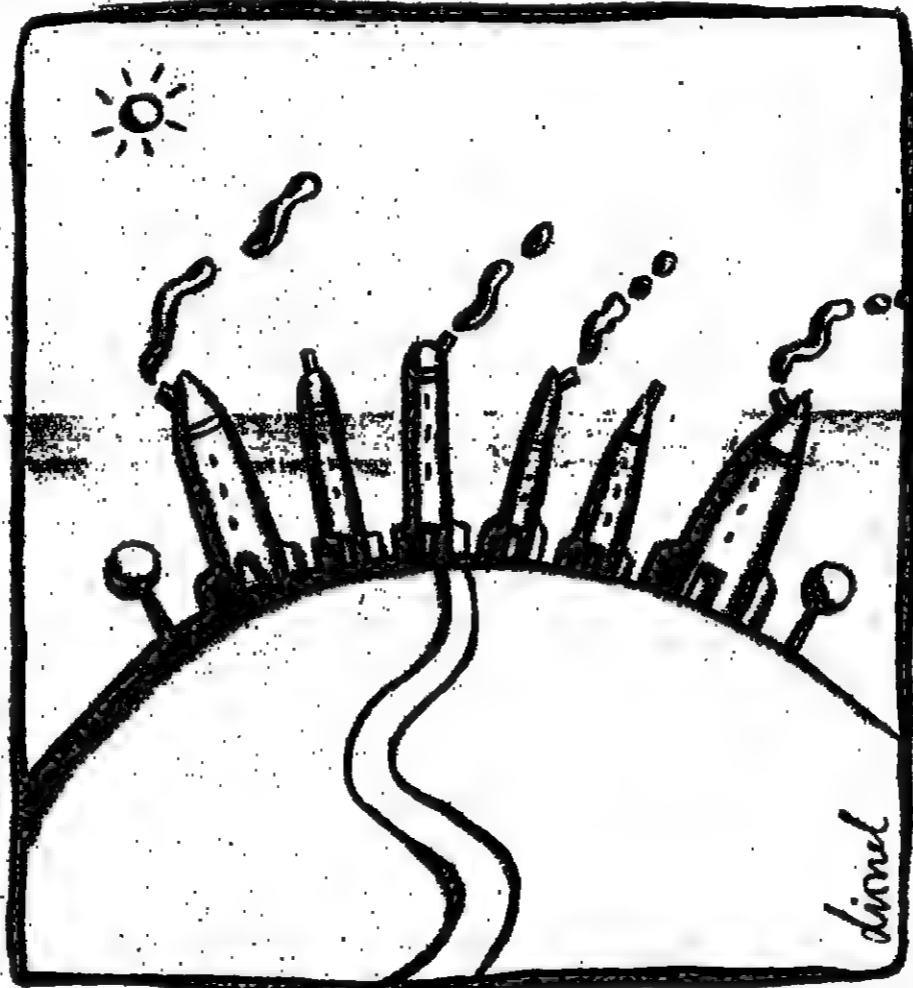
**PROJET EUGÉNISTE**  
Au-delà de ces péripéties, il convient de hiérarchiser les menaces et les perspectives. Que le clonage des mammifères soit une réalité à court ou à moyen terme, il faut observer que, aujourd'hui, tout est prêt pour qu'il soit adapté chez l'homme. La dissociation progressive, grâce à la contraception, entre sexualité et procréation, puis rapidement l'instrumentalisation des cellules et de la fonction de reproduction pour pallier la stérilité font que le clonage pourrait n'apparaître que comme une nouvelle étape dans ce processus. Ce serait masquer que cette étape, avec la fin de la fécondation, ouvrirait toutes grandes les portes vers une forme de destruction de l'humanité. Dans l'attente, est-il déjà trop tôt pour prendre la mesure et la gravité des événements survenus dans le champ de la reproduction médicalement assistée ?

Si, en France, cette activité demeure pour l'instant circonscrite à la sphère du traitement des stérilités, on observe, aux États-Unis notamment, le développement d'un marché et de pratiques aux frontières de l'eugénisme. Il s'agit de l'acquisition de spermatozoïdes ou d'ovules provenant de « donneurs » sélectionnés et sélectionnés sur des critères organiques, psychologiques et socio-économiques. Il s'agit encore de l'appropriation possible d'embryons humains conservés par congélation et choisis, sur catalogue, en fonction des mêmes critères. On voit, dans ce contexte, quelle pourra être, à terme, la portée de la condamnation du clonage humaine formulée ces derniers mois par le président américain.

Dans l'attente, les pratiques des biologistes et des médecins de la reproduction apparaissent outre-Atlantique, ainsi que le suggère Pierre-André Taguieff (*La couleur et le sang, doctrines racistes à la française*), comme la composante eugéniste, aujourd'hui bien vivante, de la synthèse raciste élaborée il y a un siècle par le Français Vacher de Lapouge. Ainsi, « derrière l'écran de fumée constitué par les dénominations rhétoriques et l'indignation rétrospective suscitée par la mise en pratique, sous le régime hitlérien, du programme de l'eugénisme raciale », voit-on se développer un projet eugéniste, porté entre autres par « la volonté de contrôle et de maîtrise de tous les processus naturels », à commencer par la procréation, dont le caractère passionnel, « sauvage et aléatoire devient de plus en plus insupportable pour ceux qui veulent vivre "à l'âge de la science et de la technique" ».

Jean-Yves Nau

## Le village global par Lionel Portier



## Villes riches, villes pauvres, la fracture fiscale

Suite de la première page

Dans son récent rapport sur la ville, Jean-Pierre Sueur (PS), maire d'Orléans, fait de l'approfondissement de cette péréquation un angle d'attaque essentiel. Il y insiste d'autant plus que ces disparités ont aussi des effets pervers sur l'aménagement de l'espace : « Les modalités de perception de la taxe professionnelle, soutient le rapporteur, ont beaucoup plus de conséquences sur l'aménagement réel des agglomérations urbaines que les schémas directeurs, élaborés au terme de nombreuses études et de longs débats. »

Certaines collectivités se livrent, en effet, à une concurrence sauvage, à coups de dumping sur les taux de taxe professionnelle (TP), afin d'attirer les entreprises. Quitte à multiplier des zones industrielles implantées de façon anarchique, qui contribuent à la dégradation du paysage, notamment autour des villes-centres : confrontées à des charges insupportables, celles-ci ne peuvent rivaliser dans la baisse des taux. D'où le « massacre » des centres de villes. L'ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales des gouvernements Cresson et Bérég-

voy y voit « les effets concrets de trente années de laisser-faire généralisé ». La TP représente en effet des masses financières considérables : globalement, la moitié des recettes de la fiscalité directe des collectivités, entre le quart et le cinquième de leurs ressources totales. La réforme de cette taxe, dans le sens d'un meilleur partage, est donc au centre de la réflexion sur la péréquation financière.

Le problème est qu'une telle redistribution, autrement qu'à la marge, se heurte à de redoutables obstacles : égoïsmes locaux, rivalités politiques, sans compter les difficultés techniques. Jusqu'à maintenant, la meilleure réponse a reposé sur le développement de la coopération intercommunale, favorisée par les pouvoirs publics et qui connaît partout un essor impressionnant, sauf, justement, en Île-de-France, où elle serait particulièrement utile.

Les formes modernes de l'intercommunalité reposent sur l'élaboration de projets en commun et, de plus en plus, sur le partage de ressources fiscales. La tendance paraît irréversible, même si le débat sur les modalités reste ouvert. Lionel Jospin, comme son prédécesseur, veut favoriser la création d'agglomérations dotées d'une TP unique, en contrepartie du transfert de charges supportées auparavant par les communes. Jean-Pierre Sueur préconise aussi une telle mesure. Le jeu, il est vrai, en vaut la chandelle : selon certaines études, la générali-

sation de la « TP d'agglomération » réduirait de 90 % les différentiels de taux dans les pays. Le système adopté par les villes nouvelles (800 000 habitants aujourd'hui) pourrait servir d'exemple : c'est dans le cas de ces villes-champignons, que l'Etat a commencé à faire pousser dans les années 60, que la péréquation est la plus poussée. Le syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) préleve la TP et en décide le taux. En outre, depuis 1992, le budget de chaque SAN comporte une « dotation de coopération » versée aux communes membres, grâce à un fonds alimenté par la TP et par une contribution des communes les plus riches.

L'Etat effectue, parallèlement, son propre effort de péréquation, par le biais de ses dotations, principalement la dotation globale de fonctionnement (DGF) d'où ont été extraites les dotations de solidarité urbaine (DSU) et de solidarité rurale (DSR). Néanmoins, l'essentiel repose sur la redistribution opérée entre les collectivités locales.

En dépit de ce foisonnement de dispositifs, la péréquation financière fait un peu figure d'Arlesienne : aucune étude ne mesure sa portée réelle. En fait, tous moyens confondus, sur les 740 milliards des budgets des collectivités locales - près de la moitié du budget de l'Etat -, seule une faible part fait l'objet d'une péréquation : « Entre 5 % et 10 %, plus près de 5 % », indique un expert ; « 8 %, en étant optimiste », confirme un autre spécialiste. La modestie de ces chiffres a

une explication simple : « Personne n'a jamais voulu toucher moins pour que d'autres touchent plus », résume l'un des bons connaisseurs d'un système à la complexité réputée. Dans ces conditions, il ne reste qu'un levier : celui de la croissance, qui permet d'aider les plus pauvres sans pénaliser les plus riches.

Faute de croissance importante depuis plusieurs années, la question aujourd'hui posée aux pouvoirs publics est simple : est-il « politiquement concevable », selon la formule d'un expert, de faire gagner moins à certaines communes, en particulier les plus riches, par exemple par le biais d'une réforme de la DGF ? Jean-Pierre Sueur n'a pas tort de placer la question sur le terrain du « courage politique », nécessaire pour bousculer les habitudes acquises.

Jean-Louis Andreani

### PRÉCISION

#### HOMONYME

Marguerite Bonnecaze, née à Nîmes en 1916, qui fut arrêtée pour faits de résistance en 1943 et déportée à Ravensbrück, nous prie de préciser qu'elle n'a rien à voir avec la personne portant les mêmes nom et prénom, ancienne rédactrice auxiliaire au service des questions juives de la préfecture de Bordeaux, qui a témoigné le 9 janvier au procès Papon (*Le Monde* daté 11-12 janvier).

## Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : http://www.lemonde.fr

### ÉDITORIAL

## Le débat sur la croissance

**A**U lendemain de la publication du rapport de Marie-Thérèse Jolin-Lambert sur « les problèmes soulevés par les mouvements de chômeurs en France fin 1997-début 1998 », Lionel Jospin va devoir prendre des décisions difficiles, des décisions dont va dépendre toute la cohérence de sa politique économique et sociale.

Les données du débat ont évolué au cours des derniers mois. D'abord, la France est en passe de tourner une page importante de son histoire budgétaire. Alors que, voici un an encore, on s'interrogeait pour savoir si la France n'allait pas rater le rendez-vous décisif de la monnaie unique, le danger est maintenant dissipé. L'assise devrait confirmer, vendredi 27 février, qu'avec des déficits publics de 3 % à 3,5 %, Paris a honoré ses engagements européens. Si elle n'a pas disparu, la contrainte budgétaire est moins pesante.

De plus, la conjoncture économique a changé. Même si l'avenir économique n'est pas écrit, les bons indicateurs publiés ces derniers jours laissent penser que le gouvernement pourra bénéficier de quelques marges de manœuvre supplémentaires pour piloter l'économie. La reprise a cependant aussi, si l'on peut dire, des effets pervers. Aux communistes, aux Verts ou même à certains socialistes, elle donne des arguments pour faire valoir qu'il faut répondre à « l'urgence sociale » avec plus de générosité. Et pour M. Jospin, elle fait tomber une ligne de défense : il aura plus de difficultés à arguer, comme il l'avait fait au plus fort du mouve-

ment des chômeurs, que trop de largesses inconsidérées en faveur des exclus feraient « exploser » sa politique économique et sociale.

La perspective de jours meilleurs entraîne d'ores et déjà de subtiles turbulences. Balaise d'impôts et de charges sociales pour Laurent Fabius, réduction des inégalités et de la fracture sociale pour d'autres responsables de gauche : dans une belle cacophonie, chacun va y aller de sa suggestion. Pour le premier ministre et fort justement, la prudence s'impose : il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Il faut d'abord s'assurer que de nouveaux indicateurs économiques, plus mauvais ceux-là, ne vont pas venir, dans les prochains mois, contrarier l'optimisme du moment. Un retournement de conjoncture - en milieu d'année - n'est pas à exclure.

M. Jospin doit cependant se préparer à affronter un débat nouveau. Si la reprise se confirme, où iront ses préférences ? A des baisses d'impôt, à une nouvelle réduction des déficits - au-delà de ce qu'exige Maastricht - ou à des dépenses nouvelles, notamment pour faire reculer l'inclusion ? D'ores et déjà, le premier ministre devait faire savoir, jeudi soir, qu'il n'entendait pas modifier son cap et juger prématuré ce débat. Il n'est pas certain qu'il pourra maintenir indéfiniment cette position d'attente, alors que Dominique Strauss-Kahn ou Laurent Fabius s'affirment clairement qu'il ne faut pas renouer avec « l'erreur » de la fin des années 80 (celle de Michel Rocard) en dépensant inconsidérément les fruits de la croissance.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du conseil d'administration, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directeur : Jean-Jacques Colin  
Directeur adjoint : Dominique Lévy, directeur général ; Noël-Jean Bergerson, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Étienne Pignatelli  
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-François Lissac, Robert Solé  
Rédacteur en chef : Jean-Paul Bessis, Pierre Georges, Laurent Gaudin, Erik Izraelowicz, Michel Kojman, Bernard Le Gendre  
Directeur adjoint : Dominique Ripstein  
Rédacteur en chef technique : Eric Aron  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Pommerehne  
Médiateur : Thomas Ferracci  
Directeur exécutif : Eric Pélissier, directeur délégué : Anne Chastagnac  
Conseiller de la direction : Alain Kolka, directeur des relations institutionnelles : Daniel Vermeil  
Comité de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courbot, vice-président  
Anciens directeurs : Robert Boncompagni (1944-1945), Jacques Faivel (1946-1952), André Laurent (1953-1955), André Ruzicinski (1955-1991), Jacques Lacroix (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA Le Monde  
Date de la société : cent ans à compter du 19 décembre 1944.  
Capital social : 501 000 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Boncompagni, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Press, Max Press, Le Monde Prévisions, Claude Bernard Participations.  
Le Monde Presse, Max Press, Le Monde Prévisions, Claude Bernard Participations.

### IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

#### Le terrible silence de Prague

LES LIENS d'amitié qui ont toujours uni les deux Républiques française et tchécoslovaque sont trop profonds et trop nombreux, et les événements qui se passent à Prague se sont révélés, dans l'histoire récente comme à des époques plus reculées, d'une trop grande portée pour que cette nouvelle mise au pas n'ait point, cette fois-ci, réveillé la sensibilité d'une cicatrice encore douloureuse au cœur des Français, en même temps qu'elle faisait naître dans leurs esprits de sérieuses craintes pour l'avenir.

Car il n'est point permis d'être dupe de la solution imposée par M. Gottwald. C'en est définitivement fait de la liberté et de la démocratie parlementaire en Tchécoslovaquie. Depuis six jours, la violence s'est déchaînée sur Prague et tout le pays. Tous les moyens ont été bons pour réduire

les partis à l'impuissance et forcer le consentement du président Běnes.

Les appels enflammés, les débordements de propagande arriveront pas à nous empêcher de ressentir le terrible silence de Prague, silence des chefs terrorisés, silence des journaux muselés, silence d'un président qui, dans l'impossibilité de se faire entendre et soucieux d'éviter toute guerre civile, a préféré s'abstenir de tout geste retentissant. Savons-nous d'ailleurs encore comment le président s'est incliné et dans quelles conditions ?

Ce silence de Prague évoque irrésistiblement cet autre silence qui suivit Munich. Certes, l'histoire ne se répète pas, mais la mise au pas de la Tchécoslovaquie, aujourd'hui comme il y a dix ans, témoigne des immenses dangers que comporte la situation.

(27 février 1948.)

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56  
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30  
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33  
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr  
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

pour l'Irak.  
est, peut-être,  
Sverdlovsk,  
10 milliers  
programme  
sérieusement du  
mas de morts



# Cité 19



# Réforme de notre justice, rénovation de notre démocratie

par Antoine Garapon

CERTAINES années sont proclamées Années de la justice sans toujours tenir leurs promesses, d'autres méritent pleinement ce titre ; c'est assurément le cas de l'année 1997. Elle a commencé, le 20 janvier, par l'intervention télévisée du président de la République et s'est achevée par la communication du garde des sceaux au conseil des ministres le 29 octobre. Entre-temps, deux rapports substantiels avaient été remis, le premier, sur la procédure civile par Jean-Marie Coulon, président du tribunal de Paris, le second, sur la procédure pénale par Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation.

Quarante ans après la réforme de Michel Debré en 1958, ce projet manifeste une ambition de la même envergure pour notre institution judiciaire. Il ne s'agit pas, à la différence des précédents projets, d'une réforme ponctuelle - une de plus -, mais d'une refonte complète de la justice. La réforme intéresse autant la procédure, civile ou pénale, que l'administration de la justice proprement dite (et notamment la carte judiciaire) ; autant le fond du droit (de la famille ou des sociétés commerciales par exemple) que sa forme, la codification ; autant l'équilibre entre les pouvoirs (avec l'indépendance promise aux parquets) que les libertés publiques (on pense à l'intervention de l'avocat dès la première heure de garde à vue). Les mesures préconisées tranchent aussi par leur pragmatisme. Ainsi, un contrôle centralisateur d'inspiration jacobine, qui s'incarne dans la présence souhaitée du ministère public aux tribunaux de commerce ou dans la généralisation des conseils départementaux de l'aide juridique, côtoie l'idée plus moderne de procéduralisation, qui

associe les avocats, auxquels sont proposés des « contrats de procédure ». Des droits politiques traditionnels comme la présomption d'innocence sont réaffirmés, mais aussi un nouveau droit à la protection de son image par l'interdiction de filmer ou de photographier des personnes menottées (ce qui impose une limite à la toute-puissance envahissante de l'image). La justice de proximité par la généralisation des maisons de justice est institutionnalisée, en même temps que la spécialisation est préconisée pour certains contentieux.

1958-1998 : si l'ampleur est identique, l'objectif diffère sensiblement. En 1958, le principal défi était de dépoussiérer une institution inadaptée aux projets de modernisation du pays initiés par le général de Gaulle. Aujourd'hui, à cet objectif malheureusement toujours d'actualité s'en ajoute un autre, radicalement nouveau dans notre pays, qui est de considérer désormais la justice non plus seulement comme un service public, mais comme un forum politique qui donne à chacun l'occasion de faire reconnaître ses droits, d'exercer sa citoyenneté, de débattre, de résoudre ses conflits. Le ton avait été donné par le président lui-même. Souvenons-nous : c'était la première fois qu'un président de la V<sup>e</sup> République abordait la justice autrement qu'en termes strictement bureaucratiques - plus de moyens, une meilleure formation des personnels, ce que l'on peut souhaiter à n'importe quel service public - pour en reconnaître le nouveau rôle politique et s'interroger sur son indépendance, sa légitimité et sa responsabilité. Le projet s'inscrit dans le même esprit.

La reconnaissance d'une plus grande indépendance de la justice

consacre une nouvelle vision de l'espace public où le scrutin n'absorbe pas à lui seul toute la légitimité, mais où une plus grande justiciabilité des élites et une plus grande égalité de tous devant la loi commune sont devenues, à l'évidence, de nouvelles attentes de nos concitoyens. Cette même logique de contre-pouvoirs, assez étrangère, reconnaissons-le, à la République, fait son chemin dans d'autres domaines. Elle s'applique tout d'abord aux magistrats eux-mêmes, qui perdent la majorité au CSM ; ou encore dans l'interdiction faite au président de la République de prendre part au vote lors des sessions du CSM. Le renforcement du pouvoir des actionnaires minoritaires dans l'entreprise (de nature à rendre sans objet des plaintes pénales), l'appel des décisions de cours d'assises participatif d'une même logique qui se retrouve à d'autres niveaux de la société.

Ensuite, ce projet aspire à une justice plus transparente, où les actes essentiels de l'instruction se-

raient pris en audience publique. Cela permettra de conserver le meilleur de notre procédure inquisitoire - l'égalité républicaine de tous devant la loi - tout en se prémunissant contre les risques d'un face-à-face secret entre un homme et un juge. Des « fenêtres » dans la procédure d'instruction, qui restent secrètes, sous la forme d'audiences publiques et contradictoires priveront les médias de leur principal alibi pour se

ternatifs de résolution des conflits. C'est plus novateur qu'il n'y paraît dans la bouche d'un ministre en charge d'un corps si fermé et dans un pays qui s'est toujours méfié de la société civile en voyant volontiers dans la transaction la victoire des lobbys. L'accès à la justice n'est pas qu'une question sociale relevant d'une loi sur l'exclusion, mais la capacité offerte à tous d'inventer des solutions négociées, dans ces instances nouvelles que pourraient être les maisons de justice. Leur généralisation préconisée offrirait à la citoyenneté des débouchés nouveaux.

L'achèvement de ce mouvement se trouve dans une nouvelle responsabilité du juge aussi bien disciplinaire que dans l'exercice quotidien de sa tâche. La promotion de son rôle doit s'accompagner d'une responsabilité accrue. D'où la proposition, dont on peut regretter qu'elle n'ait pas été saluée à sa juste mesure, de constituer des commissions auprès des cours d'appel, qui ne seront pas majoritairement composées de magistrats et qui devront accueillir et instruire les plaintes des citoyens. Voilà une idée originale qui instaure concrètement un contrôle citoyen du fonctionnement des juridictions, ce qui est aussi nécessaire que délicat à mettre en place. Cela préfigure-t-il l'entrée au CSM de citoyens qui pourraient être choisis parmi des per-

sonnes ayant montré leur intérêt pour la justice et leurs qualités dans de tels comités ? On ne peut que le souhaiter pour compenser la présence des hauts fonctionnaires ou des professeurs de droit, qui représentent leur milieu professionnel plutôt que les citoyens et qui reproduisent en son sein les tensions qui le traversent.

L'indépendance de la justice pose enfin la question de sa légitimité. Celle-ci doit être cherchée autant dans un statut nouveau que dans la qualité de la justice rendue aux citoyens, c'est-à-dire dans la diligence apportée aux affaires, dans le respect témoigné à chacun. Ce projet ne consacre la victoire de personne. A peine les juges se réjouissent-ils de cette reconnaissance nouvelle de la République qu'ils en mesurent le salaire : une exigence de qualité, une plus grande transparence de leur action et donc un contrôle plus grand, une responsabilité accrue, des critiques inédites dont ils étaient auparavant protégés. Ce n'est donc pas la consécration d'un ne sait quel pouvoir des juges qui est ainsi programmée - personne n'en veut, à commencer par les juges eux-mêmes, en auraient-ils les moyens -, mais la rénovation de notre démocratie.

Antoine Garapon est secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice.

## Une plus grande justiciabilité des élites et une plus grande égalité de tous devant la loi commune sont devenues, à l'évidence, de nouvelles attentes de nos concitoyens

Un des défis de la politique contemporaine est de trouver, au-delà des appels volontaristes à la morale civique, une place concrète pour les citoyens, un exercice effectif de leur citoyenneté. Cette maîtrise retrouvée sur leurs affaires se manifeste enfin par le rôle que la déclaration ministérielle réserve aux modes al-

substituer à l'enquête. Les juges eux-mêmes bénéficieront de la publicité des audiences disciplinaires devant le CSM. Dans ce même souci, un rapport annuel devrait provoquer un débat au Parlement sur la politique pénale.

Un des défis de la politique contemporaine est de trouver, au-delà des appels volontaristes à la morale civique, une place concrète pour les citoyens, un exercice effectif de leur citoyenneté. Cette maîtrise retrouvée sur leurs affaires se manifeste enfin par le rôle que la déclaration ministérielle réserve aux modes al-

## Vers une Europe anglo-allemande

par Jacques Lesourne

DEPUIS quelques années déjà, la politique de la France conduit lentement à une Union européenne où le pays sera marginalisé. L'élargissement à l'Est et l'échec d'Amsterdam contiennent en germe une Europe qui gravitera autour du noyau qu'ont en commun les espérances britanniques et les aspirations allemandes.

La Grande-Bretagne souhaite l'élargissement, car c'est pour elle le moyen d'atteindre son objectif constant d'une Europe se limitant à un espace démocratique et une zone de libre-échange et laissant à chaque Etat une grande marge d'indépendance politique. En accroissant le nombre des membres, l'extension de l'Union ne pourra qu'amoindrir le pouvoir communautaire et limiter ses ambitions. L'Allemagne qui, au centre de l'Europe, se perçoit comme « une grosse Suisse », ne peut que soutenir l'intégration à l'Europe d'une région qui, en dépit des réactions nationales de ses peuples, a longtemps fait partie de l'aire d'influence germanique sur le plan économique et culturel. Si la République fédérale n'est pas hostile à l'Europe politique, ce n'est pas pour elle - en dehors du chancelier Kohl et de quelques dirigeants - une priorité absolue et les bénéfices de l'élargissement lui paraissent plus immédiats et plus faciles à saisir.

La France, elle, n'a pas intérêt à l'élargissement tant que les structures communautaires n'auront pas été réformées dans un sens plus fédéral, car son objectif de toujours a été de retrouver à travers l'Europe les moyens d'une réelle indépendance politique du continent.

Or, que voyons-nous ? Chaussant les bottes de son prédécesseur à qui nous devons l'entrée malheureuse de la Grèce dans le Marché commun, la plus haute autorité française proclame la nécessité d'une adhésion de la Turquie qui n'a pas partagé en profondeur l'histoire de l'Europe, tandis que notre diplomatie - comble d'incohérence - met la partie grecque de Chypre sur la liste des candidats à l'entrée dans l'Union ! Et nous applaudissons à l'élargissement de la Communauté, c'est-à-dire à la destruction de ce qu'a été notre rêve européen. Que l'on ne se méprenne

pas sur mes propos : l'Union européenne doit attacher la plus grande importance à la prospérité et à la sécurité de ses voisins, mais pour que la construction européenne soit viable, il faut lui donner des frontières, au moins le temps que le béton durcisse.

Même erreur de manœuvre à la conférence Intergouvernementale. La France y avait insisté, sur la base d'un accord franco-allemand, à de sérieux progrès dans la construction d'une Europe politique. Elle n'a joué comme sa voisine qu'un jeu timide, moins animé par une volonté politique que par le désir des fonctionnaires du Quai d'Orsay de conserver leurs prérogatives. Résultat : le piètre compromis d'Amsterdam qui, en dépit de quelques avancées intéressantes, ne résout en rien le problème des mécanismes de décision à quinze, encore moins à vingt-cinq. Amsterdam est un triomphe posthume de Margaret Thatcher.

Les bases d'une Europe anglo-allemande sont jetées, surtout si l'on tient compte du Grand Frère. Pour les Etats-Unis, seule en Europe compte l'Allemagne, qui, par sa puissance économique, est un véritable partenaire, tandis que Bonn et Berlin ne sacrifient jamais l'alliance américaine aux relations avec Paris. Quant aux Britanniques, leurs convictions européennes peuvent être sincères, mais ils se perçoivent avant tout comme des alliés de Washington. Une Europe anglo-allemande entretiendrait les meilleurs rapports avec les Etats-Unis et s'alignerait systématiquement sur leur politique étrangère.

Si la France ne reprend pas en mains sa politique européenne, elle se retrouvera, comme disent les bridageurs dans un Etat de « squeeze » : au sein de l'Europe, elle ne pourra que suivre le char anglo-allemand ; à l'extérieur, elle deviendra un détail sur la carte géopolitique mondiale. Il est grand temps d'élaborer pour l'Europe un nouveau projet franco-allemand. La France doit y réfléchir pour être prête à faire des propositions au lendemain des élections outre-Rhin.

Jacques Lesourne est ancien directeur du Monde et professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

**Voici le secret de la réussite du N°1 mondial.**

« Depuis plus de 30 ans, la croissance de Sodexo Alliance repose sur le talent et l'expertise de ses collaborateurs, la confiance de ses clients et le respect de ses actionnaires. »

**Pierre BELLON**  
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SODEXO ALLIANCE

depréciation

la source pétrolière due à la di

croissance réelle

Sodexo Alliance N°1



PÉTROLE Elf Aquitaine a annoncé, jeudi 26 février, un résultat courant record de 10,2 milliards de francs, en hausse de 35 % par rapport à l'exercice 1996. ● L'AMÉLIORATION de

cette performance est principalement due à la chimie d'Elf Atochem, et au secteur aval (raffinage-distribution) où, pour la première fois depuis 1991, les activités françaises sont bénéficiaires. ● LE RÉSULTAT NET est pour-

tant en baisse de 20 %, à 5,6 milliards de francs, en raison d'une dépréciation de 5,4 milliards de francs de la valeur comptable de la raffinerie de

Leuna (ex-RDA) dont Elf est désormais le seul actionnaire. ● LA BOURSE a salué ce nettoyage des comptes inattendu. A l'ouverture de la Bourse, jeudi, le titre du groupe

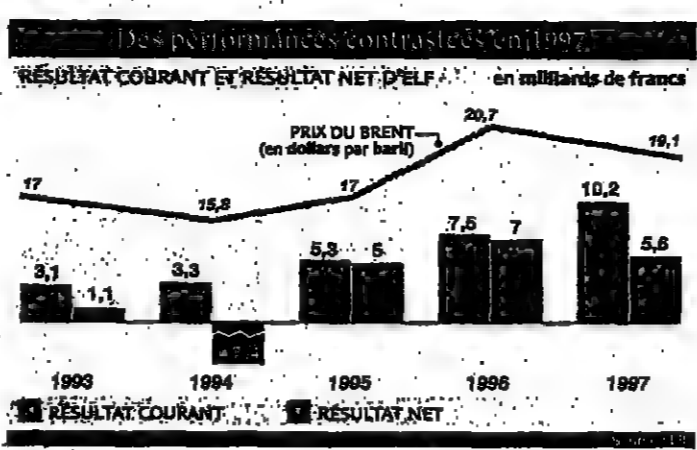
grimpait de 2,3 %. ● POUR SANOFI, la filiale pharmaceutique du groupe, la priorité est au lancement de nouveaux médicaments plutôt qu'à la recherche de partenaire.

# La dépréciation de la raffinerie de Leuna « plombe » les comptes d'Elf

Le groupe pétrolier a annoncé, jeudi 26 février, une chute de 20 % de son bénéfice net 1997, à 5,6 milliards de francs. Mais cette évolution, due à la charge exceptionnelle de 5,4 milliards de Leuna, masque la performance historique du résultat d'exploitation

UNE ANNÉE record et pourtant un résultat net en baisse de 20 % : telle est la physionomie des comptes 1997 d'Elf Aquitaine, présentés jeudi 26 février par son président, Philippe Jaffré. Le groupe pétrolier, qui a connu l'an dernier le meilleur résultat courant de son histoire (10,2 milliards de francs, en hausse de 35 % par rapport à 1996) a annoncé un recul de son bénéfice net de 7 à 5,6 milliards de francs.

A l'origine de cette dégradation, la dépréciation de la valeur de la raffinerie de Leuna, en Allemagne de l'Est, pour un montant de 5,4 milliards de francs. « Nous apurons ainsi les séquelles du passé », explique M. Jaffré, en revenant sur ce dossier délicat hérité de son prédécesseur, Loik Le Floch-Prigent. Initialement, ce projet d'une valeur de 6 milliards de francs (20 milliards de francs) présentait comme le « plus important



Investissement franco-allemand depuis 1945 », devait être réalisé conjointement avec les Allemands et d'autres partenaires. Finalement, Elf se retrouve seul pour gérer cette installation.

Après de multiples rebondissements autour du versement de compensations financières, un accord à l'amiable a été trouvé entre l'Office chargé des privatisations dans l'ancienne RDA (Bvs) et le

groupe français. Ces modalités, approuvées par le conseil d'administration d'Elf le 25 février, restent confidentielles. Elles sont encore soumises à l'autorisation de la Commission européenne.

La conséquence essentielle est d'emporter un état de fait : Elf sera le seul actionnaire de Midler, la société exploitante de Leuna. Les Allemands auront investi au total 5 milliards de francs dans ce projet et le groupe français près de 15 milliards. Etant seul maître à bord, et anticipant les perspectives de raffinage européen dans les années à venir, Elf a décidé de déprécier sa participation. « L'estimation de la valeur de marché de la raffinerie est inférieure à sa valeur dans notre bilan. Nous avons donc décidé de constater une dépréciation de 5,4 milliards de francs sur l'exercice 1997, soit environ un tiers du prix de revient », explique le patron d'Elf. Cette réduction aura un effet positif

immédiat dans les comptes de 1998 puisqu'elle réduira de près de 300 millions de francs les amortissements annuels.

Reste à présent au pétrolier français à prouver rapidement l'intérêt stratégique d'une telle installation. Jusqu'à présent, celle-ci a surtout défrayé la chronique pour le montant - près de 300 millions de francs (Le Monde du 23 septembre 1997) - des commissions occultes versées sous la précédente présidence.

Ce dossier masque les bonnes performances du groupe qui a battu, pour son résultat courant, son précédent record de 1990 où il atteignait 9,4 milliards de francs. L'amélioration des performances a été principalement due à la chimie d'Elf Atochem et au secteur aval (raffinage-distribution).

CHUTE DES COURS « Le développement des activités et les gains de productivité expliquent 70 % de la croissance de notre résultat 1997 », a affirmé M. Jaffré, soulignant que les 30 % restants ont été provoqués par la fermeture du dollar. L'évolution des cours du pétrole, en baisse de 8 % par rapport à 1996, a eu en revanche un effet négatif. Sans vouloir se prononcer sur la poursuite ou non de la chute des cours - le Brent est actuellement sous les 14 dollars -, le président d'Elf a tenu à rappeler que, contrairement aux idées reçues, le bénéfice net est moins sensible aux variations du brut. « Un dollar de plus ou de moins sur le prix du brut c'est 600 millions de francs de plus ou de moins sur le résultat net courant. C'est donc 6 % du résultat net courant, une sensibilité tout à fait comparable à celles d'autres grands pétroliers », a-t-il expliqué, faisant allusion à Total.

En revanche, la crise asiatique, n'entraîne pas de conséquence négative directe pour Elf, le groupe pétrolier n'ayant pas d'installation de raffinage dans cette zone et Atochem y développant de la chimie de spécialité.

Le groupe ne peut compenser la faiblesse des prix par une hausse de la production : jusqu'à l'an 2000, la production devrait être stable, faute de mise en service de nouveaux champs, se maintenant aux environs d'1 million de barils/jour. Ensuite, avec le démarrage de nouveaux gisements marins en Angola (Girassol) et en mer du

Nord (Elgin Franklin), la production devrait redécouler et atteindre l'objectif de 1,3 million de barils/jour en 2005. A cette époque, les nouvelles zones de production comprennent, outre le golfe de Guinée, l'Amérique du Sud et la mer Caspienne représentant 10 % de

## Priorité au lancement de médicaments chez Sanofi

Alors que l'industrie pharmaceutique mondiale ne cesse d'être le théâtre de regroupements ou de tentatives de fusion, la volonté d'Elf de trouver un partenaire pour Sanofi n'est plus une priorité. « Sanofi est en plein lancement de médicaments, nous n'allons pas le déstabiliser en le rattachant d'un autre groupe », estime Philippe Jaffré. L'année 1997 s'est concrétisée par l'homologation aux Etats-Unis de deux nouveaux médicaments : l'antihypertenseur Aprovel (irbésartan) et le Plavix (clopidogrel), qui traite l'infarctus du myocarde et les accidents vasculaires cérébraux. Sans fixer d'échéance, Elf maintient sa volonté, affichée en décembre 1996, de trouver un partenaire de taille équivalente à Sanofi, sa filiale à 57 %, mais se refuse à voir ce groupe - qui pèse 60 milliards de francs en Bourse, et se classe au dix-septième rang mondial avec 1 % du marché - absorbé par un plus grand laboratoire. Des contacts pris, l'an dernier, avec des firmes pharmaceutiques n'ont pas abouti.

la production d'hydrocarbures du groupe. Celle-ci est, pour l'instant, répartie équitablement entre l'Afrique et l'Europe.

D'ici l'an 2000, la croissance des résultats viendra essentiellement des autres branches, et surtout des gains de productivité. Pour la quatrième année consécutive, les coûts de production ont encore été réduits de 2 milliards de francs. Le groupe n'entend pas différer ses projets d'investissements, dans l'exploration, ses programmes étant rentables aux niveaux actuels du brut.

Dominique Gallois

## Nouvelles Frontières enregistre ses premières pertes depuis dix ans

NOUVELLES FRONTIÈRES a terminé son exercice 1997, clos au 30 septembre, avec une perte de 122 millions de francs. La progression de 11 % du nombre des clients (2,8 millions) et la hausse de 12 % du chiffre d'affaires (8,8 milliards de francs) ne se sont pas traduites dans les comptes. Après avoir enregistré des profits de plus de 160 millions de francs pendant trois ans, Nouvelles Frontières avait déjà vu son bénéfice fondre à 19 millions en 1996. L'an dernier, le résultat courant est devenu franchement déficitaire. Et la perte exceptionnelle d'une centaine de millions de francs, liée aux frais d'ouverture d'une dizaine de lignes nouvelles vers l'Afrique et les Comores, est venue alourdir l'addition.

des avions qui seraient revenus à vide », explique M. Maillot. Nouvelles Frontières cherche également à augmenter le prix moyen de vente de ses voyages. Et, pour mieux suivre ses performances, il est désormais en mesure de calculer ses marges « quotidiennement ».

ENTRÉE EN BOURSE Pour reconquérir sa rentabilité, Nouvelles Frontières devrait bénéficier d'un environnement concurrentiel plus favorable. « La concurrence très forte sur les Antilles et la Réunion, jusqu'à la mi-1997, nous a conduits à pratiquer des prix trop bas », reconnaît M. Maillot. Le rachat du tribunal Air Liberté par British Airways semble avoir remis de l'ordre sur le marché.

Déjà, sur les quatre premiers mois de l'exercice 1997-98, Nouvelles Frontières a dégagé un résultat net de 24 millions de francs. Sur l'ensemble de l'exercice, M. Maillot table sur un profit compris entre 120 et 150 millions de francs. Un redressement nécessaire si le fondateur de Nouvelles Frontières veut pouvoir introduire sa société en Bourse en 1999.

Christophe Jakubyszyn

Restauration et Services - Gestion de bases-Vie - Cheques et cartes de services - Loisirs

## Une croissance réussie, des perspectives favorables.

Extrait du Message du Président Pierre Bellon à l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 février 1998.

EXERCICE 1996/1997 Le chiffre d'affaires consolidé atteint 28,5 milliards de francs en progression de 10 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette progression se décompose ainsi :

- Croissance interne ..... 7 %
- Croissance externe ..... 1 %
- Impact des taux de change ..... 10 %

Notre marge d'exploitation globale progresse de 4,5 % à 4,7 %, en augmentation régulière depuis 5 ans. Le résultat consolidé net part du Groupe s'élève à 540 millions de francs en augmentation de 34 % par rapport au résultat consolidé net part du Groupe hors éléments non-récurrents de l'exercice précédent. A taux de change constants, ce même résultat aurait été en hausse de 29 %.

EVOLUTION RECENTE Sodexo Alliance et Marriott International, Inc. ont signé, le 30 septembre 1997, un accord visant à regrouper leurs activités de Restauration et de Services en Amérique du Nord (U.S.A. et Canada) dans une nouvelle société appelée Sodexo Marriott Services, Inc. Afin de financer cette opération, Sodexo Alliance a procédé en novembre 1997 à une augmentation de capital de 2 milliards de francs par création de 835 770 actions souscrites au prix de 2 400 francs ; cet appel public à l'épargne a rencontré un vif succès auprès de nos actionnaires. Sodexo Marriott Services, Inc. sera le leader de la Restauration et Services sous contrat en Amérique du Nord avec plus de 4 800 exploitations. Elle réalisera 24 milliards de francs français de chiffre d'affaires et emploiera 100 000 collaborateurs. Elle sera cotée au New York Stock Exchange. Les opérations de rapprochement se déroulent dans un climat positif. Leur conclusion est prévue pour fin mars. Par ailleurs, le 31 octobre 1997, Sodexo-Gardner Merchant a repris, en Grande-Bretagne, les activités de Restauration et de Services de Marriott International.

PERSPECTIVES D'AVENIR La création de Sodexo Marriott Services représente pour notre Groupe une opportunité exceptionnelle qui nous permet de devenir leader en Amérique du Nord et de renforcer ainsi notre leadership mondial.

- \* Le Groupe change à nouveau de taille : En année pleine, pour l'exercice 1998/1999, Sodexo Alliance réalisera un chiffre d'affaires consolidé d'environ 56,5 milliards de francs, un résultat d'exploitation supérieur à 3 milliards de francs et emploiera plus de 210 000 personnes. En cinq ans, le chiffre d'affaires aura été multiplié par 5, le résultat d'exploitation par 9 et les effectifs par 4.
- \* Le Groupe change aussi de nature : d'une part, le poids de la Restauration et des Services augmente. En l'an 2000, le Groupe devrait réaliser dans cette activité plus de 90 % de son chiffre d'affaires et environ 85 % de son résultat d'exploitation.
- \* d'autre part, l'internationalisation s'accroît. En l'an 2000, plus de 85 % du chiffre d'affaires sera réalisé hors de France.
- \* L'endettement du Groupe augmente et limite nos capacités d'acquisitions : Après trois ans d'alliances et d'acquisitions majeures - Gardner Merchant, Fortana, Sodexo Marriott Services -, Sodexo Alliance va entrer dans une

phase de consolidation qui se caractérisera par le développement des synergies à l'intérieur du Groupe et l'accélération de la croissance interne :

- Les synergies proviendront de l'échange de savoir-faire, des économies d'échelle possibles dans les pays et du réseau mondial du Groupe.
- Le potentiel de développement dans l'ensemble de nos activités est considérable principalement dans la Restauration et les Services. Nous devons miser sur la croissance interne, car la rentabilité des investissements y est supérieure à 50 %.

Dans un peu plus de trois ans, grâce à une croissance régulière et prévisible de notre cash flow, nous aurons retrouvé notre capacité d'investissements et pourrions réaliser à nouveau des acquisitions.

\* L'année en cours est une année de transition. En l'état actuel de nos informations, compte-tenu de l'augmentation de capital, le résultat net par action pour l'exercice 1997/1998 devrait augmenter d'environ 6 %.

Pour les trois exercices suivants, le bénéfice net par action, après amortissement des survaleurs, devrait progresser en moyenne de 20 % par an.

Depuis sa création en 1966, notre entreprise a grandi, elle est devenue internationale mais sa raison d'être est restée inchangée :

- d'abord, améliorer la satisfaction de nos clients et de nos convives : les écouter pour mieux connaître leurs besoins, diversifier nos services de restauration, développer une offre globale de services autres que la restauration, poursuivre nos politiques de qualité et d'innovation.
- ensuite, développer nos ressources humaines : favoriser par la décentralisation des responsabilités l'émergence d'entrepreneurs, partager avec le personnel qui nous a rejoints la culture Sodexo qui privilégie la valorisation des femmes et des hommes à tous les niveaux, faire que chaque membre du personnel du Groupe dans le monde sente qu'il fait partie d'un tout et soit fier d'être chez Sodexo.
- enfin, répondre aux attentes de nos actionnaires, c'est à dire augmenter le résultat net par action, mais aussi les informer et les faire participer autant que possible à la vie de l'entreprise.

Je suis convaincu que ce sont la fidélité et la loyauté réciproques de nos clients, de notre personnel et de nos actionnaires qui assurent la pérennité de l'entreprise. Aujourd'hui face à nos principaux concurrents mondiaux, notre indépendance, notre implantation internationale, la qualité de nos équipes et notre bonne situation financière sont autant d'atouts pour le futur.

Pierre Bellon

DIVIDENDES Au titre de l'exercice 1996/1997, le dividende net par action a été fixé à 35,00 F (32,50 F avant fiscalité) en augmentation de 35 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Il sera mis en paiement à compter du 5 mars 1998. Le montant global de la distribution s'élève à 263 millions de francs et représente 49 % du résultat consolidé net part du Groupe.



## Sodexo Alliance N° 1 Mondial de la restauration et des services

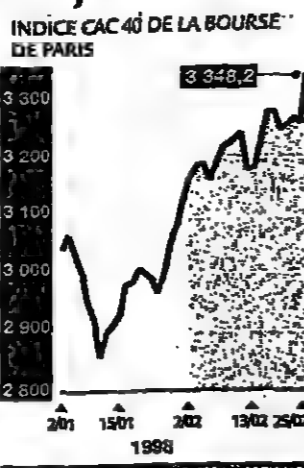
BP 100 - 78883 SAINT-QUENTIN-YVELINES CEDEX - TÉL. : 01 30 85 75 00 - Internet : http://www.sodexo.com Informations financières sur minitel : 3615 et 3616 CLIFF (1,29 F la mn).





### Hausse de 11 % à la Bourse de Paris depuis le 1<sup>er</sup> janvier

PASSÉ le premier moment d'ésotisme, lié à la menace d'une nouvelle escalade militaire entre les Etats-Unis et l'Irak, les marchés boursiers ont repris leur marche en avant. Paris (+2,62 %), Wall Street (+1,05 %), Francfort (+2,17 %), Madrid (+2,05 %) et Amsterdam (+1,42 %) ont atteint, mercredi 25 février, de nouveaux sommets historiques et affichent depuis le début de l'année des hausses de 7 % pour New York à 21 % pour Madrid.



La journée de mercredi a été exceptionnelle à Paris, où l'indice CAC 40 a progressé de 2,62 % à 3 348,20 points. Les perspectives de croissance pour cette année, l'annonce de résultats souvent supérieurs aux prévisions des entreprises en 1997, les espoirs de rapprochement entre grands groupes, le niveau particulièrement bas des taux d'intérêt et l'afflux de capitaux à la Bourse expliquent l'envolée des cours.

### Jean-Charles Naouri détient 53,8 % du capital de Casino

LA SOCIÉTÉ Rallye, contrôlée par Euris, holding de Jean-Charles Naouri, détient 53,8 % du capital actuel de Casino, et environ 60 % des droits de vote, à l'issue de l'offre publique d'échange (OPE) lancée à l'automne pour contrer l'OPA de Promodès. Un peu plus de la moitié des actionnaires ont apporté leurs titres à l'OPE, dont une écrasante majorité ont opté pour les certificats de valeur garantie (CVG) émis en échange de leurs titres Casino.

M. Naouri débourse donc, dans l'immédiat, moins de 200 millions de francs. Sy ajoutera 1,8 milliard pour transformer en actions Casino des bons de souscription détenus par Rallye. Les membres de la famille fondatrice Guichard, à quelques exceptions près, ont gardé l'essentiel de leurs actions.

#### DÉPÊCHES

- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE: l'ex-PDG de la banque française, Marc Viénot, accusé d'avoir violé la législation sociale belge lors de licenciements collectifs en 1995, a été relaxé mercredi 25 février par le tribunal correctionnel de Bruxelles.
- ABB: le bénéfice net du groupe helvético-suédois a été réduit de plus de moitié, en 1997, à 572 millions de dollars (environ 3,4 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 31,2 milliards de dollars, en baisse de 7 % en raison des variations monétaires.
- MICROSOFT: le géant des logiciels est devenu, mercredi 25 février, la deuxième société au monde par sa valeur boursière, derrière General Electric. Elle a dépassé la barre des 200 milliards de dollars (1,2 milliard de francs) sur la Bourse électronique américaine (Nasdaq).
- THOMSON-CSF: la CGT a réclamé, mercredi, un débat national sur « l'avenir du groupe » d'électronique de défense et « les options de stratégie industrielle » dans le cadre de la privatisation, estimant qu'elle sera « synonyme » de 4 000 suppressions d'emplois « au minimum ».
- MINÉRIE: les salariés du Centre de renseignements téléphoniques à Oberhausen (Bas-Rhin) sont toujours en grève pour obtenir une hausse du salaire horaire de 46 à 50 francs.
- COMPUTER ASSOCIATES: le groupe américain s'est dit, mercredi 25 février, prêt à relever son offre d'achat sur son homologue Computer Sciences (CSC).
- OLIVETTI: le groupe allemand Mannesmann négocie le rachat des 4,5 % détenus par le holding financier Cix de Carlo De Benedetti dans Olivetti.
- DMC: le groupe textile français a annoncé, mercredi 25 février, avoir réalisé une perte nette consolidée de 491 millions de francs, contre une perte de 592 millions de francs un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a encore baissé de 4,4 %, à 5,9 milliards de francs.
- BOEING: le groupe aéronautique américain a annoncé, mercredi 25 février, qu'il allait céder ses hélicoptères commerciaux monotorbine à Bell Textron (Le Monde du 14 février).
- PERRIER: à Vergèze (Gard), les salariés de la Source Perrier (groupe Nestlé, 1 850 salariés) ont entamé une grève, mercredi 25 février reconduite jeudi, afin de protester contre un « changement unilatéral de l'organisation du travail ».

## Le groupe Paribas affiche un bénéfice record de 6,6 milliards de francs pour l'année 1997

### La banque a passé une provision de 1,9 milliard de francs sur l'Asie

En 1997, le bénéfice net part du groupe de la Compagnie de Paribas s'élève à 6,6 milliards de francs, une progression de 51 % par rapport à

l'année précédente. Mais la performance décevante de la banque Paribas dans ce total risque de relancer les spéculations des analystes bour-

siers sur l'avenir du groupe et sur sa capacité à être seul un acteur significatif dans le domaine de la banque d'investissement.

LA CRÉATION du « nouveau Paribas », né de la fusion de la banque Paribas et de la Compagnie bancaire, après le succès de l'offre publique d'échange lancée en décembre 1997, n'a pas suffi à faire taire les rumeurs boursières. Elles marient un jour Paribas avec la Société générale, le lendemain avec la BNP, le surlendemain avec AXA voire avec Dexia ! La présentation des résultats du groupe financier pour 1997 a donné à André Lévy-Lang, le président du groupe, une nouvelle occasion de rappeler qu'il n'envisage pas l'avenir en ces termes et que le développement de Paribas pour atteindre une rentabilité de 15 % de ses fonds propres dès l'an 2000 passe par une « croissance en priorité interne ». Il lui faut maintenant espérer que la bonne performance de son groupe achève de convaincre les marchés. Rien n'est moins sûr.

Le groupe Paribas a pourtant battu l'an dernier le record de résultat qu'il avait établi en 1996. En 1997, le bénéfice net part du groupe s'élève à 6,6 milliards de francs, une progression de 51 % par rapport à l'année précédente. En excluant de ce montant l'impact des revenus et de la vente des banques à réseau du groupe (Crédit du Nord, Paribas Belgique et Paribas Nederland), ce résultat ressort à 5,2 milliards de francs, soit 13 % de rentabilité des fonds propres. A partir de 1998, ce résultat sera gonflé de la part du bénéfice de la Compagnie bancaire et du Cetelem que Paribas vient de racheter en Bourse. La Compagnie bancaire, qui s'est bien redressée en 1997 affichant un résultat global de 2,03 milliards de francs après une perte de 468 millions de francs en 1996, n'a contribué qu'à hauteur

de 667 millions de francs au résultat net part du groupe de Paribas, compte tenu du jeu des intérêts minoritaires. Le rachat de la totalité de son pôle de financements spécialisés par Paribas a toutefois un impact très positif dès cette année. Le groupe a pris en compte un crédit d'impôt qui vient gonfler son résultat de 1,3 milliard. Un effet bienvenu au moment où Paribas subit de plein fouet l'impact de la crise asia-

formance, pour la quatrième année consécutive. En dégageant 2,7 milliards de francs de plus-values, dont 900 millions sur la cession de Pollet, PAI contribue à hauteur de 3,5 milliards de francs (3,2 milliards en 1996) au résultat net. Le stock de plus-values latentes a augmenté de près de 4 milliards de francs à 14,7 milliards.

Dans le « nouveau Paribas », qui prend en compte toute la Compa-

gnie d'affaires dans ce total et sa performance décevante en 1997 risquent de relancer les spéculations des analystes sur l'avenir du groupe et sa capacité à être seul un acteur significatif dans le domaine de la banque d'investissement. « Attention », précise Jean Clamou, le directeur financier du groupe, « avec la crise asiatique, nous avons vraiment testé cette année la résistance au vent ». Il souligne en outre que la banque est toujours en phase d'investissement avec un programme dense de recrutement: l'effectif a progressé de 1 450 personnes (sur 10 000). Malgré cela, la croissance des recettes permet de couvrir ces coûts.

Paribas regarde donc tranquillement les banques britanniques comme NatWest ou Barclays, sortir de ce marché jugé trop peu rentable. Ses dirigeants constatent sans s'étonner que la Deutsche Bank annonce des réductions d'effectifs ou que JP Morgan s'intéresse sur la pertinence de sa stratégie. La banque française attend son heure, lorsque, le nombre de combattants diminuant, le marché sera assaini.

Une stratégie partagée par la Société générale, qui semble ces derniers mois avoir pris une longueur d'avance. Reste à savoir s'il y a place pour deux acteurs français majeurs. Le marché semble en douter. Cela ne rend pas pour autant crédible un projet de rapprochement avec AXA, totalement étranger à la stratégie de Claude Bébéar. Ni celui d'un rapprochement avec la BNP. M. Lévy-Lang ne manquera jamais une occasion de rappeler qu'il ne croit guère à l'avenir de la banque à réseau.

Sophie Fay

### 16 milliards de francs d'encours de crédit en Asie

Paribas a décidé de passer une provision générale de 1,9 milliard de francs pour couvrir ses engagements dans les cinq pays d'Asie jugés les plus risqués. Cette provision permettra le couvrir les risques qui peuvent émerger de l'encours de crédit de 2,7 milliards de dollars (16,2 milliards de francs) de la banque dans ces pays. A titre de comparaison, l'encours de la Société générale s'élève à 6,8 milliards de dollars et celui de la BNP hors Corée du Sud à 3,8 milliards de dollars. Cet encours, composé à 70 % de crédits aux entreprises, se répartit entre la Corée du Sud (1,5 milliard de dollars), l'Indonésie (431 milliards de dollars), la Thaïlande (383 milliards de dollars), la Malaisie (317 milliards de dollars) et les Philippines (63 milliards de dollars). Avec un taux de couverture de 11 % de ses encours, Paribas se situe à un niveau proche de celui de la Deutsche Bank. La banque précise que son portefeuille de participations industrielles en Asie recèle encore des plus-values latentes.

Heureusement, l'activité de gestion des participations industrielles de Paribas, logée dans Paribas Affaires Industrielles et piloté par Amaury-Daniel de Seze, a encore réalisé en 1997 une excellente per-

formance, pour la quatrième année consécutive. En dégageant 2,7 milliards de francs de plus-values, dont 900 millions sur la cession de Pollet, PAI contribue à hauteur de 3,5 milliards de francs (3,2 milliards en 1996) au résultat net. Le stock de plus-values latentes a augmenté de près de 4 milliards de francs à 14,7 milliards.

#### ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ

Heureusement, l'activité de gestion des participations industrielles de Paribas, logée dans Paribas Affaires Industrielles et piloté par Amaury-Daniel de Seze, a encore réalisé en 1997 une excellente per-

formance, pour la quatrième année consécutive. En dégageant 2,7 milliards de francs de plus-values, dont 900 millions sur la cession de Pollet, PAI contribue à hauteur de 3,5 milliards de francs (3,2 milliards en 1996) au résultat net. Le stock de plus-values latentes a augmenté de près de 4 milliards de francs à 14,7 milliards.

## Le travail a repris à l'usine Michelin de Roanne

### SAINT-ÉTIENNE

Les ouvriers de l'usine Michelin de Roanne ont voté, mercredi 25 février en fin de journée, la reprise de l'activité, après un conflit de six jours portant sur une nouvelle organisation du travail. Au terme de négociations conduites par l'intermédiaire de l'Inspection du travail, la direction de l'usine roannaise a « accepté d'analyser, d'identifier les forces et les faiblesses de l'organisation présentée » dans son projet initial. La direction admet également que « des évolutions peuvent être réalisées » sur la base d'un cahier des charges qui servira aux futures négociations. Afin de porter la production annuelle de pneus grand tourisme de 3,2 millions à 4 mil-

lions d'unités, la direction de l'usine roannaise avait présenté, le 17 février, un plan de réorganisation de l'activité sur le site. Considérant que les moyens actuels de production sont pleinement utilisés, elle avait envisagé de mettre en place un cycle de travail de sept jours consécutifs, entrecoupés d'un repos planifié individuel, suivi de deux jours de repos.

De ce fait, 517 des 774 salariés auraient dû travailler 26 dimanches par an. La mise en œuvre de ce projet au cours du premier semestre 1998 aurait permis, en outre, selon la direction, la création de 80 emplois, dont 30 à durée indéterminée.

Unique syndicat présent dans l'entreprise, la CFDT a dénoncé avec virulence ce projet élaboré « sans concertation ». Délégué syndical,

Christian Loro considère que ce plan conduirait à allonger la durée mensuelle du travail à 204 heures, au lieu d'un « forfait » actuel de 187,5 heures, sans véritables compensations salariales. Pour défendre des conditions de travail plus décentes et leur vie de famille, la majorité des salariés occupaient, depuis le 20 février, l'usine de Roanne, empêchant toute entrée ou sortie de camion.

Au terme du conflit, les négociations devraient donc reprendre sur la base d'un cahier des charges. Les deux parties se sont engagées à tenir compte à l'avenir de la législation du travail mais aussi des coûts de revient. Et l'usine devrait « tourner » 348 jours par an.

Vincent Charbonnier

## L'ex-patron de Volvo à la tête du nouveau géant britannique de l'assurance

LONDRES de notre correspondant à la City One Underhaft, au cœur de la City. Un gratte-ciel de verre et d'aluminium noir d'une absolue

#### PROTRAIT

Cet homme d'action dispose d'un impressionnant réseau de relations

rigueur: le siège du premier groupe d'assurances britannique généraliste, CGU, créé à la suite de la fusion, annoncée le 25 février (Le Monde daté 26 février), de Commercial Union et de General Accident. Le nouveau président « non exécutif » de cette entité, Pehr Gyllenhammar, soixante-deux ans, ne se sent guère dépaycé dans ses fonctions.

L'ex-patron de Volvo n'avait-il pas entamé sa carrière, il y a une trentaine d'années, après des études de droit, dans une société d'assurances de Göteborg, avant de donner toute sa mesure chez Skandia Insurance, dont il devint le PDG à la fin des années 60? Ce Viking courtis, séduisant et décontracté, avait été déjà choisi pour devenir au printemps le premier non-Britannique à la tête de la Commercial Union, dont il avait rejoint le conseil d'administration quelques mois auparavant.

Pour autant, le légendaire « PG » ne s'est pas contenté de tourner en rond. L'essentiel de sa carrière, il l'a consacré - au sens religieux du terme - à l'automobile. Pendant vingt-quatre ans, Gyllenhammar avait été la figure emblématique de Volvo, qu'il avait hérité de son beau-père, et ce jusqu'à sa démission fracassante, au faite de sa gloire, en décembre 1993. Au souvenir de cet échec, provoqué par le mariage raté entre le constructeur suédois et Renault, l'entrepreneur éprouve toujours une certaine amertume, confiant ainsi au Monde, deux ans après son coup d'éclat: « Je porte certes ma part de responsabilité dans cette débâcle, mais les principaux obstacles sont venus de France ».

#### LE GOÛT DU COMMERCE

Au lieu de pantoufler dans une organisation européenne, l'ancien capitaine d'industrie est devenu banquier d'affaires à Londres, occupant différentes fonctions de conseiller, notamment chez Lazard.

Tennis, voile, équitation... comme l'indique sa préférence pour les sports de grand air lors de ses rares moments de détente, Pehr Gyllenhammar incarne corps et âme l'homme d'action sans complexes. Un caractère formé par la discipline imposée par un père aristocrate, par l'éthique pro-

testante, par Göteborg, sa ville natale. De la grande rivale de Stockholm, premier port du pays, il a hérité le goût du commerce, les convictions pro-européennes, mais aussi le côté provincial un peu raide.

Très bien introduit dans les milieux d'affaires anglo-saxons, et surtout auprès des investisseurs institutionnels, le dirigeant du nouveau groupe - qui, avec 100 milliards de livres d'actifs gérés, va au-delà des seules activités d'assurance en offrant des produits d'épargne et de la gestion de fortune - se hisse parmi les dix plus gros assureurs européens et dispose d'au moins trois points forts pour réussir sa prestation.

Le fondateur de la Table ronde des industriels européens, animateur du séminaire d'Aspen, qui fut aussi conseiller de l'ex-GATT et de l'ONU, dispose d'un impressionnant réseau mondial de relations. Ensuite, même s'il a lâché les amarres avec son pays natal, où vivent toujours ses quatre enfants, il représente un pays membre de l'Union européenne, le terrain d'action privilégié par excellence de la CGU, propriétaire notamment de la compagnie française Victoire, rachetée par Commercial Union en 1994.

Mais ce businessman solide et trapu, adepte des costumes clairs et des chaussures brunes, le paquet de Camel dans la pochette

de sa chemise blanche, pour « tenir le coup », n'a jamais étriqué le style City d'une insupportable couleur muraille. L'inimitable proposition de cet être cultivé à philosopher sur les grandes affaires de ce monde laisse souvent perplexes la douzaine de seigneurs de l'assurance anglaise, marché plus morcelé et plus concurrentiel que celui du continent.

#### UN UNIVERS DE PASSION

Ce « penseur », qui aime s'entourer d'intellectuels comme Henry Kissinger et Jacques Attali, doit apparaître comme un extraterrestre aux yeux des VRP de l'assurance-vie et des plans de retraite, qui en « bavent », car seul le résultat compte.

Une chose est sûre: l'avalanche de fusions et d'acquisitions a rétréci en force la colère des syndicats devant les suppressions d'emplois - la fusion General Accident-Commercial Union entraînera environ 5 000 suppressions d'emplois sur un effectif mondial de 53 000 personnes -. L'espoir des boursicoteurs face aux plus-values, la peur des managers, confrontés à la chasse aux coûts. Bref, la passion, dans un univers que ce descendant du célèbre roi de Suède Gustave Vasa préférerait, à la manière de ses contemporains, stable et raisonnable.

Marc Roche.

Manuel Pages Entreprises du Monde.

La qualité d'une information est-elle proportionnelle à son volume ?

Le Monde

en 6 pages

La Co...

... du premier...

... PDG de la C...

... conditions...

CONCE...

avillie

LYMPI...

concerts supplément...

26-27-28 et 29 m...

... tournée...

... 2100...

... 2000...

... 1900...

... 1800...

... 1700...

... 1600...

... 1500...

... 1400...

... 1300...

... 1200...

... 1100...

... 1000...

... 900...

... 800...

... 700...

... 600...

... 500...

... 400...

... 300...

... 200...

... 100...

... 0...



سكنا من الامس

# COMMUNICATION

LE MONDE / VENDREDI 27 FÉVRIER 1998

## La Compagnie générale des eaux va absorber Havas

L'absorption du premier groupe de communication français par son principal actionnaire devrait être parachevée le 9 mars. Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux, en récupérant la trésorerie d'Havas, aura les coudées franches pour concrétiser ses projets

« LA COMPAGNIE générale des eaux (CGE) confirme qu'elle a engagé des discussions avec Havas sur l'éventualité d'un rapprochement entre les deux sociétés », c'est par ce communiqué laconique que le sort du sixième groupe mondial de communication devrait être scellé. Le 9 mars, des conseils d'administration devraient entériner le lancement par la CGE d'une offre publique d'échange (OPE) sur Havas, afin de procéder dans un premier temps à la fusion-absorption du groupe de communication.

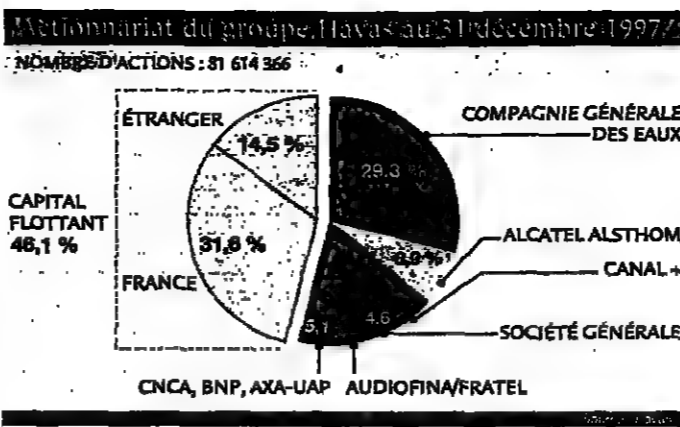
Tout se déroule en fait selon un scénario écrit dès février 1997. La CGE, présidée par Jean-Marie Messier, a renforcé son pouvoir capitalistique en montant à hauteur de 30 % dans le groupe Havas. Ce petit tiers du tour de table pèse en fait bien plus : depuis un an, c'est la CGE et elle seule qui dicte sa loi et impose sa stratégie au sein du groupe présidé pour quelque temps encore par Pierre Dautier.

Jean-Marie Messier reste fidèle

à sa vision de départ : il veut donner corps à un concept de convergence et jeter des ponts entre l'audiovisuel, le multimédia et les télécommunications. Cet objectif est devenu l'une des priorités du groupe. L'idée est de commercialiser ensemble des offres de téléphonie fixe et mobile, un accès à Internet et des programmes de télévision via Canal Plus et CanalSatellite. Face aux investissements colossaux consentis par la CGE dans la téléphonie, Canal Plus, avec son portefeuille d'abonnés, et CEP Communication, grâce à ses fonds éditoriaux commercialisables sur le Net, sont devenus d'autant plus stratégiques qu'ils joueraient un rôle pivot dans cette offensive multimédia.

ÉCHANGE DE TITRES

Jusqu'à la semaine dernière, la stratégie de Jean-Marie Messier risquait d'être gênée par les actionnaires minoritaires d'Havas, qui réclamaient une offre publique d'achat (OPA) sur l'en-



semble du groupe. La cour d'appel ne leur ayant pas donné raison, la CGE a été dispensée de déboursier 20 milliards de francs. L'OPE, le système apparemment choisi, s'effectue par échange de titres et non par sortie d'argent frais.

Qui plus est, une telle opération permettra à la CGE de mettre la

main sur la trésorerie d'Havas. En effet, bien que Jean-Marie Messier ait réaffirmé sa volonté de ne « pas démanteler Havas », il n'a pas hésité à trancher dans le vif des actifs du groupe, quitte à annoncer, dès février 1997, son intention de procéder à près de 6 milliards de francs de cessions. Cette

trésorerie potentielle inclut des ventes en série dans la presse (*Le Point* est cédé à François Pinault), les régies publicitaires (Métrobus et Médiavision sont reprises par Publicis, l'Office d'annonces (ODA) sera acquise plus rapidement que prévu par France Télécom et la régie IP est passée dans le giron de CLT-URA).

D'autres opérations sont prévues, comme la vente d'Havas Voyages à American Express et la dilution d'Havas dans sa filiale publicitaire Havas Advertising lors de l'arrivée d'un partenaire anglo-saxon, qui pourrait être Leo Burnett ou Grey. La première mise au pas d'Havas a démarré avec le litige de Christian Bregou, le PDG de la filiale édition, en septembre 1997. De plus, Havas, pour tenter de gommer son image de holding trop diversifiée, a absorbé sa filiale CEP Communication.

l'accès au capital des chaînes de télévision des groupes vivant des marchés publics. Le projet de loi a simplement demandé à ces groupes de cantonner leurs actifs dans les médias dans des entités spécifiques, à conseil de surveillance et de direction. Techniquement, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) devrait se pencher sur la faisabilité de cette opération et vérifier si la CGE peut cumuler le contrôle de Canal Plus et d'autres télévisions locales.

Le nouvel Havas devrait être dirigé par Eric Licoy, homme de confiance de Jean-Marie Messier, nommé directeur général d'Havas en juin 1997. Il semble que Pierre Dautier, président du groupe depuis onze ans, soit remercié au cours de cette opération. Il aurait négocié ses indemnités de départ depuis Noël. Au sein d'Havas, la multiplication des cessions, conjuguée à cette série d'opérations capitalistiques et managériales à venir, laisse un goût un peu amer au personnel, qui « ne sait pas vraiment à quelle sauce il va être mangé ». L'hypothèse de la création d'une nouvelle filiale procéderait aussi d'une volonté de ne pas mélanger les conventions actuelles des personnels d'Havas et de la Générale des eaux.

Enfin, Jean-Marie Messier préparerait déjà une ultime offensive pour parachever l'ancrage du groupe CGE dans la communication. En liaison avec le financier Albert Frère, il cherche comment lier Canal Plus à la CLT-URA, leader européen de l'audiovisuel. Vus les liens capitalistiques qui unissent les deux groupes, une telle hypothèse est envisageable, mais jusqu'à présent, un tel projet, déjà étudié par le passé, n'a jamais encore permis de donner naissance à un géant européen de la télévision en clair et payante.

### Les conditions financières de l'OPE ne font pas l'unanimité

LA CAUSE était entendue pour les boursiers : la Compagnie générale des eaux allait lancer tôt ou tard une offre publique d'échange (OPE) sur les 70,7 % du capital d'Havas qu'elle ne détient pas. Restait à savoir dans quelles conditions. A la parité souvent avancée de deux actions Havas pour un titre Générale des eaux, un article paru dans *Le Figaro* du 25 février a prêté au groupe de Jean-Marie Messier l'intention de rajouter une souche de 100 francs, soit 50 francs par action Havas. Du coup, l'action Havas s'est adjugée 64 %, à 476,20 francs à la seule séance de mercredi 25 février. Une hausse qui n'est pas du goût de la Générale des eaux, qui met en garde les spéculateurs : « Les paris retenus pour cette opération ne tiendront pas compte des mouvements de cours intervenus après la clôture de la Bourse du 24 février. » La CGE précise aussi « son refus d'entériner toute opération de croissance externe dont l'effet serait de provoquer une dilution

significative ou durable du bénéfice par action ». Pour les analystes, la Générale doit impérativement faire cette opération. Et pour emporter l'adhésion des minoritaires contestataires, elle doit faire un effort financier en valorisant l'action Havas à près de 500 francs. Pour acquérir la totalité du capital, la Compagnie devrait émettre 28,5 millions d'actions nouvelles (soit 21 % de son capital actuel) et déboursier près de 3 milliards de francs en liquide.

6 MILLIARDS DE FRANCS DE LIQUIDITÉS

Toutefois, l'opération aurait peu de conséquences sur les bénéfices futurs de la Compagnie. La dilution ne dépasserait pas 5 % à 7 %, compte tenu de la contribution bénéficiaire d'Havas (estimée à 1,3 milliard de francs pour 1998) et des reports déficitaires de la Compagnie. A peine déboutée de son action en justice menée au nom des actionnaires minoritaires

d'Havas, Colette Neuville, présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM), s'étonne de l'empressement de la Générale des eaux à mettre la main sur Havas, alors que la cour d'appel de Paris vient de dispenser le groupe de Jean-Marie Messier d'une telle opération. Celui-ci semble pressé d'empocher la cagnotte d'Havas : la société supporte une dette d'un milliard de francs, mais les cessions d'actifs réalisées et envisagées pourraient générer près de 6 milliards de francs de liquidités. Ce qui tombe à pic pour financer le développement dans les télécommunications.

Pour Colette Neuville, l'OPE reviendrait à échanger des titres d'une société dont les finances sont saines contre ceux d'un groupe plus fragile. Elle réclame en contrepartie le versement d'un dividende exceptionnel significatif.

Enguerrand Renault

LOBBYING EFFICACE

Cette fois-ci, la prochaine absorption d'Havas par la CGE devrait être suivie par une seconde opération réalisée dans la foulée. Le groupe de Jean-Marie Messier, pour éviter d'être taxé d'hégémonie dans le secteur très sensible des médias et aussi pour se mettre en conformité dès à présent avec le projet de loi sur l'audiovisuel, pourrait en fait « régurgiter » Havas et en faire une nouvelle filiale de la CGE. Un moyen de trouver un *modus vivendi* avec le gouvernement. Lors de l'élaboration de son projet de loi, Catherine Trautmann, qui souhaite éviter tout risque de confusion entre les médias et les groupes ayant accès à des marchés publics (comme la CGE, Bouygues ou Suez-Lyonnaise), s'est en effet rendue aux arguments de la CGE.

Dans le cadre d'une opération de lobbying efficace, Jean-Marie Messier a réussi à persuader le gouvernement de ne pas limiter

Nicole Vulser

UN CONCERT RFM

Lavilliers à l'OLYMPIA

concerts supplémentaires 26-27-28 et 29 mars

en tournée

05/03 • Toulouse	21/03 • Vannes
06/03 • Montpellier	24/03 • Bordeaux (Talence)
07/03 • Lourdes	01/04 • Lille
11/03 • Clermont Ferrand	03/04 • Mayenne
12/03 • Nice	18/04 • St Etienne
13/03 • Marseille	19/04 • Printemps de Bourges
14/03 • Toulon	21/04 • Nancy
20/03 • St Brieuc	26/04 • Anzin

nouvel album clair-obscur

points de loi habituels 3615 RFM 3615 M

### Calvin Klein met un terme à ses publicités controversées

OUBLIÉES les jeunes filles faméliques, les couples androgynes aux traits fatigués. Terminée l'apologie de l'anorexie et de la toxicomanie. Le couturier new-yorkais Calvin Klein veut renouer avec la vie parce que « le monde va mieux ». Sa nouvelle campagne mondiale de publicité, qui sera visible début mars en Europe, en Asie et aux Etats-Unis, se situe aux antipodes des campagnes précédentes. C'est que les Américains appellent le Frank Lloyd Wright de la mode utilitaire pour la première fois des visages bronzés qui vont jusqu'à arborer l'ombre de sourires. Même si Kate Moss et Christy Turlington, les deux top models sous contrat avec la maison de couture, apparaissent, elles, toujours aussi figées dans un décor urbain et minimaliste pour Collection (la ligne couture), le revirement est total pour les marques ck et ck jeans : oui, les mannequins rient !

En état d'alerte, la presse américaine analyse, disèque et décortique : quel sens faut-il donner à ce renouveau publicitaire ? Nouvelle provocation ou retour au politiquement correct ? Les images sont auscultées, les signes de malheur traqués et le moindre pâleur inter-

prétée. Personne outre-Atlantique ne semble s'être remis de la dernière campagne du couturier new-yorkais, la « plus controversée de l'histoire du pays ». Le scandale a commencé en 1980 avec un spot pour les jeans ck. La comédienne Brooke Shields, alors âgée de quinze ans, y susurrait : « Il n'y a rien entre mon Calvin Klein et moi », engageant le courroux de l'Amérique pudibonde. Les chaînes de télévision WCBS et WABC avaient refusé de diffuser le film.

Depuis 1995, Calvin Klein a continué la promotion de sa griffe avec toujours plus d'insolence. Dans ses récentes publicités, notamment pour le parfum ck One, des groupes d'adolescents au visage d'enfants, dénudés et lascifs, adoptaient des poses sexuellement suggestives. Les groupes de pression ont hurlé. The Family Research Council et l'American Family Association accusant le couturier d'encourager la pédophilie. Les sites sur l'Internet se sont multipliés pour appeler au boycott des produits. Des pétitions ont circulé pour faire retirer la campagne des médias.

SOUS L'ŒIL DU FBI

Même le président Bill Clinton aurait manifesté son désaccord : « Il n'est pas bon de manipuler ces enfants, de les utiliser pour un bénéfice commercial », aurait dit le président américain, selon le *Los Angeles Times* du 5 février. La levée de boucliers a été telle que le département de la Justice américain a enquêté sur ces publicités soupçonnées d'être en infraction avec les lois réglementant la pornographie. Et le FBI continuait l'année dernière à « observer » les campagnes.

Sous la pression, le couturier avait été contraint, à l'automne 1995, de retirer la campagne vilipendée. Robert Trieff, le vice-président en charge de la communication de Calvin Klein à New York, estime aujourd'hui n'avoir eu à affronter « que des commentaires notables émanant de personnes notables dont l'objectif était

## Challenges

L'ÉCONOMIE, C'EST VOUS

# Les salaires les plus fous

Managers, sportifs, stars du showbiz, une poignée d'hommes et de femmes de toutes nationalités vont gagner, cette année, plus de 1 milliard de francs. Portraits des heureux bénéficiaires.

ENQUÊTE

Florence Amalou



LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance du jeudi 26 février en hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 0,86 %, pour s'inscrire à 16 501,70 points en clôture.

LE DOLLAR s'inscrivait en nette hausse, jeudi matin, lors des premières transactions entre banques en Europe, à 1,8156 mark, 6,0870 francs et 128,45 yens.

LA BANQUE DU JAPON a laissé, jeudi, son taux d'escompte inchangé, à 0,50 %, à l'issue de la troisième réunion de son conseil de la politique monétaire (CPM).

L'OR a ouvert en hausse, jeudi, sur le marché international de Hong-Kong. L'once s'échangeait à 292,65-293,15 dollars, contre 291,55-292,05 dollars la veille en clôture.

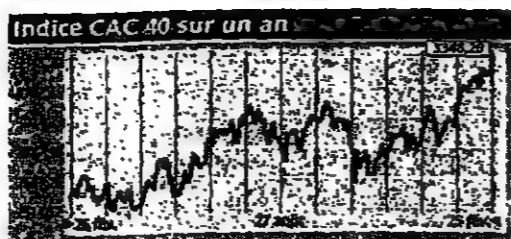
LES COURS DU PÉTROLE ont progressé, mercredi 25 février, sur le marché à terme de New York. Le baril de brut light sweet crude a gagné 14 centimes, à 15,45 dollars.

LES PLACES BOURSILIÈRES



Nouveau record à Paris

LA BOURSE DE PARIS était orientée à la hausse, jeudi 26 février, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 gagnait 0,65 %, à 3 369,82 points, un nouveau record. Le marché continuait sur sa lancée de la veille, qui avait vu les actions françaises progresser de 2,62 %.



Selon les industriels français, l'activité devrait rester soutenue dans leur secteur dans les mois à venir. Les valeurs figurant dans les nouveaux indices européens lancés, jeudi, simultanément, à Paris, Francfort et Zurich étaient particulièrement recherchées par les investisseurs.

Dassault Systèmes, valeur du jour

L'ACTION Dassault Systèmes a gagné 6,88 %, à 240,50 francs, mercredi 25 février à la Bourse de Paris, approchant de ses sommets historiques. Dans la journée, le groupe a annoncé une extension de son accord de coopération avec IBM dans le domaine des logiciels de gestion de données techniques, complémentaires des systèmes de conception assistée par ordinateur. Pour développer ces produits de gestion de données, Dassault Systèmes va créer une société, baptisée Enovia, filiale à 100 % qui sera basée aux Etats-Unis. Depuis le début de l'année, le titre Dassault Systèmes a gagné plus de 31 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÉGLEMENT MENSUEL

Table with columns: Cours au 26/02, Cours au 25/02, Différence. Lists various companies like MAUSSES, PIRELLA, etc.

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

Table with columns: Cours au 26/02, Cours au 25/02, Différence. Lists various companies like MAUSSES, PIRELLA, etc.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

Table with columns: SÉANCE, 12h30, 3000 titres échangés, Capitalisation en F. Lists companies like Alcatel, Bouygues, etc.

Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois



Tokyo sur sa lancée, New York à la fête

JEUDI 26 février, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a terminé en hausse de 0,9 %, à 16 501,70 points. La tendance reste soutenue par l'éventualité d'une relance de l'économie, présenté il y a une semaine. Encouragé par la bonne tenue du yen face au dollar, à 128,30 yens, le marché nippon ne pouvait pas rester à l'écart de la vague de hausse qui a submergé les Bourses occidentales. Mercredi 25 février, Wall Street progressait de 1,05 %, affichant un nouveau record à 8 457,78 points. Les mises en garde d'Alan Greenspan, le patron de la Fed, ont été bien vite oubliées. Et les investisseurs profitent de tout recul du marché pour revenir à l'achat. En Europe, la confirmation d'une croissance économique non

inflationniste et la persistance de taux d'intérêt peu élevés ont réorienté les liquidités disponibles vers les marchés des actions. Francfort, Madrid et d'Amsterdam ont atteint des sommets historiques à, respectivement, 4 635,82 points, 765,39 points et 1 060,61 points. Pour sa part, l'indice FT 100 de la Bourse de Londres gagnait 1,67 %, à 5 745,10 points.

INDICES MONDIAUX

Table with columns: Cours au 26/02, Cours au 25/02, Différence. Lists various global indices like Paris CAC 40, New York NYSE, etc.

NEW YORK Les valeurs du Dow-jones

Table with columns: Cours au 26/02, Cours au 25/02, Différence. Lists companies like Alcoa, Allied Signal, etc.

LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

Table with columns: Cours au 26/02, Cours au 25/02, Différence. Lists companies like Allied Lyons, Barclays Bank, etc.

FRANCFORT Les valeurs du DAX 30

Table with columns: Cours au 26/02, Cours au 25/02, Différence. Lists companies like Allianz Holding, BASF AG, etc.

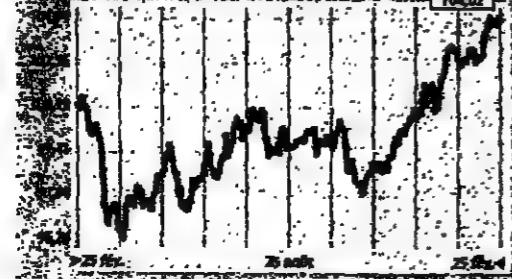
LES TAUX



Progression du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en nette hausse, jeudi 26 février, soutenu par l'annonce, la veille, d'une baisse sensible du rythme d'inflation. Le contrat notional du Matif gagnait 26 centimes, à 104,28 points.

Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

Table with columns: Taux, Taux, Taux, Indice. Lists various reference rates for France, Germany, etc.

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

Table with columns: Taux, Taux, Taux, Indice. Lists various bond yields and indices.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

Table with columns: Achat, Vente, Achat, Vente. Lists various monetary market transactions.

MATIF

Table with columns: Échéances 25/02, volume, dernier, plus haut, plus bas, premier. Lists Matif contract details.

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Table with columns: Échéances 25/02, volume, dernier, plus haut, plus bas, premier. Lists CAC 40 futures contracts.

LES MONNAIES



Avance du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en hausse, jeudi matin 26 février, lors des premières transactions. Il s'échangeait à 1,8156 mark, 6,0870 francs et 128,45 yens. Le dollar profitait des critiques adressées par plusieurs hauts responsables américains à l'encontre de la politique économique suivie par le Japon. Le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, a déclaré que Tokyo ne fasse pas assez pour stimuler la

croissance, et Charlene Barshefsky, déléguée au commerce extérieur, a jugé capital que le Japon doive sa demande intérieure. Sur les places asiatiques, la roupie indonésienne gagnait 3,2 %, jeudi matin, face au dollar. Le ringgit malaisien et le dollar de Singapour progressaient également vis-à-vis du billet vert. Le franc était stable, jeudi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3525 francs pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

Table with columns: DEVICES, cours 26/02, cours 25/02, Achat, Vente. Lists various exchange rates.

PARITÉS DU DOLLAR

Table with columns: FRANCE/USD, JAPON/USD, etc. Lists dollar parity rates.

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: DEVICES comptants, demande, offre, demande 1 mois, offre 1 mois. Lists interbank money market data.

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

Table with columns: DEVICES, 1 mois, 3 mois, 6 mois. Lists Euro-denominated interest rates.

L'OR

Table with columns: Or fin (f. barre), Or fin (f. lingot), etc. Lists gold prices.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Table with columns: INDICES, METAUX (New-York), GRAINES, DENRÉES, etc. Lists various commodity prices.

LE PÉTROLE

Table with columns: En dollar, En franc, etc. Lists oil prices.

Large vertical advertisement on the right side of the page, featuring a 'RÈGLEMENT MENSUEL' and 'COMPTANT' sections with various financial data and graphics.



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 26 FÉVRIER
Liquidation : 24 mars
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

VALEURS FRANÇAISES

Table of French stock market data including company names, previous prices, and current prices.

Table of French stock market data including company names, previous prices, and current prices.

Table of French stock market data including company names, previous prices, and current prices.

Table of French stock market data including company names, previous prices, and current prices.

Table of French stock market data including company names, previous prices, and current prices.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

Table of bond market data (Obligations) including issuer, coupon, and price.

Table of French stock market data (Actions Françaises) including company names and prices.

Advertisement for Volkswagen Golf with text: 'Nouvelle Golf. Et si c'était la voiture que tout le monde attendait?' and an image of the car.

Table of French stock market data (Actions Françaises) including company names and prices.

Table of French stock market data (Actions Françaises) including company names and prices.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

Table of French stock market data (Actions Françaises) including company names and prices.

Table of French stock market data (Actions Françaises) including company names and prices.

Table of French stock market data (Actions Françaises) including company names and prices.

Table of French stock market data (Actions Françaises) including company names and prices.

Table of French stock market data (Actions Françaises) including company names and prices.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 25 février

Table of SICAV and FCP data including fund names and prices.

Table of SICAV and FCP data including fund names and prices.

Table of SICAV and FCP data including fund names and prices.

Table of SICAV and FCP data including fund names and prices.

Table of SICAV and FCP data including fund names and prices.

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

Table of French stock market data (Actions Françaises) including company names and prices.

Table of French stock market data (Actions Françaises) including company names and prices.

Table of French stock market data (Actions Françaises) including company names and prices.

Table of French stock market data (Actions Françaises) including company names and prices.

Table of French stock market data (Actions Françaises) including company names and prices.

Vertical sidebar containing various financial charts, graphs, and text related to market analysis.

LES MATIÈRES PREMIÈRES







**SCIENCES** L'invention de Mathias Fink, physicien à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris, semble tout droit sortie d'un roman de science-fiction. ● UNE BATTERIE

de transducteurs piézo-électriques permettent de capturer les ondes sonores, puis de les renvoyer vers leur source avec une précision stupéfiante après les avoir éventuellement amplifiées.

● CAPABLE de détruire des tumeurs du cerveau ou de pulvériser des calculs rénaux, ce dispositif peut aussi repérer sur les pièces métalliques des défauts bien plus petits que ceux dé-

tectés par les instruments actuels. Les militaires américains l'ont testé pour localiser des mines et assurer les communications entre sous-marins. ● EN SCIENCE FONDAMENTALE, les

miroirs à retournement temporel ouvrent aux chercheurs une fenêtre d'observation sur la frontière entre la physique quantique et la physique classique dans le domaine du chaos.

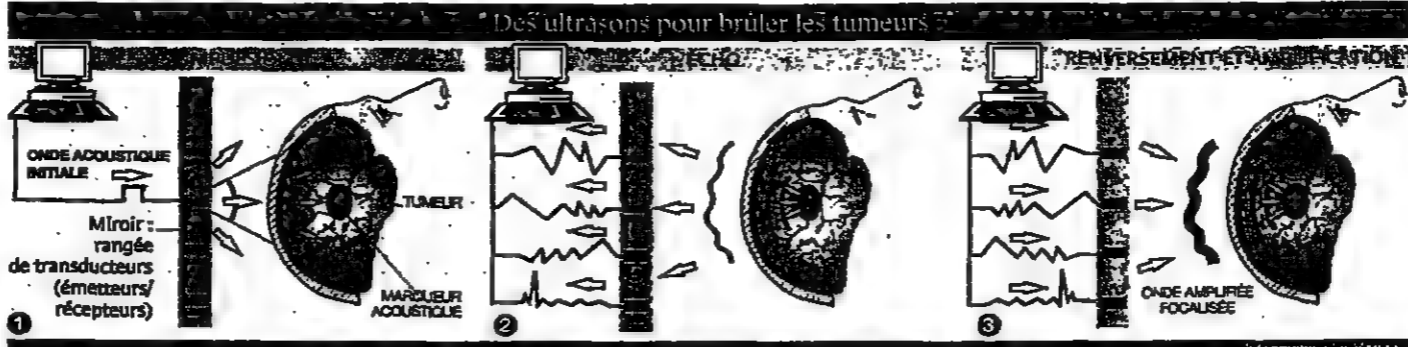
## Les « miroirs acoustiques » font remonter le temps aux ondes sonores

Un chercheur français a trouvé le moyen de réfléchir des signaux sonores vers leur source après les avoir retournés et amplifiés. Cette découverte aux applications prometteuses en médecine et en contrôle des matériaux intéresse aussi beaucoup les militaires

DANS « L'AFFAIRE TOURNE-SOL », le distraire et génial compagnon de Tintin est kidnappé par l'infâme colonel Spozz, qui veut s'emparer du secret destructeur de sa parabole ultrasonore. Mathias Fink, directeur du laboratoire ondes et acoustique de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris (ESPCI), n'a rien d'un personnage de bande dessinée. Mais il ne fait pas de doute que ses « miroirs à retournement temporel » auraient de quoi intriguer les espions de Bordurie et de Sydavia.

Constitués d'une batterie de transducteurs piézo-électriques capables aussi bien de capter que de restituer des signaux sonores, ces « miroirs » peuvent, en effet, renvoyer vers leur source, avec une précision étonnante, des ondes acoustiques. Un traitement numérique et un amplificateur permettant même de focaliser une énergie suffisante pour brûler des tumeurs, mouler des calculs rénaux, voire localiser des torpilles et, pourquoi pas, détruire à distance ces engins ou d'autres types de mines.

Au départ, Mathias Fink, physicien du solide, s'intéresse à l'imagerie médicale ultrasonore et travaille pour Philips à la mise au point d'échographies. « Malgré l'utilisation d'un très grand nombre de transducteurs, ils ne donnent pas toujours de bonnes images, souligne-t-il. Parce que la vi-



Le miroir acoustique fonctionne en trois étapes. 1. Un des transducteurs (émetteur/récepteur) envoie une onde, qui traverse la boîte crânienne et frappe un marqueur préalablement implanté. 2. Cette onde renvoie un écho capté par le miroir. 3. Un traitement informatique renverse et amplifie le signal, qui se reconcentre sur la tumeur.

tesse du son n'est pas constante dans le corps humain : les patients gras, mais aussi les athlètes, donnent de mauvaises images. » A la fin des années 80, il teste les miroirs à retournement temporel. Leur mise en œuvre avait été, jusqu'alors, limitée par les capacités de traitement de signal des ordinateurs et le coût des mémoires et des convertisseurs analogiques/numériques.

« Nous n'avons pas résolu les problèmes d'imagerie médicale, mais nous avons trouvé des cibles », résume l'acousticien. En retournant l'écho sonore amplifié d'un calcul rénal, pense-t-il alors, il doit être possible de le détruire. On utilise déjà des

ondes de choc ciblées, mais 70 % des impulsions ratent la cible, en raison des déplacements induits par les mouvements respiratoires du malade. Le miroir acoustique, lui, est capable de traquer le calcul à une fréquence de 30 coups par seconde, un peu à la manière de ces télescopes qui se jouent des turbulences de l'atmosphère en les analysant pour s'y adapter en temps.

L'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (Anvar) est séduite, mais propose pour partenaire une entreprise française, qui ne tarde pas à s'effondrer et à être rachetée. Cela retarde tous les développements et bloque pour un temps l'uti-

lisation des brevets. Résultat : « un enterrement de première classe pour un appareil révolutionnaire ». Mais Mathias Fink a d'autres projets. En 1989, la catastrophe aérienne de Sioux City (Iowa), qui a fait plus de 100 morts, a été causée par des impuretés incluses dans des pièces en titane d'un DC 10 de United Airlines. Ces défauts sont difficiles à traquer avec les techniques habituelles de contrôle non destructif. Pourquoi ne pas tester les miroirs acoustiques ? Rapidement, dans un projet auquel s'associe le motoriste aéronautique Snecma, le laboratoire parvient à identifier des anomalies presque deux fois plus petites que

celles décelées par échographie. L'administration fédérale de l'aviation américaine se dit intéressée, mais la direction générale de l'aviation civile traîne les pieds face à une telle collaboration. Aujourd'hui, l'équipe de Mathias Fink continue de collaborer avec la Snecma. Le secteur nucléaire est sur les rangs lui aussi pour utiliser le système, développé par RD Tech, un industriel canadien détenteur des brevets. « Grâce aux miroirs qui fonctionnent un peu comme des autofocus, nous espérons pouvoir identifier des défauts trois fois plus petits que ceux détectés par ultrasons classiques », explique Gérard Perrat, directeur du centre

technique de Framatome. Ce zoom, capable de sonder en profondeur des matériaux inoxydables, pourrait être, selon lui, mis en œuvre d'ici deux ou trois ans.

Les militaires espèrent également exploiter le phénomène, notamment pour des applications sous-marines. Si les Français semblent avoir bouclé le projet, la Navy américaine a immergé, au printemps 1996, une antenne de 120 mètres de long à La Spezia, près de l'île d'Elbe. « Il a été possible de focaliser une cible avec précision à 25 km de distance », assure Mathias Fink. Sous l'eau, les multiples réverbérations limitent en principe les communications acoustiques. Mais ce milieu peut aussi s'avérer un excellent « guide d'ondes », celles-ci se trouvant piégées entre la surface et le fond, en un effet miroir analogue à celui que peuvent créer deux glaces posées face à face.

### UN PROJET AMBITIEUX

« Les vagues de surface ne semblent pas perturber le système, très robuste au changement », explique le chercheur. La Navy travaille donc sur des méthodes de communications codées entre sous-marins, mais aussi sur la détection de mines en zones peu profondes. Ce dispositif devrait aussi être capable de les détruire en produisant des ondes de choc permettant de concentrer l'énergie à distance. Pour les cibles mouvantes, telles que les torpilles, le problème paraît plus délicat, car la vitesse des ondes sonores dans l'eau est limitée à 1 500 mètres par seconde. Cette lenteur relative - par rapport aux radars de la DCA - compliquera l'interception.

« Et tout cela est valable pour les ondes électromagnétiques », assure Mathias Fink. Les transducteurs piézo-électriques, micros et haut-parleurs instantanés, ont leur équivalent pour les ondes radar, mais pas encore en optique. On imagine sans mal le potentiel destructeur d'une future nanopopie de James Bond : concentration de l'énergie à distance, espionnage de messages circulant dans les ordinateurs, techniques de cryptage.

Le chercheur préfère ignorer ces développements guerriers. Le projet qui lui tient aujourd'hui à cœur est en cours de développement avec l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris. Il s'agit de réduire des tumeurs cérébrales, préalablement repérées par résonance magnétique nucléaire. Les ondes sonores, guidées par une sorte d'étoile acoustique introduite dans les tissus malades, doivent permettre de brûler ceux-ci localement, en les portant à 60 °C. « C'est un projet ambitieux qu'il faudra bien financer », prévient Mathias Fink, échaudé par ses premières expériences médico-industrielles.

« C'est que le chaos existe pour les particules, mais pas pour les ondes », explique Mathias Fink. Son billard se trouve ainsi à la frontière entre la mécanique classique, où une petite variation crée un gros changement dans le futur - c'est le métaphore du battement d'ailes de papillon à Paris qui crée un ouragan dans le Pacifique -, et la mécanique quantique, plus tolérante vis-à-vis des déviations initiales.

Or, depuis une dizaine d'années, la physique théorique fait l'objet de débats où chacun tente de décrire le passage entre le chaos classique et le chaos quantique. L'objectif ? « Etablir des universalités, faire le lien entre différents systèmes - spectres de noyaux atomiques, d'électrons placés dans un champ magnétique, ou encore certaines fonctions mathématiques - qui présentent des propriétés statistiques analogues », expliquent Oriol Bohigas et Patricio Lebeuf, de l'institut de physique nucléaire à Orsay.

Avec en ligne de mire l'ingénierie quantique, qui promet de révolutionner l'informatique classique grâce à l'utilisation de grains de lumière (photons) à la place des électrons. Encore devra-t-elle surmonter certaines difficultés propres au comportement de ces photons. Les miroirs à retournement temporel pourraient « permettre de tester de nouvelles hypothèses », assurent les deux théoriciens.

H. M.

## Aquariums et billards de silicium pour explorer le chaos

LES APPLICATIONS des miroirs à retournement temporel ont pour partie précédé l'exploration des lois de physique fondamentale qui les sous-tendent. Pour les étudier, l'équipe de l'ESPCI dispose de grands aquariums, où elle immerge des forêts de tiges métalliques, qui séparent le miroir d'une source. Le principe de l'expérience consiste à émettre une impulsion très brève. L'onde émise, qui rebondit en tous sens contre ces obstacles, va heurter le miroir à retournement temporel avant de revenir vers son origine.

Après ces pérégrinations, le signal recueilli par le miroir est beaucoup plus long que l'impulsion de départ. Pourtant, il suffit d'en extraire une portion, et de l'inverser grâce à un traitement numérique, pour faire « remonter le temps » à ce signal. Il se reconcentre sur la source. Paradoxalement, « plus le milieu est poreux, plus le système focalise bien », note Mathias Fink.

Pour visualiser le phénomène de ren-

versement temporel, son équipe pratique aussi un sport méconnu, le « billard chaotique ». Pour la table, une petite plaque de silicium ; pour la bille, l'onde acoustique ; pour la queue, une pointe qui applique une impulsion sur la surface. Un procédé d'interférométrie, enfin, permet de suivre le parcours de l'onde ainsi créée, qui, à force de rebonds successifs sur les bords de ce curieux billard, finit par brouiller complètement sa forme, comme une mare troublée par la chute de cailloux.

Une seconde pointe permet d'enregistrer ce signal d'allure chaotique. Cette fois encore, il suffit de le renverser pour que l'impulsion initiale se reconcentre sur son point d'origine. A condition d'avoir pris la précaution de rompre la symétrie du billard, de le rendre « ergodique » : il faut éviter que l'onde ne se retrouve piégée dans un parcours en boucle, comme le sont parfois les billes polies des billards électroniques.

Un tel phénomène de retournement se fait hautement improbable sur un billard classique. Après quelques rebonds sur les bandes, on peut en théorie prédire la position de la bille, mais la sensibilité aux conditions initiales rendrait en pratique difficile la répétition du trajet de départ, et encore plus hasardeux une course en sens inverse. Mais l'onde est loin de se comporter comme une bille.

### ETABLIR DES UNIVERSALITÉS

« C'est que le chaos existe pour les particules, mais pas pour les ondes », explique Mathias Fink. Son billard se trouve ainsi à la frontière entre la mécanique classique, où une petite variation crée un gros changement dans le futur - c'est le métaphore du battement d'ailes de papillon à Paris qui crée un ouragan dans le Pacifique -, et la mécanique quantique, plus tolérante vis-à-vis des déviations initiales.

Or, depuis une dizaine d'années, la phy-

sique théorique fait l'objet de débats où chacun tente de décrire le passage entre le chaos classique et le chaos quantique. L'objectif ? « Etablir des universalités, faire le lien entre différents systèmes - spectres de noyaux atomiques, d'électrons placés dans un champ magnétique, ou encore certaines fonctions mathématiques - qui présentent des propriétés statistiques analogues », expliquent Oriol Bohigas et Patricio Lebeuf, de l'institut de physique nucléaire à Orsay.

Avec en ligne de mire l'ingénierie quantique, qui promet de révolutionner l'informatique classique grâce à l'utilisation de grains de lumière (photons) à la place des électrons. Encore devra-t-elle surmonter certaines difficultés propres au comportement de ces photons. Les miroirs à retournement temporel pourraient « permettre de tester de nouvelles hypothèses », assurent les deux théoriciens.

H. M.

## Le toit des Alpes trahit la pollution de l'Europe

**GRENOBLE**  
de notre correspondant  
C'EST à une bien étrange cueillette que se livrent cet hiver les agents des parcs des Ecrins, de la Vanoise, du Vercors ou du Queyras. Vêtus de vêtements spéciaux, ne produisant aucune poussière, ne marchant pas sur des gants de polyéthylène, ils prélèvent des échantillons de neige avec d'innombrables précautions, les déposent dans un tube préalablement nettoyé à l'acide, qu'ils placent immédiatement dans un sac isotherme, lui-même stocké dans un freezer. Le tout est ensuite acheminé à Grenoble, au Laboratoire de glaciologie et géophysique de l'environnement (LGGE), qui pilote cette délicate opération.

Dirigé par Claude Boutron, professeur à l'université Joseph-Fourier de Grenoble, ce laboratoire était jusqu'alors connu pour ses études des neiges et des glaces du Groenland et de l'Antarctique. A son actif, la mise en évidence de la pollution, il y a plus de deux mille ans, de tout l'hémisphère Nord par le plomb et par le cuivre issus de l'« industrie » romaine. Délaissant ces recherches sur les plus anciens pollueurs de la planète, les chercheurs grenoblois changent d'échelle. Dans le cadre d'une thèse de doctorat cofinancée par EDF et l'Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie

(Ademe), le LGGE vient de lancer un vaste programme d'étude des retombées des métaux lourds dans les Alpes françaises.

### UNE TÂCHE DÉLICATE

Cela ne signifie pas que la pollution observée se limite géographiquement aux Alpes. « Selon les vents, on peut se retrouver avec des émissions provenant d'Italie, de Suisse ou d'Allemagne », souligne Claude Boutron. On devrait, insiste-t-il, observer un panachage d'origine des émissions. « L'automobile n'est pas seule en cause », dit-il en désignant l'industrie des métaux non ferreux, les usines d'incinération et le chauffage au fuel. Plusieurs métaux vont donc être recherchés, parmi lesquels le mercure, le cadmium et, bien sûr, le plomb. Mais l'équipe grenobloise compte aussi s'intéresser au platine, au palladium et au rhodium, liés à l'usage des pots catalytiques des voitures, et soupçonnés, eux aussi, de contaminer fortement l'environnement.

L'idée est de reconstituer l'évolution de la pollution de l'atmosphère par ces métaux, sur l'ensemble de l'Europe de l'Ouest, depuis plus d'un siècle. Tâche délicate. La première difficulté à surmonter pour aboutir est le climat. « Ici, la glace est tellement lessivée qu'il est très difficile de récupérer des archives intactes », re-

grette Claude Boutron. Deux carottages ont pu toutefois être effectués : l'un au mont Blanc, non loin du sommet ; l'autre, en collaboration avec l'université de Berne, dans le massif du Mont-Rose, à plus de 4 300 mètres d'altitude. Mais, pour l'instant, aucun n'a encore livré ses secrets, même s'il semble que ces échantillons permettent de retrouver la trace de pollutions très anciennes.

La seconde partie de cette aventure, qui a débuté cet hiver, est consacrée à l'observation de la période actuelle. Il s'agit d'analyser l'intégralité du manteau neigeux qui se dépose dans les Alpes françaises, de l'automne jusqu'au printemps, et ce durant deux saisons. Le domaine couvert représente la plus vaste surface jamais observée, soit environ 38 000 kilomètres carrés. Les Alpes ont donc été découpées en vingt-trois massifs, regroupés sur des critères météorologiques, à l'intérieur desquels des sites de prélèvements ont été rigoureusement sélectionnés. Pas question de recueillir des échantillons trop près d'une station, d'une piste de ski, ou d'un lieu fréquenté par les scooters des neiges. « Il faut impérativement éviter toute influence émanant d'une pollution très locale », insiste Claude Boutron.

Les chercheurs espèrent ainsi recueillir plusieurs centaines

d'échantillons, qui seront analysés sur place, à Grenoble et dans différents laboratoires étrangers associés à cette opération, comme l'Institut de spectroscopie de Troitzk (près de Moscou) ou le laboratoire de Kevin Ros-

man (université de technologie de Perth, Australie). Un premier bilan pourrait être dressé d'ici à l'été et « réserver quelques surprises ».

Nicole Cabret

Hervé Morin

La première étude  
systématique  
des discours du président  
du Front national

Un outil de travail fort utile pour  
décoder, comprendre  
et combattre l'idéologie frontiste

GERARD COURTOIS (Le Monde)

Enfin, dans ce livre, voici Le Pen  
pris au fillet de ses propres mots

JEAN-PIERRE FAYE

**Le Monde**  
EDITIONS

**LE PEN**  
Les mots

Analyse d'un discours  
d'extrême-droite

Préface de  
Jean-Pierre Faye

MAYRIS SOUCHARD  
STÉPHANE WARINICH  
ISABELLE CHARDVAL  
VIRGINIE WATHIER

**Le Monde**  
EDITIONS

paringer



# Le réalisme norvégien ruine la volonté offensive des Bleus

## Le talent de Zinedine Zidane et la présence de cinq attaquants n'ont pas suffi pour conduire l'équipe de France vers la victoire face à la Norvège (3-3). La défense a fait preuve de lacunes inquiétantes

La France a dû se contenter d'un score de parité (3-3) face à la Norvège, mercredi 25 février à Marseille. Les 50 000 spectateurs du Stade-Vélodrome ont suivi les joueurs à leur retour aux vestiaires pour leur dernier match amical

**MARSEILLE**  
de notre envoyé spécial  
Avec un peu de mauvaise foi, il est possible de transformer la plus cruelle des vérités en chimère. Aimé Jacquet l'a démontré, mercredi 25 février, en livrant ses impressions sur la dernière sortie de l'équipe de France sur le territoire national avant la Coupe du monde. Le sélectionneur a décerné à ses joueurs un brevet de compétence malgré le résultat nul (3-3), arraché à l'ultime minute face à des Norvégiens fidèles à leur ligne de conduite, fondée sur une défense

regroupée et des attaques stéréotypées. Emporté par son concert de louanges, Jacquet a accordé une absolue généralité comme si les Bleus venaient de marquer les esprits par un style novateur, prélude d'un été de tous les bonheurs. Le grand ordonnateur de l'équipe de France a fait part de sa félicité, de sa fierté et dessinait les contours d'un avenir radieux. « Nous venons de vivre une belle soirée, a-t-il dit devant une assistance médusée. Je suis très heureux, il y a de la qualité dans cette équipe. » Un mois après la probante victoire face à l'Espagne (1-0) au Stade de France, Jacquet n'avait peut-être pas envie d'énumérer publiquement les lacunes affichées devant les Norvégiens. Les 50 000 specta-

teurs, qui ont accompagné la sortie des joueurs par une volée de sifflets, n'ont pas eu cette coquette. Sans doute ont-ils apprécié la bonne tenue de leurs favoris en première mi-temps, mais à l'heure des comptes l'emballage ne les a pas coqués. En titularisant cinq joueurs à vocation offensive (Robert Pirès, Zinedine Zidane, Bernard Diomède, Youri Djorkaeff et Stéphane Guivarch), Aimé Jacquet a jeté par-dessus bord ses conceptions austères au risque de rompre l'équilibre de son équipe. A-t-il voulu démontrer par l'absurde que seul un dispositif défensif mériterait les Bleus vers la consécration dans une centaine de jours ? Ce serait diabolique ou du moins totale-

ment imprudent car le voilà en face d'un groupe divisé sur ses méthodes. Alors que Jacquet n'avait pas encore touché les talons, ses élèves se chargeaient d'une cacophonie du plus bel effet. Entre les tenants d'un système prudent et les thuriféraires d'un jeu audacieux s'ébauchaient les tourments à venir, car il faudra trancher et vite. « Économiser des forces »

« Nous avons perdu en rigueur, s'est lamenté le capitaine, Didier Deschamps, qui s'est épuisé à courir dans tous les sens pour anihiler les offensives adverses. Voilà peu, je partageais ce rôle avec deux autres partenaires. Aujourd'hui, je suis le seul à endosser ce labour. L'équipe de France n'a pas le droit d'encaisser trois buts. » Pendant une petite heure, le milieu de terrain de la Juventus Turin a préservé l'édifice, ce qui a permis à Zinedine Zidane de démontrer l'étendue de son talent dans le rôle du meneur de jeu. Sa sortie sur blessure (61<sup>e</sup> minute), conjuguée au déclin de Deschamps, a ruiné les espoirs des Bleus.

En se lançant brusquement dans une formule défensive à trois éléments qu'il n'a cessé de vilipendier tout au long de sa carrière d'entraîneur, Aimé Jacquet a déboussolé les joueurs. Laurent Blanc, patron d'une ligne arrière démunie, a le constat amer : « Les médias n'ont cessé de réclamer plus d'attaquants. Qu'on ne nous reproche pas d'avoir pris l'eau contre ces Norvégiens qui ont su exploiter les ouvertures. »

A des années-lumière de cette analyse, Youri Djorkaeff défend le nouveau système de Jacquet. Le partenaire de Ronaldo à l'Inter Milan se projette sur la comporte-

### COMMENTAIRE ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS

AFFRONTÉ actuellement la sélection norvégienne constitue une épreuve forcément éprouvante et pleine d'enseignements pour son adversaire. A Marseille, l'équipe de France a souffert dans les alns et les duels au sol. Comme elle avait souffert le 9 novembre 1996 au Danemark et le 7 juin 1997 face à l'Angleterre, deux rencontres à l'issue desquelles les Bleus connurent la défaite. Les footballeurs danois, anglais et norvégiens possèdent des qualités communes, notamment sur le plan de l'engagement physique et du jeu aérien. Est-ce un hasard si l'équipe de France éprouve, à chaque fois, d'énormes difficultés

à se défaire de ce type d'adversaires ? Aimé Jacquet l'a dit et répété : ce match tendu face aux coriaces Norvégiens a constitué un excellent test en vue du Mondial 98. Ce qu'il a omis de dire, c'est que cette rencontre a également permis de constater certaines lacunes inquiétantes dans le jeu défensif français, un secteur qui a pendant longtemps constitué le point fort de la sélection. Ni Lillan Thuram, ni Marcel Desailly, ni Laurent Blanc n'ont été exempts de reproches sur les contres rapidement menés par leurs visiteurs d'un sol.

Ce match n'efface donc pas les zones d'ombre qui continuent de planer sur certains aspects fondamentaux du jeu : les regroupements, la concentration défensive, les duels au sol ou aériens. Avec Zinedine Zidane, Youri Djorkaeff et Robert Pirès, l'équipe de France a la chance de posséder trois joueurs à la technique individuelle exceptionnelle. Grâce à leur virtuosité, les Bleus auraient logiquement dû l'emporter et pourtant, ils ont failli, à quelques secondes près, perdre ce match-test. Et la fatigue, bien réelle en cette période de l'année chez des internationaux engagés dans des compétitions éprouvantes, n'exuse pas tout. Il resta maintenant cinq rencontres de préparation à Aimé Jacquet pour régler la machine avant d'entamer le Mondial. Le travail ne manque pas, car devant des Sud-Africains capables de s'imposer physiquement et des Danois que les Bleus ont appris à respecter, les erreurs commises face aux Norvégiens risquent de se payer cher.

Alain Constant

ment imprudent car le voilà en face d'un groupe divisé sur ses méthodes. Alors que Jacquet n'avait pas encore touché les talons, ses élèves se chargeaient d'une cacophonie du plus bel effet. Entre les tenants d'un système prudent et les thuriféraires d'un jeu audacieux s'ébauchaient les tourments à venir, car il faudra trancher et vite. « Économiser des forces »

« Nous avons perdu en rigueur, s'est lamenté le capitaine, Didier Deschamps, qui s'est épuisé à courir dans tous les sens pour anihiler les offensives adverses. Voilà peu, je partageais ce rôle avec deux autres partenaires. Aujourd'hui, je suis le seul à endosser ce labour. L'équipe de France n'a pas le droit d'encaisser trois buts. » Pendant une petite heure, le milieu de terrain de la Juventus Turin a préservé l'édifice, ce qui a permis à Zinedine Zidane de démontrer l'étendue de son talent dans le rôle du meneur de jeu. Sa sortie sur blessure (61<sup>e</sup> minute), conjuguée au déclin de Deschamps, a ruiné les espoirs des Bleus.

En se lançant brusquement dans une formule défensive à trois éléments qu'il n'a cessé de vilipendier tout au long de sa carrière d'entraîneur, Aimé Jacquet a déboussolé les joueurs. Laurent Blanc, patron d'une ligne arrière démunie, a le constat amer : « Les médias n'ont cessé de réclamer plus d'attaquants. Qu'on ne nous reproche pas d'avoir pris l'eau contre ces Norvégiens qui ont su exploiter les ouvertures. »

### Polémiques à ciel ouvert autour du Stade-Vélodrome

**MARSEILLE**  
de notre envoyé spécial  
La performance architecturale est-elle compatible avec le confort et le bien-être des utilisateurs de l'ouvrage en question ? A cette interrogation, le public marseillais et les fouleuses de pelouse en crampons auraient tendance à répondre par la négative. Après deux années de travaux, ce France-Norvège était l'occasion de découvrir la nouvelle configuration du vénérable Stade-Vélodrome, boulevard Michelet, au cœur de la cité phocéenne. Esthétiquement, le résultat est intéressant : 60 000 places disponibles, toutes disposant d'une assez bonne visibilité, une façade « historique » préservée, et, finalement, une belle enceinte « aux formes arrondies épousant les courbes des collines qui entourent Marseille », comme l'annoncent si joyeusement les architectes en charge de ce chantier gigantesque.

Mélas, en modernisant de cette manière plutôt originale le vélodrome, les responsables ont, semble-t-il, commis quelques erreurs. Car, à Marseille, la pluie existe, le mistral également. Et, avec trois grandes tribunes sur quatre totalement dénuées de toitures, ouvertes à tous les vents, certaines soirées hivernales risquent d'être particulièrement éprouvantes pour les organisateurs, non pas des joueurs, mais des spectateurs. « Une fois de plus, les principaux intéressés, à savoir les fidèles qui viennent à chaque match, n'ont pas été consultés », souligne Lionel Tonini, responsable des Yankees, l'un des groupes de supporters de l'Olympique de Marseille.

L'absence de toiture sur les trois quarts du stade donne à ce vélodrome agrandi et rénové une étrange allure. D'où ce deuxième grief, repris non seulement par la majorité des supporters marseillais, mais également par beaucoup de joueurs : avec ses formes évanescentes, le stade n'a plus rien d'un « chaudron ». Bernard Bosquier, ancienne gloire de POM et spectateur attentif de France-Norvège, résume en quelques mots, bien sentis, la déception d'une majorité de spectateurs et de joueurs : « Ce nouveau vélodrome n'est pas un stade de football. Lorsque l'on est joueur, on aime ressentir les encouragements du public, surtout à Marseille, où l'ambiance très chaude de l'ancien vélodrome a toujours été un facteur important de réussite pour les différentes équipes de l'OM. »

« LES CRIS, LES CHANTS S'ÉVAPORENT »  
C'est thèse est reprise par certains titulaires actuels de l'équipe de France, comme Fabien Barthez, ancien gardien de l'OM : « Ce stade n'est pas assez fermé. Les cris, les chants s'évaporent trop vite. C'était mieux avant... » Un accès de nostalgie repris par Didier Deschamps, lui aussi ancien de l'OM, qui regrette l'ambiance « électrique » qui régnait dans le vélodrome des années Tapie, avec ses deux tribunes centrales couvertes et ses deux virages plus proches de la pelouse.

Mercredi 25 janvier, les quelque 50 000 spectateurs présents ont pourtant, à certains moments, recréé une ambiance digne des belles années. A force de cris et de chants, la nouvelle enceinte marseillaise a pu ressembler, miracle, à un vrai stade de football. Mais, avec cette architecture volontairement tournée vers l'extérieur et les collines avoisinantes, ce lieu agrandi et refroidi aura beaucoup de mal à faire oublier l'ancien. « Ce stade aurait pu être tellement plus beau s'il avait été couvert », a lancé Laurent Blanc, habitué des lieux.

Selon certains, la couverture des trois tribunes reviendrait à 150 millions de francs de travaux supplémentaires. A Marseille, on se souvient qu'en 1992, lorsque la ville a été officiellement désignée site de la Coupe du monde 1998, un projet de stade avait vu le jour : il s'agissait de construire à la Nerthe, au nord-ouest du centre-ville, une enceinte de 70 000 places assises. Et couvertes.

« Les organisateurs veulent se so...

### L'équipe de France retrouve plaisir et ambition

## Les Bleus ont remporté une victoire surprise face à la Yougoslavie (77-64) lors d'un match amical

**NANCY**  
de notre envoyé spécial  
La Fédération française de basket-ball (FFBB) a officialisé, mercredi 25 février à Nancy, la signature d'un nouveau contrat de partenariat qui devrait apporter un léger bol d'air financier aux clubs français. Ce micro-événement était l'une des seules rares notes positives depuis le début de l'année pour le basket français. Le deuxième sport collectif français (430 000 licenciés) vient de perdre, en une semaine, l'une des trois places attribuées à ses clubs en Europe, le championnat d'Europe des clubs, et son seul leader charismatique, Richard Dacoury, vaincu par un problème récurrent au talon d'Achille, après dix-huit saisons au plus haut niveau.

C'est donc de son lit d'hôpital que le sportif français le plus titré a suivi ce qui pourrait être l'acte de naissance d'une talentueuse équipe de France de basket. Les joueurs entraînés par Jean-Pierre De Vincenzi ont réussi une performance spectaculaire en triomphant assez largement (77-64) de la Yougoslavie, équipe championne d'Europe et vice-championne olympique, mercredi 25 février au Palais des sports de Nancy.

Trois accrocheurs en défense, solides sous les panneaux, leur point faible habituel, et dynamiques dans le jeu de contre-attaque, les Français se sont offerts une victoire probante, même si les Yougoslaves avaient laissé au repos deux de leurs meilleurs joueurs, Danilovic et Djordjevic. Ce succès français contre la meilleure nation de l'Europe du basket n'est que le troisième en trente ans.

Pour l'entraîneur français, une telle victoire a quelque chose de « reconfortant, elle s'inscrit dans notre plan de travail fixé jusqu'au Jeux olympiques de Sydney », précise-t-il. A la tête de cette équipe depuis trois ans, Jean-Pierre De Vincenzi, n'a, jusque-là, guère été épargné par la malchance dans son entreprise de rajeunissement du

groupes France. L'équipe qu'il avait conduit cet été au championnat d'Europe était largement composée de remplaçants, de nombreux titulaires ayant dû déclarer forfait sur blessure. Elle en était repartie avec la dixième place, déception compliquée par de sérieux problèmes relationnels entre des joueurs.

« C'est aussi une manière idéale d'aider Antoine Rigaudeau à s'affirmer dans son rôle de leader et de dynamiser le jeu. Recruté à l'intersaison par le Kinder Bologne, l'ancien meneur de Cholet et de Pau-Orthez a incontestablement acquis une nouvelle maturité. « C'est lui qui a mis le feu aux poudres ce soir », reconnaissait, mercredi, son coéquipier Laurent Sciarra, lui aussi parti monnayer son talent en Italie, à Treviso.

Antoine Rigaudeau, Laurent Sciarra et Yann Bonato (Pesaro) : trois internationaux français ont quitté le championnat de France pour l'Italie cette saison. Si on ajoute le départ d'Olivier Saint-Jean pour l'équipe NBA de Sacramento et celui, programmé pour bientôt, d'Alain Digbeu (Villeurbanne) pour Atlanta, on s'aperçoit que le basket français est en train de vivre le début d'un exode qu'ont déjà expérimenté d'autres sports

Eric Collier

### Confirmation de la sanction de Guérin et Arribagé pour dopage

CONTRÔLÉS positifs à la nandrolone en septembre et octobre 1997, Vincent Guérin, du Paris-Saint-Germain, et Dominique Arribagé, de Toulouse FC, ont vu, mercredi 25 février, leur sanction de dix-huit mois de suspension, dont six fermes, confirmée par la commission d'appel de la Fédération française de football (FFF). Antoine Stibienski, de l'AJ Auxerre, qui avait également été condamné en première instance, a, lui, été blanchi, la commission estimant que les taux de métabolites incriminés et rapportés dans les différentes expertises étaient en nombre insuffisant pour qualifier, avec certitude, l'infraction de dopage.

Guérin et Arribagé, qui n'ont désormais plus aucun recours devant la FFF, ont une nouvelle fois déclaré leur innocence, allant même jusqu'à parler d'un « complot politique fédéral ». Contrairement à la FFF, la Fédération française de Judo a octroyé, en décembre, un délai de quatre mois au champion olympique Djamel Bouras, convaincu, lui aussi, de dopage à la nandrolone pour apporter les preuves de son innocence, tout comme la Fédération française de handball pour Christian Zurlaga.

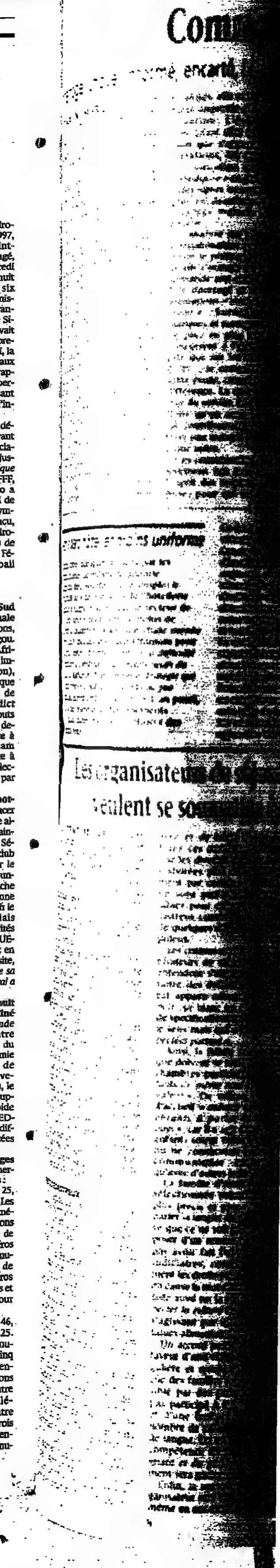
**DÉPÊCHES**  
FOOTBALL : L'Afrique du Sud et l'Égypte disputent la finale de la Coupe d'Afrique des nations, samedi 28 février, à Ouagadougou. Mercredi 25 février, les Sud-Africains, tenants du titre, se sont imposés 2-1 (après prolongation), face à la République démocratique du Congo. Le jeune prodige de l'Ajax Amsterdam, Benedict McCarthy, a inscrit les deux buts de sa formation. Dans l'autre demi-finale, c'est également grâce à un « doublé » réalisé par Ffossam Hassan, que l'Égypte est venue à bout (2-0) d'une étonnante sélection du Burkina Faso soutenue par 30 000 spectateurs.

L'Union européenne de football (UEFA) a décidé de remplacer le duo arbitral du quart de finale aller de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes entre le Bétis Séville et Chelsea, le 5 mars. Le club anglais avait alerté l'UEFA sur le fait que l'arbitre suédois Leif Sundell et ses deux juges de touche avaient été vus dans une tribune du club andalou lors d'un match le week-end dernier. Les Anglais soupçonnent qu'ils ont été invités par les dirigeants de Séville. L'UEFA a indiqué qu'elle ne tolérerait en aucune manière ce genre de visite, tout en précisant que « c'est de sa propre initiative que le trio arbitral a décidé de se rendre au match ».

**ALPINISME** : Patrick Bernhart et Bruno Sourzac ont enchaîné en sept jours, dans la seconde quinzaine de février, quatre grandes faces nord rocheuses du massif de Poilsans, en autonomie complète. Les deux guides de haute-montagne ont successivement gravi le Pelvoux (3 942 m), le pic Sans-Nom (3 913 m), le Coup-de-Sabre (3 478 m) et l'Aillefroide (3 927 m) par des voies cotées ED-1D (extrêmement difficile-très difficile), quasiment jamais répétées depuis leur ouverture.

**LOTTO** : Les résultats des tirages numéro 16 du lotto, effectués mercredi 25 février sont les suivants : Premier tirage : 9, 11, 14, 18, 25, 40, numéro complémentaire 5. Les rapports sont pour six bons numéros de 1 707 370 F, pour cinq bons numéros et le complémentaire de 28 440 F, pour cinq bons numéros de 3 655 F, pour quatre bons numéros et le complémentaire de 180 F, pour trois bons numéros et le complémentaire de 22 F, pour trois bons numéros de 11 F.

Second tirage : 13, 28, 29, 30, 46, 48, numéro complémentaire 25. Pas de gagnant pour six bons numéros. Les rapports sont pour cinq bons numéros et le complémentaire de 78 555 F, pour cinq bons numéros de 8 405 F, pour quatre bons numéros et le complémentaire de 348 F, pour trois bons numéros de 174 F, pour trois bons numéros et le complémentaire de 32 F, pour trois bons numéros de 16 F.





Opinion

# Comment faire la cour au client-roi

## Interrogé, choyé, informé, encarté, le consommateur aux prises avec le « marketing relationnel » développé par les marques

POUR UNE MARQUE, attirer le client, c'est bien ; le garder, c'est mieux. Pour y parvenir, il est nécessaire de connaître les attentes du consommateur et surtout de savoir établir une relation avec lui, que ce soit de façon directe (à travers les médias) ou indirecte (par les réseaux de distribution). C'est, depuis quatre ans, le thème de travail et le programme de recherche de l'Association des agences conseils en communication (AACC). Persuadée que le capital-clients est une valeur sûre du marketing, celle-ci estime « que fidéliser un client revient moins cher que d'avoir à le conquérir ou à le reconquérir ».

Les quatre études menées, depuis 1995, par l'AACC, en partenariat avec le cabinet de conseil Price Waterhouse Management Consultants et l'organisme de recherche Access Panel BVA Calyx, auprès des entreprises pour analyser la manière dont elles gèrent leur capital-clients et auprès des consommateurs pour mesurer leurs besoins, leurs attentes et leurs perceptions ont permis de dégager plusieurs constats.

Côté entreprises, le sujet a suscité un intérêt important. Pourtant, on constate que, si cette préoccupation existe dans les en-

treprises, elle se manifeste de manière dispersée et sans réelle coordination. L'évolution semble cependant aller dans le bon sens. Bien que s'appuyant sur des déclarations, les études montrent une situation de cette gestion « médiocre » en première année et « des signes incontestables de progrès » en deuxième année, signes « d'enjeux majeurs pour l'entreprise ».

L'analyse est plus claire, côté consommateur : celui-ci a envie qu'on le prenne en considération, qu'on s'occupe de lui, qu'on lui demande son avis. Le client aime être interrogé et recevoir des informations « envoyées personnellement ». Sursollicité par les marques et surexposé aux offres de plus en plus identiques d'un concurrent à l'autre, tant sur les prix que sur les qualités des produits, le consommateur, selon cette étude, chercherait ailleurs la différence. La constance et la valeur du service, la qualité des relations qu'on aura su établir avec lui, contribueraient à lui faire préférer une marque ou une enseigne à une autre.

Ces considérations ont progressivement fait leur chemin dans l'esprit des responsables d'entreprise, pour qui mieux connaître

les habitudes comportementales de leurs clients jusque dans les moindres détails est désormais devenu un enjeu stratégique. Le capital-clients est une notion reconnue comme un atout dans la compétition, même si, comme le souligne Eric Falque, associé chez Price Waterhouse, « beaucoup d'entreprises appréhendent encore difficilement ce que le concept recouvre, et donc la manière de le rendre opérationnel ».

**CARTES DE FIDÉLITÉ**

Sachant qu'un foyer fréquente environ trois enseignes, les entreprises, pour obtenir la préférence et la continuité d'achat, se sont donc lancées dans le marketing relationnel et se concurrencent à coup de consommateurs magazines, journaux qui s'accumulent dans les boîtes à lettres, et, surtout, de cartes personnalisées qui finissent par envahir les portefeuilles.

Même si elles ne connaissent pas, en France, l'engouement rencontré dans les pays anglosaxons, les cartes de fidélité commencent à se multiplier dans l'Hexagone. Lors de la Semaine internationale du marketing direct (SIMD), qui s'est tenue fin janvier au CNIT, dans le quartier de la Défense, à Paris, les

exemples ne manquaient pas. Utilisant le même support, chaque entreprise suit cependant une démarche différente, définie par les consommateurs qu'elle veut viser et les objectifs qu'elle s'est prioritairement fixés.

En obtenant le budget de marketing relationnel de la PlayStation de Sony Computer Entertainment, l'agence JWT Consumer avait plusieurs missions à remplir. La première consistait à identifier les 20 % de consommateurs PlayStation qui réalisent 80 % des achats de jeux. La deuxième avait pour but de fidéliser les plus gros acheteurs de la PlayStation et des jeux, en les protégeant d'une attaque des concurrents. La troisième devait chercher à développer une stratégie capable de mesurer la satisfaction du client et de l'optimiser.

**COMPORTEMENTS ENREGISTRÉS**

Augmenter la consommation de jeux par client faisait aussi partie des objectifs recherchés. C'est autour du concept de club payant - 189 francs TTC - que s'est établie la relation entre la marque et ses clients. Sept fois par an, ses membres se voient remettre des CD démos avec incitation à l'achat et un questionnaire d'éva-

luation qui permet de mesurer les taux de possession, de connaître les intentions d'achat, d'évaluer le degré de satisfaction, de recueillir des commentaires ouverts...

« Dialogue, reconnaissance, écoute, conseil » sont les quatre mots clés que met en exergue la carte Atout Castorama. Celle-ci a été créée pour mettre en place des services correspondant aux grandes attentes du consommateur : priorité donnée à la proximité, un programme à points permettant de sélectionner les acheteurs réguliers ou importants, une écoute et une valorisation du client par l'accès simplifié à certains services, la reconnaissance du consommateur par la liberté et la notion de choix, une stratégie construite dans le temps pour entretenir une relation durable et intéressante pour les deux parties.

Après sa carte de paiement Point Clé, le groupe Casino a lancé, en juin, la carte de fidélisation Club Avantage, qui n'est pas liée au mode de paiement mais veut donner accès à une gamme de services et de produits d'assistance. Carte U des nouveaux commerçants, carte privative Accord pour le groupe Auchan, carte Vivre Champion du groupe Promodès... la grande distribution multiplie les exemples sur cette démarche, qui propose avantages, réductions en fonction des points accumulés, informations par le journal de l'enseigne envoyé à domicile.

Les banques (BNP, Banque populaire du Nord...), les enseignes (Renault, Lacoste, l'opticien Visuel, Nouvelles Frontières...) se sont également mises sur les rangs. Le consommateur est désormais fiché, analysé, dirigé, ses comportements enregistrés sur banques de données, pour être plus précisément cernés. Reste à savoir qui sera, au bout du compte, le véritable bénéficiaire de cette course à l'enregistrement.

**DÉPÊCHES**

■ **CARTE ROUTIÈRE.** L'Institut géographique national (IGN) édite la première carte routière de poche. Avec sa taille réduite (format plié 11 cm x 8 cm), elle trouve sa place dans la poche ou dans le sac à main et contient les mêmes informations que celles proposées par les cartes grand format, avec la même fiabilité. Son prix TTC : 15 F.

■ **CARTE RATEL.** La RATEL diffuse à titre gratuit un nouveau « plan lecture confort » du métro et du RER (9 cm de large sur 19,5 cm de hauteur). Cette initiative constitue « une réponse à un besoin exprimé lors de nombreuses enquêtes et études réalisées auprès des seniors », insiste la RATEL. Néanmoins, ce nouveau plan « facilitera aussi la vie de ceux qui ont besoin ou tout simplement envie de lire facilement ».

■ **LENTILLES.** Les laboratoires Correct vision Europe (CVE) lancent la gamme de lentilles Crazy, « accessible pour fèves branchées ». Elles offrent une vision nette, vertes avec des reflets de ciel de reptile, jaunes avec des reflets de fleurs, roses avec un cœur ou une étoile, fluorescentes glamour qui réagissent aux néons UV utilisés dans les discothèques... Prix d'une unité : 490 F (modèles à deux couleurs), 590 F (modèles à deux couleurs).

■ **SALON.** Le salon Vivre autrement se tiendra du 19 au 23 mars à l'espace Auteuil, à Paris. Cette manifestation, à laquelle plus de 150 exposants sont attendus, abordera les thèmes du travail, de l'habillage ou encore de l'alimentation bio.

■ **GAZ.** Primagaz vient de lancer Twiny pro, une bouteille de gaz butane conçue comme « une alternative moderne et pratique à la traditionnelle bouteille de gaz de 13 kg ». Peu encombrante (31 centimètres de hauteur) et ne pesant pas plus de 5 kg, Twiny pro se destine principalement au camping, aux loisirs d'extérieur mais aussi au bricolage (travaux de soudure, notamment). Prix de la consigne : 130 francs.

■ **KIT.** Cerfeuil Kids propose aux enfants de 6 à 12 ans un kit complet pour réaliser soi-même ses cartons d'invitation et personnaliser son papier à lettres. Celui-ci comprend notamment dix cartons et six pochoirs. Prix : 50 francs environ (catalogue Bien Joué, Fnac junior).

### Vers un parc hôtelier moins uniforme

Entamé depuis quelques années par les grandes chaînes de milieu de gamme (Campagne, Ibis, Novotel, par exemple) le mouvement de « décloisonnement » de l'hôtellerie s'accroît et gagne maintenant le secteur de l'hôtellerie supereconomique à moins de 200 francs la chambre. Selon une étude menée par le cabinet spécialisé Coach-Omnium pour la Revue des hôtels et restaurants, « la difficulté réglementaire de construire des hôtels neufs du fait de la loi Raffarin et la nouvelle stratégie qui s'ensuit de reprise d'hôtels existants ou par franchise accélèrent cette évolution ». Un passé, seuls 17 % des nouveaux établissements intégrés aux chaînes existantes étaient des bâtiments neufs.

Ce mouvement va également dans le sens des attentes du public. Une autre étude de Coach-Omnium indique que 67 % de la clientèle des chaînes « leur reproche leur côté uniforme, standardisé et répétitif » alors qu'au contraire, un tiers se dit « rassuré » par la similitude d'architecture et de la décoration. La clientèle des chaînes intégrées se répartit entre tourisme d'affaires (62 %) et tourisme de loisirs (38 %).

La nouveauté vient surtout de l'hôtellerie supereconomique (0 et 1 étoile, 180 francs la chambre en moyenne) dont la plupart des représentants s'orientent eux aussi vers des formules moins « industrielles » et remettent en cause la sacro-sainte chambre préfabriquée, avec salle de bains pivotante et thermoformée. Sur ce marché qui a vu, en douze ans, apparaître 847 hôtels, 10 des 12 enseignes se

sont résolument lancées dans la reprise d'établissements existants, dont certains étaient des deux, voire des trois étoiles.

« Rachetés pour un maximum de 25 000 francs la chambre, rénovés puis relancés sur le marché en gamme premier prix », ces hôtels contribuent à la déstandardisation du bas de gamme et tendent à rendre plus hétérogènes les réseaux « premier prix ». En 1997, dans ce secteur, Erap Hôtel (groupe Accor) a posé 25 nouvelles enseignes contre 17 pour B&B, 8 pour Première Classe et 5 pour Balladins.

En France, Campanile (325 hôtels) est la chaîne la plus fortement implantée devant Ibis (294 hôtels), Formule 1 (280 hôtels), Mercure (210 hôtels), Citinot de France (179 hôtels) et Première Classe (149 hôtels).

J.-M. N.

Véronique Cathapé

## Les organisateurs de séjours linguistiques veulent se soumettre à des normes

TROIS CENT MILLE Jeunes Français souscrivent chaque année à l'expérience d'un séjour à l'étranger, pour se perfectionner dans la langue du pays. Aujourd'hui, les organismes qui vendent des séjours linguistiques, sachant que la profession dans son ensemble n'est pas irréprochable, ont entrepris de séparer le bon grain de l'ivraie.

Atomisée, peu structurée et proposant des prestations de qualité très variable, cette activité ignore même le nombre exact - autour de quatre cents, semble-t-il - des institutions concernées.

Pour améliorer son image et augmenter les standards de qualité, trois organisations professionnelles se sont mises d'accord fin janvier avec l'Association française de normalisation (Afnor) pour mettre en chantier une norme qui « servira de référence à l'ensemble des acteurs du système mais aussi à revaloriser leur activité professionnelle ». A terme, l'objectif est de parvenir à une certification de type NF Service qui impliquerait un contrôle de conformité régulier par un organisme tiers.

« Dans ces conditions, il est clair que les diverses chartes de qualité élaborées plus ou moins hâtivement par certains professionnels ne sont pas suffisamment crédibles pour effacer les effets désastreux causés par les dérapages de quelques organismes peu scrupuleux ».

Les critères sur lesquels les organisateurs de séjours linguistiques entendent s'engager peuvent paraître des évidences. Pourtant, il est apparu nécessaire de définir noir sur blanc un certain nombre de spécifications qui tombent sous le sens mais qui « ne sont pas respectées partout ».

Ainsi, la future norme prévoira que doivent se retrouver dans des chambres particulières « des enfants de même sexe et d'âge équivalent ». De même, les familles d'accueil « doivent encourager les enfants à parler la langue du pays », car il s'agit d'éviter que les enfants soient livrés à eux-mêmes ou ne consacrent leur séjour à communiquer exclusivement qu'avec d'autres jeunes Français.

La famille d'accueil devra être sélectionnée selon des critères plus précis et plus transparents : parler la langue du pays (il est arrivé que ce ne soit pas le cas !), disposer d'un revenu suffisant et ne pas avoir fait l'objet de mesures judiciaires, concernant notamment les droits parentaux, mettant en cause la moralité. Le rapport insiste aussi sur la nécessité de « respecter la culture des participants », s'agissant par exemple des pratiques alimentaires.

Un accord paraît se dessiner en faveur d'une visite de contrôle régulière et systématique au domicile des familles (effectuée si possible par des personnes n'ayant pas participé à leur recrutement) et d'une limitation à quinze du nombre de participants aux cours de langue. De même, le niveau de compétence du personnel enseignant et du personnel d'encadrement sera plus précisément défini.

Enfin, la responsabilité de l'organisateur sera clairement établie, même en cas de défaillance impu-

table à un sous-traitant. Pour sa part, la direction générale de la concurrence et de la consommation du ministère de l'économie souhaite que l'organisme s'engage à traiter les litiges au plus tard trois mois après la fin du séjour et préconise, si la réclamation est fondée, qu'une action ou indemnisation soit proposée dans les six mois.

**QUE LA GREFFE PRENNE**

Les trois organisations qui se sont engagées avec l'Afnor sont décidées à « fixer des relations contractuelles saines » avec les familles qui leur confient leurs enfants. Chaque année, en France, quelque trois cent mille jeunes participent à un séjour linguistique dont le prix atteint, par exemple, de 6 000 à 8 000 francs pour un séjour de deux à trois semaines en Grande-Bretagne.

« Très souvent, plaide Roger Akoka, président de l'Unosel, les problèmes sont le résultat d'une mauvaise orientation des jeunes, consécutive à un déficit d'information des parents. Ainsi, tous les enfants ne sont pas faits pour un séjour en famille. » Il faudrait, poursuit-il, que les parents posent les bonnes questions avant de faire leur choix. C'est pourquoi il nous paraît indispensable qu'ils aient systématiquement un entretien avec les organisateurs et ne se contentent pas d'un simple appel téléphonique.

« Une partie - mais une partie seulement - des « déceptions » qu'éprouvent les participants à un séjour linguistique semble provenir des difficultés de certains jeunes à s'insérer dans la famille d'accueil, sans qu'il soit toujours possible de savoir pourquoi la greffe ne prend pas. En tout état de cause, les professionnels observent une baisse régulière des formules d'échanges entre jeunes Français et étrangers. « Fait révélateur, souligne Roger Akoka, les Britanniques sont en train de modifier leur terminologie : ils ne parlent plus de family-stay mais de home-stay. »

Jean-Michel Normand

## J.-M. G. LE CLÉZIO

rédacteur en chef invité



Jean-Marie Le Clézio, Lothar Baier, Jean Bessière, François Bon, Pascale Casanova, Philippe Deserm, Jean Echenoz, Jean Grosjean, Hervé Hamon, Jacques Meunier, Paul Nizon, Philippe Roger, Salman Rushdie, Danièle Sallenave, Michel Serres, Micheline Sommant, Michel Tournier, Zoé Valdés, etc.

Chaque mois, un grand dossier, supervisé par un rédacteur en chef invité, apporte un éclairage différent sur les grands sujets contemporains : littérature, religion, autorité, corps, spectacle, professeur, mettent l'accès aux œuvres et forment les citoyens d'aujourd'hui et de demain. Chaque mois, Le Monde de l'éducation a rendez-vous avec celui de la culture et de la formation.

Rencontre-débat Le Monde de l'éducation - la Fnac le vendredi 13 mars à 17 h 30 à la Fnac Bellecour à Lyon sur le thème : « A quoi sert la littérature ? »



VOUS AVEZ UN MOIS POUR RÉFLÉCHIR

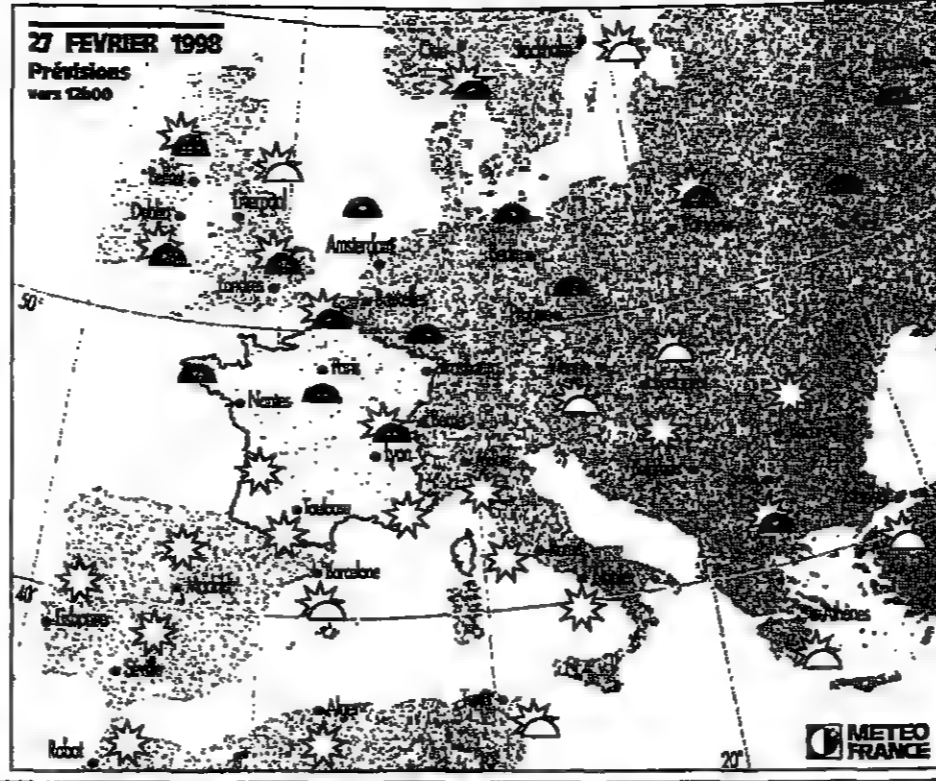




Très nuageux au nord

UN FRONT FROID peu actif pénètre par le nord-ouest du pays vendredi après-midi, apportant beaucoup de nuages et quelques gouttes. Sur le sud de la France, les hautes pressions maintiennent encore le beau temps.

tagne. Le ciel se couvrira par l'ouest l'après-midi, avec quelques pluies faibles en fin de journée. Il fera 10 à 14 degrés au meilleur moment de la journée.



LE CARNET DU VOYAGEUR
MINTEL. Tous les vols (charters et lignes régulières à tarifs négociés) de Nouvelles Frontières peuvent désormais être commandés directement sur le 3615 NF...

Table with 2 columns: City and temperature/precipitation forecast for Feb 27, 1998.

Table with 2 columns: City and temperature/precipitation forecast for Feb 27, 1998.

Table with 2 columns: City and temperature/precipitation forecast for Feb 27, 1998.

Table with 2 columns: City and temperature/precipitation forecast for Feb 27, 1998.

Table with 2 columns: City and temperature/precipitation forecast for Feb 27, 1998.

Table with 2 columns: City and temperature/precipitation forecast for Feb 27, 1998.

VENTES

EN 1905, une « très jolie poupe entièrement articulée », avec tête de porcelaine et membres en bois tourné, est offerte gratuitement pour tout premier abonnement d'un an à La Semaine de Suzette...

avec képi et bandes molletières, puis se métamorphose en garçonne en 1925. A Chartres, une certaine de l'ots lui sont consacrés dans une vente de poupées, le 8 mars.

De Bleuette à Barbie
ruque d'origine, qui est toujours signalée dans les catalogues. L'ancienneté compte également, car les collectionneurs préfèrent la production d'avant 1940, de meilleure qualité.

manque, les ensembles se négocient 2 000/3 000 francs. Il faut compter au moins 600 francs pour une tenue simple (robe, manteau, pyjama), 400/600 francs pour des chaussures, jusqu'à 1 000 francs pour des bottes.

son chapeau cloche. « Longchamp », un manteau à col en simili-fourrure de 1927, est estimé 1 200/1 400 francs. « Accordéon », une robe plissée en laine de l'hiver 1951-1952, 1 500/1 700 francs.

Barbie, qui prend le relais de Bleuette en 1963, est collectionnée depuis une dizaine d'années. Les modèles importés en France entre 1963 et 1968 valent de 800 francs à 2 000 francs.

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-11.

PROBLÈME N° 98050
1. Echeuilloit. - II. Noumène. PME. - III. Trip. Huis. - IV. Ralléments. - V. Enières. Tea. - VI. El. Stris. - VII. Aorte. Tass. - VIII. Rp. Evells. - IX. Dessert. Ss. - X. Ere. Onces. - XI. Rataouille.

La belle Allemande
ENTIÈREMENT nue sous son manteau de cheveux, Marie-Madeleine n'est plus la jeune femme richement parée, aux parfums subtils, ni la pécheresse qui se repentit de sa vie de débauche.

La belle Allemande
SOLUTION DU N° 98049
HORIZONTELEMENT
I. Echeuilloit. - II. Noumène. PME. - III. Trip. Huis. - IV. Ralléments. - V. Enières. Tea. - VI. El. Stris. - VII. Aorte. Tass. - VIII. Rp. Evells. - IX. Dessert. Ss. - X. Ere. Onces. - XI. Rataouille.

SOLUTION DU JEU N° 54 publié dans Le Monde du 20 février
Le Mont Riboudet à Rouen, de Claude Monet, qui appartenait à Callebotte, ne figure pas dans la liste des œuvres retenues pour entrer dans les collections nationales.

SPECTACLES
RÉSERVEZ VOS PLACES SUR MINTEL 3615 LEMONDE

HORIZONTELEMENT

I. Voix de communication. - II. Voie de communication. Ville d'Algérie. - III. Ramassage imprévu. Met la peau à nu. - IV. Démontable au camp. Assure la fermeture. Les jeunes loups ne doivent pas foubier. - V. La fin de la maladie. - VI. Corps simple. Taça en surface. - VII. Dépourvu de bon sens. Le titane. - VIII. Fait du neuf avec l'ancien. Fit l'âne. Bar pour interpellier. - IX. Entretien du gazon. Royaume avant Jésus-Christ, répu-

VERTICALEMENT

I. Éviter l'emploi des armes. - 2. Appareil reproducteur. Semeur de vents et de tempêtes. - 3. Circulation ventre à terre. - 4. Lettres qui sentent la poudre. Cran dans la ceinture. En seconde position dans les affaires. - 5. Vient d'avoir. Stopper net. Conjonction. - 6. Joueur de

VERTICALEMENT

1. Entrelarder. - 2. Coran. Opéra. - 3. Houlier. Set. - 4. Emplettes. - 5. Ne. Im. Event. - 6. Innées. Er. - 7. Le. MST. Itou. - 8. Hé. RTL. NL. - 9. Opuntias. Cl. - 10. limitées. Set. - 11. Ressassage.

VERTICALEMENT

1. Entrelarder. - 2. Coran. Opéra. - 3. Houlier. Set. - 4. Emplettes. - 5. Ne. Im. Event. - 6. Innées. Er. - 7. Le. MST. Itou. - 8. Hé. RTL. NL. - 9. Opuntias. Cl. - 10. limitées. Set. - 11. Ressassage.

La ré...
Expositions en 1948
Catherine Bedel
Les nouveaux déb...



27 Février 1988

# CULTURE

LE MONDE / VENDREDI 27 FÉVRIER 1988

**HISTOIRE** Il y a cent cinquante ans, le peuple de Paris descendait une fois de plus dans la rue pour précipiter l'effondrement de la Monarchie de Juillet. L'incendie n'allait pas tar-

der à se propager au reste de l'Europe. Pour célébrer l'anniversaire de ce « printemps des peuples », l'Assemblée nationale ouvre deux de ses galeries à une exposition consacrée à

ces événements. Une abondante iconographie - lithographies de Daumier, vignettes de Corot - ponctue la chronologie de la longue année 1848, de l'avènement de la sage et paisible

II<sup>e</sup> République aux barricades de juin. ● LE MUSÉE D'ORSAY choisit, au même moment, de mettre en avant l'éphémère révolution culturelle qui se joua pendant ces quelques mois

dans le monde des arts. ● FRANÇOIS LUCHAIRE retrava dans son livre *Naissance d'une Constitution* : 1848, à paraître en mars, l'élaboration du texte fondateur de la II<sup>e</sup> République.

## La révolution des peuples et celle des images

Le 25 février 1848, à l'Hôtel de ville, Lamartine proclamait la II<sup>e</sup> République. Les Parisiens descendaient une fois de plus sur le pavé. Expositions et livres célèbrent le cent cinquantième anniversaire de ce bref « printemps des peuples »

**LES RÉVOLUTIONS DE 1848, L'EUROPE DES IMAGES.** Galerie des Fêtes, Assemblée nationale, 35, quai d'Orsay, 75007 Paris. Tél. : 01-40-63-18-48. Tous les jours, sauf dimanche, de 9 h 30 à 17 heures. Jusqu'au 30 mars. Catalogue, sous la direction de Maurice Agulhon, 2 vol. de 144 pages et 224 pages, 150 F.

**1848, LA RÉPUBLIQUE ET L'ART VIVANT.** Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, 75007 Paris. Tél. : 01-45-49-16-15. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 18 heures, le dimanche, de 9 heures à 18 heures, le jeudi, de 10 heures à 21 h 45. Jusqu'au 31 mai. Catalogue, par Chantal Georget, avec la collaboration de Geneviève Lacambre. Fayard/RMN, 232 pages, 240 F.

considérable imagerie suscitée par ces révolutions. Au même moment, le Musée d'Orsay choisit de mettre en avant l'éphémère révolution culturelle qui se joua, pendant ces quelques mois, dans le monde des arts. Même si on ne peut lire « l'esprit de 48 » à un grand nom - comme Delacroix pour les journées de 1830 ou David pour 1793. Le lieu choisi, au Palais-Bourbon, n'est pas vraiment adapté à une telle manifestation. Il est, en revanche, en parfaite adéquation avec le sujet présenté : la galerie des Fêtes a été achevée sous la II<sup>e</sup> République et l'on peut voir, sur l'un des plafonds, une allégorie de la France qui renvoie au tableau placé à l'entrée de l'exposition : une *Marianne*, grandeur nature, résultat du concours officiel lancé par le gouvernement provisoire. Cette effigie peinte par un artiste on ne peut plus académique, Jean-Léon Gérôme, a été primée.



« La République », d'Honoré Daumier (1808-1879). Huile sur toile, Musée d'Orsay.

Corot pour *Le Salut public*, l'éphémère journal publié par Baudelaire ; lithographies de Daumier qui célèbrent l'apparition de la jeune République mais raille les prétentions des premières féministes ; permanence de la figure du Christ, annoncée par une partie des révolutionnaires de février. Pour saisir l'événement, le photographe quitte même son studio pour fixer les barricades.

échec : peu de toiles peuvent rivaliser, même de loin, avec *Les Bouffons arabes*, de Delacroix (accroché à Orsay), qui n'est guère de circonstance. Pas plus que ne le sont *La Nuit de Walpurgis*, de Courbet, ou *Le Vainqueur*, de Millet. Le jury est donc rétabli dès l'année suivante. Deuxième principe à faire triompher : l'égalité des artistes devant la commande. Elle se manifeste à l'occasion du concours pour l'effigie de la République. Le résultat, on l'a vu, n'est guère probant. Charles Blanc veut ensuite réparer quelques injustices. Envers les représentants de l'école de Barbizon, par exemple, tenus à l'écart par les « académiques ». Le soleil couchant à l'orée de la forêt de Fontainebleau, de Théodore Rousseau (visible à Orsay), est payé 4 000 francs au peintre. Un geste vu comme une « munificence digne de Périclès », nous dit Chantal Georget.

**DE ROME À BUDAPEST**  
Barricades qui vont surgir dans toute l'Europe. Elle est sociale, enfin, et limite la durée du travail à dix heures par jour.

Ce programme, largement commenté par l'image, est réalisé en quelques semaines, avant même les élections générales du mois d'avril. En mai, l'Assemblée fraîchement élue se réunit pour la première fois et va très vite affronter des épreuves. Le front républicain se disloque. Faut-il défendre le nouveau droit né des urnes ou relancer une révolution populaire ? Les sanglantes journées de juin verront les tenants des deux thèses s'affronter les armes à la main.

Le courant réaliste bénéficiera de la même sollicitude : c'est ainsi que *L'Après-midi à Ornans*, de Courbet, sera acheté pour le Musée de Lille. La commande publique a aussi des implications politiques. La première esquisse de la statue du maréchal Ney, par Rude, est une charge contre les victimes de la Terreur blanche (une succession d'insurrections royalistes sanglantes, en 1795, en 1815). Le sculpteur n'aura pas le temps de réaliser son projet sous cette forme.

Une abondante iconographie ponctue la chronologie de cette longue année : carnaval des Tuileries, après la fuite de Louis-Philippe ; drapeau rouge récusé par Lamartine, devant l'Hôtel de ville ; vignette de l'insurgé dessiné par

Restait la fraternité, c'est-à-dire l'aide aux artistes impécunieux : un crédit de 200 000 francs fut débouqué. *Les Barbus à l'Abreuvoir*, de Charles Jacque - encore un membre de l'école de Barbizon -, et *Le Labourage hivernal*, de Rosa Bonheur, sont issus de cet acte de foi qui ne fit pas long feu. Dès 1850, on retrouve les valeurs sûres : Eugène Delacroix, ordonniste discret, est chargé du plafond de la galerie d'Apollon, au Musée du Louvre. Louis-Napoléon a été élu président et les jours de Charles Blanc sont comptés à la direction des Beaux-Arts.

Emmanuel de Roux

Il y a cent cinquante ans, le peuple parisien descendait une fois de plus sur le pavé. La monarchie de Juillet s'effondrait. L'Europe tout entière n'allait pas tarder à s'embraser. Mais, seul sur le Vieux Continent, le nouveau régime français allait se maintenir au-delà de l'année. Pour fêter l'anniversaire de ce bref « printemps des peuples », le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a demandé à Maurice Agulhon, l'historien incontesté de cette période, de préparer une exposition consacrée à ces événements. A cet effet, il lui a ouvert deux grandes galeries du palais national, au Village et de Marianne au combat à la République.

### SAGE ET PAISIBLE RÉPUBLIQUE

Sage et paisible République : son bonnet rouge est à peine visible ; elle serre une épée dans sa main droite, mais brandit de l'autre un rameau d'olivier ; à ses pieds sommeille un gros lion engourdi. On est loin ici de la nudité héroïque de Delacroix, à l'assaut des barricades. Daumier, qui avait lui aussi participé au concours - sans succès d'ailleurs - proposait, avec le même souci de pacifisme (mais avec beaucoup plus de talent), une République rénovée, alliant deux vigoureux enfants, tandis qu'un troisième se jetait à ses

pend. Le tableau est à Orsay avec quantité d'autres esquisses tirées du concours - toutes médiocres, mais toutes d'une aménité assurée. Le thème de la charité, volet inédit de la devise républicaine, est omniprésent dans ces commandes - même chez Daumier. La II<sup>e</sup> République refuse nettement sa filiation avec 93 ! Une lithographie sélectionnée par Maurice Agulhon est encore plus explicite. On y voit un ouvrier se débarrassant de son fusil pour mieux glisser un bulletin de vote dans l'urne du suffrage universel : « Ça, c'est pour l'ennemi, indique la légende. Pour le dedans, voici comment on combat loyalement les adversaires ».

### La lutte des classes en 1848

Pendant les journées de juin 1848, la lutte des classes est manifeste sur le terrain : les quartiers bourgeois de l'ouest s'opposent, les armes à la main, aux faubourgs ouvriers de l'est. Karl Marx en tire immédiatement une leçon, inventant au passage le *Lumpenproletariat*, condamné à traîner sa classe d'origine. Les jeunes chômeurs, enrôlés depuis février 1848, étaient en effet fort nombreux au sein de la garde mobile nationale. Celle-ci se battit avec le plus grand acharnement contre les ouvriers insurgés.

La République, proclamée à l'Hôtel de ville, le 25 février 1848, est démocratique ; elle instaure le suffrage universel - pour les hommes, les femmes devront encore patienter près d'un siècle. Elle est pacifique et refuse de modifier ses frontières par les

armes. Elle est humanitaire et abolit l'esclavage. Elle est sociale, enfin, et limite la durée du travail à dix heures par jour.

La République, proclamée à l'Hôtel de ville, le 25 février 1848, est démocratique ; elle instaure le suffrage universel - pour les hommes, les femmes devront encore patienter près d'un siècle. Elle est pacifique et refuse de modifier ses frontières par les

## Les nouveaux défis sociaux de la II<sup>e</sup> République

**LA FIN BRUTALE** de la II<sup>e</sup> République, victime, le 2 décembre 1851, du coup d'Etat du prince-président Louis-Napoléon Bonaparte et enterrée sans pompe par le plébiscite qui suivit - le peuple français y déléguait à son nouveau « les pouvoirs nécessaires pour établir une Constitution » - a valu à ce deuxième acte républicain une fâcheuse réputation. Trop empreinte de principes idéalistes, incapable de prévoir le danger qu'il y avait à instituer deux autorités (législative et exécutive) également légitimées par le suffrage populaire sans entraver leur possible affrontement, la Constitution de 1848 aurait été une somme d'occasions ratées.

Très au fait de ces jeux de conceptualisation politique - il a participé à l'élaboration des textes fondateurs des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Républiques, jusqu'aux travaux du Comité consultatif de révision constitutionnelle institué par François Mitterrand - François Luchaire entend corriger cette vision simpliste et largement injuste. Avec un souci didactique, il reprend à la base les raisons de cette restauration de la République, près d'un demi-siècle après ce jour de Brunaire au VIII, où le général Bonaparte confisqua le pouvoir.

Commentant son évocation en 1830, il démontre que le régime de Louis-Philippe est mort d'impopularité. Lamartine, lors d'un de ces banquets qui réunissent les réformistes soucieux d'obtenir une révi-

son des modes électoraux, le prophétisait dès 1847, alors même qu'il posait en historien, avec son *Histoire des Girondins*, un regard attentif aux leçons de la I<sup>re</sup> République : « Elle tombera, cette royauté, soyez-en sûrs, elle tombera, non dans son sang, comme celle de 89, mais elle tombera dans son piège. Et après avoir eu les révolutions de la liberté et les contre-révolutions de la gloire, vous aurez la révolution de la conscience publique, la révolution du mépris ».

### « UNION DES CENTRES »

Si la revendication d'un retour au suffrage universel (alors masculin, mais rares sont ceux qui songent le contestent), fédère toutes les énergies, la renaissance de la République s'opère presque par surprise, s'imposant de fait sans qu'on ose assumer une proclamation qui priverait l'expression démocratique d'une légitimité qui lui revient. Tandis que, signe de liberté, la République s'affiche bientôt, visage inséparable sur les pièces de monnaie et les premiers timbres-poste, la première cérémonie en l'honneur d'un régime virtuellement admis a lieu le 27 février au pied de la colonne de juillet, place de la Bastille, fondant sur la commémoration double la reconnaissance du régime. Au fil des rebondissement de l'année 1848, Luchaire évoque la difficile composition du gouvernement provisoire, transformé en commission exécutive lorsque la première

consultation électorale décidée de l'élimination des « socialistes ».

Même quelques mois après la publication du *Manifeste* de Marx et Engels, le terme n'a guère de légitimité, mais ce défaut révèle le principal « malentendu » entre les tenants d'une République démocratique et ceux qui la veulent aussi sociale. Au nombre des premiers, Tocqueville relevait dès janvier 1848 à la Chambre, avec une vaine lucidité, que les passions des classes ouvrières « de politiques sont devenues sociales ». Mais aucune réponse ne semble convenir à ce défi nouveau. Les journées sanglantes de juin, qui sonnent le glas de la belle affirmation du « droit au travail plutôt qu'à la charité », durcissent encore le ton et expliquent pourquoi ceux qui firent la nouvelle Constitution sont des « républicains du lendemain » - entendez des convertis de fin février, orléanistes, modérés, incarnations du rêve reculent de la société politique française d'une « union des centres ».

Grâce à Luchaire, on suit pas à pas le travail d'élaboration dans cette salle spécialement aménagée pour les 900 nouveaux élus au Palais-Bourbon. Trois sources d'inspiration dominent : le souvenir des précédents de la Révolution (1791 et 1793), le texte de l'an II, idéal si pratique, évoquant trop la Terreur, le modèle américain, dont Tocqueville a assuré la popularité, les acquis aussi du gouvernement provi-

soire. Mais pour conjurer le péril de l'insurrection populaire, l'invocation de Dieu, évoqué aux premiers mots du *Préambule*, n'est peut-être pas suffisante.

D'autant que les plus naïfs ne redoutent pas encore la grande ombre de Napoléon, dont le turbulent neveu, déjà auteur de deux tentatives de soulèvement, attend son heure - élu député sans être candidat dès le printemps, avant de devenir le plus légalement du monde le premier président élu au suffrage « universel ». Luchaire reprend, débat après débat, tous les enjeux politiques, sociaux et institutionnels (pour ou contre la peine de mort, le droit au travail, l'impôt progressif ou proportionnel ?). Il analyse les rôles respectifs dévolus à tous les acteurs (président, assemblée, Conseil d'Etat, justice, armée), jusqu'à la règle prévue pour la révision du texte et sa sanction par un vote populaire ou non (ce sera finalement noté). Et il propose - avec, en annexe, les documents préparatoires et définitifs - le débat d'idées le plus vivant qui soit, d'une actualité parfois bien ironique pour un épisode constitutionnel plus souvent raillé que médité.

Philippe-Jean Catrinchi

\* *Naissance d'une Constitution* : 1848, de François Luchaire. Fayard, « Histoire des Constitutions de la France », 274 p., 180 F (en librairie le 18 mars).

# FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE

Le théâtre mythique de l'Inde à Paris

## KATHAKALI

du 26 février au 4 mars

6 représentations exceptionnelles de la célèbre troupe de SADANAM dirigée par K. KUMARAN.

Reservations auprès de la MAISON DES CULTURES DU MONDE : 01 45 44 41 42

### LE CARNET DU VOYAGEUR

1988

1. **LES PAYS**

2. **LES DESTINATIONS**

3. **LES SERVICES**

4. **LES TRANSPORTS**

5. **LES MONUMENTS**

6. **LES MUSÉES**

7. **LES SITES**

8. **LES FÊTES**

9. **LES CUISINES**

10. **LES ANIMATIONS**

11. **LES LANGUES**

12. **LES MONNAIES**

13. **LES VÉHICULES**

14. **LES ÉLECTRICITÉS**

15. **LES TÉLÉPHONES**

16. **LES MÉTÉOS**

17. **LES VÉGETAUX**

18. **LES ANIMAUX**

19. **LES PLANTES**

20. **LES MINÉRAUX**

21. **LES MÉTÉORES**

22. **LES ÉTOILES**

23. **LES PLANÈTES**

24. **LES GALAXIES**

25. **LES COSMOS**

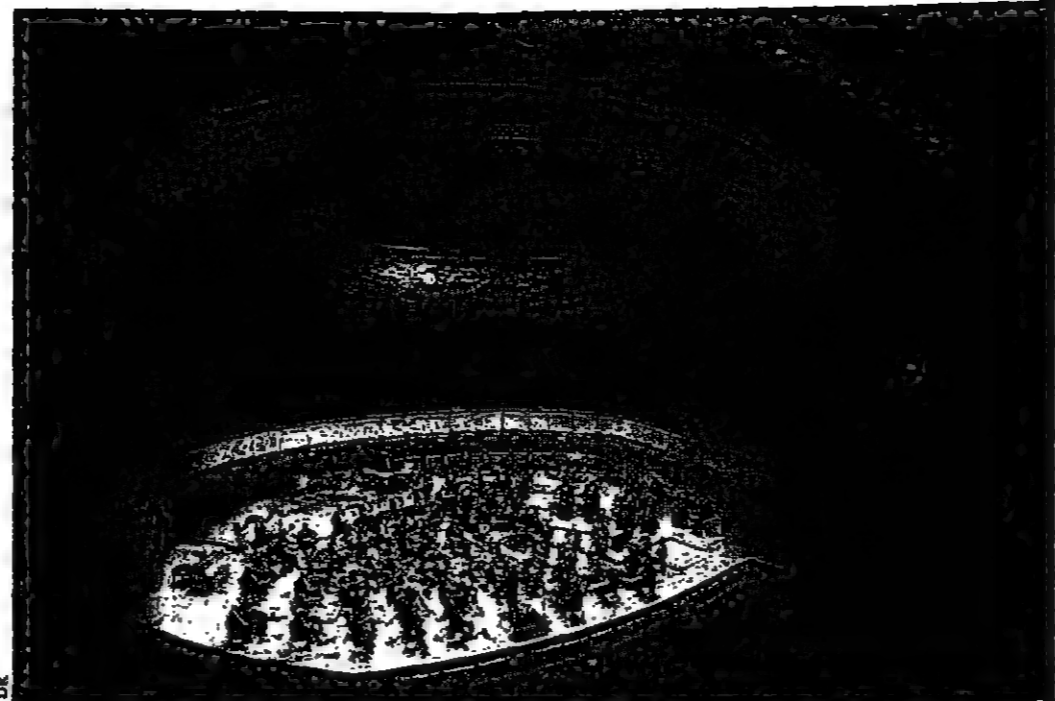


# Le nouveau Chicago Symphony Center, multiplexe musical

La salle frustrait les musiciens et le public. La rénovation permet une meilleure acoustique

**CHICAGO**  
de notre envoyé spécial  
4 octobre 1997. Sur la scène du nouveau Chicago Symphony Center, l'Orchestre symphonique de Chicago (CSO) et Daniel Barenboim entonnent l'hymne américain puis jouent la magnifique variation *Nimrod* des *Enigma Variations* d'Edward Elgar, la dédiant à la mémoire de Sir Georg Solti, mort un mois plus tôt. L'ancien directeur musical du CSO n'aura pu diriger l'orchestre dans cette salle entièrement repensée et agrandie: il n'aura pu expérimenter les améliorations acoustiques d'un lieu réputé pour sa sécheresse et la difficulté dans laquelle les musiciens de cet orchestre de tout premier plan se trouvaient pour s'entendre correctement d'un pupitre à l'autre. En cette soirée inaugurale, Daniel Barenboim, directeur musical de l'orchestre depuis sept saisons, avait couru un marathon, accompagnant Plácido Domingo dans des extraits d'opéra, dirigeant (du piano) un concerto de Mozart, le *Lincoln Portrait* d'Aaron Copland, la *Cinquième* de Beethoven, le *Te Deum* de Bruckner, entre autres plats d'un copieux banquet musical de plus de trois heures. Seule manquait à l'appel la création d'une pièce que Pierre Boulez (premier chef invité du CSO depuis mars 1995) n'avait pu achever à temps pour cette inauguration.

**GRANDS EFFETS**  
Une nouvelle salle est toujours un moment-clé dans la vie d'un orchestre. Dans le cas de Chicago, les mauvaises langues (les bonnes oreilles ?) assuraient qu'on ne pouvait pas faire moins bien que lorsqu'il fut inauguré le 14 décembre 1994. Il en allait du confort sonore avant tout, mais aussi du confort physique: l'ancienne salle ne permettait que difficilement l'accueil des grands effectifs orchestraux actuels - notamment les plateaux de percussions. Les cabinets d'architectes (Skidmore, Owings & Merrill LLP) et acousticiens (Kinggaard & Associates) ont décidé de repousser les murs, autrement



Les architectes voulaient donner du moelleux à l'acoustique de la salle de concert.

dit de distendre notablement les dispositions originales et de donner du moelleux et du brillant à l'acoustique. Ce projet d'aménagement de la salle est accompagné d'un singulier complexe technique et pédagogique: un projet d'ateliers de premier contact avec la musique et de bornes interactives pour l'éducation musicale des enfants et adultes débutants (ECHO), encore en phase de réglage, la présence d'une salle supplémentaire, le Buntrock Hall, pouvant accueillir des répétitions d'orchestre ou des concerts de musique de chambre

pour un public de trois cents personnes environ. Placé derrière la cage de scène, parfaitement étanche acoustiquement, cette salle a servi à la répétition de Daniel Barenboim avec la formation de jeunes du Civic Orchestra pendant le concert du Concertgebouw d'Amsterdam, le 13 février, sans qu'on ait entendu le moindre son inopportuniste. Enfin, une rotonde sert d'espace à des auditions-gratuites.

Il nous a été donné de juger à nouveau cette salle les 13 et 14 février, à l'occasion de la visite de l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam et de Riccardo Chailly (*Concerto pour violon de Berg et Cinquième symphonie* de Gustav Mahler) et d'un programme du CSO dirigé par Daniel Barenboim: mi-risque (création d'*Elegy*, une œuvre de Max Raimi, artiste de l'orchestre, et *Morceau de chambre d'Alban Berg*) mi-bateau (*Troisième symphonie*, de Beethoven). L'impression mitigée que nous avait donnée l'acoustique de la salle en octobre 1997 semble se confirmer: au parterre, le *Concerto pour violon* de Berg sonne de manière trop analytique, avec des timbres de cuivres trop individualisés, trop détachés de la masse sonore globale; le violon ne

« passe » pas et est souvent couvert. L'orchestration de Berg, la sonorité de Frank-Peter Zimmermann, excellent artiste à demeurer, contribuent-elles à cette sonorité à la fois sèche et tonneuse? Jugé de la même place, ou presque, le lendemain, la sonorité de Pamela Frank dans le *Kammerkonzert* de Berg semble indiquer que Zimmermann n'aura pas réussi à transcender une nature réservée. La partie de Frank, même jouée *con sordino*, passait mieux la rampe. Meilleure projection harmonique, sonorité plus claire? En revanche le piano de Peter Seikora, à demi-fermé, sonne comme s'il était placé quelques mètres en arrière, même dans les moments techniques de l'œuvre.

Entendus au premier balcon, les œuvres symphoniques gardent leur clarté, notamment pour les solos de cuivres de la *Cinquième* de Mahler, mais, soudainement, l'acoustique révèle un moelleux sans excès mais infiniment plus séduisant. On respire. On se laisse envahir par la musique. Comme il arrive parfois, l'acoustique de cette salle avantage les places socialement les moins envuées: ceux qui viendront pour s'y montrer en seront pour leurs frais.

R. Ma.

## TROIS QUESTIONS A HENRY FOGEL

Henry Fogel a 55 ans. Il a été nommé *executive director* de l'Orchestre symphonique de Chicago en août 1985. Depuis avril 1996, son titre est changé en celui de président.

**1** Comment se décompose le financement du nouveau Symphony Hall de Chicago ?

La quasi-totalité des 112 millions de dollars (environ 672 millions de francs) collectés provient de fonds privés. La ville de Chicago et l'Etat de l'Illinois ont chacun apporté 15 millions de francs. Nous avons travaillé depuis 1991 afin de réunir cette somme. Il est intéressant de savoir que, sur les 600 millions de francs de fonds privés réunis, 300 millions ont aussi été versés au Lyric Opera de Chicago, pour un projet de rénovation équivalent. Enfin, des mécènes individuels nous ont permis d'atteindre la somme envisagée.

**2** En quoi le projet du Symphony Center dépasse-t-il le statut d'une salle de concert traditionnelle ?

Il était important pour Daniel Barenboim et moi-même que ce centre fût autre chose qu'un lieu où le public arrive à 20 heures, qu'il quitte deux heures après pour n'y revenir que trois semaines plus tard, à l'occasion du prochain concert inscrit à l'abonnement... Nous avons le sentiment que beaucoup de gens sont intimidés par la musique classique et qu'il est important de stimuler leur intérêt de manière nouvelle, d'autant que l'enseignement artistique aux Etats-Unis devient de moins en moins une priorité. Nous pensons qu'il est également indispensable de mêler les différents répertoires (jazz, musique traditionnelle, musique contemporaine), afin de faire survivre notre institution au XXI<sup>e</sup> siècle.

**3** Le travail sur l'acoustique de la salle est-il achevé ?

De manière générale, nous sommes satisfaits du résultat acoustique obtenu et de l'amélioration par rapport à l'état précédent. Il

reste cependant un peu de travail à effectuer. Disons que nous avons atteint 85 % du résultat. Une première tranche de corrections s'est faite pendant les fêtes de fin d'année 1997. Une autre tranche de travaux aura lieu pendant l'été 1998. Il s'agit, en fait, d'étanchéifier une partie des matériaux, qui avaient tendance à absorber les fréquences aiguës, en particulier celles des cordes, et de permettre aux pupitres de l'orchestre de s'entendre parfaitement, ce qui n'est pas encore tout à fait le cas.

Propos recueillis par Renaud Machart

## Quand et comment applaudir le jazz ?

LA QUESTION des applaudissements en jazz (claquements de doigts, sifflets d'admiration, cris) désarme les profanes. Elle répartit le savoir: il est rare qu'on applaudisse un mathématicien finissant une équation, des moines tibétains en prière, un couple à l'hôtel s'adonnant dans la chambre voisine, le zouave du pont de l'Alma, un enterrement (encore que...).

Plus rare que l'on paye pour cela. C'est d'argent engagé qu'il s'agit. La forme « concert » et la congrégation du « public » sont, en jazz, des apparitions tardives. La musique suppose une participation active, une autre façon de jouer: la danse, les doigts, le chant, des cris, les battements de mains, des pieds ou le silence des musiciens. Le jazz est une musique de musiciens et son public était musicien. Les musiciens jouent après leurs heures de musiciens employés. Ils jouent pour eux et souvent pour d'autres musiciens. Spectacle, oubli, frivolité, béatitude, les cartes aujourd'hui se brouillent. Soit un bavardage incessant bruite le concert (habitudes de la télé, de la ménagerie familiale, cette peur du silence). Ou alors: de braves ménagères de moins de cinquante ans, chauffées en dévotion, se dévotissent avec nostalgie (les surbours d'antan en Charente), frappent dans leurs menottes devant du simili-saxophone. Alors que l'accent marqué en jazz est le contretemps (toute la musique noire est là), on

frappe avec le temps, ou pour passer le temps, en dépit du bon sens. On dirait du John Cage interprété par des convaléscents, voir les « grands » festivals de l'été (liste sur demande), c'est leur punition.

Trois scènes récentes: Archie Shepp entre dans un club de New York. Un élégant à la mode s'y produit. Il attaque à la va-comme-je-te-pousse le blues. Vague-à-l'âme sur le temps, le contretemps et le beat: Shepp grogne et redresse le coup en battant des mains et du pied droit. La serveuse le fait taire. (Shepp I).

LE SOLO DU BATTEUR Plus récemment: un club de la rue des Lombards, un trio, une table en bordée qui marque un peu fort son enthousiasme; le trio se drape, quitte la scène. L'autre soir: Max Roach donne un concert un peu déprimant. A sa gauche, une clique de faussaires en gospel, follement soutenus par un vent de bigoterie. Lourdes, les JM), guitares et tambourins, le public exulte. A sa droite, un quintet fatigué, alignant des choros syndicaux comme on paye au péage. Applaudissements assez neurasthéniques à chaque solo, qui se perdent dans la Cité de la musique. Plus, par désespoir, il faut croire, le soudain embrasement pour un chorus de cor faux comme un vol de canards. Triomphe fait à un solo de basse aussi idiot que possible. Quant à la part du public qui ne

sait plus quand applaudir, comment le faire, pourquoi au milieu des morceaux, et du coup, c'est normal, s'irrite contre sa propre incompréhension, elle veut faire taire, c'est nouveau, tout le monde. Le public ne ment pas, il sait de moins en moins de musique. Il ne l'aime plus guère.

Le point névralgique le plus révélateur, c'est le solo du batteur. Le solo de batteur, n'importe lequel, déchaîne de vives acclamations. C'est l'âme quantifiable du jazz. On se dit qu'on en a pour son argent. Ce type a l'air de batailler, de suer sang et eau, il y a prouesse, exploit, salaire. Les applaudissements au solo du batteur en concert, en club, donnent l'improbable indication du degré de connaissance du public. Inutile de se gendarmier, c'est une aide précieuse: on sait exactement où on est.

Deux des meilleurs batteurs, à la tête de leur formation, Simon Goubert, le jeune, et Ceccarelli, l'ancien, étaient en clubs le même soir la semaine passée. A deux pas l'un de l'autre. On peut caboter dans la rue des Lombards. Ils jouent avec une science des rythmes, un sens de l'énergétique et le goût de l'économie perdue qui ne se trouvent plus, jamais de cabotinage, un goût désarçonnant, la musique à l'état brut. Quand applaudir? Au jugé. Au plaisir. A la plainte.

Francis Marmande

## COMMUNIQUÉ

La SACD et les directions des Théâtres de l'Odéon et de la Colline se sont rencontrées afin de mettre un terme à la procédure qui les opposait à la suite de la publication, dans deux quotidiens nationaux, au mois de septembre 1995, d'une « lettre ouverte » de la SACD mettant en cause le respect de l'éthique de service public par les deux théâtres.

Il est apparu que si la SACD avait choisi d'attaquer plus particulièrement la politique tarifaire de ces

deux théâtre nationaux, elle entendait, en fait, alerter le Ministre de la culture sur la situation des auteurs vivants dans le théâtre public.

Il n'était pas dans son intention de mettre en cause les deux théâtres de leurs missions.

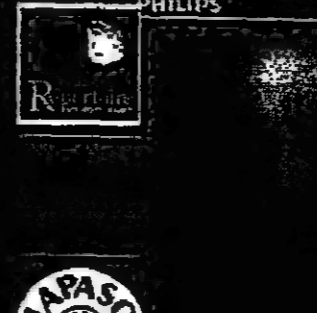

Regrettant ce malentendu, la SACD et les directions des deux théâtres ont souhaité renouer un dialogue constructif et échanger à l'avenir plus sereinement leurs points de vue.

## Les collections nationales ont bénéficié d'importantes libéralités en 1997

LES « LIBÉRALITÉS » - dons, donations et legs - occupent une place essentielle dans l'enrichissement des collections des musées nationaux et territoriaux. En 1997, selon une étude du ministère de la culture, outre les 21 œuvres de la collection Lemme (tableaux romains), actuellement exposée au Louvre, ce musée a notamment reçu en donation 43 rares objets cycladiques provenant d'une collection privée française, ainsi qu'un dessin d'Antoine Watteau, acquis et offert par la Société des amis du Louvre. Le Musée d'Orsay a reçu en don, de M. Heinz Berggruen, une toile majeure de Cézanne. *Le joueur de cartes* (vers 1890-1892). Plusieurs libéralités ont été consenties au Musée national des arts asiatiques-Guimet, dont une statue chinoise du sixième disciple de Bouddha, de la dynastie Liao-Jin (fin du X<sup>e</sup> siècle), acquise sur le marché de l'art par un mécène de Hongkong. Les musées territoriaux ont également bénéficié d'importantes libéralités, parmi lesquelles un legs exceptionnel de peintures, pastels, dessins et sculptures de la fin du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (Corot, Degas, Manet, Monet, Renoir, Rodin, Picasso, Rouault, Dufy, Modigliani, Miro, Hartung, Pollakoff, Léger, Fautrier, etc.), fait par la comédienne Jacqueline Delubac, récemment décédée, au Musée des beaux-arts de Lyon où il sera prochainement présenté au public.

**ALFRED BRENDDEL**

PHILIPS 486 031-2

En concert à Paris le 3 mars  
Réservations Salle Pleyel 01 45 61 53 00

### Le difficile retour en ouverture

Le concert parisien...

---

### Des Galeries

Après avoir...

---

### Les Hivernales de

Est-ce que...



# Le difficile retour d'Echo & The Bunnymen en ouverture d'une tournée européenne

### Le concert parisien du groupe de Liverpool reçoit un accueil tiède

Un concert parisien au Bataclan, en ouverture d'une tournée européenne, devait confirmer le retour en grâce d'Echo & The Bunnymen qui

avait, à l'été 1997, réussi son pari : enregistrer, dix ans après sa séparation, un album à la hauteur du titre choisi, Evergreen, « toujours vert ».

Mais l'épreuve de la scène a semblé prouver que le groupe de Liverpool avait bel et bien vieilli.

**ECHO & THE BUNNYMEN.** Bataclan. Paris. 25 février

Contre toute attente, Echo & The Bunnymen avait, l'été dernier, réussi son pari : enregistrer, dix ans après sa séparation, un album à la hauteur du titre choisi, Evergreen (« toujours vert »). Mercredi 25 février, un concert parisien au Bataclan, en ouverture d'une tournée européenne, devait confirmer ce retour en grâce. L'épreuve de la scène a semblé prouver que le groupe de Liverpool avait bel et bien vieilli.

On avait pourtant gardé en tête le souvenir d'une performance incandescente au Palace, au début des années 80. Sous des fiévreuses camouflages militaires, la guitare atmosphérique de Will Sergeant, la basse tendue de Les Pattinson, la batterie explosive de Pete de Freitas servaient de tremplin aux raffinements psychédélics de Ian McCulloch, chanteur aux poses arrogantes et aux lèvres charnelles. La new wave britannique vivait ses plus belles heures. Le mouvement punk avait rendu l'âme. L'énergie brute de la révolte s'agrémentait logiquement d'ambitions plus musicales. A défaut d'une technique instrumentale qui, selon leur éthique, ne pouvait constituer une fin en soi, de nouveaux groupes - Magazine, Siouxsie & The Banshees, The Cure - privilégiaient la concision des chansons, les ambiances fortes et d'excitantes trouvailles formelles. Le nihilisme prenait la tenue plus romantique d'un spleen nié de froidures.

En 1980, Crocodiles, premier album des Bunnymen, incarnait

cette excitation adolescente inventant de nouvelles figures, impressionnée aussi par la sophistication d'années tels Bowie, les Doors ou le Velvet Underground. Jusqu'en 1984, le quartet ne cessera de progresser, troquant les aspects les plus anguleux de la cold wave contre une mélancolie baroque qui attendra son sommet avec Ocean Rain, leur quatrième album. La suite les vit basculer dans les impasses de l'incompatibilité d'humour, les abus de substances illicites et les panmes d'inspiration. La mort en moto de Pete de Freitas accélérera la débâcle. Ian McCulloch tentera de soigner en solo sa dépression sur deux albums peu satisfaisants, le reste de la troupe essayant de le remplacer le temps d'un disque indigne. En 1995, le chanteur et son guitariste se rabibochèrent, mais ne produisirent, sous le nom d'Electrafixion, que quelques chansons de trop.

A l'annonce de la reformaison d'Echo & The Bunnymen, on s'attendait à les battre avec les gourdis qu'ils ne manqueraient pas de

nous tendre. Miracle, on retrouvait des mélodies, une voix, un son, un souffle qu'on croyait perdus. Sur scène, le problème n'est d'ailleurs pas le décalage existant entre vieux classiques et nouveaux refrains.

**A COURT DE VOIX ET DE CHARISME.**

Le groupe entame son concert avec Rescue, premier single légendaire, mais Don't Let It Get You Down, Alabama, I Want To Be There (When You Come), titres fringants tirés de Evergreen, ne se laissent jamais intimider par le poids du passé. Chaque « intro » met en valeur comme jamais l'art de Will Sergeant. Eternelle tâche dans les yeux, ce musicien trappé et renfrogné est capable d'envoies aériennes comme de violentes frénésies. Jouant de la tension et du rêve, il peut construire en trois notes des ambiances uniques. Avec The Edge of U2 et Robert Smith de The Cure, il est sans doute l'un des guitaristes les plus inventifs de sa génération. Dommage que les nouveaux instrumentistes dont il s'est entouré plombent autant la

vivacité des mélodies. Plus problématique encore, la performance d'un McCulloch à court de voix et de charisme. On cherche en vain dans ce visage fatigué la morgue sexy, la lueur d'impertinence qui faisaient son charme. Engoncé dans un blouson de cuir noir sans élégance, il bouge sans conviction.

Son timbre, surtout, a perdu son albâtre ampleur. Jadis conquérant, la voix se vautre dans l'approximation. Sur les morceaux les plus tétaïnants - Back Of Love, Villiers Terrace - , le chanteur ne peut plus s'enflammer, écrasé par les surcharges de ses acolytes et ses propres détraquements. Dans le public, le retour triomphal se mue en réception tiède. Les décors les plus dénichés conviennent mieux à cet essoufflement. Les déchirements mélancoliques de Forgiven ou de la toujours sublime Killing Moon s'émeuvent finalement des fêtures de cette voix.

On finit par avoir quelques explications sur ce revers. Enfermé en studio pour la préparation de son prochain album, le groupe n'aurait eu le temps de répéter que trois fois avec ses nouveaux musiciens. Accaparés par l'enregistrement d'un titre, On Top Of The World, qui servira sans doute d'hymne à l'équipe d'Angleterre lors de la prochaine Coupe du monde de football, Ian, Will et Pete n'ont pas rodé leur concert. Comme il y a près de quinze ans, ils tentent de conclure en apothéose avec un Do It Clean Electrocuté, sans pouvoir vraiment y insister l'allant diabolique original. Les émois acoustiques de Ocean Rain assureront un finale plus touchant.

Stéphane Davet

## Des Gallois pimpants et mutins

Invités en première partie d'Echo & The Bunnymen, les Gallois de Super Furry Animals ont moins impressionné par leur présence scénique - le groupe manque cruellement d'un leader - que par la pimpante qualité des chansons tirées de leurs deux albums, Fuzzy Logic, et le récent et excellent Radrodder.

Chœurs mutins roulant dans les vagues de la surf music, guitares aux effets joyeusement fluz ou énergiement punky, refrains astucieux et mélodies à trois piochant à qui mieux mieux dans le répertoire des Kinks (mais aussi des Small Faces, des Montkees, des Zombies, des Beach Boys et de tout ce que les années 60 ont fait de ses sentiments). Ces artisans iconoclastes savent trouver un plaisir ludique à fabriquer leurs perles pop-rock. Entre ironie ultime et écerclage complet, ils ont terminé leur concert en répétant le refrain d'un de leurs singles : The Man Don't Give A Fuck.

Stéphane Davet

## Les Hivernales de la danse, l'autre Festival d'Avignon

### La Cité des papes rend hommage à Nijinski et s'enflamme sur le jazz-tango manouche

**LES HIVERNALES.** Jusqu'au 28 février, 84000 Avignon. Susan Buirge et le Ballet de l'Opéra d'Avignon. Daniel Larrieu, le 27 février, à 20 h 30 ; Marc Carmon Garcia, Kofi Kinsai, Ramon Oller, les 27 et 28 février, à 18 heures. Tél. : 04-90-85-45-34. De 70 F à 120 F.

#### AVIGNON

de notre époque spéciale Avignon au soleil d'hiver. Un vent de printemps aère son lacis de ruelles. Les lézards reprennent d'assaut les terrasses des cafés ; les amateurs de danse s'agglutinent aux portes des pénitents blancs pour le coup d'envoi du vingtième anniversaire des Hivernales, le festival de danse contemporaine. Nombreux sont ceux qui y assistent debout ou restent sur le carreau. Il faut le savoir : mieux vaut arriver tôt avec son billet en poche si l'on veut avoir sa part du gâteau.

Ce soir-là, quatre chorégraphes se partagent le petit plateau des pénitents blancs, bien cadré pour les courtes pièces. Canallou sous ses airs d'enfant sage cadimanché, Michel Kéléfémis jette son paquet-cadeau comme un gosse lance un pétard : variation maligne sur le port de bras de Vaslav Nijinski dans Le Spectre, son Kiki la rose tonachande de fleurs dans les bars

marseillais ne se prend pas les pieds dans le tapis. Pas d'acte de béatitude, mais un numéro de danse bondissante, toute en angles vifs, coups de reins et humeurs. A peine a-t-il posé ses deux bras en colonne qu'il s'ébroue en un clin d'oeil. Notre effort à la pudeur de ses sentiments. Dix ans après son Faune Fomitch bien sérieux, il pirotette avec son élégance habituelle.

Une tendresse marquoise émaille aussi Les 36 Tangos, concert de danse signé par la Marseillaise Geneviève Sorin, qui passe pour l'occasion à l'accordéon avec son complice de mari, le guitariste Raymond Boni. Jazz-tango manouche va sans dire pour Belkacem Tir, joli brin de danseur menu et électrique, impeccable en macho au bord de l'éclat de rire. Roulant du bassin ou se cabrant flamenco, cet interprète formé au jazz tire un portrait en mille morceaux d'un gars du Sud aux prises avec les clichés latinos. Désenchanté et drôle.

Entre ses deux bulles d'atmosphère, dans ma chambre, par Rita Clôfi, et On y songe, de Jean Ribault, chantent un autre air. Astère, la première à le corps bien bâti et à une danse à son image. Architecturée, vigoureuse, elle marque l'espace avec force, contrebalançant par la présence d'une madone rousse jouffue à

souhaits. Mais, sorti de son contexte, ce morceau choisi se crispe en exercice de style. Même reproche de circonstance pour le duo danse-théâtre mis en scène par Jean Ribault. A la renverse sur le comptoir d'un psy, un couple s'ébat dans le lit de ses souvenirs. Impeccablement tenu, et alors ? A suivre.

Cette compagnie avignonnaise s'est formée aux ateliers « Acteur-Danseur-Chanteur » des Hivernales. « Nous sommes la seule formation en France à articuler formation et diffusion de spectacles. Les chorégraphes invités donnent obligatoirement des cours aux 400 stagiaires présents, rappelle Amélie Grand, la directrice. C'est d'ailleurs pour illustrer les stages de Susan Buirge ou Elsa Wollaston que nous avons lancé la première Semaine de la danse, il y a vingt ans, avec cinq spectacles et un budget de 5 000 F ».

**FANTÔMES ET FANTASMES.** Régulièrement menacé de disparition, le festival met cette année les grands plats dans les petits, et advienne que pourra ! Ils sont venus, ils sont tous là. Les anciens, les nouveaux (dont quatorze ex-interprètes de Dominique Bagouet), les Daniel Larrieu, Jean Gaudin, Wilfride Piolet, Andy Degroat et le pionnier de la danse contemporaine, Dominique Dupuy.

Au Théâtre du Chien qui fume, son solo Opus 67-97 est aussi un compliment à Nijinski. En 1963, alors âgé de de trente-trois ans, Dominique Dupuy avait repris, via un danseur des Ballets russes, le

rôle du Faune. Incrusté en Jul, le geste remonte à la surface naturellement : position de profil, mains aux poignes écartés. Sans comparaison avec son modèle, il est parfait néanmoins, tel qu'en lui-même avec sa chair et ses os d'homme de soixante-sept ans. L'art de la citation n'a que peu à voir avec cette résurgence de la mémoire du corps. Dominique Dupuy en fait l'expérience dans cette pièce, se laissant traverser par les danses acquises au long de cinquante ans de carrière. Formé à la technique expressionniste allemande par Jean Weidit, le classique ne lui est pas non plus inconnu.

Le voilà roulant au sol en logging, à la barre en peignoir rouge, envapé de tulle blanc pour une métamorphose à lire comme un journal intime. En dépit de quelques déséquilibres (il se blesse le crâne et laisse une trace rouge sur le mur blanc), le plaisir directement sensuel de la danse respire. Sans fausseté pudeur, Dominique Dupuy dialogue avec ses fantômes et ses fantasmes. Masculin-féminin, tout est lui. En épilogue, déguisé en smoking façon Diaghilev, il se fend d'un long strip-tease, allant jusqu'à enfourcher son foulard blanc. Une pochade qui fait glousser de jeunes spectatrices aussi gênées qu'irritées. Mais Dominique Dupuy ne s'égare pas, il va sa route. Là où il se tient, il est intouchable.

Rosita Boisseau

## SORTIR

PARIS

Femmes de Troie Comment représenter le mal ? Comment lui donner forme, en le dépeignant, autant que possible, des signes de cruauté, de perversité ? Comment le montrer sans états d'âme, sans trop de sentiments, à l'œuvre dans sa logique ? Et comment mettre en scène les figures de l'andantissement, leurs modulations, leur chant funèbre ?

Telles sont quelques questions essentielles auxquelles s'attache à répondre Matthias Langhoff depuis plus de trois ans. Une recherche ouverte par Philoctète, de Heiner Müller (1994) ; poursuivie par *Je du Salut* (1996), d'après La Colonne pénitentielle, de Kafka ; et dont Femmes de Troie (d'après Euripide) forme le troisième volet. Cette pièce a été créée au Théâtre national de Bretagne en janvier 1997 (Le Monde du 10 janvier 1997), avec Evelyne Didi, Emmanuelle Wion, Laure Théry, Frédérique Lohé, Agnès Bourgeois, Sandrine Spielmann.

**Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture. Du 26 février au 28 mars. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.**

**Kathakali du Kerala** En Inde du Sud, dans l'Etat du Kerala, la troupe de Gandhi Seva Sadan Kathakali, née dans les années 50, fait partie d'un village communautaire créé selon les principes du Mahatma Gandhi. Son fondateur, K. Kumaran, est un ancien combattant pour la Liberté. La troupe, dont le nom populaire est Kathakali Sadanam,

interprète L'Enlèvement de Dussassana, extrait de L'Histoire de Duryodane, un des épisodes de l'épopée du Mahabharata.

**Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Placide. Du 26 février au 4 mars, à 20 h 30 ; le 1<sup>er</sup> mars, à 17 heures. Tél. : 01-45-44-41-42. 80 F et 110 F.**

**Rencontre avec Harold Pinter** Harold Pinter lit en anglais des extraits de quelques-unes de ses œuvres (*Old Times, The Homecoming, No man's land...*) et participe à un jeu de questions entre lui-même, le public et Mel Gussow, auteur du livre *Conversation with Harold Pinter* (éd. Denoël). Cette soirée est organisée à l'occasion de la création de *Ashe to Ashe*, 2<sup>e</sup> pièce de Harold Pinter, que ce dernier mettra en scène, du 9 mars au 17 mai, au Théâtre du Rond-Point.

**Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Franklin-D-Roosevelt. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-44-95-98-21. Entrée libre sur réservation.**

**Françoise Ruchède** Nougou aime à parler d'elle avec moult compliments. Cette chanteuse, pensionnaire de chez Saravah, le label de Pierre Barouh, mérite tous les éloges. Avec son phrasé, le timbre de sa voix, sa manière de dire l'émotion, Françoise Ruchède est une femme à part, incarnant à sa manière un genre de blues français.

**Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bastille. Les 26, 27 et 28 février, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.**

### SI ÇA VOUS CHANTE !

semaine de la chanson

**27 FÉVRIER - 5 MARS**  
MOLIERE - SCENE D'AQUITAINE  
33, rue du Temple, Bordeaux

RESERVATIONS : 05 56 81 43 86

## GUIDE

#### FILMS NOUVEAUX

**Amnistie** de Steven Spielberg (E-U, 2 h 35).  
**Docateur Champs** (\*)  
de F. L. Ossang (France-Chili, 1 h 37).  
**Histoires du Kronen** de Montxo Armendariz (Espagne, 1 h 35).  
**In & Out** de Frank Oz (E-U, 1 h 30).  
**Les** de Drissa Touré (Burkina-Faso, 1 h 20).  
**Postmodern** de Kevin Costner (E-U, 2 h 58).  
(\*) Film interdit aux moins de 12 ans.

#### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

#### REPRISES

**Chantons sous l'Occupation** de André Halimi, Français, 1976 (1 h 27).  
**Accatone**, 5<sup>e</sup> (01-46-33-86-86).

#### VERNISSAGES

**Biomorphies** : la beauté organique Galerie Pierre Bruil, 25, rue de Tournon, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Odéon. Tél. : 01-43-25-18-73. De 14 h 30 à 18 h 30 ; samedi de 11 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 26 février au 28 mars.  
**Fred Deux**  
Galerie La Hune Brannez, 14, rue de l'Abbaye, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-43-25-54-06. De 10 à 13 heures et de 14 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 26 février au 21 mars.

#### ENTREES IMMEDIATES

Le Kiosque-Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (à 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.  
**Solistes du Philharmonique de Radio-France**  
Beethoven : *Sonate pour cor et piano* op. 17. Ligeti : *Théo pour cor, violon et piano*. Schumann : *Variations pour deux pianos, deux violoncelles et cor*. Hervé Joulain (cor), Guy Comenale (violon), Eric Leveionnet, Raphaël Perraud (violoncelle), Marie-Joséphine Juda, Florent Boffard (piano).  
Maison de Radio-France, 116, avenue

#### du Président-Kennedy, Paris-16<sup>e</sup>.

M<sup>e</sup> Passy. Le 26, à 19 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.  
**James Dick** (piano)  
Schubert : *Impromptus* op. 90. Beethoven : *Sonate pour piano* op. 81 « Les Adieux ». Baker : *Suite pour piano*, création. Liszt : *Vallée d'Obermann*. Salle Gaveaux, 45, rue La Boétie, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Mirolesnil. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-43-53-05-07. De 85 F à 200 F.  
**Cabaret contemporain**  
50 chansons commandées à 30 compositeurs d'aujourd'hui.  
Kirstina Kuusisto (bandonon), Pierre-Stephane Meugé, Jean-Michel Goury (saxophone), Eric Chalan (contre-basse), Claude Lavoix, Vincent Leterme (piano), Jean-Claude Penneret (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Anne-Marie Gros (chorégraphie).

**Péniche Opéra**, 200, quai de Jemmapes (canal Saint-Martin), Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Jaurès. Le 26, à 21 heures. Tél. : 01-42-45-18-20. De 60 F à 150 F.  
**Laurent Dehors Trio**  
Gérard Marnis Quartet  
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Passy. Le 26, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

**Nils Peter Mohrwar's Kmer**  
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-d'Eau. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

#### RESERVATIONS

**Arlequin valet de deux maîtres** de Carlo Goldoni, par le Piccolo Teatro di Milan, mise en scène de Giorgio Strehler.  
**Théâtre national de l'Odéon**, 1, place Paul-Claude, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Odéon. Du 5 au 22 mars. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

#### DERNIERS JOURS

**28 février**  
**Art**  
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Jean Rochefort, Jean-Louis Trintignant et Pierre Vaneck.  
**Théâtre Hébertot**, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris-17<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 14 heures. De 140 F à 290 F.  
**Leon Spielmann**  
Musée-galerie de la Selta, 12, rue Surcouf, Paris-7<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. 25 F.

**DROUOT RICHELIEU**  
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS  
Tél. 01-48-00-20-20 - Téléc. DROUOT 642 280  
Informations téléphoniques au : 01-48-00-20-17  
ou sur Minitel, 36-17 Drouot

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Sauf indications particulières, les expositions auront lieu  
sauf des ventes, de 11 h à 18 h. Exposition le matin de la vente.  
Régisseur O.S.P., 136, avenue Charles de Gaulle,  
92023 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX. 01-46-40-28-08.

**JEUDI 5 MARS**  
Objets d'art et d'ameublement. Armes, PIASA, PICARD, AUDAP,  
SOLANET & ASSOCIES, Experts : Cabinet Dillée, J.C. Day.  
**VENDREDI 6 MARS**  
Meubles et objets mobiliers. Me de RICOLES

PIASA, PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES, 5, rue Drouot (75009)  
01-53-34-10-10  
de RICOLES, 46, rue de la Vierge (75009) 01-48-74-38-93

## CULTURE EN RÉGIONS

**villa gillet**  
hors les murs à l'UFRM  
rue Géraud - 69604 Lyon

conférence de  
**Marcel Bénabou**  
Entre Roussel et Rousseau  
trajectoire oulpienne  
jeudi 5 mars à 19h30  
Tarifs/Res. : 04.78.27.02.48

Rest. publique 01.42.17.50.00



EN VUE

Avant de mourir, El Niño, l'enfant terrible du Pacifique, phénomène qui bouleverse le climat de la planète, aura frappé le Pérou : des centaines d'hectares inondés, 220 personnes noyées dans des inondations, des centaines de milliers d'autres sans abri. Mais il aura donné naissance, au nord, dans le désert de Sechura, à la Ni-na, un lac immense - le deuxième du pays après le Titicaca - dont les rives se couvrent de végétation et deviendront des terres arables.

Le Père jésuite Angelo Serra, professeur de génétique à l'université catholique de Rome, qui se fonde sur « l'analyse du DNA des mitochondries et du chromosome Y » pour confirmer le récit de la Genèse, a précisé, lundi 23 février, qu'Adam et Eve ont bien vécu, il y a deux cent mille ans, dans le Paradis terrestre situé au sud de l'Afrique. Ou au sud-est.

En quelques mois, 50 000 plaintes pour « harcèlement téléphonique » ont été enregistrées dans les grandes villes françaises, où les abonnés ont pris l'habitude de composer au hasard des numéros de téléphone en espérant entendre au bout du fil une voix féminine. Depuis près de vingt ans, les rencontres entre garçons et filles sont strictement interdites en Iran. Selon les autorités, le phénomène, qui prend « une dimension alarmante » pendant l'été et les vacances scolaires, s'expliquerait par un « manque d'activités sportives » chez les jeunes.

Dans des laboratoires de la Silicon Valley, des scientifiques de la Nasa cherchent à transformer des molécules de carbone en diamant. Un rêve d'alchimiste...

Deux magiciens montrent à des Mosellans comment on multiplie les billets de banque : « Vous recouvrez le Pascal d'une feuille. Trempez le tout dans de l'eau savonneuse. Mettez un peu de poudre dessus... et hop ! Il en sort un second tout neuf. » Et promettent de revenir. En attendant, le mari et la femme rassemblent leurs économies. A la veille de Noël, les re-voilà ! « Recouvrez vos 50 000 francs d'une feuille. Versez. » Et surtout laissez reposer la préparation. Le lendemain, la femme court ouvrir le paquet : il en sort du papier blanc. Cris, pleurs et plainte au tribunal de Briey.

Daniel Stilkovic, cinquante ans, substitué du procureur de la République de Briey, publie Stilo le héros, un roman autobiographique racontant l'histoire d'un adolescent qui se débat dans un « climat familial » entre deux alcooliques. « Le Paternel » et sa belle-mère. « La Marié-Litron ».

Christian Colombani

La presse israélienne déplore la « victoire » de Saddam Hussein

Le président irakien a allégé les sanctions contre son pays et empêché une action militaire, selon les journaux de Jérusalem, qui présentent Bill Clinton et Israël comme les perdants d'une affaire où l'Etat hébreu se serait, de plus, « ridiculisé »

« SADDAM HUSSEIN a gagné », estime, unanime, la presse israélienne. Une fois n'est pas coutume, et la chose est particulièrement frappante au Proche-Orient, presque tous les journalistes israéliens sont même d'accord avec leurs homologues arabes de Palestine, de Syrie, du Liban et même d'Irak. La dernière épreuve de force entre les Etats-Unis et Saddam Hussein a été remportée haut la main par ce dernier.

« SADDAM HUSSEIN a gagné ! », s'exclame le journal de droite Maariv. « Il a allégé les sanctions contre son pays, empêché une intervention militaire, recruté un puissant soutien arabe, délégué une vraie panique en Israël. » Quant à Bill Clinton,



« SADDAM HUSSEIN a gagné », s'exclame le journal de droite Maariv. « Il a allégé les sanctions contre son pays, empêché une intervention militaire, recruté un puissant soutien arabe, délégué une vraie panique en Israël. » Quant à Bill Clinton,

nous apparaît comme une marionnette des Etats-Unis, une foule terrifiée, précipitée par son gouvernement dans les centres de distribution de masques à gaz, courant les magasins pour trouver des feuilles de plastique pour isoler les habitations en cas d'attaque chimique et acheter des antibiotiques. La Syrie, l'Irak, la Libye savent maintenant comment nous mettre à genoux.

« Les manifestations et les émeutes de milliers de gens en Jordanie, au Caïre, en Palestine autonome et en Afrique du Nord montrent qu'il s'agit d'un phénomène avéré. Il ne s'agit pas [pour ces gens] de soutenir Saddam Hussein, l'homme ; chacun sait qu'il s'agit d'un dictateur tyrannique. Le soutien populaire qu'on a pu observer peut être appelé « saddamisme », et le « saddamisme », c'est d'abord un vote de défiance générale vis-à-vis de la situation présente. Contre les régimes arabes corrompus, contre la détérioration du niveau de vie, contre cette paix avec Israël qu'ils souhaitent tant et qui les déçoit (...). Les drapeaux américains et israéliens qu'on a pu voir incendiés un peu partout indiquent à tout ce qui peut être considéré comme l'impérialisme américain et le pays qui est perçu comme son agent régional, Israël (...). La fenêtre d'opportunité ouverte par Saddam Hussein en 1991 [et dans laquelle s'était enfoncée Itzhak Rabin pour essayer de régler le conflit israélo-arabe] est maintenant refermée, peut-être pour des années », conclut l'éditorialiste.

Patrice Claude

DANS LA PRESSE

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE

William Pfaff

Le fait que les Etats-Unis sont, en termes économiques et militaires, le pays le plus puissant de la Terre contribue à faire croire à leur omnipotence, et aussi à leur omniscience, comme lorsque Madeleine Albright déclare « nous marchons la tête haute, et pour cette raison nous voyons plus loin ». Le public en vient logiquement à penser que puisque l'Amérique a une plus grande puissance militaire que tout le reste du monde réuni, elle devrait être capable de se débarrasser d'un despote sordide comme Saddam Hussein, et de faire ce qu'elle veut de l'Irak. Ce postulat a été l'origine de l'échec de la baie des Cochons (...). La

même arrogance s'est manifestée quand, peu de temps après, les Etats-Unis sont allés au Vietnam pour en finir avec ces minables petits hommes en pyjamas noirs. Que la puissance de l'Amérique soit limitée est une leçon difficile à admettre pour Washington. La frustration qui en résulte, combinée avec des illusions, a conduit à plusieurs reprises à faire de ces confrontations d'immenses affaires de prestige national. Saddam Hussein, même avec ce qui peut rester de ses programmes chimiques, nucléaires, ou balistiques, de ses expériences d'armes biologiques, demeure un tout petit problème à l'échelle des problèmes du monde. Il est, de plus, avant tout un problème pour les pays qui sont à ses frontières, avec lesquels l'Irak a au cours de l'histoire eu des querelles

d'intérêt national - l'Irak et le Koweït, plus l'Arabie saoudite, qui est un producteur de pétrole rival, et, comme l'Irak, un état islamiste fondamentaliste, alors que l'Irak est laïque. Traiter Saddam Hussein comme une sérieuse menace à l'égard des Etats-Unis, ou même d'Irak (qui est tout à fait capable de défendre ses intérêts), témoigne d'une certaine hystérie. L'unique superpuissance mondiale devrait avoir des nerfs plus solides. Elle doit certainement quelque chose au calme et raisonnable Kofi Annan.

LIBERATION

Laurent Joffrin

Instruit par sa propre expérience, le premier ministre veut attendre les arbitrages budgétaires pour arrêter sa stratégie, en se gardant de jouer

www.corelwtatour.com

Le tennis féminin, délaissé par la télévision, a trouvé refuge sur le Web

AU FIL DES ANNÉES, le tennis s'est quasiment évaporé sur les grandes chaînes de télévision généralistes, en France et dans de nombreux pays. Difficile à gérer pour les programmeurs et les publicitaires, car on ne peut pas prévoir l'heure de la fin d'un match, il n'intéresse plus que les chaînes spécialisées. Le tennis féminin souffre particulièrement de cette bouderie : ainsi, la chaîne Eurosport, dont le programme de la saison a été récemment présenté, diffusera un seul tournoi du circuit féminin en 1998, contre une cinquantaine du circuit masculin, et les tournois mixtes ne suffiront pas à éponger le déficit.

Rejeté par la télévision, le tennis féminin a trouvé refuge sur les écrans d'ordinateurs, notamment grâce au site de la Women Tennis Association (WTA) qui, après des débuts timides, a vite trouvé des amateurs en manque d'images. Informations en direct, anecdotes, mises à jour régulières, résultats de tous les tournois, biographies, photos de matchs et portraits : le

site WTA offre tout ce qu'on attend d'un websmagazine sportif. Dans l'univers habituellement aseptisé et lointain du tennis, le site permet de se sentir plus proche des joueuses. Pour chaque tournoi important, quelques championnes viennent écrire leur

journal de bord de la semaine et racontent leur vie quotidienne pendant les compétitions. La Roumaine Ruxandra Dragomir donne ses recettes pour tuer le temps lors d'un tournoi en salle, « les compétitions où l'on s'ennuie le plus », estime-t-elle. La Néerlandaise Ma-

non Bollegraf, l'une des meilleures joueuses de double du monde, partage avec les internautes sa joie de voir Steffi Graf revenir après une blessure de huit mois. L'ambiance est simple et sympathique, un peu comme dans une colonie de vacances ou un camp de scouts. Pas question, évidemment, de médire sur ses concurrents - une activité pourtant très présente sur le circuit - ni de se plaindre des installations : le site doit rester une vitrine.

Sans prétendre rivaliser avec la télévision, le site WTA diffuse ainsi de nombreuses séquences vidéo, notamment des entretiens et des extraits de matchs. Les joueuses d'hier sont un peu oubliées, ce qui est dommage. Parmi celles d'aujourd'hui, les plus demandées sont les jeunes, comme Martina Hingis ou Anna Kournikova. Le site propose enfin des canaux de dialogue, où les passionnés se retrouvent pour parler de leur sport favori et vitupèrent beaucoup la télévision.

Bénédicte Mathieu

SUR LA TOILE

PARTI SOCIALISTE

Dans le cadre de sa campagne pour les élections régionales et cantonales, le Parti socialiste a rouvert son site web, qui avait disparu après les législatives de juin 1997. Il comporte six rubriques : « Le PS aujourd'hui », « Ça change », « Positions, propositions et actualité », « L'agenda », « Mesures et propositions pour l'intermet », et « Associations et organismes proches du PS ». www.parti-socialiste.fr

EX-PRÉSIDENTES

Hillary Clinton a inauguré, mardi 24 février, un nouveau site web consacré aux épouses de tous les présidents américains, contenant plus de 40 000 documents. La cérémonie d'inauguration, qui s'est tenue à la Maison Blanche, a été retransmise en visioconférence vers quatre écoles aux Etats-Unis et en Angleterre. www.firstladies.org

« CLIQUEZ SUR LA SOURICELLE »

Dans le cadre de la promotion du film Les Visiteurs 2 : Les Couloirs du temps, la société Gaumont a ouvert un site web ludique, doté de nombreuses animations et illustrations sonores. www.gaumont.fr/visiteurs/



PANARD

Abonnez vous au Monde

Recevez Le Monde chez vous et profitez d'une offre spéciale :

48 numéros GRATUITS

Faites vos comptes :

Vous achetez Le Monde chaque jour 7,50 € soit au bout d'un an : 2 340 €. Avec l'abonnement vous ne payez que 1 980 € soit : une économie de 360 € et un prix au numéro de 6,34 €.

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

1 AN - 1980 F 3 MOIS - 562 F

au lieu de 2340 F au lieu de 565 F

\* Prix de vente au numéro - Tarif en France métropolitaine uniquement

Je joins mon règlement, soit :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N°

Date de validité Signature :

M. Mme Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Pays :

TARIFS HORS FRANCE

Belgique 2180 F Autres pays de l'Union européenne 2960 F

1 AN 2180 F 2960 F

3 mois 562 F 790 F

USA-CANADA

Le Monde (ISSN 0000-0000) est publié deux fois par semaine, le vendredi et le dimanche. Les abonnements sont payés en dollars et en euros. Les abonnements sont payés en dollars et en euros. Les abonnements sont payés en dollars et en euros.

Autres tarifs : Les abonnements sont payés en dollars et en euros. Les abonnements sont payés en dollars et en euros. Les abonnements sont payés en dollars et en euros.

Offre valable jusqu'au 31/12/98.

Pour tout autre renseignement concernant le porteur à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-92-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Lacour - 92048 Châtillon Cedex

La Sinclair papillonne

par Alain Rollat

QUE LUI arrive-t-il ? Pourquoi change-t-elle de style ? Cherche-t-elle à plaire aux goûteurs d'eau tiède qui lui reprochent de pontifier ? Veut-elle amadouer les pisse-vinagre qui lui contestent le droit de dire « je » en gros plan ? La direction de TF1, qui l'encourageait à personnaliser son retour à l'écran, lui a-t-elle conseillé de redevenir consensuelle ? Le deuxième numéro de son nouveau magazine mensuel, « 1 mois, 1 heure », ne sort pas du même tonneau que le premier. La Sinclair reme ses griffes. La tigresse qui percevait fait patte de velours. Recluse-t-elle devant la difficulté d'éditorialiser à la télévision ? Se dérobe-t-elle devant la témérité de son propre pari, mettre des mots forts sur une image lisse ? Anne Sinclair, en s'assagissant, devient banale. Et c'est dommage. Car il y a bien un travail de pionnier à faire en la matière. La télévision ne réconciliera pas l'écriture et

l'image dans le traitement de l'information sans sortir des sentiers battus. Que reste-t-il d'un bloc-notes télévisé quand on passe d'un sujet à l'autre sans angle de réflexion et sans rien approfondir ? Un montage d'archives, des commentaires convenus, une addition de clichés. Une photo-souvenir du « beau visage » de cette Kadia Tucker, victime d'une justice « impitoyable » au pays de « Dallas ». Un regard aplombé sur cet Afghanistan si moyenâgeux « qu'on a du mal à le croire ». Un mot de compassion pour cette chère Corse, « où les combats ne devraient être qu'électoraux ». Un « coup de chapeau » à cette Sonia Gandhi, qui, en Inde, « porte un nom mythique ». Un éloge d'Hillary Clinton, « devenue une bien intelligente figure de la vie politique ». Un peu de pub pour le dernier livre de Jorge Semprun. Un résumé molet des exploits tricolores à Nagano. Cela s'appelle papillonne. C'est d'autant plus dommage qu'en choisissant un format d'émission qui fléchit au parcimonieux Anne Sinclair bride son talent. Que reste-t-il, dans ce carcan, de deux entretiens parallèles négociés, à Tel-Aviv, avec un Benjamin Netanyahu sous tension et, à Ramallah, avec un Yasser Arafat sous fatigue ? Treize minutes au total de propos conventionnels concédés par pure courtoisie à une star. Un ersatz de « 7 sur 7 ». Un glâcis dans lequel le charme de la star trouve ses limites. Que subsiste-t-il de douze minutes d'un débat passionnant esquissé, sur les dangers du clonage, entre le biologiste Jacques Testard et le philosophe Luc Ferry ? Une grande frustration. Que ressent-on après une ultime interrogation promo-existentielle sur le succès de ce « vrai cinéma » qu'est le film Titanic ? L'impression d'un naufrage annoncé.

Advertisement for 'LES FILMS DE LA SOIRÉE' and 'GUIDE TÉLÉVISION' with a list of TV programs and times.



NOTRE CHOIX

PROGRAMMES

FILMS DE LA SOIRÉE

- 20.30 Samson De Maurice Tourneur (France, 1936, 95 min.)
20.30 L'Esprit d'équipe De Michael Chapman (Etats-Unis, 1983, 90 min.)
20.30 La Voie lactée De Luis Buñuel (France, 1968, 105 min.)
20.35 Saraka Bô De Denis Amar (France, 1996, 85 min.)
20.35 Le Mariage de Betsey De Aida (EU, 1990, 95 min.)
20.40 Pierre le Fou De Jean-Luc Godard (France, 1965, 105 min.)
20.50 La Célestine De Claude Chabrol (France, 1995, 115 min.)
21.00 L'Affaire des polons De Henri Decoin (France, 1955, 120 min.)
21.00 Cet obscur objet du désir De Luis Buñuel (France, 1977, 100 min.)
21.30 Le Grand Saut De Henry Hathaway (Etats-Unis, 1960, 110 min.)
22.00 Haut, bas, fragile De Jacques Rivette (France, 1994, 165 min.)
22.05 Le Garçon sauvage De Jean Delannoy (France, 1951, N., 115 min.)
22.15 Premier rendez-vous De Henri Decoin (France, 1941, N., 100 min.)
22.15 L'Amérique des autres De Goran Paskaljevic (France-Allemagne, 1995, 95 min.)
22.20 Un silence au bout du canon De John Surges (Etats-Unis, 1973, 110 min.)
22.25 La Malédiction De Richard Donner (Etats-Unis, 1974, 120 min.)
22.30 Easy Rider De Dennis Hopper (Etats-Unis, 1969, 95 min.)
23.05 Sogol Oro De Nanni Moretti (Italie, 1981, 99 min.)
23.05 Mon oncle Moses De Sidney M. Goldin et Aubrey Scotto (EU, 1952, N., 80 min.)
0.10 Au grand balcon De Henri Decoin (France, 1949, N., 100 min.)
0.45 Carla's Song De Ken Loach (Grande-Bretagne, 1996, v.a., 120 min.)
0.45 Les Amnésés sandwichés De Pierre Bourron (France, 1998, 105 min.)
1.20 Week-end à Paris De Gordon Parry (Grande-Bretagne, 1952, N., v.a., 85 min.)

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.47 Spécial Élections régionales et cantonales. En direct. France 3

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. David Nhen. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité: Michel Rocard. Canal+
19.00 De l'actualité à l'Histoire. La morale civique. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.05 Temps présent. Les fronts du guano. Le séisme en images, expositions à Dakar. Le festival de la mort. TSR
21.15 Envoyé spécial. Portraits de femmes algériennes. L'or des plantes. R-3.1 Les nouveaux chefs. France 2
22.10 Bofido. Invité: Andrés Ferret. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. kamikaze. Histoire
23.35 Cap'tain Café. France Supervision
0.35 Saga-Cités. Les Mecs d'à côté. France 3
0.45 La 25e Heure. La Foire aux célibataires. France 2

DOCUMENTAIRES

18.55 Faits divers. Planète
20.35 Dieu, poste restante, à Jérusalem. Planète
20.40 Soirée thématique. Yiddish. Arte
20.45 Wild Ballerina. Un portrait de Karole Armitage. France Supervision
21.25 Réactions nucléaires: le cas Pantez. Planète
21.35 Neneh Cherry, carnet de route. France Supervision de route. Canal+
22.10 Est-ce que le son est bon? Canal+
22.30 Esclaves de Michel-Ange. France Supervision
22.40 Eddie Palmieri. Paris Première
22.50 Blacks, USA, qui sommes-nous? Planète
23.30 Vingt ans... à Tokyo. France 2
0.00 Une histoire du jazz en France. Histoire (201) 1940-1960.
0.35 Tati, l'empire des prix. Téva

SPORTS EN DIRECT

13.00 Snowboard. Coupe du monde. Slalom géant. Eurosport
3.05 Hockey sur glace NHL. Colorado - Phoenix. Canal+

MUSIQUE

17.45 Jazz 625: Bill Evans Trio. Muzzik
21.00 Papazian joue Chopin. Muzzik
22.50 Black Ballad. Muzzik
23.15 Airto Moreira. Paris Première
23.45 Prinsengracht Concert. Muzzik
0.25 Fleetwood Mac. France Supervision
19.10 Daktari. Leopard fanzine. Série Club
20.35 Les Envaissés. La soucoupe volante. Disney Channel
20.35 Julie Lescaut. Travail au noir. RTBF 1
20.55 Le Cordon, juge et flic. O Un mort programmé. TF1
21.35 Navarro. L'Étoile de Navarro. Série Club
23.00 Code Quantum. La Mure aux trousses. Série Club
23.25 Le jeu de la nuit. La dernière nuit. TSR
23.50 L'Homme à la valise. The Revolutionaries. Série Club
0.25 Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. Muzzik
0.40 Médecins de nuit. Nuit de Chine. Série Club

21.15 France 2

« Envoyé spécial »: Paroles de femmes algériennes. Ponctué par des témoignages d'exilés, un retour sur l'Algérie de 1990 au dernier ramadan. « Envoyé spécial » donne la parole à des femmes qui ont dû quitter leur pays à la suite de condamnations à mort ou de tentatives de meurtre. Chaque récit est relayé dans le contexte du moment de la fuite. Des premières agressions contre celles qui refusaient de porter le hijab en 1990 aux vagues d'assassinats d'universitaires, d'artistes, de femmes, en passant par le terrorisme aveugle et les attentats du ramadan... Le calendrier sanglant de la violence et de l'évolution des « stratégies » des islamistes. - Th-M. D.

0.05 France 3

« Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? » Toujours aussi noctambule, Zazie s'offre une virée dans l'une des plus belles cavernes d'All Baba littéraires, la bibliothèque Jacques-Douaires, nichée à deux pas du Panthéon. Présentation du génie précurseur de lieux, ce grand couturier collectionneur d'objets d'art et même finement inspiré. Homme de goût converti, à soixante ans passés, à la nécessité de recueillir le meilleur de la littérature moderne; une sorte de prêt de civilisation à l'heure où la dernière guerre mondiale bat son plein. André Sraëls plus Breton et Aragon seront pour lui des conseillers de génie, constituant la première collection de manuscrits contemporains; et les successeurs de Doucet, François Chapon, Yves Peyre aujourd'hui, se tiendront à une même hauteur. De Mallarmé à Bernard Noël, de Cendrars à Clément, en passant par Reverdy, Valéry, Mauliac et Char. Un trésor inédit - Val. C.

TÉLÉVISION

- 19.00 Le Bigliù.
19.30 et 20.30 Météo.
20.00 Journal. Le Résultat des courses.
20.35 Les Cordier, juge et flic. O Une mort programmée.
22.40 Made in Amman. Paroles de femmes algériennes. Téléfilm O de John McPherson.
0.25 Les Rendez-vous de l'Entreprise.
FRANCE 2
19.25 C'est l'heure.
19.35 Au nom du sport.
20.00 Journal. Mots croisés spécial.
20.30 Le Monde de la Coupe.
20.55 A cheval, Météo, Point route.
21.15 Envoyé spécial. Paroles de femmes algériennes. L'or des plantes. P-5. Les nouveaux chefs.
23.20 Expression directe.
23.30 Vingt ans... à Tokyo.
0.35 Journal. Météo.
0.45 La 25e Heure. La Foire aux célibataires.
FRANCE 3
18.20 Questions pour un champion.
18.45 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information. Invité: Lionel Jospin.
20.00 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Célestine. Film O de Claude Chabrol.
22.47 Spécial élections régionales et cantonales. François Filon et Marie-George Buffet. Invité: Lionel Jospin.
23.35 Météo, Soir 3.
0.45 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.35 Saga-Cités. Les Mecs d'à côté.
CANAL+
En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité: Michel Rocard.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Saraka Bô. Film O de Denis Amar.
22.00 Flash Infos. Art.
22.10 Est-ce que le son est bon?
23.05 Sogol Oro. Film de Nanni Moretti (v.a.).
0.45 Carla's Song. Film de Ken Loach (v.a.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7/12.
20.00 Graph.
20.30 8/12 Journal.
20.40 Soirée thématique. Yiddish.
21.40 Portrait: Ami Flanner. Moshe Lelzer, Gérard Barroux.
22.30 Portrait: Jean-Jacques Goldman. 22.35 Out Grotzque sentimentale. 22.30 Portrait: Jean-Jacques Goldman. 22.35 Out Grotzque sentimentale. 22.30 Portrait: Jean-Jacques Goldman. 22.35 Out Grotzque sentimentale.
23.05 Mon oncle Moses. Film de S. M. Goldin et A. Scotto (v.a.).
0.25 Portrait: Boris Beigman. 0.30 Le Cinéma yiddish. 1.00 Bibliographie.

M 6

18.55 Lois et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Une nommée d'enfer.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 Les cigognes n'en font qu'à leur tête. Film de Didier Kaminka.
22.25 La Malédiction. Film A de Richard Donner.
0.25 Nick Mancuso.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Agora.
21.00 Lieux de mémoire. La ligne Maginot.
22.10 For intérieur.
23.00 Nuits magiques. 0.05 Du jour au lendemain. 0.45 Les Chagles du music-hall.
FRANCE-MUSIQUE
20.00 Concert. Œuvres de Cornelius, Lütz, Brahms, Bruckner, Mendelssohn.
22.30 Musique phare. Œuvres de Crign, Cabudina.
23.07 En musique dans le télex.
RADIO-CLASSIQUE
20.40 Les Soirées. La violoniste Pierre Amoy. Œuvres Lalo, Fauré, Debussy, Franck, Dutilleul.
22.40 Les Soirées... (suite).

FILMS DU JOUR

- 13.55 La Nuit des Rois De Trevor Nunn (Grande-Bretagne, 1996, 125 min.) Canal+
14.25 Fureur apache De Robert Aldrich (Etats-Unis, 1972, 100 min.) Ciné Cinéma
15.15 Une femme un jour De Leonard Koffel (France, 1977, 80 min.) Festival
15.55 Sorowitwa Jones De Sidney M. Goldin (Etats-Unis, 1949, v.a., 90 min.) Ciné Cinéma
16.10 La Vie est un roman De Alain Resnais (France, 1983, 110 min.) Ciné Cinéma
16.35 La Voie lactée De Luis Buñuel (France, 1968, 105 min.) Festival
17.25 L'Honorable Catherine De Marcel Hershberger (France, 1942, N., 95 min.) Ciné Cinéma
18.20 Premier rendez-vous De Henri Decoin (France, 1941, N., 100 min.) Festival
19.00 Week-end à Paris De Gordon Parry (Grande-Bretagne, 1952, N., v.a., 85 min.) Ciné Cinéma
20.30 Shangai Express De Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1935, 95 min.) Ciné Cinéma
21.00 Kiss of Death De Robert Siodmak (Etats-Unis, 1946, 100 min.) RTBF 1
21.20 Hibernatus De Édouard Molinaro (France, 1969, 90 min.) RTBF 1
21.55 Samson De Maurice Tourneur (France, 1936, v.a., 90 min.) Ciné Cinéma
23.00 Serep De David Fincher (Etats-Unis, 1995, 119 min.) Canal+
23.10 Angel Heart De Parker (EU, 1987, 110 min.) TSR
23.25 Pendez-moi haut et court De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1947, N., v.a., 100 min.) Ciné Cinéma
23.35 Princess Caraboo De Michael Austin (Etats-Unis, 1995, v.a., 95 min.) Ciné Cinéma
23.40 Le Dernier Chemin De Christian Wagner (Allemagne, 1988, v.a., 95 min.) Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 et 19.00 La Magazine de l'Histoire. Invités: Michelle Perrot; Pierre Rosamblon; Chantal Courel; Jean-Luc Méry. Histoire
13.35 Parole d'Expert. France 3
14.40 Repères Cadrans. Spécial musique. Encyclopédie du Romantisme. RTBF 1
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Kamikaze. Histoire
18.00 Stars en stock. Shelley Winters. Doris Day. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité: Charles Courel; Vincent Elbaz; Sylviane Agnès. Canal+
20.00 Temps présent. Trente-six heures pour quoi faire? TV 5
20.00 20h Paris Première. Best of. Paris Première
20.05 C'est la vie! Sinaïrit, c'est pas gai. TSR
20.50 Thalassa. Les Rescapés de Phnom Penh. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire
21.55 Fait pas rêver. France. Les affluents de la Saône-Aube. Invité: Bernard Werber. France 3
22.25 Bouillon de culture. La vie moderne, mode d'emploi. Invité: Umberto Eco; Axel Kahn; Dominique Roifin. France 2
23.10 Sans aucun doute. Ruines par injures. Invité: Charles Courel. TF 1
23.15 La Route du temps. Les jours comés de Paris-Phléas. RTBF 1
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise. France 3 (301) La paix armée.

DOCUMENTAIRES

18.00 Les Métrés du monde. La Cinquième
18.15 Jazz Collection. Planète (1711) Gil Evans.
18.25 Les Films américains de 1997: Best Dramas. 1977. Ciné Cinéma
18.30 Le Monde des animaux. La Marathon d'une anguille. La Cinquième
19.10 Une civière au bout du monde. (66) Le val d'Aoste, Italie. Planète
19.35 Capitain V. astronomie. Planète
20.00 Chés et merveilles. Téva
20.35 Derniers paradis sur Terre. Protagonie aux quatre vents. Canal+ TV 5
21.00 Le Drame de Saïpan.
21.20 Abbott et Costello selon Jerry Seinfeld. Canal Jimmy
21.25 Hongkong: 80 pays des dragons. Planète
21.30 Les Mondes perdus: La chés des Incas. Canal+
22.10 Grand format. Chassés-croisés. Chronique d'une famille toulonnaise. Arte
22.15 Les Nouveaux Explorateurs. New York, le cimetière des esclaves noirs. Planète
23.05 Star biographie. Nicolas Cage. Ciné Cinéma
23.10 A Valparaiso. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Snowboard. Coupe du monde. Eurosport
14.00 et 19.00 Athlétisme. Championnats d'Europe indoor à Valence. Eurosport
17.00 Football. Coupe d'Afrique des Nations. Rencontre pour la 3e place. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Le Mariage de la Saint-Jean. Par le London Sinfonietta Orchestra. Muzzik
20.35 The Demm n° 2. « Pour l'Impératrice », de Haydn. Par l'Orchestra La Petite Bande. Muzzik
20.45 Georges Moustaki en concert. France Supervision
21.00 The Michel Camilo Quintet. Muzzik
22.00 La Passion selon saint Matthieu. Orchestre de Brandenburg, dir. Stephen Cleobury. France Supervision
22.55 Quinzaine latino. Roy Hargrove. Paris Première
23.35 Europa Konzert 1994. Muzzik
TELEFILMS
18.30 Les Inaugurés de la terre. Ciné Cinéma
20.30 Le Monde de Ludovic. Festival
20.30 L'Enfant de minuit. Rtl 9
20.35 Le Paradis absolu. TMC
20.45 Coupable ou innocent. Arte
20.50 Passion mutilée. M 6
20.50 De pne en pne. TSR
SÉRIES
20.55 Qual n° 1. France 2
21.20 Dharm & Greg. Téva
22.20 Dream On. Canal Jimmy
22.30 Twin Peaks. Ep. n° 21. Canal Jimmy
22.50 Seinfeld. Canal Jimmy
23.15 The Visitor. Série Club
0.05 Angela, 15 ans. Canal Jimmy
0.10 Brooklyn South. Série Club
0.55 Spicy City. Have You Seen Mario Marabio's Hand? (v.a.). Canal Jimmy
1.25 New York Police Blues. Rien ne va plus (v.a.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

PROGRAMMES

19.15 France Supervision

« Music Planet »: Nusrat Fateh Ali Khan L'art immortel du chant « qawwali »

EN AOÛT 1997, disparaissait le chanteur pakistanais Nusrat Fateh Ali Khan. Souffrant comme on peut l'être en pays ourdou, follement, Nusrat souffrait de diabète, il mangeait beaucoup ou rien, chantait jusqu'à l'épuisement. Ces capacités à l'excès lui avaient légué un physique de bouddha, qui fit beaucoup pour sa gloire en Occident. Nusrat Fateh Ali Khan était un mystère, une exception humaine. Il possédait une voix capable des prouesses les plus amples, et une dramaturgie intérieure qui donnait le frisson au plus néophyte des néophytes, aux athées comme aux crédules, aux Indo-Pakistanaïs comme aux bi-douilleurs de son de Birmingham ou de Bristol.

Nusrat Fateh Ali Khan s'usa à jouer pendant les méandres de la world music, mais gagna son pari: il sera à jamais le plus moderne des musiciens traditionnels de cette fin de siècle. De Faicalabad, ville de l'industrie textile pakistanaise où il était né et habitait, à New York, Nusrat n'a jamais perdu son âme. Tout au plus - il était fortement critiqué pour cela -, il s'est fatigué la voix. Timide, poupon, Nusrat Fateh Ali Khan connaissait tous les arcanes de l'art du chant qawwali, ce style né dans le nord du sous-continent indien de la dévotion des congrégations islamiques soufies envers leurs saints, de la soumission à Dieu, l'aimé, à qui l'on adresse des poèmes d'amour entamés. Nusrat donna ses premiers concerts européens (sompneusement enregistrés par Radio France/Occora) au Théâtre de la Ville à Paris. Il travailla à Bath, chez Peter Gabriel. Nusrat Fateh Ali Khan, le dernier prophète, réalisé par Jérôme de Missol pour la collection « Music Planet » d'Arte, collecte Nusrat à Lahore, aux côtés des maîtres de la traditions, de poètes, du producteur Michael Brook à Bath ou à New York. Qu'il nous soit livré en remixes jungle ou en versions authentiques, avec ses accompagnateurs, as du clapping et de l'hamounir portable, Nusrat Fateh Ali Khan donne une version philosophique du chant. Immanent et immortel, éblouissant dans ses formes fluctuantes.

TÉLÉVISION

- 13.50 Les Feux de Yamour. 14.40 Arabesque. 15.30 Côte Ouest. 16.20 L'homme qui tombe à pic. 17.10 Sunset Beach. 18.00 Les Amnésés. 18.25 Touché, gagné! 19.00 Le Bigliù. 19.30 Journal. 20.00 Météo. 20.50 Journal. 20.50 Météo. 20.55 Traffic Infos. 20.55 Les Amnésés tubes. 23.10 Sans aucun doute. Ruines par injures. 1.00 TFI nuit, Météo.
FRANCE 2
13.50 Le Renard. 14.55 L'Enquêteur. 15.50 La Chance aux chansons. 16.30 Des chiffres et des lettres. 18.20 et 22.25 Un livre, des livres. 17.25 Sauvés par le gong. 17.50 Hartley, cœurs à vif. 18.45 Qui est qui? 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.25 C'est l'heure. 19.35 Au nom du sport. 20.00 Journal. Le Monde de la Coupe. 20.40 A cheval, Météo, Point route. 20.55 Qual n° 1. Pour sauver Pablo. 22.35 Bouillon de culture. La vie moderne, mode d'emploi. 23.45 Journal. Météo. 0.40 Présentation du Ciné-club. 0.05 Fireworks. Court-métrage O de Kenneth Anger. 0.20 The Connection. Film O de Shirley Clarke (v.a.).
FRANCE 3
13.55 Parole d'Expert. 14.55 Filery Ouest: Meurtre à New York. Téléfilm de Barry Shear. 16.10 Cité Jardins. 16.40 MimiKéous. 17.45 Je passe à la télé. 18.20 Questions pour un champion. 18.45 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la chanter. 20.35 Tout le sport. 20.38 Consonnas. 20.50 Thalassa. Les Rescapés de Phnom Penh. 21.55 Fait pas rêver. 22.55 Météo, Soir 3. 23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise (36). 0.20 Libre court.
CANAL+
En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'Emploi.
13.35 Le Nuit des Rois. Film de Trevor Nunn.
15.40 Le Journal du cinéma.
16.05 Palkat pas! Film de Gérard Jugnot.
17.40 Les Repentis.
En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité: High Llamas, John Carpenter, Ben Hafeck.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Patagonie aux quatre vents.
21.30 Les Mondes perdus.
22.30 Le Retour des manchots de Magellan.
22.50 Robin. Les codes.

ARTE

22.55 Flash Infos.
23.00 P. Seven. Film de David Fincher.
1.00 Le Serment du chevalier noir. Film de Tay Garnett (v.a.).
2.30 Sogol Oro. Film de Nanni Moretti (v.a.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.30 100 % question.
13.55 Désambigu. Asie. Cambodge.
14.25 La Cinquième rencontre. Travail et économie.
14.30 P. Ascaritz. Tout le monde descend 11.52. Emotion.
16.00 Pirelli pas pareil. Séville.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.80 Les Mètres du monde. Pékin.
18.30 Le Marathon d'une anguille.
19.00 Tracks.
19.30 7/12. Conage: Dolly y an...
20.00 Brûl.
20.30 8/12 Journal.
20.45 Coupable ou innocent. Téléfilm de Michel Wagner.
22.10 Grand format. Chassés-croisés, de Robin des Bois.
23.10 Le Dernier Chemin de Walter Hill. Film de Christian Wagner.
1.15 Le Dessous des cartes.
1.30 Music Planet. Angélique Kidjo.
2.25 Court-circuit. Scènes de lit.

M 6

13.30 Les Routes de la vie. Téléfilm de Michael Land.
15.10 et 17.15 Boulevard des clips.
16.40 Hit machons.
17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.55 Lois et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
20.10 Mister Biz.
20.40 Décrochage info. Les Prodnis stars.
20.50 Passion mortelle. Téléfilm de Michel Rome.
22.35 Bumping Zone. O.
23.30 Les Brit Awards.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.00 Les Chemins de la musique. Les musiques de la Sérénissime II (1997).
20.30 Agora.
21.00 Black and blue. Sorny Rollins sur et de l'autre côté du pont.
22.10 Fiction. La ville inoubliable. du Christian Wasselin.
23.00 Nuits magiques. Chassés-croisés, de Robin des Bois.
18.55 Lois et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
20.10 Mister Biz.
20.40 Décrochage info. Les Prodnis stars.
20.50 Passion mortelle. Téléfilm de Michel Rome.
22.35 Bumping Zone. O.
23.30 Les Brit Awards.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.05 Concert franco-allemand. Symphonie n° 5 Reformation, de Mendelssohn, Symphonie n° 1, de R. Schumann.
22.30 Musique phare. Minscope, pour orchestre de chambre, de Percey; Dufay, pour voix et ensemble, de Rasi Bush.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-sot.
20.40 Les Soirées. George Gershwin.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Gótschalk, Neumann, Tchaik. Dvorak.

de Saddam Hussein
militaire, le
hébreu
...



Jeudi 27 Février 1998

# Le Monde

VENDREDI 27 FÉVRIER 1998

## La dictature du verbe

par Pierre Georges

IL Y A une fameuse lutte de tendances au *Morning Star*. Ce quotidien britannique est une assez vieille chose, septuagénaire et communiste, qui ne roule pas sur l'or. Son tirage est très limité, 7 000 exemplaires, et sa diffusion encore plus.

Or, voici que les quinze journalistes de la maison viennent de se mettre en grève illimitée pour protester contre les « méthodes capitalistes » et le « népotisme » pratiqués par leur patronne, Mary Rosser, la dame de fer du marxisme insulaire. Ils reprochent à celle-ci d'avoir débarqué le rédacteur en chef, John Haslett, coupable d'utilisation de l'équipement informatique du journal à des fins politiques. Et surtout d'avoir nommé en lieu et place Monsieur Genre. Donc, c'est la lutte un peu céphalotique et qui pourrait devenir finale, vu l'état du *Morning Star*.

Il n'y a pas de luttes de tendances, du moins pas officiellement, à Cuba. Fidel Castro vient d'en reprendre, à l'unanimité du Parlement, pour cinq ans. « R. 1 cinq ans ! » diraient les Guignols cubains de l'information. Pour fêter l'événement, le Lder Maximo leur a assigné, à tous, un discours fleuve. Sept heures et quinze minutes précisément. Il paraît même qu'en cette occasion Fidel Castro, bon pied, bonne langue, a battu son record national du marathon oratoire. Le précédent datait, selon un confrère du *Figaro*, de 1959, sept heures pile. Au moins en ce temps-là, la révolution cubaine était-elle jeune et pleine d'allant.

Mais aujourd'hui ? Car, tout de même, cela reste un grand mystère ! Que peut avoir à dire Fidel Castro aux Cubains, en sept heures et plus d'estrade, qu'ils ne sachent déjà ? Quelles

idées sont assez nouvelles, quelles propositions restent assez inédites, quelles avancées sont proposées qui puissent mériter un tel déluge verbal ?

Oui, c'est un grand mystère que cette propension du leader cubain à pratiquer ainsi le comique d'abjection. On imagine bien, même si les mots sont doux à La Havane, en quelle appréhension vivent les spectateurs de ces représentations sans fin. Combien ils doivent se dire, résignés : « C'est parti, attachons nos ceintures », amener des coussins sous-fessiers. Ou peut-être organiser des paris clandestins sur le temps de parole. Combien aussi ils doivent s'entraîner à feindre la plus vive surprise, le plus bel enthousiasme, à ne pas rater l'accroche du didyme acte ou le bon mot du vingt-deuxième.

Fidel Castro est un grand orateur. C'est un fait. En plus d'une occasion, il aura su capter son auditoire, l'éblouir par cet art mêlant le grandiloquent et l'intimisme. Certains de ses discours furent, au dire de témoins neutres, de superbes moments d'éloquence, d'émotion et de plaisir. Mais tout de même, s'en suivre à ce point, à une demande qu'on impose générale, de sa propre ivresse des mots ! S'écouter ainsi discourir comme d'autres s'écourent parler.

Du régime cubain, quand il en sera fait le bilan, il faudra se souvenir aussi qu'il fut celui de la dictature des mots, de cette logorrhée. Surtout si l'on sait que ces longs cheminement de pensée et de paroles se sont toujours achevés sur la plus concise des formules : « Le socialisme ou la mort ! » Mais là, peut-être, est la clé : parler, parler encore, parler toujours, sept heures et plus, la parole ou la mort !

## Un agent secret israélien a été arrêté en Suisse au cours d'une opération

L'homme du Mossad aurait été interpellé dans la Mission iranienne

**BERNE**  
de notre envoyé spécial  
Les autorités helvétiques sont sorties de leur minimalisme, jeudi 26 février, pour apporter quelques informations sur l'opération ratée des services secrets israéliens en Suisse, révélée par les médias. Dans une conférence de presse à Berne, le procureur général de la Confédération, Carla del Ponte, a confirmé qu'une affaire d'espionnage, montée par le Mossad, a été découverte dans les environs de la capitale fédérale. Sans donner plus de détails, la magistrate a précisé que cinq hommes de nationalité israélienne avaient été surpris, le 19 février, dans un immeuble habité par des membres d'une ambassade étrangère à Berne, en se refusant à indiquer le nom du pays visé. L'un d'entre eux a été arrêté mais les quatre autres ont pu prendre la fuite et sont sous le coup d'un mandat d'arrêt. Ils ont apparemment réussi à quitter la Suisse.

Dans des informations fragmentaires publiées la veille et reprises jeudi, la presse helvétique

croit savoir que les agents du Mossad auraient échoué dans une tentative de pose d'appareils de surveillance électronique dans des locaux de la Mission iranienne auprès des Nations unies à Genève. Alors que quatre des agents ont réussi à s'échapper, le cinquième, pris d'un malaise cardiaque, a été interpellé par la police. Depuis, le gouvernement israélien serait activement intervenu auprès de Berne pour négocier la libération de l'agent arrêté.

**PROTESTATION OFFICIELLE**  
Qualifiée d'« ingérence inacceptable » par Berne, cette affaire risque de porter ombrage aux bonnes relations traditionnellement entretenues par les deux pays. Contrairement aux vives critiques adressées par les organisations juives dans le débat sur les fonds en désertation depuis la seconde guerre mondiale, Israël s'était abstenu de jeter de l'huile sur le feu et a pris soin de tenter d'apaiser les esprits.

En Israël, le premier ministre

Benjamin Nétanyahou a assuré, jeudi, que son gouvernement faisait « ce qu'il fallait » pour régler le problème de son agent secret arrêté en Suisse. « Un Israélien a été arrêté en Suisse. Nous traitons cette affaire par l'intermédiaire de notre ambassade à Berne et du ministre des affaires étrangères », a déclaré M. Nétanyahou à des journalistes à Tel-Aviv. Je n'ai rien à ajouter. Nous nous occupons de ce dossier et nous ferons tout ce qu'il faut pour régler le problème. »

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères, Amir Guissin, a confirmé à l'AFP que la Suisse avait présenté une protestation officielle auprès d'Israël à propos de cette affaire. Dans cette note, le gouvernement suisse « proteste énergiquement contre cette atteinte portée à la souveraineté suisse, en violation du droit international public, par des membres du service secret israélien ».

Jean-Claude Bühner (avec AFP)

## Nouvelles mutineries militaires au Niger

UNE NOUVELLE mutinerie de militaires a eu lieu à Agadez, à 750 kilomètres au nord-est de Niamey, alors que la région de Diffa (150 kilomètres à l'est de la capitale) est depuis samedi aux mains de soldats mutins, qui exigent le paiement de leur solde. Ces mutineries touchent deux régions où les négociations du gouvernement avec la rébellion - touarègue dans la région d'Agadez et toubou dans la zone de Diffa - ont suscité des frustrations chez les militaires. Des coups de feu ont été entendus mercredi 25 février dans la matinée à Agadez, où le préfet du département, le lieutenant-colonel Mal Manga Oumara a été pris en otage avec deux autres officiers par les mutins, selon le ministre de la défense, Yahaya Tounkara. Dans la région de Diffa, les mutins, qui ont imposé un couvre-feu, détiennent depuis samedi au moins quatre responsables civils et militaires en otage. Les fonctionnaires civils ont commencé mardi une grève générale pour réclamer le paiement de six à sept mois d'arriérés de salaires. (AFP)

## Le procureur Starr est critiqué par les journalistes américains

WASHINGTON

de notre correspondant  
Dans l'âpre bataille qui oppose Kenneth Starr, le « procureur indépendant » chargé de l'affaire Monica Lewinsky, aux avocats de Bill Clinton, tous les coups semblent désormais permis. Le premier vient cependant de commettre un sérieux pas de clerc en s'attaquant indirectement à... la liberté de la presse. Chaque camp défend ses intérêts en distillant des informations insidieuses pour discréditer l'adversaire. Les avocats de M. Clinton ont reconnu avoir loué les services d'un détective privé, Terry Lenzner, mais démentent que celui-ci ait pour tâche de recueillir des détails sur la vie personnelle de M. Starr et de ses adjoints. Le procureur, persuadé du contraire, a riposté à sa manière : Sidney Blumenthal, conseiller en communication de la Maison Blanche et proche du couple Clinton, a été convoqué devant le Grand Jury et sommé de révéler à quels journalistes il a confié des « informations négatives » sur les collaborateurs de M. Starr, ainsi que la nature de ces informations.

Le porte-parole de la Maison Blanche a, du coup, dénoncé un « abus de pouvoir caractérisé », et la plupart des éditorialistes ont abondé dans ce sens, stigmatisant une « attaque brutale contre la liberté de la presse » ainsi qu'un usage « pervers » des pouvoirs

considérables accordés par la loi au procureur. L'intéressé a expliqué qu'il utilisait une procédure parfaitement légale, dans la mesure où la « désinformation » dont il est victime peut avoir pour objet d'« intimider les procureurs et enquêteurs, d'entraver le travail du Grand Jury, voire de faire obstruction à la justice ».


Cette passe d'armes est symptomatique du caractère de plus en plus tendu des relations entre l'entourage présidentiel et les enquêteurs. Selon le *New York Times* et la chaîne ABC, la Maison Blanche aurait en effet déclaré d'invoquer le « privilège de l'exécutif », afin de permettre aux proches conseillers de M. Clinton de refuser de répondre à certaines questions de Kenneth Starr. M. Clinton prend ainsi un sérieux risque politique : outre qu'il s'agit d'un dispositif qui accredité fortement l'impression que le chef de la Maison Blanche a quelque chose à cacher, la justice n'a pas toujours validé ce choix présidentiel dans le passé. L'exemple le plus fameux est celui de Richard Nixon. L'ancien président républicain avait invoqué le « privilège de l'exécutif » pour refuser de remettre à la justice les bandes magnétiques du scandale du Watergate (le cambriolage raté du quartier général du Parti démocrate).

Laurent Zecchini

BOURSE		TOUTE LA BOURSE EN DIRECT		3615 LEMONDE
Cours relevés le jeudi 26 février, à 10 h 15 (Paris).				
FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES		OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES		
Tokyo Nikkei	16301,70 +0,86 +6,15	Paris CAC 40	3353,10 +0,15 +11,81	
Hong Kong Index	11224,78 +3,11 +4,68	Amsterdam CBS	1062,09 +0,14 +16,24	
Tokyo, Nikkei sur 3 mois		Bruxelles	2001,2 +1,17 +19,68	
Graphique		Frankfurt Dax 30	—	
		Irlande ISEQ	4890,92 +0,19 +20,65	
		Londres FT 100	3746,30 +0,02 +11,89	
		Madrid Ibx 35	8866,24 +0,54 +22,20	
		Milan MIB 30	29232 +1,20 +17,20	
		Zurich SMI	7118,30 +0,75 +13,61	

Tirage du Monde daté mercredi 25 février : 484 994 exemplaires

VOTRE MAGASIN EST BIEN DÉFINI  
LE COURRIER VA VOUS DÉCOUVRIR



76% des Français\* ont effectué au moins une fois des achats courants dans un magasin qu'ils connaissent déjà, après avoir reçu dans leur boîte à lettres un document publicitaire non adressé. Comme quoi, il suffit de peu de choses pour aider les clients à pousser la porte de votre magasin. Pour en savoir plus, appelez le N° Azur 0 801 63 02 01.

**LA POSTE**  
On a tous à y gagner.

**LE COURRIER, ON S'EN SOUVIENT.**

LEWIS CARROLL  
Page 7

Kerouac  
mère et...

lucidité interne

polittiques, Fed...

dans une...

Autres d'...

LA POSTE



**Un a été arrêté**  
**une opération**  
dans la Mission française

Le 27 février 1998, un homme a été arrêté dans la Mission française. L'opération a été menée par les forces de l'ordre. Les détails de l'incident sont en cours d'enquête.

**BOUS PROHITS?**  
**DE TOUT ÇA.**

**RF**

**BOUVIER**

**LE FEUILLETON**  
**DE PIERRE LÉPAGE**  
« De la cause de Dieu  
à la cause  
de la nation »  
de Catherine Maire  
page II

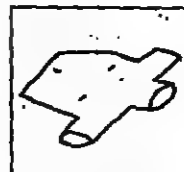
**LEWIS CARROLL**  
page V

Le Monde  
des  
**LIVRES**

VENDREDI 27 FÉVRIER 1998

**FERLINGHETTI**  
et le retour  
de la beat  
generation  
page VI

**LA CHRONIQUE**  
de Roger-Pol Droit  
page VII



# Kerouac, mère et fils

**L**a famille Kerouac n'a jamais compté que des enragés. Jack était fier d'être, car c'était une Kerouac, l'aïeule, qui fut enlevée par Tristan de Cornouailles. Jack se souvenait de tout. Avec l'histoire de ses ancêtres, fopées de saints, il vous faisait un bœuf du feu de Dieu, l'oiseau livre faisait gémir son saxophone, tandis que la mort agissait de grandes ailes devant sa fenêtre, plop plop, et lui à vouloir tout dire, ses crises et ses fugues, ses canchemars et ses transes de grand vaurien plein d'al-

pourquoi non ? descendant d'une caste de Perse d'où était issu Boudha. Une sacrée bande de cinglés, okay. Pauvre gosse.

La ville natale s'appelle Lowell, Massachusetts. On y joue au football à s'en péter le tibia, on y effeuille la majeure partie qui donne des baisers sans condition, on y écoute Glenn Miller plein volume, on y rêve de devenir journaliste-champion, d'avoir Gershwin pour voisin, une garde-robe remplie de smoking et foulards blancs, et Gene Tierney pour épouse. On la quitte, pour l'accomplissement total de soi, pher bagages vers le Sud, s'arrêter dans une chambre pleine de cafards, louer une Underwood, mordre au swing, revenir, attraper le virus de l'amour - Edie adore les hot dogs et pouffe de rire en voyant les copains pissier sur le trottoir - et s'enfermer dans les toilettes pour lire Shakespeare et la Bible, repartir. Allers-retours, perpétuellement, voici ce qui s'est passé : Jack Kerouac est semblable à tous les hommes, sauf qu'il ressemble à un homme ordinaire. Un visage le hante, et c'est le visage de sa mère - qui l'aime tant, toi pauvre type - il a rejeté l'amour de cette p'tite femme parce qu'il avait envie de boire un verre avec un démon tapageur venu de l'autre côté de sa démente, et que va-t-il devenir si c'est pour rien, pour écrire comme tout le monde.

Tourbillon de visages, les visages de la coquise aux yeux mi-clos, du grand trompettiste noir, de l'humain souffrant crucifié et du Mickey en quête de karma, les visages

*La biographie de Gerald Nicosia est la première à imposer la présence de cette femme possessive que le romancier n'a pas su fuir*



de la génération beat, éperdus et comme le bout de la nuit, comme les routards à la coule, fous de Dieu, comme le visage de Ginsberg (hanches à morture d'écaille, oreilles décollées), le visage de Burroughs (banal, impassible regard bleu d'âme damnée), le visage de Cassidy (beau blond, nietzschéen, oeil perçant du baiser b), et les visages de Jack, tous ses visages, c'est lui.

C'est lui, sac à dos, sur la route 6, à la recherche de n'importe quoi, gavé de tartes aux pommes et crème glacée, irradié par les blondes, faisant du pouce de Denver à Davenport, étourdi par les tableaux de Cézanne, défoncé à la marijuana que Lu-Anne planque dans son soutien-gorge, qui se réveille parfois dans un lit partagé à six, ou transfiguré en Christ au lin-céol, en pleine éclipse de Lune, relancé par la voix de Lady Day, rakis en Cadillac, joutes verbales et deux d'obscénités dans les clubs d'hipsters, nuits voraces avec une poule relax...

... lui et Joan, et Stella, et ses phlébites psychosomatiques, et Carolyn épouse Cassidy, et la théorie de l'orgasme de Reich, et Alene à peu café au lait, et Esperanza-Tristessa, quelques orgies entravées par l'angoisse, une crise de larmes en entendant Chet Baker et pensant aux filles bien trop vite abandonnées, et Helen, et toutes ces bouteilles de whisky ingurgitées, et

d'autres nuits blanches à bluder en caleçon, comme un coyote, en bafouillant des strophes tragiques, et pianotant des oratorios tonitruants, et quelques dizaines encore de pépées, et pour finir avec le visage en betterave bouillie...

... encore lui imitant Bogart et Gabin, explorant les jungles d'asphalte en se prenant pour Balzac, payant un verre à Céline, dévorant Wolfe, et Flaubert, et Dostoïevski, et fongant à Hollywood pour y devenir l'un des enfants du paradis, suivant des cours avec Strasberg, croisant Brando, réclamant de baiser Marilyn et la traitant de pute de caniveau parce qu'elle tourne les talons, gravissant le mont de la désolation, sirotant des textes

taoïstes, adulant Joyce et ses éphémères insomniagues, Joyce et ses rites ardents...

Et comme toujours, Jack accroché aux cordons du tablier maternel, débarquant chez elle avec vingt poivrots éméchés pour qu'elle fasse des biftecks sensationnels, fustissant sa vie chez elle, sa mère, qui lui tend chaque matin son jus d'orange - Ja-kie ! Ton jus ! - et le couvre avec ses chats. Joyce Johnson, l'une des compagnes de Jack, tira : « Un fait : la seule femme que Kerouac emmena jamais sur la route ne fut ni moi, ni Edie Parker, ni Carolyn Cassidy, ni aucune des sombres beautés fellabec de ses rêves, mais Gabrielle l'Evesque, soixante-deux ans, avec son chignon de cheveux gris acier, ses lunettes rondes et son rosaire enfilé dans son vieux porte-monnaie noir. »

Publiée en langue anglaise en 1983, la biographie de Gerald Nicosia, sans doute la plus complète, et emichée de quelques trois cents témoignages, est la première à imposer la présence de cette femme possessive que l'homme n'a pas su fuir, même sous l'effet de la benzédrine, lorsqu'il tapait à toute allure pendant trois jours et trois nuits, suant tant qu'il changeait de tee-shirt toutes les deux heures. La mère, la religion, la culpabilité, l'écriture : toute une vie « près de l'as » (le mot est de Thoreau) et près de la fenêtre (celle du jeune garçon où brille l'étoile, celle des chambres d'hôtel, celle de l'asile de fou ou de la prison), toute une vie à écrire pour faire l'ange, oublier les règles (de la

syntaxe, de la société matérialiste, du monde déguéglasse), se sonder à la manière de Freud ou de Jung, trouver un équilibre entre grandiose et babil, son et image, éjaculation et prière, s'inventer une respiration, un second souffle, écouter la fure électrique de la rage verbale, tout dire, tout avouer... parce que « Je vous le dis franchement, Messieurs, ma pratique narrative prend ses racines dans mon enfance catholique et dans mon expérience du confessionnal. Je croyais devoir ne retenir quoi que ce soit par-devers moi, dissimuler le moindre détail au prêtre était un péché. »

Kerouac à confesse : plus de deux millions de mots, dit-il, pour colorer une vie en douleur, et malgré tout, malgré cette dévotion à la littérature grâce à laquelle les messes sont devenues moins littéraires et les auteurs propulsés vers les rythmes de leurs libérés, et malgré lui, Kerouac aura continué à s'empoisonner jusqu'à ce que son corps pourrisse, gonfle, explose et tombe en poussière. Il avait quitté Lowell avec Holden en tête : « Y nourrir, dans le bonheur étrange que donne la fin, ou s'en aller. »

## La lucidité intempestive du « citoyen » Mauss

Dans ses écrits politiques, l'ethnologue condamne le bolchevisme et le fascisme et s'engage dans une lutte politique pour plus de solidarité sociale

**ÉCRITS POLITIQUES**  
de Marcel Mauss.  
Textes réunis et présentés  
par Marcel Fournier,  
Fayard, 316 p., 250 F.

C'est sans doute parce qu'il n'a jamais pu ni voulu séparer l'ethnologie des statistiques, l'ethnologie de la psychologie, l'histoire des religions de la linguistique, que Marcel Mauss est devenu, pour des générations de chercheurs, l'un des maîtres à penser des sciences sociales en France. C'est sans doute parce qu'il s'est toujours refusé à choisir entre le savant et le citoyen, entre science et politique, sans jamais confondre cependant la tâche du sociologue et celle du politicien, que Mauss représente si bien le type de l'intellectuel engagé dans l'action sociale.

Dès 1901, à l'école pratique des hautes études, puis, à partir de 1930, au Collège de France, Mauss fascine son auditoire. On y rencontre au fil du temps Roger Caillois, Éléna Cassin, Germaine Dieterlen, Georges Dumézil, Louis Dumont, Alexandre Koyré, Michel Léris, André Lerol-Gourban, Denise Paulme (?), Maxime Rodinson, Germaine Tillon, Jacques Vernet et tant d'autres encore. Les mains dans les poches, Mauss improvise. Sa liberté de ton, son érudition portée par une parole fluide, sa maîtrise du moindre détail technique s'allient à un langage vestimentaire qui si singulièrement prait ses collègues : tweed léger

à large quadrillage noir sur gris clair, chemise rayée gris perle au col à longues pointes, nœud papillon jaune citron.

Parmi ceux qui l'ont connu sans avoir été de ses élèves, Claude Lévi-Strauss a écrit, l'année même de la mort de Mauss, en 1950, combien son célèbre *Essai sur le don* (1925) inaugurerait « une ère nouvelle pour les sciences sociales ». Évoquant les propos de Malebranche au souvenir de sa première lecture de Descartes, Lévi-Strauss estime peu nombreux ceux qui ont lu cet *Essai sur le don* sans avoir « le cœur battant, la tête bouillonnante, et l'esprit envahi d'une certitude encore indéfinissable, mais impérieuse, d'assister à un événement décisif de l'évolution scientifique ».

Auteur d'une œuvre foisonnante, faite d'essais, d'esquisses et de comptes rendus éparpillés dans des revues, Mauss n'écrivit jamais de livre - pas plus qu'il n'acheva sa thèse sur *La Prière*. Son oncle, Emile Durkheim (1858-1917), dont il fut un proche collaborateur, s'inquiète de le voir ainsi « musarder » et, dans une lettre de 1898, lui écrit : « Je crains que tu ne l'arrasses à bien des années inutiles. » En cette fin de siècle, Mauss a beau se dire « voluptueux », traitant et travaillant « sans entrain », surtout incliné aux « sorties qui apprennent plus sur la vie que toute réflexion », il publie, en collaboration avec son ami Henri Hubert, dans la même année 1899, un pre-

mier grand texte scientifique, sur la fonction du sacrifice, et son premier écrit politique d'importance sur « l'action socialiste ». Ce voisinage ne cessera plus, pas plus que celui entre érudition et journalisme.

Grâce au précieux travail de Marcel Fournier, à qui l'on doit déjà une somme biographique sur Mauss, publiée en 1994 dans la même série, on peut désormais prendre toute la mesure de l'importance de ces *Écrits politiques*. Le tome qui vient de paraître complète les trois volumes des *Œuvres* de Mauss, publiés par Victor Karady (1968-1969), auxquels il faut joindre le recueil *Sociologie et anthropologie* (1950), précédé d'une importante introduction de Lévi-Strauss.

Ce qui frappe d'emblée à la lecture des *Écrits politiques*, c'est l'importance que Mauss attache à la solidarité et à la « dissolution sociale ». Ces questions sont déjà au cœur de l'œuvre de Durkheim, en particulier dans ses études sur *La Division du travail social* et sur *Le Suicide*. Mauss partage avec son oncle un combat commun en faveur de Dreyfus, mais la où Durkheim, ami de Jaurès, estimait ne devoir intervenir que par le livre, lui veut « agir en socialiste ». Très tôt, il adhère en effet au Parti socialiste, qui retrouve son unité en 1905 sous le nom de SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière).

« Le citoyen », comme les socialistes aiment s'appeler entre eux à l'époque Mauss, devient même actionnaire de l'organe du parti, *L'Es-*

perimé, et l'un des dix membres de son conseil d'administration, avec ses amis Lucien Herr et Charles Andler.

Mais s'il veut réduire les inégalités nées du chômage, de la maladie, de la vieillesse en proposant l'adoption d'une législation d'assurance sociale, Mauss est convaincu que tout ne se joue pas dans les partis ni dans les sphères politiques.

Lire la suite p. IX

**FRANCOIS JULLIEN**

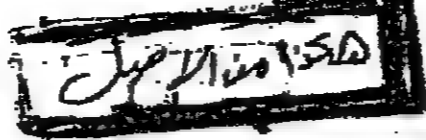
UN SAGE EST SANS IDÉE

Un individu sans idée ? Quelle idée ! Mais nous sommes en Chine. Ce livre, qui fera date, sans bruit, comme tous les événements fondamentaux, nous montre admirablement l'autre de notre civilisation et de nos réflexes.

Philippe Sollers/Le Monde

Editions du Seuil





Le feuillet de Pierre Lepape

# Le premier parti de France



DE LA CAUSE DE DIEU À LA CAUSE DE LA NATION  
Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle  
de Catherine Maire.  
Gallimard, « Bibliothèque des histoires »,  
704 p., 220F.

**H**ors de quelques cercles de spécialistes, qui se soucient encore du jansénisme ? Le mot lui-même n'évoque plus guère, au mieux, qu'un sombre et farouche querelles du Grand Siècle, des guerres de bulles auxquelles sont rattachés quelques grands noms de la littérature et de l'art, Pascal, Racine, Nicole, Philippe de Champaigne. Sous sa forme adjectivale, le mot a perduré pour souligner une sorte d'excès à la fois moral et esthétique : excès dans la rigueur, dans la sévérité et dans le dogmatisme. C'est ainsi que Valéry, pour l'en féliciter, qualifiait Mallarmé de « janséniste de la poésie ». Du jansénisme demeure ce vague parfum de dédoublement et de purisme fanatique. La dernière trace d'un monde disparu.

Après d'autres historiens, Catherine Maire montre dans une enquête minutieuse et originale comment la querelle jansénisme est l'une des sources politiques de la Révolution

sur la construction d'une organisation clandestine, Catherine Maire décrit la naissance et le développement fondoyant de ce qui est, sans doute, le premier parti, au sens moderne. Avec son système de financement occulte, avec ses réseaux de solidarité. Avec son bureau politique qui décide de la stratégie et de la tactique, impulse, contrôle, rectifie, organise. Avec ses structures visibles et ses structures cachées. Avec sa presse enfin, ces fameuses *Nouvelles ecclésiastiques* qui vont assurer la propagande et l'unité du mouvement. Chaque semaine, sans aucune interruption malgré l'intensité de la répression policière, les *Nouvelles ecclésiastiques* de 1728 à 1803 vont être achetées par plusieurs milliers de lecteurs - jusqu'à cinq à six mille - et recopiées, copiées, commentées, amplifiées par les sermons, insérées par les cathédrales, mêlées à l'aumône par les institutions charitables. Que racontent les *Nouvelles* et les milliers de brochures et de libelles qui impriment les pressées secrètes de l'organisation ? D'abord et avant tout l'histoire d'un combat, celui de la vérité de Dieu, du catholicisme, de l'homme et de l'histoire contre les forces qui veulent l'éteindre. Ultrarabotatoires au sein de l'Église, persécutés par le pouvoir, condamnés par Rome, les néo-jansénistes développent une martyrologie extrêmement efficace : d'autant plus efficace qu'elle se répand dans une nation privée de toute expression politique. La religion, comme ailleurs la philosophie, devient le théâtre où se représentent la crise de la société, ses dégâts, ses revirements, ses larmes, ses haines et ses espérances. On le voit mieux encore lorsqu'éclate, à partir de 1732, l'extraordinaire

épidémie collective des convulsionnaires et de leurs miracles sur laquelle Catherine Maire avait déjà publié une remarquable enquête (1). Dans les salons philosophiques des beaux quartiers, les intellectuels décrient les incertitudes et les contradictions de leur époque avec les armes les plus raffinées du langage, de la raison et de la science. Dans ce grand salon tapageur et hystérique qu'est le cimetière Saint-Médard, le petit peuple des sans-voix, les femmes, les prêtres chassés de leur paroisse par le pouvoir, expriment leur désarroi, leur détresse morale et leur besoin de lumière avec les seuls moyens dont ils disposent : les cris, la souffrance des corps, l'intériorisation physique de la lutte du mensonge et de la vérité.

**S**aint-Médard, c'est l'incarnation violente de la fièvre théologique, le spasme ultime de la religiosité baroque. L'étape suivante est celle de la politisation. Battu sur le terrain des institutions religieuses, pourchassé rudement par le pouvoir et sa police, divisé de l'intérieur par le scandale du convulsionnisme, le parti se refait une jeunesse en épousant et en impulsant la lutte du parlement de Paris contre l'absolutisme royal. C'est le paradoxe explosif du jansénisme : pour défendre la toute-puissance de l'Église catholique, il met à mal l'unité de l'Église ; pour mieux proclamer l'essence divine de la souveraineté royale, il s'oppose à l'absolutisme du trône. Et, sur ce terrain, il remporte d'éclatantes victoires. A commencer par la destruction de ses plus implacables ennemis. En 1764, la Compagnie de Jésus est supprimée en France. Voltaire, qui a beaucoup fait pour elle, ne se trompe pas sur l'identité des vainqueurs : « On s'est trop réjoui de la destruction des jésuites. Je savais bien que les jansénistes prendraient la place vacante. On nous a délivrés des renards et on nous a livrés aux loups. » « Martyrs de la vérité », les jansénistes sont moins disposés que quiconque à être les amis de la tolérance. La vérité ne souffre pas de compromis avec l'erreur. La légitimité intellectuelle et théologique du jansénisme est inséparable du fa-

nisme. Pas de compromis : c'est aussi le mot d'ordre du jansénisme parlementaire et le secret de sa réussite. Son efficacité politique, sans commune mesure avec les maigres forces sociales qu'il représente, tient à sa manière de proclamer qu'il ne fait pas de politique. Les jansénistes font de la théologie combattante, rien de plus. En noyant, mais en secret, la seule institution d'opposition qui existe, les parlements, dont ils vont radicaliser les prétentions et les protestations. Jusqu'à la brisure révolutionnaire.

**C**atherine Maire pousse très loin le rôle du jansénisme de robe et de son maître d'œuvre, Louis-Adrien Le Paige, dans l'ébranlement décisif de la monarchie absolue et la naissance de l'idée constitutionnelle : « Non seulement le constitutionnalisme parlementaire n'existe qu'en fonction des avatars de la querelle janséniste, mais il est presque uniquement l'œuvre d'un seul homme qui est tout à la fois le gardien de la mémoire de Port-Royal et le dramaturge secret de la poursuite du combat contre "l'esprit du molinisme". » Homme de l'ombre, manipulateur sourd, infatigable tireur de ficelles, l'avocat Le Paige a sans doute été trop longtemps sous-évalué. Il semble qu'il, emporté par la logique de son écriture de l'histoire, Catherine Maire lui offre un trône disproportionné à son assise.

Sans doute, ce gauchissement de la perspective était-il le prix que devait payer l'historienne à la cohérence de sa thèse. Catherine Maire a construit, avec talent, un objet intellectuel parfaitement clos et autonome nommé jansénisme. Avec sa doctrine, ses chefs, ses troupes, ses scissions, ses actions, ses emblèmes et ses héros parfaitement conformes à une triade eschatologique. Tout, dans son livre, part du jansénisme, et tout y ramène ; comme si l'aventure janséniste ne s'expliquait que par elle-même : par ses idées, par sa politique. Le lecteur est reconnaissant à l'historienne de lui dessiner avec autant de précision le trajet idéal d'une idéologie, surtout lorsque celle-ci a bouleversé si radicalement l'ordre politique. Mais, en même temps, il éprouve le sentiment que ce magnifique schéma est trop simple pour être vrai. Si le jansénisme du XVIII<sup>e</sup> siècle a changé l'histoire, il est non moins vrai que l'histoire du siècle des Lumières a changé le jansénisme, dans sa nature même. Une secte d'intellectuels animée d'un antihumanisme absolu s'est muée en un courant politique militant pour la limitation des pouvoirs du roi. Il a fallu bien d'autres récoltes, et dans d'autres champs, pour que s'accomplisse cette étrange moisson (2).

(1) *Les Convulsionnaires de Saint-Médard. Miracles, convulsions et prophéties à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Gallimard, coll. « Archives », 1985, 268 p., 82 F.).  
(2) Tout en demeurant dans le seul champ religieux, le deuxième volume de *l'Histoire du christianisme : Les Défis de la modernité (1750-1840)*, sous la direction de Bernard Hengron, montre bien comment le jansénisme s'insère, comme malgré lui, dans la dialectique de la tradition et du changement, de la continuité et de la rupture qui organise la crise du XVIII<sup>e</sup> siècle (Desclée, 1997, 1.004 p., 495 F.).

## Sur les flots merveilleux du « Kathasaritsagara »

Grand classique de la littérature médiévale en langue sanskrite, « Océan des rivières de contes », de Somadeva, paraît pour la première fois dans son intégralité. Récits picaresques ou galants côtoient historiettes morales, fables, anecdotes pour évoquer aussi bien des épisodes de la vie ordinaire que d'antiques légendes

**Océan des rivières de contes**  
de Somadeva.  
Édition présentée et publiée sous la direction de Nalinī Balbir Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1.792 p., 490 F.

**A**près la Chine et le Japon, l'Inde fait son entrée dans la Bibliothèque de la Pléiade. Non pas, comme on aurait pu s'y attendre, avec les grands cycles épiques du *Ramayana* ou du *Mahabharata*, mais avec un classique de la littérature médiévale en langue sanskrite, le *Kathasaritsagara*, qu'une traduction quasi littérale désigne comme *Océan des rivières de contes*. C'est un choix des plus heureux, qui propose d'emblée la version intégrale d'un ouvrage dont nous ne connaissons que quelques extraits, notamment les merveilleux *Contes du vampire*, traduits par Louis Renou et qui sont repris ici, mais à leur place, dans le flux proférant, débordant, d'une création qui multiplie les dérivés, les surprises, les égarements, tout en restant un univers historiquement repérable, gorgé de sève, d'énergie, d'allégresse, et un auteur identifiable : Somadeva.

Avec trois cent cinquante histoires groupées en dix-huit livres, *Océan des rivières de contes* de toutes provenances. Sa structure générale est celle d'une succession de fictions emboîtées les unes dans les autres et qui s'animent à une tension principale. La diversité des genres et des formes est telle que des récits picaresques ou galants côtoient des historiettes morales, des fables, des anecdotes ; réalisme et merveilleux se mêlant pour évoquer aussi bien des épisodes de la vie courante que d'antiques légendes. Une telle masse narrative pourrait de prime abord décourager le lecteur, lui faire craindre l'engloutissement, la submersion, le naufrage, alors que c'est l'ampleur même qui donne des gages de liberté et de fantaisie. *Océan* peut en effet s'aborder de face, flot après flot, ou permettre une navigation plus intuitive, avec avancées brusquées et replis révéteurs. De toute façon, il y a toujours un mythe qui attend d'être révéillé auprès d'un conte à dormir debout, et une relation leste qui s'empresse de pimenter quelques préceptes trop bienséants.

**UN GRAND CONTEUR**  
Qui était donc Somadeva, celui qui se nomme à l'extrême fin du livre ? Vraisemblablement un lettré du XI<sup>e</sup> siècle, vivant au Cachemire dans l'entourage du roi Ananta et de la reine Suryamati, à qui l'ouvrage est prioritairement dédié. Il appartenait sans doute à la caste des brahmanes, avait étudié les *Veda*, la grammaire, la logique, l'astrologie. À l'évidence, il possédait une fabuleuse culture, conjuguait les dons du conteur et ceux du compilateur, savait boire à plusieurs sources et revivifier la mémoire comme en se jouant. Modestement, il se présente comme un transmetteur de textes, pas comme l'auteur de chacun d'entre eux. *Océan* brasse des matériaux divers dont on repère la provenance dans la

*Grande Histoire*, un recueil gigantesque aujourd'hui perdu, mais aussi dans ce qui est le fonds commun de la culture indienne : les gestes du *Ramayana* et du *Mahabharata*, les recueils de fables du *Panchatantra*. Pourtant, l'apport de Somadeva, s'il n'est pas d'invention première, est brillamment de réalisation finale : il regroupe, il agence, il forge un prodigieux ensemble ; surtout, il marque de son empreinte (ou, pour mieux dire, de son esprit) le mouvement général de l'œuvre. A défaut d'unité de ton, *Océan* témoigne d'une maîtrise et d'un élan. Somadeva s'y révèle à la fois un érudit qui a son gré des écrits traditionnels et un écrivain averti, précis et inspiré, lucide et caustique. Ce que le héros du livre de Salman Rushdie *Haroun et la mer des histoires* exprime parfaitement en déclarant qu'il faut lire Somadeva « pour sa délectation et son instruction ».

Ces deux termes - délectation et instruction - s'appliquent à toutes les composantes de l'œuvre, mais en proportions inégales. Il est des passages où l'art du récit semble livré à lui-même, attentif au seul plaisir de la parole qui s'engendre de rebond en rebond, de surprise en surprise ; le message, la maxime ou la morale n'intervenant qu'au extrême pour réinsérer le jeu dans une aire plus haute, celle du sens, que les dieux gouvernent sans ménagement et que les hommes perçoivent toujours au travers d'une ombre, d'un enchantement ou d'une peur. Et puis il est des séquences qui, dans les creux de l'action, ont pour fonction de faire patienter. Comment va se conclure tel combat ? Qu'advient-il de tel amour naissant ? Le conteur prend souffle, ménage ses effets : en attendant, il propose une sorte de méditation aimable, d'enseignement distrayant. *Océan* allie toujours connaissance et divertissement.

C'est qu'il s'agit de mettre fin, par les moyens propres d'une narration

à visée éthique, aux effets d'une terrible disgrâce. Comme dans *Les Mille et Une Nuits*, l'invention répétée, ressuscitée, diffractée, du récit aura pour effet d'ajourner la sentence, voire de la rayer. Ici, le danger n'est pas moral, il est pure poétique, selon les critères hindous, « être victime d'une malédiction signifie subir une grave déchéance et se réincarner sous des formes peu enviables, soit plus douloureuses que la mort même », ainsi que le souligne Nalinī Balbir, dans sa préface.

Avec Somadeva, le piège, ou si l'on veut l'injonction faite au récit, apparaît des plus subtils et, capable de déesse ou pas, des plus plaisants. C'est parce qu'elle exige de Siva une histoire nouvelle, car elle veut entendre du neuf, que Parvati met en route l'immense machinerie de *Océan*. Caché, l'un des serviteurs du dieu écoute les « aventures inédites et merveilleuses » et s'empresse d'aller les conter à sa femme, qui court les répéter à sa maîtresse, la déesse Parvati. Fureur de celle qui s'appelle aussi la « fille de l'Himalaya » et qui chasse du séjour des dieux l'infortuné Puspadanta : « Grossier personnage, deviens un mortel ! »

Accablé mais prévoyant, Puspadanta s'enquiert de ce qui pourrait annuler une telle malédiction. Parvati décide de l'épreuve : l'exilé devra raconter sur terre et trans-

mettre l'histoire qui va précisément servir de trame au livre qui commence. En cinq pages, la mécanique est lancée : la loi des causes et des effets n'a plus qu'à se charger d'animer le reste, soit plus de treize cents feuillets ! L'impulsion initiale ne pouvait être que divine, et d'ailleurs les dieux continueront de rôder, intervenir, disputer à tout bout de champ, mais c'est très vite la société des hommes, avec l'éducation puis l'ascension du prince Naravahadanta jusqu'à la souveraineté, qui gouvernera l'intrigue principale et les intrigues annexes.

**QUI EST QUI ?**  
Comme dans toute fiction indienne, les représentants de l'espèce humaine, rois, brahmanes, marchands, artisans, joueurs, courtisanes, voleurs ou scélèrats, vivent au contact des déités et des démons, participant ainsi de ce réel sans limite qui contient jusqu'au plus fol imaginaire. Avec, pour corollaire, une interrogation constante sur l'identité véritable de chacun : qui est qui ? Ce mendiant charitable, au comportement si peu en accord avec sa condition, n'est-il que ce qu'il paraît, ou bien quelque avatar divin ?

L'aventure est donc partout métaphore de la transmigration : dans les voyages, dans les lieux, mais aussi chez les êtres. A un déchaînement lucide du monde, suggère Somadeva, s'ajoute une pénétration magique de l'univers. Ce que Rushdie redit en écho : « Le monde réel est plein de magie, de telle façon que les mondes magiques peuvent facilement être réels. » C'est pourquoi la longue initiation de Naravahadanta impose souvent plus d'écoute que d'action : pour « transformer un jeune prince, doué mais fragile, en digne chef d'un vaste empire », il importe de le mettre auprès d'hommes-récits qui multiplieront à l'infini les exemples, le projet étant de saisir et d'analyser toutes les facettes de la réalité afin de do-

ter le prince de cette « qualité d'être » qui est la variante incarnée de la plénitude.

Même si, pour des sujets moins prédestinés, la lecture de *Océan des rivières de contes* ne mène pas à la « conquête des Orientis » ni à l'Empire universel, elle assure mille et mille plaisirs. Comme le conseille Nalinī Balbir, maître d'œuvre de ce maître-livre : plonger au hasard dans cet océan, la pêche aux merveilles y est toujours bonne, imprévue, réjouissante.

**André Verrier**  
\* A signaler la publication aux éditions L'Asiatheque-Puuseco de l'épopée de Jay Shankar Prasad, *Kamayani*. Prasad est né à Bénarès en 1889, il publie le *Kamayani* en 1935, deux ans avant sa mort. Le thème du livre, la genèse de la race humaine au sortir du déluge - ce qui, à première vue, ne semble pas très contemporain - permet pourtant à l'auteur de développer une suite de chants qui, de la contemplation à l'action, du combat au mystère, compose un étonnant voyage à l'usage des hommes de son temps. Le but n'est-il pas d'assurer, selon Prasad, la « paix intérieure de l'âme dans un état social harmonieux » ? Vaste projet s'il en est, et vaste poème que ce *Kamayani*, dont l'un des derniers vers proclame : « La beauté semblait avoir acquis un corps. »

**FRANCOIS BON**  
sera à  
**L'ARBRE A LETTRES**  
le jeudi 5 mars à 19h  
Il lira des extraits de son livre  
**IMPATIENCE**  
(Editions de Minuit)  
11, rue Edouard-Quenu, Paris 5  
Tel. 01 43 31 74 08

**LIVRE ÉPUISÉ**  
Service de Recherche  
Gratuit et sans engagement de votre part  
**frontispice**  
Boite Postale 177  
75224 Paris cedex 05  
Tel : 01 40 12 05 36  
Fax : 01 40 12 06 04  
www.galaxiedion.com/frontispice  
**LIVRE ANCIEN**

**Autour de VIRGINIA WOOLF**  
**Maud Mannoni**  
Elles ne savent pas ce qu'elles disent  
Denoël  
L'ESPACE LITTÉRAIRE

Vina Bouraon

re sans



# Nina Bouraoui, le temps de la maturité

Derrière la quête violente d'une vieille femme « d'âge blessé », se profile l'apaisement d'une jeune femme écrivain, hier survoltée

**D**ans les voix de honte et de colère portées par un verbe poétique, se dissimule une autre voix, douce, presque enfantine celle-là. Un léger sourire sur son visage plein de charme, et voici Nina Bouraoui prête à nous guider dans sa forêt de mots et de souvenirs.

**Portrait**  
« Le silence de l'écriture m'a donné le bruit, en tout cas la forme de la parole. »

Elle parle de ce lieu secret, où elle est entrée à l'adolescence pour faire son apprentissage du monde : « Lorsque j'ai commencé à écrire, raconte-t-elle, j'ai commencé à parler. Enfant, j'avais des problèmes d'expression avec ce qui était étranger au cocon familial. Je me murais. Mon mur est tombé à l'âge de dix-huit ans. J'ai écrit pour parler. C'est étrange, ajoute-elle, je suis passée d'un silence à un autre. Mais le silence de l'écriture m'a donné le bruit, en tout cas la forme de la parole. »

Hors du foyer, il y a la nature. Celle de cette Algérie, brillante, lumineuse et aride qu'elle découvre à trois ans, lorsque ses parents s'y installent au début des années 70. Sa jeunesse en compagnie de sa sœur aînée, ses jeux de garçon, ses nuits dans les chaînes montagneuses du Hoggar ou du Tassili, tout est inscrit dans cette nature-là. Et plus encore, cet état d'innocence presque animal que la sauvageonne devenue écrivain n'a cessé de retrouver. Enfance sauvage, enfance nomade. Après dix années passées en Algérie - le pays de son père -, l'état de santé de sa mère oblige la famille à s'installer à Paris. Un an plus tard, nouveaux déménagements : Zurich,



Un chant sensuel, lumineux, libérateur

Fernex, et enfin les Emirats arabes. Là, son baccalauréat en poche, Nina Bouraoui quitte ses parents et regagne la France pour y commencer des études de droit - vite écourtées - et de philosophie. Mais déjà, le mur est tombé, la parole apprivoisée, et d'elle naît *La Voyeuse interdite* (1). Succès immédiat avec ce monologue douloureux d'une adolescente musulmane prisonnière de la tradition. Malgré le doute, qui la taraude encore aujourd'hui, elle récidive un an plus tard avec *Poing mort* (2). Morceau de granite sculpté dans les angostes de la finitude, ce nouveau « dit » - comme elle définit ses romans - met en scène une « sorcière », gardienne d'un cimetière, qui arpente sa mémoire pour mettre à nu les déchirures de l'enfance. Avant de reprendre ce motif dans *L'Âge blessé*, Nina Bouraoui

se sent, à trente ans, prête à dévoiler une part intime d'elle-même : « J'ai attendu d'être plus sereine, explique-t-elle, plus sûre, plus heureuse pour inclure un peu de vérité (...), ce sont des moments importants de mon enfance (...) les écrire, c'est ainsi les solidifier. »

Cette voie nouvelle où s'inscrit *L'Âge blessé* est tracée par une vieille femme, étrangère à l'humain et exilée en forêt : « Je suis une personne d'âge blessé, sous emprise, mon passé est mon avenir immédiat, mon conte, mon bâton de vieillesse. Je suis ma génitrice et ma descendante directe, la mère-fille, berce celle que je fus, ma sœur-mère. » Son « autre » est une enfant, tapie sous les « lignes brisées » d'un corps ravagé. Incorporation de ces blessures que sont la peur de mourir, de perdre les siens, et la honte de se découvrir femme dans le désir des hommes. Traversée par les fulgurances de la mémoire, la « sorcière » gratte, creuse, pour extraire ses racines, celles-là mêmes qui lui permettent de retrouver le chemin vers Dieu.

Sous cette quête d'un mysticisme primitif et charnel se dessine la silhouette d'une jeune femme qui, dans une luxuriance de mots, d'images et de symboles transfigure ses propres réminiscences. D'une romancière à l'œuvre, qui capte ses fragiles morceaux de mémoire et les fixe dans un chant sensuel, lumineux. Libérateur. Hier survoltée, aujourd'hui apaisée, la ligne vocale que compose Nina Bouraoui se teinte d'une nouvelle lumière : la maturité.

Christine Rousseau  
(1) Gallimard, 1991.  
(2) Gallimard, 1992.  
(3) Fayard, 1996.

# Garcin en selle

Le cheval : une passion folle, tragique, au cœur d'un récit autobiographique émouvant

**LA CHUTE DE CHEVAL** de Jérôme Garcin. Gallimard, 144 p., 75 F

**A** force de lire des livres, certains magnifiques, d'autres bien inutiles, à force d'essayer de comprendre pourquoi tant de gens veulent écrire - des histoires, leurs blessures, leurs désirs - alors qu'ils en sont incapables, le critique littéraire finit par passer à l'acte. Généralement, c'est désastreux et Jérôme Garcin ne l'ignorait pas en décidant de publier un récit à la première personne. Il savait aussi que ses confrères allaient l'attendre au tournant, guetter les faiblesses de style, les clichés. On peut s'amuser à ce jeu avec *La chute de cheval*. Mais pas très longtemps, si l'on est sensible à la vérité des mots.

Garcin a une passion, le cheval, et il n'est pas nécessaire de la partager pour se laisser emporter dans cet « autre temps, celui du cadran solaire, du couteau de chaleur, du bouchon de paille, du maréchal ferrant qui pare, cloue, broche, lime, des nuits blanches de poulinage, des heures de longe, de tonte ou de séchage », ce monde où l'homme n'est « pas un bavard ». Passion plutôt « un regardé le sens de sa folie, qui a changé le sens de sa vie, a conduit à acheter des chevaux, a fait de ses trois enfants des cavaliers. Passion qui a une histoire. Tragique, mais racontée avec une émouvante sobriété. Le père de Jérôme Garcin est mort en 1973 d'une chute de cheval, à quarante-cinq ans. Son fils en avait dix-sept. Ce père, Philippe, grand bourgeois intellectuel, éditeur, avait longtemps méprisé « sinon le sport, du moins la dépense physique. Il la jugeait inutile, et, pour tout dire, inéligible ». C'est après la mort du père, fâché par une volture, à six ans, « un dimanche

d'été, dans la longue plaine brisée », que Philippe Garcin devint cavalier. Jusqu'à en mourir. « Après l'accident de mon père, dit Jérôme Garcin, j'avais fui les chevaux. » Il est revenu vers eux grâce à son fils Gabriel et « ce fut une révélation qui balaya des années d'hypocrisie amnésique. J'avais négligé les chevaux mais ils ne m'avaient pas quitté. Ce sont des frères, ils gardent, jusqu'à l'obsession, le souvenir visuel de tout ce que les cavaliers ont voulu oublier ». Il n'écrit pas ce livre seulement pour dire cette « révélation », mais pour la comprendre. Contrairement à la littérature, qui parle sur la durée, l'art équestre est une exaltation de l'éphémère. Comme l'art des acteurs : « Le prestige des cavaliers et la gloire des comédiens ont ceci de commun qu'ils ne se voient plus, après qu'ils ont disparu leurs derniers admirateurs. »

Géricault, peintre magnifique, mort à trente-trois ans de son amour du cheval; François Boucher, qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, inventa la science équestre moderne; Paul Morand; le mytique Cadre noir de Saumur... A eux, comme au vieux cavalier anonyme venant chercher près des écuries « l'ombre du garçon fringant qu'il avait été cinquante ans plus tôt », Garcin veut payer sa dette. D'où un récit un peu composité, quoique jamais incohérent, qui se termine en manière de confession, annoncée par un délicat portrait de Bartabas, le fondateur de Zingaro. « Il petit galope vers le blanc et le silence absolu à la manière littéraire de Michaux ou Beckett, cinématographique d'Alain Cavalier : c'est, cardinale, la tentation de l'éclipse. » Jérôme Garcin ne sait peut-être pas encore où le cheval l'emporte, mais grâce à lui il a cessé de s'égarer, d'ignorer jusqu'à l'usage de [son] corps - comme pour aimer, il faut aussi un corps pour lire. »

Josyane Savigneau

# Les tourments du « griffonneur »

Bernard Pingaud a choisi de conclure son recueil de nouvelles par les traces d'une autobiographie avortée, et de poser avec anxiété la question de l'engagement dans la littérature

**TU N'ES PLUS LA** de Bernard Pingaud. Seuil, 242 p., 120 F.

**U**n recueil de nouvelles n'est habituellement pas un lieu d'épanchements autobiographiques; et il est d'autres espaces pour entamer un examen de conscience. La morcellement favorise, du moins peut-on le penser, la distance à soi, même si le moi de l'auteur constitue un possible point de convergence. Homme de lettres, romancier et essayiste, Bernard Pingaud a dépassé le moment où l'on demande à un écrivain de faire ses preuves. Celles qu'il devait faire, il les a faites. De même a-t-il montré, dans ses engagements politiques (au Parti socialiste) et idéologiques (proche de Sartre, membre du comité de rédaction des *Temps modernes*, il fut l'un des signataires du « Manifeste des 121 ») qu'il ne se contentait pas d'une vision désinvolte ou aristocratique du rôle et de la responsabilité de l'intellectuel. Que l'écrivain n'ait pas, à ses yeux, à reléguer, ou dédaigner, le citoyen.

Son premier titre paraissait en 1946; il avait vingt-trois ans. En 1990, dans son beau livre *Adieu Kafka* (1), Pingaud mettait en roman la question de la littérature, de l'étrange et malade sacrifice qu'elle appelle, depuis Proust et Kafka. C'était un aveu en même temps qu'un constat, un témoignage d'intelligence en même temps que d'amour. Écrire. Se regarder écrire. Écrire encore à partir de ce regard. Se regarder à nouveau, anxieusement comme à l'infini entre deux miroirs. Et puis cette question : à quel degré de gravité d'engagement vital - ou mortel, si l'on en croit Maurice Blanchot - doit-on, ou peut-on, situer l'acte d'écrire ? « Tu griffonnes », disait-on dans sa famille à l'enfant Pingaud; et « dans ce tu griffonnes » il y a de l'étonnement, de la compassion, le clin d'œil d'une complicité souriante et vaguement admirative. Aucune défense n'est possible

contre un tel jugement, qui vous réhabilite au moment même où il vous discrédite. Mais ce « jugement » est peut-être néanmoins une protection, une manière de contourner le sacrifice, de rêver de la littérature comme d'un innocent loisir... D'un loisir qui ne met pas fatalement la vie en jeu ou en suspens : « Le vrai de la littérature (tout écrivain poursuit obstinément cette vérité) suppose un vrai de la vie qu'elle reconnaît et conteste. Impossible, donc, d'écrire sans vivre. Impossible de n'être "que" littéraire. C'est bien là le tourment du griffonneur. »

**TROUBLES**  
Le livre de Pingaud comporte deux parties. Les héros des six nouvelles qui composent la première sont des personnages incertains de leur existence ou de leur place dans le monde, souffrant de troubles d'identité, tremblant sur leurs bases. Le narrateur du texte - le quatrième de cette première partie - qui donne son titre au recueil est écrivain. Ce qui confère à ses troubles une tonalité, un style particuliers, dans lesquels on n'a aucun mal à reconnaître ceux de l'auteur. De même, ses relations avec sa compagne présentent des caractéristiques liées à cette activité, l'écriture, sur laquelle, comme on l'a vu, Pingaud lui-même n'a pas fini de s'interroger.

La seconde partie est constituée de deux chapitres. « Un Message », daté de 1979, est le fragment initial d'une autobiographie avortée. Classiquement, Bernard Pingaud y raconte son enfance et la manière dont la littérature vient prendre place dans cette existence, entre un père et un oncle - tous deux normaliens, comme le sera l'auteur - qui eux-mêmes « griffonnent », entre des géniteurs qui se déchirent. Daté de juillet 1997, « Sur le tard », qui conclut le volume, est le retour réflexif sur l'échec de cette autobiographie. Une suite d'« éclaircissements » renvoyant à des mots ou à des expressions du texte qui précède.

(1) Le roman vient d'être repris en Folio-Gallimard (n° 3047)

Une fois le livre refermé, une gêne s'installe dans l'esprit du lecteur. Non du tout sur la qualité d'émotion et d'intelligence de ces nouvelles. Non plus sur le caractère vif, sensible de la dernière partie d'un livre écrit avec une élégance et une attention sans

faible. La réticence vient plutôt du trop brutal glissement de la fiction à ce qui est d'un autre ordre. Comme si, soudain, la littérature était prise en défaut, jugée impuissante et qu'il fallait, « sur le tard », la confesser. Patrick Kéchichian

**À BOUILLON DE CULTURE VENDREDI 27 FÉVRIER**

**DOMINIQUE ROLIN**

**LA RÉNOVATION**



roman

**GALLIMARD**

# Vivre sans mûrir

La vie sans drogues, la vie tout court. Dominique Autié raconte l'histoire d'une désillusion

**LE BEC DANS L'EAU** de Dominique Autié. Ed. Minuscule, 238 p., 129 F.

**S**ous sa fausse humilité, son ironie et sa façon de, le titre du roman de Dominique Autié, *Le Bec dans l'eau*, dissimule une deuxième interprétation. Au-delà de l'histoire d'un homme qui se déclare « alcoolique abstinent », c'est du désir qu'il est sournoisement question, de celui bien terné dévoué à la plupart d'entre nous qui nous retrouvons le bec dans l'eau après avoir beaucoup espéré. Le romancier a donc évité la sempiternelle confession lourde de trop bonnes intentions. Du héros et de sa reconquête d'une normalité sans attrait, il n'est rien dit que de très atroces objectifs. Le sujet est ailleurs, dans la dérision et la tragédie secrète. D'autant plus qu'au côté du narrateur, ancien alcoolique sans repentir, il faut faire place à Yves, ancien drogué. Une parole en écho et en méfiance qui surte entre sarcasme et caricature : « A l'issue de nos rares dialogues, j'en viens à penser qu'il subsiste entre Yves et moi quelque chose d'un antagonisme primaire, instinctif, qui fait passer le buveur pour un déchet de l'humanité aux yeux du junkie, et ce dernier pour un has been du Flower power dans la cosmogonie minimaliste du dipsomane. »

*Le Bec dans l'eau* n'est pas un roman initiatique. Passé le premier orgueil de la privation, on n'a rien traversé parce qu'il n'y a rien au bout du passage. Privé des drogues ordinaires (travail, ambition, passion...), l'homme tourne en rond sur une planète qui ne tourne pas rond. Le bonheur s'arrête au mirage des contraintes et des consolations alternées.

Pour mieux mettre en évidence l'absurdité de la condition humaine, Dominique Autié oppose « celui qui voulait voir (le toxicomane) et celui qui ne le voulait

pas (le dipsomane), celui qui s'efforçait de voir autre chose que le réel dans le réel et celui à qui la seule idée de ce même réel était intenable ». Deux jeunes quadragénaires, immanquablement célibataires (hantés néanmoins par les femmes et toutes les aventures à tête chercheuse qu'ils font naître pour ne pas mûrir), dialoguent à perdre l'âme sur leur vigilante absence au monde. L'ancien alcoolique se refait une réalité à usage intime en pratiquant l'art du collage; l'ancien toxicomane fabrique des mouches artificielles, plus réalistes que les vraies. Sans les écrans protecteurs, il leur reste le leur d'une vie miniature à l'abri des obstacles grandeur au roman sublime de Kawabata. *Les Belles Endormies*, l'auteur confirme lui-même que le désir ne s'adresse jamais à un être mais à un corps fantasmé dont on souhaite l'immobilité consentante.

Par son acte d'appropriation, toute lecture est réductrice, mais plus particulièrement celle du *Bec dans l'eau*, qui ne se lit pas comme un roman ordinaire. L'intrigue stagne, se déroule et se reprend, parallèle au discours du buveur. Le maigre quotidien est sans avenir et sans issue. Le lecteur doit accepter la règle du jeu. Se couler dans la spirale infinie d'un monologue des profondeurs, jusqu'au point d'absorption où, miracle, il retrouve en lui les intuitions oubliées du début des temps, lucidité cruelle, certes, car il va falloir reconsidérer ce qu'on appelle les valeurs, revoir à la baisse les espoirs. Méditation paradoxale salutaire puisqu'au bout d'un roman essentiellement fataliste, nous est donné avec tant d'acuité la sensation de vraiment exister : « Nous sommes, Yves et moi, le dernier avatar du démiurge, coupé de sa base, devenu aphasique, qui s'efforce toutefois. Mais c'est à dévorer le réel que nous nous affairons. »

Hugo Marsan

# Kathasaritsagara

de Sumatrasa, par...

... dans des épisodes de...



Livraisons

JUDITH, de François-Bernard Michel
L'auteur de ce récit à l'émotion contenue n'était encore qu'un petit garçon lorsqu'en août 1942 il vit la police française enlever la petite juive avec laquelle il jouait dans le couloir de son immeuble.

CARAVANE, de Laurent Graff
C'est une caravane-là n'est pas celle, mythique, qui traverse le désert, mais un misérable abri près d'une décharge où végète Beck, grand solitaire. Dans ce mobile home a lieu la rencontre improbable de plusieurs personnages qui vont jouer, pour le plus grand régali du jeune romancier, une parodie de roman noir.

TOLSTOI, de Luba Jurgenson
Une biographie spirituelle du grand écrivain russe, dont Luba Jurgenson conteste ardemment la réputation d'« écrivain réaliste », et retrace la vie tourmentée, pathétique, « sans cesse brisée, sans cesse sur le point de renaitre », à la façon d'une conteuse, en Decaux prosélyte.

L'EFFACEMENT, de Jacques Borel
Jacques Borel a écrit le livre essentiel. Un homme se penche sur son passé, non pas pour en ramener les souvenirs où leur substituer une mémoire de la réconciliation mais pour affronter, dans la paix d'une lucidité exemplaire, des mots superbes et glacés comme « perdre », « renoncer », « deuil », « culpabilité », « religion », « doute », « châtiement », « tombeau », « abîme », « mort ».

LA DANSEUSE DE YANGGE, de Chi Zijian
Chi Zijian est une jeune écrivaine de trente-trois ans appartenant au nouveau courant néoréaliste qui cherche à rendre le réel dans ses détails les plus triviaux. Elle pense qu'une œuvre littéraire est d'autant plus forte qu'elle cherche à décrire simplement la banalité et la monotonie de la vie quotidienne.

LE TEMPS DE L'AUTOBIOGRAPHIE: VIOLETTE LEDUC, de Susan Marson
« Écrire engendre l'auteur, mais à titre de personnage », affirme avec justesse Susan Marson, dans cet essai sur Violette Leduc qui commence par poser clairement les termes d'une problématique propre au genre de l'autobiographie afin de montrer ensuite la singularité de cette entreprise littéraire extrême qui a menée l'auteur de L'Affamée et de La Bêtise.

FUIR POUR VIVRE (Escape to life), de Erika et Klaus Mann
Traduit de l'allemand par Dominique Miermont Autrement, 472 p., 149 F.

JOURNAL (II): Les années d'exil 1937-1949 (Tagebücher) de Klaus Mann
Traduit par Pierre-François Kaempff et Frédéric Weimann, Grasset, 330 p., 138 F.

FUITE AU NORD (Flucht in den Norden) de Klaus Mann
Traduit par Jean Ruffet, Grasset, 284 p., 135 F.

18e Salon du Livre 20-25 Mars 98 Paris expo-Porte de Versailles
Invité d'honneur le Brésil
Journées grand public du vendredi 20 au mercredi 25 mars de 10h à 19h
Journées professionnelles Jeudi 23 mars de 9h30 à 18h30

LA BELLE VIE OU LES AVENTURES DE MR. PYLE, GENTILHOMME (Bella vita e guerre altrui di Mr. Pyle, gentiluomo) d'Alessandro Barbero. Traduit de l'italien par Thierry Laget, Gallimard, « Du monde entier », 648 p., 150 F.

Généralement les romans historiques sont prétextés à d'exotiques dépaysements, paraboles aux résonances contemporaines ou simples occasions de fantaisie gratuite. Le puriste y trouve rarement son compte et l'historien guère plus qu'une occasion de démasquer les facilités inacceptables au regard d'une « expertise » tatillonne.

Le premier roman n'était, du reste, à l'origine qu'un divertissement. Une sorte de récréation de dilettante, conçue pour le seul délassement de l'esprit, sans règle - le manuscrit a connu de longues phases de sommeil - ni projet de publication, jachères fécondes et insouciance heureuse qui font tout le prix de cette cheveuchée libre dans un paysage finalement plus intéressant que le libretto cynique et superficiel qui le découvrira.

Car le Mr. Pyle qui débarque à Amsterdam en juillet 1806 n'a rien d'un héros « politiquement correct ».

Barbero, sabre au clair

Imaginant le journal de voyage tenu par un diplomate américain en terre prussienne, un jeune médiéviste italien compose une fresque légère et pleine de fantaisie



Alessandro Barbero

S'il n'est pas anglais, cet esprit d'outre-Atlantique est un conservateur féroce, qui raille la rusticité de Jefferson et les soutiens du « roi Thomas », « agitateurs démocrates, publicistes vendus et politiciens sans honneur », réfute la compassion des Européens pour les Indiens, « Infatigable » aussi insupportable à ses yeux que les critiques de l'esclavage, « tache pudrifiable sur le bon renom de l'Amérique » au regard de Prussiens rousseauistes.

Il se réjouit: « Aujourd'hui enfin le canon nous a réveillés... » Et si son chauvinisme se comprend lorsque d'aucuns pensent qu'il vient d'une colonie anglaise, bien difficile à repérer du reste sur le planisphère, on sourit du patriotisme étroit qui lui fait considérer l'insolence des marins américains comme « une preuve supplémentaire de cette liberté de comportement qui est innée pour [sa] race » comme la suffisance de l'ambassadeur, bien désemparé du peu de « respect qu'un libre aussi rutilant aurait dû mériter » auprès des autochtes françaises.

venu Monsieur qui donne lui-même la becquée à ses caillots. Ne nous lassons pas le portrait: la liberté de ton, la curiosité jamais blasée du jeune gentilhomme (il n'a pas vingt-six ans), rendent cette relation si plaisante qu'on ne tient pas rigueur à ce fat trop gâté, figure littéraire charmante jusque par ses défauts, presque sympathiques sur la page écrite même si on les pressent redhibitoires. Avec lui on souffre de l'inconfort des transports et des gîtes d'étape, on assiste aux mécaniques parades prussiennes, plaint le sort des cadets de régiment, découvre le charme des demoiselles vénales de la Jerusalemstrasse ou les spécialités culinaires les plus appétissantes. On s'offre le luxe d'un pèlerinage sur les traces de Frédéric II de Prusse à Postdam. On croise en outre Jean-Paul et Dusssek, Fichte et Hoffmann, Goethe, Brunschwilch et Potocki, sans la moindre erreur de palette: jamais Barbero ne confond silhouette plausible et clin d'œil appuyé.

Malgré la taille impressionnante de l'ensemble - on frémit à l'idée retour de Barbero d'inventer un simple calepin chargé d'autant de signes (verruge de paléographe, sans doute!) - tout respire la légèreté et la santé dans cette fresque sans morale ni message. Que d'une mission « guerre mémorable », « lamentable récit de choses faites il y a bien longtemps et mal faites », pour parodier John Ford, on ait pu faire un succès populaire tient du miracle. An terme de dix ans d'écriture, en marge de la carrière universitaire du jeune médiéviste, la tuelle littéraire du redoutable Aldo Busi a fait de cette cavalcade fantaisie un prix Strega, et presque un best-seller. Souhaitons au public français le même plaisir à découvrir un romancier que semblent parfois visiter les ombres de Sterne et Thackeray autant que celle, plus prévisible, de Stendhal.

Philippe-Jean Catinchi

L'exil pour vivre et mourir

A l'arrivée de Hitler au pouvoir, Klaus Mann quitte l'Allemagne. Sous des formes différentes, trois livres retracent cette course au désespoir

FUIR POUR VIVRE (Escape to life), de Erika et Klaus Mann. Traduit de l'allemand par Dominique Miermont Autrement, 472 p., 149 F.

JOURNAL (II): Les années d'exil 1937-1949 (Tagebücher) de Klaus Mann. Traduit par Pierre-François Kaempff et Frédéric Weimann, Grasset, 330 p., 138 F.

FUITE AU NORD (Flucht in den Norden) de Klaus Mann. Traduit par Jean Ruffet, Grasset, 284 p., 135 F.

Klaus Mann « habitait mal sur la terre ». C'est ainsi que Jean Cocteau avait perçu, avec une tendresse visible, le fils de Thomas Mann, le neveu d'Heinrich Mann, le frère de Golo et d'Erika Mann, bref, l'enfant désespéré et trop doué d'une tribu infernale, prodigieuse, véritable dynastie d'Atrides et de génes dans l'Europe des années 30. Il habitait mal sur la terre, destiné, comme les autres, à subir l'ombre du plus grand prosateur allemand de son temps, celui qui son surnommait non sans une pointe de pitié « le Magicien » pour sa capacité à faire oeuvre d'art du moindre mal humain.

elle sur le suicide d'un homme à son image, incapable de survivre aux années d'après-guerre.

Il habitait mal sur la terre, déchiré entre la vie qu'il brûlait avec insouciance et la mort qui traversait comme un désir son visage de dandy rebelle. Esthète, frivole, excentrique, humilié par son père, compensant par des aventures homosexuelles la passion huliné qu'il vouait à sa sœur Erika, dévoré par la drogue et l'alcool, il éprouvait intensément le mal grandissant de son époque, accumulant les cachemars, du désastre d'une vie familiale secouée par les jalouses, les luttes de pouvoir ou les désirs refoulés, au désastre politique de la montée du nazisme. Lorsqu'il décide de raconter son histoire, en 1941, cela donne son grand livre, Le Tourbillon: plus qu'une autobiographie, un document intime et visionnaire, une exploration lucide de son temps, la chronique d'un intellectuel entre les deux guerres mondiales, « Histoire d'un Allemand qui voulait devenir européen, d'un Européen qui voulait devenir citoyen du monde ».

Pour vivre, il fallait partir. Le 13 mars 1933, quelques jours après l'arrivée de Hitler à la chancellerie du Reich, Klaus et Erika Mann quittent l'Allemagne. A l'avènement de ceux qui les entourent, les « jumeaux », ainsi qu'ils se désignent eux-mêmes, opposent une lucidité immédiate, et c'est à force d'obstination qu'ils convainquent leurs parents de rester à Arosa, en Suisse, où ils se trouvaient par hasard. « Nous leur avons téléphoné pour leur dire que le ciel se couvrait et qu'il serait plus sage de ne pas rentrer. Ils ont longtemps refusé de comprendre. Ce fut une conversation téléphonique fort chère car il ne fallait pas beau non plus à Arosa et nos parents ne voulaient absolument pas repousser leur retour. » A New York, en 1938, un éditeur leur commande un témoignage qu'ils écrivent à deux, Fuir pour vivre. Il résonne comme un cri d'alarme, mais c'est

d'abord un hommage aux trois mille artistes émigrés comme eux loin de la peste noire, à la culture allemande dispersée à travers le monde.

L'exil que Klaus Mann a mis en scène dans son roman Le Volcan se retrouve ainsi, sous forme d'une mosaïque de portraits, dans ce journal à deux voix. On y rencontre les fugitifs célèbres ou inconnus dont les destins s'alignent en autant de traversées sombres: Heinrich Mann, l'auteur de Professeur Urant (d'où fut adapté le film L'Ange bleu), en conflit avec Thomas Mann par ses idées d'extrême gauche; Carl von Ossietzky qui n'avait pas eu le temps de fuir, arrêté, torturé, mort en 1938 après avoir reçu, en prison, le prix Nobel de la paix; et Fritz Lang, Walter Gropius, Lion Feuchtwanger, Arnold Schönberg, Einstein, Brecht, Döblin... Pour beaucoup, l'exil finit en suicide: Walter Benjamin à la frontière franco-espagnole, Ernst Toller à New York, Kurt Tucholsky en Suède, Stefan Zweig au Brésil, Joseph Roth rongé par l'alcool à Paris.

La vie et la mort de ces exilés, on les retrouve dans le second tome du Journal de Klaus Mann, qui s'achève la veille de son suicide, le 20 mai 1949. Deux mois plus tôt, il portait les dernières corrections à une ultime édition du Tourbillon. On le suit entre-temps dans sa course au désespoir, noter au fil des jours rencontres et lectures, l'indifférence glacée de son Magicien de père, les amants de passage, les injections de morphine, l'engagement (il fonde des revues antifascistes), l'embourgeoisement dans l'armée américaine. Des phrases jetées en vrac, sans grâce particulière, inventaire poignant d'une vie d'exil face à l'Europe naufragée. Avec Fuite au nord, c'est encore l'exil qui hante Klaus Mann. Aussi attachant que maladroite, il se révèle pleinement dans cette histoire d'amour et de politique, charmante mais totalement kitsch, fantaisie romanesque d'un monde auquel il ne croyait plus.

Marion Van Renterghem

Jeux de massacres à l'italienne

COSI' FAN TUTTI de Michael Dibdin. Traduit de l'anglais par Serge Quadruppani, Calmann-Lévy, 305 p., 120 F.

Michael Dibdin est un virtuose du roman criminel britannique. Qu'il s'en prenne, avec une étonnante férocité, au virus boutiquier de l'oeuvre dans l'Angleterre thatcherienne (Coups torés, 1993) ou se régale à pasticher ces tempêtes dans une tasse de thé dont son pays s'est fait une tradition (Derniers jours, 1995), le résultat témoigne inmanquablement d'une richesse de palette hors du commun. Mais c'est peut-être dans la série des enquêtes d'Aurelio Zen, son héros hérité d'un long séjour en Italie, que s'épanouissent au mieux cette intelligence caustique, cette élégance de plume, cette distance et ce pètillement du regard qui ont fait sa réputation. Così fan tutti est une merveille du genre. Réfugié à Naples, dans un obscur poste de police, pour cause de disgrâce politique, Aurelio Zen doit démentir les fils d'une rixe mortelle entre marins grecs et américains, éclaircir le mystère de la disparition chronique, broyés dans des bennes à ordures, d'hommes d'affaires et de politiciens liés à la Camorra... et pour rendre service à sa propriétaire, inquiète des fréquentations douteuses de ses filles, tenter de dissuader les demoiselles d'un engagement par trop précipité, en mettant à l'épreuve la fidélité de leurs prétendants! Référence joyeuse à l'opéra de Mozart, délicieux imbroglio tout en doubles jeux et chassés-croisés, jeu de massacre des moeurs napolitaines et de l'Italie de Berlusconi, cette comédie vivement enlevée est sans doute la plus légère et peut-être la plus drôle jamais écrite par l'auteur. Allegro con brio.

Michel Abescat



# Lewis Carroll, la chasse aux tentations

Comment concilier un génie excentrique et un esprit mathématique, un élan religieux et une passion pour les jeunes enfants ? Cent ans après la mort de Charles Lutwidge Dodgson, Morton Cohen tente de résoudre l'énigme d'une personnalité complexe et tourmentée

**LEWIS CARROLL, UNE VIE, UNE LÉGENDE** (Lewis Carroll: A Biography) de Morton N. Cohen. Traduit de l'anglais (États-Unis) par Laurent Bury. Autrement, coll. « Littératures », 696 p., 169 F.

**LEWIS CARROLL AU PAYS DES MERVEILLES** de Stephanie Lovett Stoffel. Traduit de l'anglais (États-Unis) par Pascale Froment. Gallimard, coll. « Découvertes », 160 p., 82 F.

**A**n XIX<sup>e</sup> siècle, parmi les « trois grands vérificateurs des poids et mesures du langage », comme les appelait ironiquement Claude Roy, on trouve, aux côtés de Marz et de Freud, Lewis Carroll. C'est lui qui, le premier, fit passer le discours des grandes personnes au cribe improprie d'une oreille enfantine. « J'entends derrière moi Alice dire, de sa petite voix claire et nette comme des ciseaux à découper des images: "I don't see what you mean", écrit Claude Roy. Cette petite Sibylle ne sait pas qu'elle est une des clairvoyantes du monde occidental (...). Alice ne fait d'ailleurs jamais rien d'autre que s'étonner. L'étonnement est le commencement de la clairvoyance. (1) »

S'étonner pour mieux voir, et mieux donner à voir: telle est précisément la méthode de Morton N. Cohen, dans cette importante biographie qui paraît cent ans après la mort de Charles Lutwidge Dodgson (Lewis Carroll) de son nom de plume), le 14 janvier 1898. L'auteur s'interroge: comment l'élan religieux et la raison mathématique, le génie excentrique et le sérieux victorien, l'acrité et la mélancolie, l'imagination malicieuse et la pro-

fonde austerité, l'esprit d'invention et une bonne dose de conservatisme... comment tout cela s'enchevêtreait-il pour former la texture d'une personnalité éminemment complexe et tourmentée? Comment réconcilier l'homme d'Église et l'amatour de petites filles, l'amuseur et le logicien, le photographe et le professeur de mathématiques? Bref, comment à un siècle de distance, résoudre l'énigme Dodgson-Carroll? Et comment s'y prendre de façon originale lorsque tant d'autres avant vous - de Stuart Collingwood, son propre neveu et premier biographe, à Virginia Woolf, Louis Aragon ou Gilles Deleuze... - se sont déjà penchés sur l'homme ou sur son œuvre?

**« MOTIVATIONS CACHÉES »**  
A ces questions, Morton Cohen - professeur émérite à la City University de New York, responsable d'une édition en deux volumes de la correspondance de Lewis Carroll (1979) et auteur ou coauteur d'une demi-douzaine d'ouvrages sur Carroll - apporte une réponse simple. Son propos n'est pas de rechercher, comme avait pu le faire Jean Gattégno (2), ce qui fait « l'unité de l'homme et de l'œuvre », un grand principe, « le refus du monde réel », qui formerait à la fois « l'ossature » du projet de Carroll et la ligne directrice de sa vie. Cohen veut peindre de l'homme « un portrait plus vaste » que les précédents, en approchant de plus près sa vie intellectuelle et émotionnelle et en découvrant « les motivations cachées derrière le masque social ». Pour cela, il a eu accès à des documents relativement neufs: le journal de Lewis Carroll, « longtemps amputé d'un bon tiers par des héritiers pudibonds » et étudié ici dans son intégralité moins quatre volumes, ainsi que des pièces inédites de son énorme



Evelyn Wilson photographée par Lewis Carroll

correspondance (« Carroll adulte tenait un registre du courrier qu'il recevait et, selon son neveu, 98 721 lettres, reçues et envoyées y étaient recensées »).

L'originalité de ce travail ne réside pas dans sa structure. Biographie « à l'américaine », à l'affût du moindre fait ou geste de son modèle, Morton Cohen suit « les sages conseils donnés par le roi dans Alice (commencer par le commencement et une fois arrivé à la fin, s'arrêter) ». Ceci permet d'ailleurs de suivre très clairement l'histoire de Charles Dodgson: sa naissance en 1832 dans

une ferme du Cheshire; l'influence écrasante de son père, pasteur anglican, austère et intrinsèque; ses talents précoces, son goût du jeu, des énigmes, du merveilleux; son entrée à Christ Church, le plus grand collège d'Oxford; sa réussite (il devient professeur de mathématiques, bientôt diacre, et cultive son goût pour les arts); sa découverte de la photographie, qui « bouleversa sa vie »; la façon dont il habilite (ou déshabilite) ses petits modèles et devient l'un des meilleurs photographes d'enfants de son époque; la ren-

contre avec Alice Liddell, fille du doyen d'Oxford, et la genèse, lors d'une promenade en barque, de ce qui s'appela d'abord *Les Aventures d'Alice sous terre*; la fortune d'Alice (1865), et du *Miroir* (1871), puis du poème *La Chasse au mark* (1876), surnom de « nonsense », traduit en français par Aragon et qui couronnera Carroll comme « un des ancêtres du surréalisme »; sans oublier l'importance des publications « sérieuses » comme les travaux sur Euclide ou sur les déterminants... Oui, il y a tout cela chez Morton Cohen, plus une peinture de la mentalité victorienne, des descriptions de la vie d'Oxford, ou encore divers portraits de personnalités côtoyées par Carroll: le poète Tennyson, le peintre Rossetti, l'actrice Ellen Terry...

**TIRAILLEMENTS**  
Mais l'apport de cette somme réside davantage dans le choix de développer deux aspects précis du personnage: son parcours religieux et sa passion particulière pour les enfants. Morton Cohen montre un homme qui, « comme Coleridge, reconnaît la force pure, immatérielle et intuitive de l'enfant » et qui, toute sa vie, chercha la beauté, l'amour et la pureté, auprès de ses innombrables « amies-enfants ». Ses pulsions furent-elles sublimées dans les plaisirs intellectuels qu'il éprouvait avec elles? C'est ce que suggère l'auteur. Mais à quel prix psychologique? Que d'appels à Dieu dans son journal, que de supplices pour échapper au « sombre sentiment de culpabilité » et de frustration qui le tenaille. Que de prières pour que Dieu le délivre de la tentation et l'aide à mener « une vie plus sainte »! Sous la plume de son biographe, Carroll apparaît comme un « chrétien solide » qui « pensait avec attention, profondeur et constance au bien et au

mal ». Quant à ses « énergies sexuelles réprimées », écrit Morton Cohen, « elles furent selon toute probabilité la source de ces exceptionnels éclairs de génie qui lui permirent de donner au monde ses œuvres les plus remarquables ». Pour qui reculera devant l'épaisseur de l'ouvrage - qui ne contient cependant pas d'index -, on ne saurait trop recommander le volume de la collection « Découvertes », où s'exprime un autre point de vue américain, celui d'un spécialiste de littérature anglaise, membre de la Société Lewis Carroll d'Amérique du Nord. Le texte est clair et concis, abondamment illustré (tableaux d'époque, dessins de John Tenniel, le premier et général illustrateur d'Alice, esquisses de Carroll lui-même...) et prolongé par une intéressante partie de témoignages et de documents (morceaux choisis, extraits de lettres, textes critiques...) qui donne une bonne idée de la « révolution Carroll ». Mieux reproduites sur ce papier glacé, les photos des fillettes sont décidément fascinantes. Evelyn Wilson-Todd, Beatrice Henley, Katie Brine... que leur nom soit connu ou pas, on s'attarde longuement sur ces silhouettes angéliques qui ont la grâce et le charme incarnés. A côté d'elles, Charles-Lewis a toujours ce même air songeur et débauché. Comme sur le célèbre portrait où il pose nettoyant son objectif, il est ailleurs, de l'autre côté du miroir. Il s'acharne à capturer quelques-uns des éclairs visionnaires de l'enfance.

(1) Cahier de L'Herne « Lewis Carroll », 1987.  
(2) L'Univers de Lewis Carroll, José Corti, 1990.  
\* Voir également Lewis Carroll, une vie, de Jean Gattégno (Seuil, 1974).

## Quand l'enfant vient au monde de l'écrit

Deux essais explorent les mécanismes de la lecture et de l'écriture ainsi que les obstacles que rencontrent les futurs lecteurs

**COMMENT L'ENFANT DEVIENT LECTEUR** de Gérard Chauveau. Retz, 192 p., 109 F.

**LIRE, C'EST AUSSI ÉCRIRE** de Gisèle Gelbert. Ed. Odile Jacob, 312 p., 130 F.

**LE CERVEAU DES ILLETTRÉS** de Gisèle Gelbert. Ed. Odile Jacob, coll. « Opus » (inédit), 290 p., 65 F.

**L**e poète anglais John Milton, devenu aveugle, avait appris à ses filles à « décoder » le grec, langue dont elles ne comprenaient pas le moindre mot. En les écoutant, il pouvait retrouver ses auteurs classiques préférés. Mais qui lisait réellement? Milton ou ses filles? La question, posée par un psychologue cognitiviste, n'a pas de réponse univoque. Car la lecture est précisément faite de ces deux composantes, essentielles et - dans la plupart des cas - inséparables: décoder et comprendre. C'est en s'en souvenant que Gérard Chauveau, chercheur à l'Institut national de recherche pédagogique (INRP, Paris), explore les chemins qu'emprunte un enfant pour découvrir et s'approprier le monde de l'écrit. En un mot: pour devenir lecteur.

Lecteur de quoi, lecteur pourquoi? Là encore, la réponse est complexe, et varie selon les époques. Du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, l'enseignement primaire de la lecture consiste essentiellement à lire des lettres, des syllabes, des mots et des phrases. « A aucun moment, le sens n'est une préoccupation, rappelle Gérard Chauveau. On lit d'abord en latin, langue qu'on ne connaît pas et qu'on n'étudie pas, puis en français après un ou deux ans d'école ». C'est le temps de la « lecture-catéchisation ». Le moyen le plus sûr, pour les « petites écoles » de l'Ancien Régime,

de diffuser et d'inculquer la liturgie et les pratiques religieuses. Avec les débuts de la III<sup>e</sup> République, l'exercice change de nature. L'école primaire de Jules Ferry conçoit la lecture (et l'écriture) comme un outil, une activité préintellectuelle, le préalable obligé des apprentissages scolaires et culturels. Pour autant, les « conseils et directions » qui accompagnent les programmes scolaires à partir de 1882 ne contiennent aucun commentaire sur cette « lecture-scolarisée ». Il faudra attendre 1923 pour que cette activité devienne une « priorité » scolaire, et 1958 pour que la lecture obtienne le statut de « discipline-chef » de l'école primaire.

### NOUVELLES SITUATIONS

Quarante ans plus tard, cette évolution permet de transmettre à tous ce qui était autrefois réservé à l'élite. Démocratisation du système scolaire, multiplication de livres et illustrés destinés aux petits, voire aux tout-petits: la lecture, dès le plus jeune âge, est devenue une activité culturelle et intellectuelle à part entière. « Être un enfant lecteur aujourd'hui, c'est savoir lire, lire souvent, aimer lire », résume Gérard Chauveau. En découle une conception « moderne » des méthodes d'apprentissage, fondée, en premier lieu, sur la compréhension du texte.

A exigences nouvelles, situations nouvelles. Comment les enfants apprennent-ils à lire? Quelles sont les principales difficultés qu'ils rencontrent pour maîtriser le savoir-lire? Sur ce terrain empli de chausse-trappes, Gérard Chauveau conte ses connaissances avec une remarquable clarté. « C'est en observant comment s'y prennent des enfants, en les regardant en train d'essayer de comprendre et de produire des messages écrits qu'on parviendra le mieux à appréhender les mécanismes et l'évolution de l'acquisition

du lire-écrire », affirme-t-il. L'expérience de ce pédagogue professionnel, partisan d'un « certain regard » (celui de Piaget, Vygotski, Wallon ou Bruner) sur l'enfant en train d'apprendre, sera précieuse aux enseignants et aux psychologues scolaires.

Celle de Gisèle Gelbert s'adresse à des tout autres experts, confrontés à des situations autrement douloureuses. Neurologue aphasique, cette spécialiste tente d'aider des enfants et des adolescents atteints d'une des formes les plus sévères de l'illettrisme, due à des troubles de type aphasique. Ses patients, intelligents, ne peuvent pourtant ni lire ni écrire, ni parfois même parler, parce que « le mécanisme linguistique ne s'est pas installé normalement dans leur cerveau d'enfant ». Dans un précédent ouvrage, *Lire c'est vivre* (Odile Jacob, 1994), elle avait exposé sa méthode de travail, fondée sur un « schéma des fonctions linguistiques » qui lui permet de comprendre et de traiter ces « handicaps du langage ». Depuis, Gisèle Gelbert a largi sa réflexion de la lecture à l'écriture. « Les altérations de l'écrit ne sont pas une conséquence ou une séquelle de celles de l'oral. Elles sont causées par les mêmes désordres structurels, qui peuvent se manifester soit à l'oral seulement, soit à l'écrit seulement, soit à l'oral et à l'écrit à la fois », affirme-t-elle. Lire, c'est aussi écrire procède de cette conviction. Et illustre l'efficacité de sa méthode, par la description détaillée des améliorations - parfois spectaculaires - obtenues dans plusieurs cas pathologiques.

Seul regret: la grande technicité de cette théorie - qui navigue sans cesse entre neurologie et linguistique -, combinée aux raccourcis inévitables de la vulgarisation, rend la lecture de ce livre assez difficile. Les plus intéressés par les travaux de Gisèle Gelbert gagneront sans doute à aborder directe-

ment *Le Cerveau des illettrés*, qui regroupe une partie des cours qu'elle a dispensés sur ce thème dans le cadre de l'Association pour la recherche et l'enseignement sur les troubles de type aphasique.

Catherine Vincent

### STEN NADOLNY La découverte de la lecture

Roman picaresque torpillé par des salves d'humour et d'ironie. Conte philosophique qui bouleverse notre vision du monde, voyage dont on revient plus tolérant. n° 261 - 374 pages - 65F

### EDOUARD PEISSON Le pilote

En mer, pendant quatre jours un drame se joue. A l'horizon, c'est la redemption. Edouard Peisson avec sa maîtrise du suspense et sa passion de l'héroïsme tragique embarque le lecteur dans un thriller maritime plutôt houleux. n° 260 - 210 pages - 52F

Grasset

## Jeu de massacres à l'italienne

**M**... (The text is mostly illegible due to high contrast and noise in the scan.)



Jepp 11/10/150

# Lawrence Ferlinghetti, le dernier des beat

Moins connu que ses compagnons de route, le poète-éditeur n'en reste pas moins un des piliers du mouvement culturel et politique qui connaît actuellement un regain d'intérêt aux Etats-Unis. Un retour que le libraire de City Lights interprète comme une résistance à la culture de masse

Depuis la disparition des dernières grandes vedettes littéraires de la beat generation (Allen Ginsberg est mort en avril 1997, William Burroughs en août), Lawrence Ferlinghetti, l'éditeur-libraire-poète, est le dernier témoin de ce mouvement culturel et politique qui déferla sur l'Amérique dans les années 50, et connaît un regain d'intérêt aujourd'hui. Et de tous les poètes beat, Ferlinghetti est peut-être le moins connu, mais paradoxalement, il est le plus lu. Son best-seller, *A Coney Island of the Mind* (publié chez New Directions), s'est mieux vendu que *Howl*, le célèbre poème d'Allen Ginsberg que sa maison d'édition, City Lights, a publié et défendu victorieusement contre un procès pour obscénité.

**Portrait**  
« Les beat ont lancé la première révolte contre la mécanisation et l'industrialisation, et dénoncé ses effets sur l'homme. »

La librairie City Lights et son immeuble de rue Columbus, dans le quartier de North Beach, est un des repères touristiques de San Francisco (en bonne place sur tous les guides) autant qu'un sanctuaire et un mythe littéraires. C'est aussi le siège de la maison d'édition que Ferlinghetti a fondée en 1955, dont le catalogue offre aujourd'hui près de deux cents titres disponibles (*Howl*, avec 800 000 exemplaires vendus, est leur best-seller) et qui, avec ses *Pocket Poets* (les poètes de poche), fut la première maison d'édition consacrée uniquement à ce format, à une époque où les

poches n'étaient pas considérés comme de vrais livres. Plus de quarante ans après, le business de la librairie, comme des éditions, qui publient encore une bonne vingtaine de titres par an, n'a jamais été aussi rentable, et sans aucune subvention gouvernementale.

« Nous publions de la littérature dissidente, du tiers-monde, explique Lawrence Ferlinghetti, soixante-dix-huit ans, dans son bureau de City Lights. Certes notre réputation a été établie par la publication des écrivains beat. Mais ceux-ci n'étaient qu'un épisode d'une tradition des outsiders en littérature, qui continue. Depuis, nous avons publié les premières pièces de Sam Shepard, Charles Bukowski, Guillermo Gomez-Pena... beaucoup de traductions de la littérature étrangère. Aujourd'hui, nos manuscrits les plus intéressants proviennent du tiers-monde, et du mouvement féministe. L'homme blanc n'a plus de révolution. Nous allons sortir un second livre qui explore la culture informatique, *Close to the Machine*, Technophilia and its Discontents, d'Ellen Ullman - le premier. *Resisting the Virtual Life*, a très bien marché. »

Une quinzaine de personnes sont employées par la librairie et la maison d'édition. « Nous sommes une des rares librairies indépendantes à tenir le coup, car les grandes chaînes poussent les petits libraires à la faillite, comme c'est le cas à New York pour cinq d'entre eux cette année. Dans certaines villes, ils ont carrément disparu. » Dans ce contexte commercial difficile, c'est l'ensemble de la littérature beat qui se porte bien. Plusieurs livres et rétrospectives dans de grands musées américains lui ont été consacrés récemment, incitant les médias à reprendre le refrain connu *The beat goes on*. Les



MARK WALESIA  
« Le message de ces poètes est plus que jamais nécessaire. »

rééditions des grands auteurs du mouvement sont légion et, l'an dernier, Viking a vendu 110 000 exemplaires de *On the Road* de Jack Kerouac.

Ferlinghetti explique les raisons de cette résurgence. « Le message de ces poètes est plus que jamais nécessaire, car les gens ont besoin de se défendre contre la culture de masse, cette monoculture du commerce à l'américaine qui balaye le monde. Les beat ont été les premiers à articuler les slogans de la contre-culture, de l'écologie, du paci-

fisme. Ils ont lancé la première révolte contre la mécanisation et l'industrialisation, et dénoncé ses effets sur l'homme. Et la dernière phase de la révolution industrielle, c'est l'ordinateur, l'internet, la télévision. La prochaine guerre froide sera la guerre contre l'humanité des machines. Et tout ça, les poètes beat l'ont vu venir. Il y avait un concept bouddhiste très populaire dans les années 60 : *Be Here now* [soyez ici maintenant, titre du livre de Ram Das]. Aujourd'hui, l'ordinateur, l'internet, le téléphone cellulaire et le pager

dissent exactement l'opposé, à savoir : ne soyez pas là où vous êtes. »

« La génération beat a eu deux moteurs : la librairie City Lights qui persiste depuis quarante-deux ans, et Allen Ginsberg. Ça a fait une grande différence. Sans Ginsberg, il n'y aurait pas eu de mouvement beat, juste des écrivains isolés. Il a été un porte-parole que personne ne peut remplacer. Aucun poète des temps modernes n'aura autant influencé la poésie et au-delà, et transformé la conscience de plusieurs générations de jeunes et de poètes dans le monde. C'était un génie. Mais il n'a jamais été consacré "poète laureate", ou Poète de la Library of Congress, il n'a jamais gagné de prix Pulitzer ou de Nobel, c'est vraiment choquant. »

Ferlinghetti a publié Ginsberg de 1956 à 1986, « jusqu'à ce qu'un grand éditeur new-yorkais, Harper and Row, me le ravisse. J'étais son éditeur et suis toujours resté son ami. Notre solidarité sur le plan politique était totale, bien que nos poésies diffèrent ». Présent à la première lecture historique de ce chef-d'œuvre qu'est *Howl*, Ferlinghetti adresse le soir même un télégramme plaignant volontairement un message de Ralph Emerson, qui venait de lire *Leaves of Grass*, de Walt Whitman : « Je vous salue à l'aube d'une grande carrière. Quand recevrai-je le manuscrit ? » Mais quand City Lights publie *Howl* en 1956, l'auteur et son éditeur sont traînés devant un tribunal de San Francisco et accusés d'obscénité, puis innocents à l'issue d'un procès très médiatisé. « On a établi un précédent juridique qui a permis que Henry Miller soit enfin publié dans ce pays, puis Jean Genet, D. H. Lawrence... » Cette décision de justice n'a jamais été révoquée, et constitue un acquis historique de la liberté d'expression littéraire.

« Quand Life Magazine a couvert le procès de *Howl*, ils ont tiré : "La seule rébellion qui existe". C'est toujours le cas. » Ferlinghetti explique sans regret comment il a raté la publication de *Naked Lunch*, le texte de William Burroughs. « J'ai reçu quelques pages, - encore un exemple de livre qui n'aurait jamais été publié sans Allen Ginsberg. Il a fouillé et rassemblé des pages comme il a pu, Burroughs était complètement junkie à l'époque. Je n'ai pas vu d'indication de cet écrivain qu'il allait devenir, et de cette vision du monde qu'il allait développer ensuite. Son trip, c'était la mort. Il avait une vision junkie du monde, d'un univers sans amour ni compassion... » Conscient de sa place à part dans le mouvement beat, Ferlinghetti admet « n'avoir pas la personnalité nécessaire à l'image beat. Je suis plus reclus. Allen était complètement extraverti. Je suis introverti. »

« La seule rébellion qui existe. C'est toujours le cas. »

Ferlinghetti explique sans regret comment il a raté la publication de *Naked Lunch*, le texte de William Burroughs. « J'ai reçu quelques pages, - encore un exemple de livre qui n'aurait jamais été publié sans Allen Ginsberg. Il a fouillé et rassemblé des pages comme il a pu, Burroughs était complètement junkie à l'époque. Je n'ai pas vu d'indication de cet écrivain qu'il allait devenir, et de cette vision du monde qu'il allait développer ensuite. Son trip, c'était la mort. Il avait une vision junkie du monde, d'un univers sans amour ni compassion... » Conscient de sa place à part dans le mouvement beat, Ferlinghetti admet « n'avoir pas la personnalité nécessaire à l'image beat. Je suis plus reclus. Allen était complètement extraverti. Je suis introverti. »

Aujourd'hui, il a exposé récemment à Rome, et au Centre Ezra Pound dans l'Idaho), et écrit des poèmes la nuit. « Je ne dors pas beaucoup, la muse est toujours là qui me réveille. » Depuis la sortie au printemps dernier du recueil *A Far Rock Way of the Heart* (« cent un poèmes que j'ai écrits en état de crise », explique-t-il), qui est la suite de *Coney Island of the Mind*, il travaille à un roman dont le titre anglais sera *4th Person Singular*, la traduction littérale de *Le Personne du singulier*, qui est le titre français de son roman *Her*, publié par les éditions Julliard.

**Bibliographie :**  
Un regard sur le monde, poèmes choisis, Bourgois, 1970 ; *Tyrannus Nix*, l'Harmattan, 1977 ; *Oeil ouvert*, Cœur ouvert, Bourgois, 1977 ; *Her*, Julliard ; *The Beat Generation, la révolution hallucinée* d'Alain Distier, Découvertes/Gallimard, 1997.

## Kerouac dans tous ses états

Chaos verbal, principes de « prose spontanée », road movie « contemplatif » et jouissif dans trois recueils de textes inédits

**VIÉL ANGE DE MINUIT** et autres textes (Old Angel Midnight) de Jack Kerouac. Gallimard, « L'Infini », 110 p., 78 F.

**VRAIE BLONDE ET AUTRES** (Good Blonde & Others) de Jack Kerouac. Gallimard, « Du monde entier », 228 p., 110 F.

**ANGES DE LA DÉSOLATION** (Desolation Angels) de Jack Kerouac. Denoël, 524 p., 165 F. (Deux fois traduits de l'anglais - Etats-Unis - par Pierre Guglielmina)

Exercices d'écriture automatique, trachés, priés, branlés sans censure, jactance de sons et langues « dans toutes les directions dedans et dehors pour toujours », délire de babyl, bla-bla-cadabra libertaire, harangue contre les hypocrites universelles : *Viél Ange de minuit* fait glacer un « Jacques Kerouac » en pleine transe exploitatoire, cadence infernale. L'écrivain s'y flagelle, à s'en faire « sauter les hémorroïdes », pour avoir cru décrocher gloire et fortune avec du « coca poétisé ». Il éructe, éjacule et invente des mots, des sonorités rythmées, parfois borborygmes, pour se châtier de n'être pas celui qui réussit à devenir « Shakespeare en rêve » : James Joyce. Chaos verbal, œuvre en jachère, cette imitation de *Finnegans Wake* roucoule la certitude que les licences du poète doivent être modulées « par la bouche », en un « flux de conscience » qui éclabousser. Kerouac rêve, seul au ciel, de voir à cause de lui Homère et Dante gémir, Tolstoï pliquer une crise. Goethe se mordre les lèvres, Nietzsche se mettre en colère, et Dostoïevski soupirer. Cessera-t-il un jour d'être un outsider ? C'est à Pierre Guglielmina, jeune éditeur établi à New York, que l'on

doit l'exhumation des textes inédits de ce recueil, ainsi que ceux qui composent *Vraie Blonde* et autres, tous datés de la fin des années 50, dénichés dans le catalogue d'une petite maison californienne. Au torrent déhiant de *Viél Ange de minuit*, les essais et récits de *Vraie Blonde* opposent des émotions plus contrôlées : blues d'un vagabond noir des bayous, traversée de l'Ouest en bus, reportage en Floride avec le photographe Robert Frank, auto-stop jusqu'à San Francisco avec un pin-up en maillot blanc sans bretelles, très échantonné, qui lui jette de la benzédrine, hommages à Céline, aux rois du bop, et fermes définitions de ce que doit être la prose moderne, de ce qu'il faut entendre par « beat generation ».

**CRÉER UN TEMPO**  
En trente principes, Kerouac module un art d'écrire qui assène qu'un écrivain doit inventer sa propre forme. Dans son cas : taper à la machine des pages frénétiques « pour la seule joie », être « amoureux de la vie » et « fou simple d'esprit saint de l'esprit », se débarrasser « de toute inhibition littéraire, grammaticale et syntaxique », être « comme Proust un vieux défonceur au tempo », raconter l'histoire véritable du monde dans un monologue intérieur, écrire « en stupeur de toi-même ». Ses « principes de prose spontanée » dictent d'ignorer points et « inutiles virgules », de se créer un tempo... Quant à la Beat, attention, s'il vous plaît ! « Beat » signifie « être à la rue mais plein d'une intense conviction ». Croire en la béatitude, cultiver la joie du cœur. Une génération de « types à la coule illuminés et fous », clochards d'une nouvelle incantation. Rien à voir avec les bandes de voyous qui lui ont succédé. C'est aussi à Guglielmina que l'on doit la nouvelle traduction d'*ANGES de la désolation*, roman naguère édité sous le titre *ANGES vagabonds*, mais amputé d'une moitié et dépourvu du caractère brut de décollage de la langue de Kerouac.

Dans cette version désormais intégrale, Kerouac, évoque son séjour, en 1957, comme gueur d'incendies au sommet du mont Hozomeen, qui domine la grande forêt de l'Etat de Washington. En pleine période zen, bouddhiste à l'esprit en guenilles » et condamné au bouillon Kub, Kerouac médite, se cherche une raison de vivre, s'exhorte à voir un ange en chacun des êtres humains, qu'il soit « Grande Homme à rayures », monstre à la Wallace Berry « dans un bicot de corps sale se grattant », folle capitaliste ou intellectuel européen. Puis il descend de sa montagne sac au dos, et tente de vivre en société, en mettant à profit son expérience de paix absolue, sans se priver de petits plaisirs : « spectacles, sexe, confort, boissons et mets délicieux ». Il retrouve les hôtels borgnes, les bars à bière où des déjantés citent Beckett : « un monde dingue » dans lequel il se vautre, tirailé par le désir, parlant de Lolitas aux « cuisses pour l'éternité », de Dieu et de corps astral. La gueule de bois. « Contemplatif » est son credo. « Ne rien faire », selon le précepte du chinois Wu Wei. S'imposer « une sorte de ferveur cloîtrée au milieu des fous déhiant ».

Ainsi du Mexique à New York, en passant par Tanger, Paris, Londres. Il s'offre quelques galipettes avec « une sale gamine aux yeux noirs », Ruth, qu'il aime comme dans « un grand dessin de Picasso », et une idylle avec la blonde Alyce, qui lui mijote des œufs au bacon à 2 heures du matin quand il le demande (!). Après quoi il retrouve sa mère, « la personne la plus importante de toute cette histoire » : « Elle n'a pas décliné sa combinaison ni rouspété que je ne l'aime pas... elle n'a pas joué les harpies avec moi ». Kerouac n'aimait ni fans ni femmes. Il aime la tristesse. J.-L. D.

(1) Celle-ci racontera sa version de l'histoire sous le nom de Joyce Johnson dans *Personnages secondaires*, 1018 n° 2803.

## Buk face à Jack

Jean-François Duval traque affinités et contradictions entre Bukowski et les beats

**BUK ET LES BEATS**  
Essai sur la « beat generation » suivi d'un soir chez Buk, entretien inédit avec Charles Bukowski de Jean-François Duval. Michalon, 180 p., 140 F. (En librairie le 5 mars).

Quel rôle attribuer à Charles Bukowski dans la famille beat ? Anne Waldman (cofondatrice avec Ginsberg de la Jack Kerouac School of Disembodied Poetics) grime (façon Grimm) l'auteur du *Journal d'un vieux déneuilé* en vilain : « C'est le personnage mythique du gnome, du bossu, le personnage disgracieux, la bête (...). Il a l'aspect difforme du type qui suinte la souffrance et qui, en même temps, exerce un profond attrait sexuel. » Figure mythologique destroy, sa tyre crade et perpétuellement ivre (le barfly-type, mouche à bars, expulsé du plateau d'Apostrophes) au beau milieu de l'émission), Buk s'est déclaré un jour « plus proche des punks que des beatniks ». Il ne s'est pas privé de traîner « le soporifique » Burroughs de « pédale molle » et « d'abominable lécheur de verures », de railler Ginsberg chantant Hare Krishna sur la scène de la Convention démocrate de Chicago en 1968, et d'ironiser sur la récupération d'un mouvement où se rallièrent des imposteurs, des « types à la barbe soigneusement taillée, des coeurs solitaires à la recherche d'un cul disponible, des vedettes, des rimailleurs, des homosexuels, des clochards, des touristes... ». Viscéralement rebelle, solitaire, marginal, incapable de s'intégrer à un groupe, il cherche toute sa vie à demeurer « à l'écart d'un mouvement qui est à l'origine d'une contre-culture dont lui aussi se réclame ». Ne serait-ce que pour se faire voir, « réduire à néant l'œuvre des autres pour mieux proclamer ses propres mérites ».

N'empêche : beat ou pas, ce Mister Hyde dont les Contes de la folie ordinaire sacrifient à une peinture du sexe triviale (« bing, bing, bing, les chèvres tombaient »), cette gargouille ayant peint l'enfer et le grotesque fit en sorte que ses funérailles (en mars 1994) soient agencées par trois moines bouddhistes. Dans ces portraits croisés du pape de la génération hallucinée et d'un type « infernal » (qui déteste Shakespeare, Faulkner, court les putes, insulte le public, débite des grossièretés), Jean-François Duval traque contradictions et affinités. En Jack Kerouac, il désigne un réac qui se désolidarise des anticonformistes « alphabètes » l'ayant pris comme idole, ne se reconnaît pas dans les jeunes en mal d'équipées sauvages, ces « types en jeans avec des couteaux à cran d'arrêt, des tee-shirts et des swastikas tatoués sous l'aisselle », ces « beatniks, beats, jazzniks, bopniks, bugniks » au « genre affilé et nonchalant ». En Bukowski, un « misit » qui rejette la vanité des succès, adore Dostoïevski, préfère Bach aux protest songs de Bob Dylan et de Joan Baez, se moque comme d'une guigne d'être « engagé ». Comme Kerouac, Buk applique les leçons d'écriture déshibée de Neal Cassidy : condenser ce qu'il y a de meilleur dans les styles de Joyce, Céline et Proust, et les utiliser « dans le rush, musclé, de ton propre style narratif, plein d'excitation ». Même culte de l'écrit autobiographique, même fantasme de monter sur un ring de boxe et d'y mettre Ernest Hemingway K.O. pour devenir « l'écrivain le plus célèbre de tous les temps ». Mêmes ivresses, bien sûr, bouteille à portée de plume. Même si l'un s'appela Lebris de Keroc et si l'autre fut un prolo, même si le premier traquait les anges, visait les paradis, et si l'autre pratiquait le sarcasme, aspergeait ses livres d'un « nihilisme à vif ».

J.-L. D.

## Beat bop!

Jazz et littérature

**JAZZ ET LITTÉRATURE**  
Dossier établi par Philippe Méziat *Adaptations* n° 3 (Cahiers du centre régional des lettres d'Aquitaine, 139 boulevard du Président-Wilson, 33200 Bordeaux. Diffusion : Aubéron), automne 97, 326 p., 135 F.

Synopses de mots, phrases-spasmes, chants de vi-tesse, textes étoilés... Jazz et littérature scandent, aux mêmes tempos, « Je suis le nom du son / Et le son du nom », écrit Toni Morrison. Le cubain Alejo Carpentier donne des concerts spirituels, l'argentin Julio Cortázar joue façon Armstrong, l'Oulipo goûte l'acrobatie bop, et, aujourd'hui, la littérature américaine serait en phase avec le saxo alto de Coleman (DeLillo), Gaddis, McGuane, Pynchon). Dans ce numéro consacré aux rythmes modernes et aux « canchours sauvages du désir nous range » (pour reprendre l'expression de Michel Leiris dans *L'Age d'homme*), Kerouac est honoré, of course. « Attaque franche, piétinement, silence bref, décrochement, glissade, envol piqué, pirouette : un relevé précis montrerait les analogies saisissantes » de sa phrase et de la manière Charlie Parker, nous dit P.-L. Renou, tandis que Philippe Fréchet prend le pouls de sa « prose spontanée », tout en brisures et digressions, ce « son de crève-gorge dans la nuit ». Jack Kerouac, qui trouve à Charlie Parker une ressemblance notable avec Bouddha (« son expression sur son visage était aussi calme, belle et profonde ») définit ainsi son écriture be-bop : « Comme un saxo ténor qui prend son souffle et qui joue une phrase sur son axe, jusqu'à ce qu'il soit à bout de souffle, et quand ça arrive, il a terminé sa phrase, il a dit ce qu'il avait à dire (...) c'est comme ça, donc, que je sépare mes phrases, comme des questions, souffles d'esprit. »

J.-L. D.

## Troubles

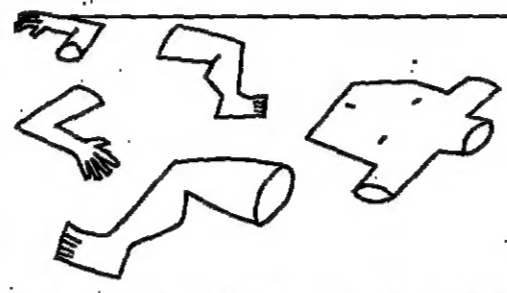
En étudiant les...  
LA SANTÉ PÉRIODIQUE  
ATCOWNE  
L'Édition de la Santé  
17, rue de Valenciennes  
75011 Paris  
Tél. 01 42 46 11 11  
Fax 01 42 46 11 12



الشيخ والسياسة

de Roger-Pol Droit

# « ... suivant la disposition de leur cerveau »



de l'évolution et de l'éthique - ne débouche pas sur une réponse unique, motion de synthèse triste ou conclusion chèvre et chou. Tout pis pour ceux qui exigent que la vérité leur soit livrée, une fois pour toutes, par collis express. Cet échange est exemplaire par sa manière de creuser les désaccords, de mettre en lumière des perspectives inconciliables. Il renoue avec une tradition en voie de disparition : des esprits que tout sépare choisissent de prêter attention à leurs divergences et de trouver certaines raisons d'agir ensemble. La plus profonde discordance entre Jean-Pierre Changeux et Paul Ricoeur concerne évidemment la portée

des nouvelles connaissances du fonctionnement neuronal. Pour Changeux, il ne fait pas de doute que les « progrès étonnants » accomplis en ce domaine au cours des dernières décennies ouvrent la voie à une mutation de nos manières de penser. La connaissance scientifique de nos neurones devrait conduire à une meilleure compréhension des relations humaines, voire à une possible fondation de l'éthique dans la nature même de nos capacités neurophysiologiques. Aux yeux de Ricoeur au contraire, l'avancée des neurosciences et la réflexion sur nos expériences vécues se situent toujours, par essence, comme sur deux

registres distincts et sans lien nécessaire. Argument : « Mon cerveau ne fait pas partie de mon expérience corporelle » - la science peut bien m'apprendre que je pense « avec » mon cerveau, elle peut m'indiquer de plus en plus précisément selon quels mécanismes, ce point de vue, aussi exact et rigoureux qu'il soit, demeure extérieur à mon vécu et n'augmente pas la connaissance utilisable que j'ai de mon expérience dans le monde humain. Un tel dialogue doit susciter une multitude de lectures. L'une des plus instructives noterait ce paradoxe : plus l'écart se creuse entre les deux interlocuteurs, plus leur possibilité d'action commune s'accroît.

La dernière partie du livre, qui aborde la question de l'éthique universelle et de ses éventuels fondements biologiques, souligne ce phénomène. Alors que la distance entre le biologiste libre-penseur et le philosophe chrétien se trouve nettement marquée, leurs deux esprits se rejoignent sur des valeurs communes de tolérance, de respect d'autrui, de souci de la souffrance de l'humanité. Sans doute n'y a-t-il rien là de surprenant. Que des humains s'entendent sur le refus de la violence absurde et la recherche du bien-vivre est certes la moindre des choses, quand bien même ils prêtent à cette quête un sens fort différent. Ce dialogue ne constitue pourtant pas une énième version de la paix des hommes de bonne volonté ni une variation sur la rencontre entre celui qui croyait au Ciel et celui qui n'y croyait pas. Mieux vaut le lire comme un état des lieux partiel des interrogations philosophico-scientifiques de notre fin de siècle.

On devrait alors se demander comment rendre raison des distances apparemment irréductibles subsistant entre les points de vue. Est-il possible de comprendre pourquoi, d'un côté, on privilégie l'exactitude scientifique et la vérification expérimentale tandis que, de l'autre, est mise en avant l'imbricabilité des significations et des récits humains ? « Les hommes pensent suivant la disposition de leur cerveau », affirme Spinoza. On se fourvoierait toutefois en entendant cette formule seulement comme une relation de cause à conséquence. La phrase peut suggérer que telle disposition produit telle pensée, mais ne le dit pas. Il est tout aussi légitime d'entendre que le cerveau se dispose selon les pensées, que ses modifications les accompagnent - sans les engendrer. Chez Spinoza, ces deux processus s'accomplissent parallèlement, sans qu'on puisse soutenir que l'un est cause de l'autre. C'est un équilibre de ce type - subtil, fragile - que l'on cherche à réinventer. La recette de l'âme classique se cuisinera-t-elle bientôt avec nos ingrédients ? De grands chefs essaient.

**NATURE ET LA RÉGLE**  
C'est ce que nous pensons  
de Jean-Pierre Changeux  
et Paul Ricoeur.  
J. Odile Jacob, 350 p., 145 F.

L'âme loge où elle peut. Pour se cheville au corps, toutes sortes de recettes lui ont convenu, au fil des âges et des cultures. Elle s'installe dans le foie, les poumons, le cœur, l'âme, les reins. La liste n'est pas imitative. Rien n'interdit de songer qu'une peuplade exotique et fabuleuse l'ait située un jour dans le coude, les ongles, les lobes d'oreille... Peu importe, puisque ces localisations sont seulement imaginaires. Le cas du cerveau, en fin de compte, est-il très différent ? Nous pensons sans savoir vraiment de quelle manière nos représentations se développent et s'organisent. Ce que nous éprouvons « dans notre tête » n'est pas directement lié, du point de vue de notre impression vécue, avec les mécanismes physiques qui accompagnent ou engendrent ces états de conscience. Il en serait pratiquement de même, à la limite, si nous réfléchissions au moyen de nos oracles, ou grâce à nos sorciers... De telles affirmations peuvent déclencher chez un biologiste protestations et refus : « Écoutez ces vieilles lunes, dira-t-il en substance. Nous savons de science sûr, et depuis bien longtemps déjà, qu'il n'y a pas de cerveau qui nous pense. Nous sommes désormais en passe de connaître la marche de connexions innombrables. Nous résolvons bientôt les puzzles de la motricité, de la mémoire, du langage, de la création même ! L'âme n'a déjà plus d'existence, elle n'aura bientôt plus de secrets ! » Il se pourrait qu'un philosophe demande alors si tout cela est aussi sûr que le proclame la supériorité du discours scientifique. Ce genre de tentatives de soulager l'écart, insupportable à ses yeux, entre expérience vécue et modèles théoriques construits. Par éviter querelles et malaises, chacun bien vite retournerait chez soi à son laboratoire, qui à sa bibliothèque.

## Exceptionnelle rencontre entre Jean-Pierre Changeux et Paul Ricoeur. Le biologiste matérialiste et le philosophe chrétien s'écoutent, s'expliquent, s'affrontent, au sujet des relations du corps et de l'esprit ou des fondements de l'éthique de demain

philosophe ont accepté d'endurer un dialogue réel. Pas un semblant de conversation ni une machine à consensus, mais une rencontre avec aspérités, chocs, tourments. Le résultat est diablement intéressant. Tout oppose en effet Jean-Pierre Changeux, héritier des positivistes et des matérialistes, et Paul Ricoeur, fidèle à la richesse inépuisable du vécu et à ses interprétations multiples. L'un se passionne pour les synapses et se fâche quand il entend parler de transcendance, l'autre cherche l'ouverture du sens et plaide pour le maintien de divers registres d'explication. Le premier se méfie des extases et des inspirations surnaturelles, le second doute que toute vérité soit observable au microscope. Ils se respectent et le montrent en ne se faisant pas de cadeaux. Chacun souligne les insuffisances, ou les incohérences, ou les obscurités de la position de son interlocuteur. Tous deux s'efforcent de briser les caricatures : Changeux n'est pas « réductionniste », Ricoeur n'est pas « spiritualiste ».

Sans vouloir être systématiquement en désaccord sur tout - loin de là ! -, ils ne cherchent pas à construire une conclusion commune. Les grandes questions abordées - relations de l'esprit et du corps, de la science et de la foi,

## Les beat

Texte très dense et difficile à lire en raison de la qualité médiocre de l'image. Apparaît à l'origine de la page.

## Jack face à Jack

Texte très dense et difficile à lire en raison de la qualité médiocre de l'image. Apparaît à l'origine de la page.

## Beat bop!

Texte très dense et difficile à lire en raison de la qualité médiocre de l'image. Apparaît à l'origine de la page.

## Les ayans, consommateurs, tous solidaires!

**LA TERRE, LES PAYSAGES, ET NOTRE ALIMENTATION**  
Pour une alliance agriculteurs/consommateurs de Luc Guyau.  
Ed. Le Cherche Midi, 172 p., 98 F.

**S** habituellement, lorsqu'un leader agricole écrit un livre, il s'adresse soit aux paysans, soit à la classe politique, soit à lui-même en racontant ses souvenirs de manifestations chaudes ou de congrès tumultueux. Luc Guyau rompt avec la règle. Après avoir prononcé des centaines de discours et vu passer des dizaines de ministres, l'éleveur vendéen président de la FNSEA depuis quatre ans, définit d'emblée son public : les consommateurs.

Il est vrai que, depuis deux ans, avec la viande aux hormones, le « mouton tremblant » et la « vache folle », les farines animales imposables, les maïs génétiquement modifiés, la dioxine dans le lait, la nourriture est au centre d'une tourmente. Les « consommateurs-citoyens-contribuables » se rebiffent et exigent des explications de la part des fabricants et des distributeurs, mais aussi de producteurs. Et ils ont raison, même sans ambages Luc Guyau qui refuse la langue de bois, ce qui, d'ailleurs, le conduit parfois à tenir dans son livre des propos qui ne sont pas en consonance parfaite avec les thèses officielles de la FNSEA.

« Il est impératif, écrit-il, que les agriculteurs développent de véritables alliances avec les consommateurs pour parler avec eux de la qualité des produits, de la sécurité sanitaire, des conditions de production de notre alimentation, des paysages que nous voulons conserver ou créer, les solidarités nécessaires entre producteurs et consommateurs ».

François Grosrichard

## Troubles nucléaires

En étudiant les cas de leucémie autour de la Hague, Jean-François Viel a brisé un tabou

**LA SANTÉ PUBLIQUE ATOMISÉE**  
de Jean-François Viel.  
Ed. La Découverte, coll. « Sciences et société », 160 p., 85 F.

**C**'est un récit austère, presque aride. Ni révélation ni coup de génie. Le ton est volontairement plat. Pourtant on ne le lâche pas. Ce témoignage, par sa retenue même, a des accents de vérité qui ne trompent pas. Jean-François Viel, héros malgré lui d'une polémique scientifique qui, en 1997, a dégénéré en empoignade nationale, ne prétend pas détenir la vérité. L'environnement maritime du Nord-Cotentin, une des régions les plus nucléarisées du monde, est-il ou non dangereux pour la santé ? « J'ai acquis au cours de mes enquêtes la certitude du doute et j'ai ressenti le douloureux et pressant devoir d'en avertir mes concitoyens », dit-il. Ce faisant, il a ouvert la boîte de Pandore, en étant conscient des limites de ses travaux : « L'épidémiologie seule ne peut mener à une connaissance définitive ».

Mais « faut-il attendre la certitude pour engager un débat de société », surtout lorsqu'il s'agit de la santé de milliers d'enfants ? C'est la question centrale de ce livre. Jean-François Viel, citoyen autant que scientifique, répond non. Il s'oppose ainsi à tout l'establishment nucléaire français et aux élus locaux qui, pour ne pas inquiéter les populations, entre-tiennent depuis des lustres un « véritable cours-feu nucléaire », où toute question impertinente est reléguée au rang des angosistes irrationnelles ou du militantisme écolo-gique. « J'étais un obstacle, au mieux manipulé, au pire chef de file d'un groupe social écologique opposé au progrès ».

Tout a pourtant commencé par une étude épidémiologique fort classique. Depuis 1983, en Grande-Bretagne, les enquêtes se succèdent

pour comprendre la cause des excès de leucémies constatés autour des deux usines de retraitement nucléaire de Sellafield et de Dounreay. Il est logique qu'en France on s'intéresse sur l'usine Cogema de la Hague, très proche de ses homologues britanniques. Épidémiologiste d'origine normande, Jean-François Viel se sent particulièrement concerné. Après une étude révélant un léger excès de leucémies dans le canton de Beaumont-Hague, il se lance en 1993 dans une enquête cas-témoins, destinée grâce à des questionnaires détaillés à comparer l'origine de ces excès. A sa grande surprise, les principaux éléments distinguant les jeunes leucémiques des enfants témoins sont la fréquentation des plages et la consommation de poisson frais. L'environnement maritime est donc mis en cause, comme c'était le cas à Dounreay, parmi d'autres facteurs de risque à ce jour inconnus.

L'étude publiée en janvier 1997 par le *British Medical Journal* doit faire du bruit dans le milieu scientifique. Mais la controverse, normale, dégénère aussitôt en procès public. Jean-François Viel est attaqué ad hominem par la quasi-totalité des experts proches du lobby nucléaire et par les élus locaux. La réhabilitation tardive par le rapport d'une commission ad hoc créée par le gouvernement ne guérira pas toutes les blessures. Jean-François Viel l'avoue : « La violence des attaques personnelles que j'ai subies a profondément modifié ma perception de la vie ». Cette violence est-elle propre au débat politique français ? Non, dit-il, il existe bien une « spécificité nucléaire » qui amène les chivages politiques et durcit le discours, tendant à diaboliser tout « gêneur ». A l'heure où le gouvernement réfléchit à la création d'une haute autorité nucléaire indépendante, ce livre vient utilement témoigner de la difficulté qu'il y a, pour tout citoyen, à s'immiscer dans ce débat.

Véronique Maurus

## Les idéaux du cheik Tourabi

Théologien et politicien, le maître du Soudan expose ses conceptions sur la femme, la démocratie, la justice, l'esclavage, le djihad...

**ISLAM, AVENIR DU MONDE**  
d'Hassan El Tourabi.  
Entretiens  
avec Alain Chevalérias,  
éd. J.-C. Lattès, 320 p., 125 F.

**L**es échos en Occident de la révolution maximaliste qui a lieu au Soudan depuis une décennie sont sans commune mesure avec ceux que rencontre le boulevardier iranien. Certes la terre des deux Nils ne produit guère de pétrole, mais elle a un sol fertile et de l'eau, elle est le plus vaste État africain (et l'un des dix plus étendus de la planète) confinant avec des contrées stratégiques comme l'Égypte, l'ex-Zaïre, la mer Rouge, et si les Soudanais ne sont que 30 millions ce chiffre doit doubler en vingt ans. Or le véritable maître (officiellement il n'est que président de la Chambre) de ce pays d'avenir est l'un des penseurs écoutés aujourd'hui par les masses musulmanes. Cet homme, Hassan El Tourabi, doux dans ses manières, dur dans ses convictions, ayant étudié et voyagé, connaissant plusieurs langues dont le français, s'est senti voué à devenir le guide du milliard d'êtres croyant en Mahomet. Pour cela,

il a tissé des relations avec l'Oumma, la communauté islamique mondiale, tendant la main même aux chéifs d'Iran et répandant ses idées jusque dans des cercles français, banlieues incluses.

Journaliste indépendant, ayant promené son magnétophone à travers le tiers-monde depuis une vingtaine d'années, frotté d'islamisme grâce à un long séjour dans les maquis afghans, Alain Chevalérias a eu l'honneur d'être reconnu comme interlocuteur valable par le difficile cheik Tourabi. Il en résulte ce livre - relu et approuvé par le dirigeant soudanais - qui répond aux questions que l'on se pose à propos de la pensée politico-religieuse islamique actuelle. Car Hassan El Tourabi n'est pas un adepte de la langue de bois ni de la restriction mentale, et il affronte les points les plus embarrassants, trouvant pour chacun une réponse canonique, quitte à faire sursauter le lecteur. Que ce soit à propos des avocats, qu'il condamne au profit d'une justice coranique « absolue » ; du sort des femmes en temps de guerre que les vainqueurs mahométans ont le droit de rapter ; des épouses « tendant à l'insubordination » qui peuvent être flagellées par leur mari ; de la démocratie en Occident, vicieuse par « le sectarisme qui a envahi la religion de la politique » ; ou encore de la Bosnie où « la guerre conduite par les Musulmans était un djihad », Hassan El Tourabi dévoile pas à pas sa vision d'un monde revu et corrigé à la lumière du Coran. C'est la première fois qu'un homme politique musulman au pouvoir expose ses idéaux avec tant de franchise. Alain Chevalérias ne lui a pas facilité la tâche, s'appuyant sur sa connaissance du terrain et des textes pour le pousser dans ses retranche-

ments. Le cheik ne s'est pas laissé démonter même si, à propos du délicat dossier de la laïcité, son propos est flabiar : « Puisque les musulmans n'ont pas de clergé (...), ils ne s'opposent pas à la laïcité ». Or, si l'islam n'a pas de sacerdoce, il a bel et bien un clergé, y compris dans le sunnisme, et cette classe a des ambitions politiques. Hassan El Tourabi lui-même est théologien et politicien. Ses conversations avec Alain Chevalérias constituent donc un document capital pour appréhender une Oumma en pleine fermentation.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

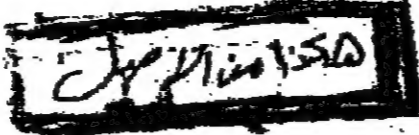
« J'imagine un enfant posant la question à son maître : Pourquoi la littérature n'a rien pu faire pour empêcher les guerres ? »

C'est J.M.G. LE CLÉZIO qui le dit dans

Le Monde de l'Éducation de la Culture et de la Pédagogie  
**LITTÉRATURE**  
Mars 1998

**Georges Perec parle**  
★ Dialogue avec Bernard Noël.  
★ Poésie ininterrompue.  
★ Je me souviens...  
★ L'écriture des rêves.  
★ Tentative de description de choses vues au carrefour Mabilloy le 19 mai 1978.





ECONOMIE

par Philippe Simonnot

# Le droit rattrapé par la crise

ENTRE MODERNITÉ ET MONDIALISATION  
Cinq leçons d'histoire de la philosophie du droit et de l'Etat d'André-Jean Arnaud, LGDJ 187 p., 100 F.

THÉORIE JURIDIQUE ET POLITIQUE  
CHEZ HANS KELSEN  
de Carlos Miguel Herrera, Ed. Kimé, 331 p., 190 F.

La mondialisation, phénomène économique, n'exerce pas seulement ses effets dans le champ économique. La crise actuelle de l'Etat en témoigne, qui ne pouvait pas ne pas modifier les conceptions que nous nous faisons du droit. Et c'est à cette évidence que se rend André-Jean Arnaud dans ces cinq leçons où l'historien et le philosophe du droit mêlent leurs savoirs avec un certain bonheur. Selon lui, nous serions en train de fermer une parenthèse ouverte à la fin du Moyen Age et nous aborderions à des territoires nouveaux qui pourtant ne sont pas tout à fait inconnus.

La parenthèse qui se referme est celle de la « modernité » que l'auteur fait démarrer avec la seconde scolastique du bas Moyen Age. Cette modernité est d'abord faite d'universalisme, c'est-à-dire de l'idée ethnocentriste que les produits de la philosophie occidentale sont valables *ubique et omnia*. Cet universalisme, nous rappelle Arnaud, est une trace de ce vieux droit naturel qui, inventé en Grèce, est parvenu jusqu'au siècle des Lumières, à travers bien des avatars. Il est inséparable du subjectivisme qui établit l'homme comme sujet de droit, c'est-à-dire comme titulaire de droits subjectifs, inhérents « par nature » à sa personne, et préexistants à la constitution de l'Etat. Le *ius* est alors défini comme *facultas*. En sont issus d'abord le *Bill of Rights* (1689), puis les différentes Déclarations des droits de l'homme.

La sur-idéologisation des droits de l'homme, pour reprendre une expression de l'auteur, est telle que nous avons peine à imaginer ce qu'il en était à l'époque prémoderne. Arnaud rafraîchit notre mémoire en nous indiquant que le *ius* latin, que nous traduisons par droit, signifiait en réalité un « rapport juste entre les choses ». Le problème consistait alors à savoir quel était dans chaque cas le rapport juste. « Autant dire que tout dépendait, remarque Arnaud de ce qu'on entendait dans le prétoire concerné - c'est-à-dire l'environnement spatial, temporel, politique, économique, social, religieux, etc. - par justice. » D'où l'on peut tirer les caractères propres à cette époque : fragmentation des souverainetés (l'Etat partage sa souveraineté avec d'autres instances, y compris dans son attribut de dieu du droit), pluralisme des sources de droit (tout droit n'émane pas seulement de l'Etat).

Or, entre cette époque prémoderne et l'ère postmoderne dans laquelle nous entrons, l'auteur remarque deux similitudes frappantes : d'une part, le multiculturalisme, les phénomènes de migration ayant entraîné la constitution de communautés culturelles qui ont souvent renoncé à s'assimiler à l'Etat-nation qui les reçoit ; d'autre part, la polycentricité qui juxtapose des ordres juridiques non nationaux aux droits étatiques - c'est notamment le cas en Europe où le droit communautaire et celui des organisations européennes viennent se superposer aux droits existants.

En fait, tandis que demeure l'universalisme et le subjectivisme, on assisterait à une déconstruction des droits de l'homme et de leur sous-jacent. La Loi, avec un grand L, la Raison avec un grand R, et l'Homme avec un grand H formeraient une trinité défective. Le juriste redécouvrirait un praticien de terrain et le juge retrouverait la place prélatente qu'il occupait à l'époque prémoderne. Bref, la rationalité du droit moderne céderait la place à un pluralisme de rationalités. Dont la rationalité économique n'est pas la moindre. Une entreprise d'une certaine envergure, observe l'auteur avec pertinence, ne se soucie plus de respecter la loi pour cette seule raison qu'il faut lui obéir ; simplement, elle appliquera au respect ou au viol de la loi un calcul coût-bénéfice pour savoir où est son intérêt.

Ces logiques éclatées, les juristes contemporains les désignent sous des appellations diverses qui, marquent leur trouble : logique de la flexibilité, logique du flou. Les Anglo-Saxons parlent même de *soft law* - « une expression intraduisible dans les systèmes de tradition romano-canonique, parce que cela y serait un non-sens ».

André-Jean Arnaud ne fait allusion qu'une seule fois au théoricien autrichien Hans Kelsen. L'auteur de la *Théorie pure du droit* et de la *Théorie générale des normes*, le fulgurant démolisseur du jusnaturalisme, pourrait passer pourtant pour un prophète de cette post-modernité, à la fois familière et inquiétante. Il est vrai que Kelsen est peu connu en France, même parmi les juristes. Ce vide pourrait être comblé par l'ouvrage copieux, précieux, que lui consacre Carlos Miguel Herrera. Voici enfin pour un lecteur français l'aventure kelsénienne replacée dans son contexte historique, et dans ses rapports avec les grands juristes allemands, au premier rang desquels figure bien sûr Carl Schmitt. Herrera montre bien les sympathies, et même le tropisme de Kelsen pour la social-démocratie. Il était très attaché à la République de Weimar dont la Constitution était, pour lui, le « monument » de la conviction démocratique du peuple allemand. « L'Etat allemand [de la Constitution de Weimar] est réellement le peuple allemand », écrit-il.

La présentation d'Herrera, pour historiquement correcte qu'elle soit, amoindrit peut-être le caractère sulfureux et révolutionnaire de l'œuvre. Le grand juriste autrichien a mis à nu un mécanisme de la contrainte étatique conçu pour atteindre n'importe quelle fin. A lire Kelsen, tout Etat, même tyrannique, est un Etat de droit, et le droit, lui-même n'a d'autre valeur que celle d'une technique sociale pour la domination de l'homme par l'homme. Le juriscosulte français Maurice Hauriou, dans son *Précis de droit constitutionnel*, n'allait-il pas jusqu'à comparer la préoccupation exclusive, chez Kelsen, d'un ordre technique formel avec les idées de Charles Maurras ?

## PASSAGE EN REVUE

« La Polygraphie »  
Si l'on publiait un jour une anthologie des textes de présentation des revues à leur naissance, on devrait faire une place à la déclaration d'intention qui ouvre le premier numéro de *La Polygraphie*, revue de littérature animée par Henri Poncet et publiée par les éditions Comp'Act, de Chambéry. Quatre numéros sont prévus par an. Avec une belle santé, avec cette énergie gratuite (c'est-à-dire coûteuse et peu payante) qu'il faut pour inventer encore une revue, on y dénonce le culte emphatique de la poésie, les « penseurs sociaux », les « programmeurs et metteurs en scène de nos loisirs » et autres « décideurs ». La même déclaration d'intention appelle de ses vœux les « polylogues et vertiges translinguistiques, les ébranlements du sens et des sens ». On trouvera donc dans ce premier cahier, illustré par le plasticien Patrick Butticker, outre des traductions de quelques fragments d'Héraclite par Michel Pouille et d'Emily Dickinson par Alain Porte, des textes de Jean Todorani, Alain-Christophe Restrat et Roger Dextre (*La Polygraphie*, éd. Comp'Act, 157, carré Curial, 73000 Chambéry, 90 F). La même maison d'édition publie une *Anthologie de la poésie albanaise* d'Alexandre Zotos (388 p., 170 F).

INTERNATIONAL

Daniel Vernet

LE LIBÉRALISME DE RAYMOND ARON  
de Daniel J. Mahoney.  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)  
par Laurent Bury,  
Ed. De Falcois, 218 p., 120 F.

Destiné à l'origine à un public américain peu familier de la pensée de Raymond Aron, le livre de Daniel Mahoney est à la fois une synthèse et un commentaire d'une œuvre dont la modernité reste encore à découvrir. Des textes de Raymond Aron ont été republiés récemment en France, des recueils d'articles ont permis de retrouver la pertinence des analyses que le philosophe-sociologue-politologue-journaliste donna pendant des années à *L'Express* et au *Figaro*. Professeur de philosophie politique à Worcester dans le Massachusetts, Daniel Mahoney est tire un éloge de la politique, c'est-à-dire de l'humilité devant les faits, de la reconnaissance de l'ambiguïté, de l'acceptation du compromis, de l'importance du jugement et de la prise de risques.

POLITIQUE

par Gérard Courtois

L'APRÈS LE PEN  
de Michaël Darmon et Romain Rosso.  
Seuil, 274 p., 120 F.

La scène se passe le 21 avril 1997. Dans son bureau du siège du Front national, Jean-Marie Le Pen est déjà maugré, prêt à répondre au président de la République qui va annoncer à 20 heures sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale. Jacques Chirac apparaît à la télévision. A Saint-Cloud, un caméra de France 2 tourne pendant que l'Etat-major du FN écoute. Dès les premières annonces présidentielles, un saisissant dialogue virtuel s'engage entre le chef de l'Etat et celui du mouvement d'extrême droite. « Le décret de dissolution est prêt et le décret fixant les élections aux 25 mai et 1er juin sera publié demain matin », déclare Jacques Chirac. « Arnaqueur ! », réplique Le Pen. « Pourquoi dissoudre une Assemblée... », poursuit le chef de l'Etat. « Inouïable ! », le coupe Le Pen en suscitant les rires de son entourage. « Pour aborder cette nouvelle étape, nous avons besoin d'une majorité rassurée », martèle Chirac. « Avec un cheque en blanc ! », rétorque Le Pen. « Enfin, chers compatriotes, nous partageons des valeurs qui fondent notre communauté nationale... », enchaine le chef de l'Etat. « C'est le diable qui en emble ! C'est la putain devenue dame d'œuvre ! », lâche Le Pen dans son style coutumier.

En quelques minutes, à chaud, racontent Michaël Darmon et Romain Rosso, « le président du Front national a rodé ses principaux thèmes de campagne ». Cette campagne de législatives, pourtant, fait peur à Jean-Marie Le Pen. Dès le 25 avril, il va se « défilier » et renoncer à se présenter. Le sondage « catastro-

SOCIÉTÉ

par Robert Sold

MORT D'UNE PRINCESSE  
(Death of a Princess)  
de Thomas Sancton et Scott MacLeod.  
Traduit de l'anglais par Marie-Edith Franck,  
Plon, 314 p., 119 F.

Encore Diana ? Oui, encore. On ne nous avait pas tout dit. Après des milliers d'articles, d'émissions de radio ou de télévision, ce sujet inépuisable méritait bien quelques livres. En voici un, fruit d'une enquête très fouillée de deux journalistes américains du magazine *Time*, qui en annonce sans doute d'autres.

Alors, pas d'hypothèse ! Il faudrait singulièrement manquer de curiosité pour ne pas ouvrir cet ouvrage à la couverture alléchante, qui prétend apporter des réponses à « toutes les questions sur lesquelles chacun s'interroge depuis que Diana, princesse de Galles, et Dodi Al Fayed sont morts dans un accident de voiture à Paris aux premières heures du 31 août 1997 ». Les deux auteurs ont fait un travail de limier, rencontrant un maximum de témoins, explorant le passé de chacun des protagonistes, allant même jusqu'à commander un rapport technique sur la collision à un ancien ingénieur-conseil de Peugeot.

Rien ne nous est caché dans *Mort d'une princesse*, pas même les détails les plus inouïs. S'ils n'apportent aucune révélation fracassante, Thomas Sancton et Scott MacLeod jettent un gros pavé dans la mare à propos des responsabilités françaises. Diana pouvait-elle être sauvée après l'accident ? Oui, si on l'avait rapidement transportée à l'hôpital, répondent des chirurgiens américains interrogés par les auteurs. C'est une mise en cause de la médecine d'urgence telle qu'elle se pratique en France et qui consiste à « stabiliser »

# Le savant et le politique

étude des relations internationales. Bornons-nous cependant à ces dernières, et soulignons que Raymond Aron a cherché à surmonter la dichotomie entre réalisme et idéalisme, nécessité et liberté, rationalité et irrationalité, non seulement dans l'observation des rapports entre Etats mais dans les conseils que le savant peut donner au prince. Aron ne s'est certes jamais considéré comme un de ces conseillers occultes des gouvernants qui prolifèrent dans l'ombre des cabinets. Il a réfléchi aux rapports du savant et du politique, estimant que le politologue ne doit pas se réfugier dans une bulle pseudoscientifique, qu'il doit au contraire « adapter la perspective de l'homme d'Etat dans toute reconstitution du passé, tout jugement de l'histoire en cours ou tout portrait de l'histoire à venir ». Ce qui distingue le politologue du politicien, selon la formule de Tocqueville, c'est qu'il voit non pas autrement mais plus loin que les partis. En revanche l'art de gouverner, selon Aron, consiste à voir plus loin que les esprits partisans. Le rôle du politologue est d'inspirer à l'homme d'Etat la « morale de la sagesse ».

# Voyage au cœur du FN

Car c'est le plus original de cette excellente enquête. Autant le Front national s'emploie à imposer l'image d'un mouvement un peu comme un seul bloc derrière son président, autant les dirigeants passent leur temps, dans la réalité à s'écrier à qui mieux mieux, à s'épier, à se jalouser, à se concurrencer, à se soupçonner de tous les complots, suspendus aux humeurs d'un Le Pen vieillissant, ballottés par des crises internes d'autant plus violentes que tout est fait pour masquer.

Déjà, à l'été 1995, au lendemain d'une présidentielle frustrante pour Le Pen qui se voyait présent un second tour, le départ volontaire du secrétaire général, Carl Lang, a provoqué de terribles turbulences. Le réclutement de la l'union, pour le remplacer, de Bruno Ganiichon est étonnant. Le Pen n'a dit se résoudrait cette solution qu'après une fronde des cadres du FN contre son candidat, Serge Martinez, qui était Bruno Mégret à fait la démonstration qu'il est « majoritaire dans le parti ». Incessant pendant deux ans, le conflit rebondit de façon spectaculaire au congrès du mouvement à Strasbourg, au printemps 1997. La victoire de Mégret et la défaite de Ganiichon sont du domaine public. Ce qui l'est moins, c'est le séminaire de direction du mouvement, à la mi-juillet 1997 dont les deux auteurs donnent pratiquement, verbatim des débats : la vieille garde y lance un attaque en règle contre Mégret et ses proches accusés d'avoir construit un « bastion technocratique, parisien et bourgeois ». L'avenir d'un mouvement qui passe son temps à dénoncer « l'établissement ». La contre-attaque de Mégret, devant un Le Pen hésitant, lui permet de s'imposer. En attendant la prochaine crise de cette interminable guerre de succession dont dépend, pour partie, l'avenir de la droite française.

# Le tunnel de l'Alma

l'Etat de certains accidentés avant de les déplacer. Dans le cas de la princesse de Galles, il s'est écoulé une heure trois quarts entre le moment de la collision et celui où elle est entrée en salle d'opération. Jamais, paraît-il, un tel délai ne se serait produit aux Etats-Unis.

Incapable de trancher ce débat technique, le lecteur passe à une autre question, plus simple : Diana était-elle enceinte ? Normalement, certains des médecins qui l'ont examinée, avant et après sa mort, pourraient le savoir. Mais l'information - si information il y a - est enfermée pour le moment à double tour. C'est à Londres que la jeune femme a été autopsiée et les résultats restent secrets. Cette grosse hypothèse n'intéresse pas seulement les amateurs de rumeurs-photos : si l'ex-femme du prince Charles attendait un enfant, si elle envisageait d'épouser Dodi Al Fayed, l'idée d'un complot en serait relancée.

Voulait-on empêcher un musulman égyptien de devenir le beau-père du prince Williams, c'est-à-dire d'un possible roi d'Angleterre ? C'est une thèse largement répandue dans le monde arabe, et que défend le père de Dodi lui-même, le milliardaire Mohamed Al Fayed, propriétaire du grand magasin Harrods. Ce personnage controversé, qui n'a jamais réussi à obtenir la nationalité britannique, était sur le point de prendre une sacrée revanche sur l'établissement londonien. Le 31 août, il a perdu son fils et vu son rêve se briser sous le pont de l'Alma.

Les deux journalistes américains expliquent longuement que rien ne permet, à ce jour, de démontrer que le drame du 31 août 1997 était autre chose qu'un accident de la circulation. Ils commentent avec ironie les articles à l'emporte-pièce publiés au Caire sans l'ombre d'une preuve. On aurait aimé cependant une analyse un peu plus fine de l'opinion publique égyptienne, au regard de ces cir-

constances extraordinaires : l'ancien pays colonisé par l'Angleterre a vu l'un de ses enfants ravir le cœur de la princesse de Galles, et ce n'est pas rien !

Déjà de complot, reste le débat sur le harcèlement médiatique. On ne soupçonne plus, semble-t-il, les photographes d'avoir gêné la Mercedes, mais d'avoir fait crepiter leurs flashes après l'accident, au lieu de porter secours aux victimes. De toute manière, ne sont-ils pas à l'écart du drame, puisque le véhicule tentait de leur échapper ?

Thomas Sancton et Scott MacLeod ne manquent pas de souligner l'attitude amicale de Diana. A bord du *Junkie*, elle aurait offert « un spectacle étourdissant » à des reporters français, se balançant à une corde telle Jane dans *Titanic*. Pour la remercier, les chasseurs d'images lui auraient envoyé un bouquet de cent roses. Les contradictions des stars sont à l'image d'un lecteur schizophrène, prêt à lyncher, après la mort d'une princesse, les pourvoyeurs de nourriture ont il se repaît toute l'année.

Voilà un livre qui pose beaucoup de questions, cherche à y répondre avec beaucoup d'humilité, mais nous ramène à peu près à notre point de départ. Son intérêt pourrait être ailleurs : dans le tableau qu'il donne d'un monde irrel, fonctionnant au caviar et au champagne, évoluant en yacht ou en hélicoptère, au milieu d'une armée de domestiques et de gardes du corps. Un monde dans lequel deux âmes en peine peuvent se donner l'illusion de vivre le grand amour, tandis que des photographes en embuscade tentent par tous les moyens d'immortaliser leurs gestes, tablement banals.

\* Signatures : Diana Cross, journaliste Marc Angé, Daniel Bougnou, Régis Debray, François Gallard, Edgar Morin et Salma Rushdie (éd. Gallart 8 Cie, 80 p., 64 F).

Magazines Perec  
Prix : 490 F  
Éditions Gallart







L'ÉDITION FRANÇAISE

Alain Peyrefitte vs Stéphane Courtois. Mis en cause dans une première édition du Livre noir du communisme (Laffont), Alain Peyrefitte a exigé de Stéphane Courtois, que soit supprimée une phrase le concernant. Courtois, dans son texte introductif, le plaçait en effet à côté des « thuriféraires du communisme », tels Gorki ou Barbusse, et écrivait : « Plus récemment, Maria-Antonietta Macciocchi a chanté les louanges de Mao, Alain Peyrefitte lui fit écho en mineur, tandis que Danielle Mitterrand embobait le pas à Castro. » Rappelant le contenu de son livre Quand la Chine s'éveillera, Alain Peyrefitte s'est adressé à Stéphane Courtois en ces termes : la dernière partie « Le coût de la réussite », écrit-il, « démontre, vingt-cinq ans avant vous, que la Révolution chinoise avait fait une hécatombe d'au moins 50 millions de morts (...). Pût au ciel que les thuriféraires du communisme aient eu l'œil aussi critique. L'intelligentsia française aurait évité de bénéficier, comme elle le fit pendant cinquante ans ». Bernard Fixot, PDG des éditions Laffont, et Stéphane Courtois ayant accepté de supprimer l'allusion à Alain Peyrefitte dans les nouveaux tirages, celui-ci a renoncé à engager une action en justice.

François Bayrou et l'édit de Nantes. En dépit des prévisions de Grasset (« Le Monde des livres » du 13 février), l'ouvrage que prépare François Bayrou à l'occasion du quatrième centenaire de l'édit de Nantes ne paraîtra finalement pas avant début avril - et sous un autre titre que celui initialement prévu (L'Édit du Nouveau Monde), puisque le projet couvre désormais l'aventure réformée en France, des origines à la Révolution française. Un projet plus ambitieux et qui tranche sur la spécialisation de l'homme politique sur la célébration du Béarnais Henri IV.

Renaissance de la Foire de Bruxelles.

Interrompue depuis deux ans, la Foire du livre de Bruxelles aura lieu à nouveau cette année, du 4 au 8 mars. Une nouvelle association organisatrice, l'Appel (Association pour la promotion de l'écrivain et du livre) s'est donné pour mission de faire revivre une foire qu'avait écarté fin par déserteur les éditeurs français en raison de son démantèlement par Hiesel, aux confins de la ville, et de son évolution médiatique aux dépens des livres. Elle se tiendra au Palais des congrès, rejoignant ainsi le centre-ville, pour se concentrer sur le livre et ses métamorphoses, avec des débats, des rencontres et une attention particulière portée aux jeunes. La plupart des éditeurs français ont répondu présent à l'appel.

Prix Littéraire. Le grand prix Susepe et aventure a été décerné à Manuel M. Martin pour Génia (Rocher).

Précision

Les responsables du 6<sup>e</sup> Salon de la petite édition de Quimper, qui aura lieu le 26 février au 1<sup>er</sup> mars (« Le Monde des livres » du 20 février), nous prient de préciser que la manifestation est organisée conjointement par la Bibliothèque municipale (02-98-95-77-82) et la Maison pour tous d'Er-gué-Armel (02-98-90-78-00).

RUTH KLÜGER REFUS DE TÊMOIGNER UNE FEMME. « Un livre de douleur, non de désespoir. Un livre d'énergie et de lucidité. L'un des plus beaux, des plus stimulants qu'il ait été donné de lire depuis longtemps. » MICHEL DEL CASTILLO Le Figaro

Le cas Jünger : un problème franco-allemand

La mort de l'écrivain, le 17 février, a relancé le débat sur son attitude morale pendant la deuxième guerre. Julien Hervier, qui fut son traducteur, répond à ses détracteurs, notamment allemands

La mort d'Ernst Jünger donne une nouvelle fois l'occasion au public français de se confronter à l'ambiguïté de sa réception en Allemagne, où il aimait à se définir lui-même comme un auteur « controversé » : susceptible aussi bien d'entraîner des admirations passionnées que des refus sans nuances (1). Le sentiment qu'il éprouvait d'être mieux accueilli en France que dans son propre pays ne tenait pas à l'importance de ses tirages - ils ont toujours été bien supérieurs au-delà du Rhin -, mais, plutôt, au fait que la France était capable d'apprécier en elles-mêmes ses qualités d'écrivain, sans le contester au nom de valeurs politiques partisans, et de dépasser les clivages idéologiques pour le juger humainement en toute impartialité. Il est fort clair que cette analyse est, jusqu'à un certain point, justifiée ; mais on voit aussi se multiplier chez nous les accusations confuses de nazisme envers un homme que seule la défaite militaire de Hitler a pu sauver des procédures qui se mettaient en route contre lui ; et son peu de souci d'être considéré comme un écrivain d'avant-garde devient un argument pour contester l'intérêt et l'originalité de son œuvre.

art ne joue aucun rôle, Jünger ne s'est jamais réclamé d'une avant-garde ; il abandonne à ses adversaires cette métaphore militaire qui, d'ailleurs, n'aurait pas plus de pertinence s'il s'agissait de Céline ou de Proust. La tentative pour le faire échapper à la convention en faisant de lui un postmoderne, concept flou s'il en est, me paraît aussi peu convaincante ; Jünger, comme tout auteur d'importance, vit dans une relation constante avec les grands textes du passé, qu'il prolonge directement dans son activité d'écrivain contemporain.

L'enfance des chefs, autrement

Les biographies s'étendent rarement sur les premières années des personnages célèbres. Et pourtant, François Mauriac n'affirmait-il pas que « l'enfance est le tout d'une vie, puisqu'elle nous en donne la clé » ? Relevant un défi, Henry Douquier et Michel Boyer lancent une nouvelle collection aux éditions Aménagement : « Naissance d'un destin », dont l'objectif est de décrire (à raison de six numéros complétés par un) les premières années de la vie de personnages mythiques (le dalaï-lama, Nelson Mandela (1), bientôt Ben Gourion, Jean Paul II, puis les Kennedy, Nixon, Mao, Starline, Hitler). « L'enfance, c'est un peu comme le dimanche, un espace inexploité, invisible, mis de côté », dit Henry Douquier. La collection se propose de ramasser des témoignages, de collecter des informations éparpillées ou négligées, de lire entre les lignes pour détecter ce qui prédisposait ces hommes (pour l'instant, aucune femme retenue), à devenir des « héros ». Le livre s'achève à l'instant de la rupture, du passage de la jeunesse à l'âge mur, l'âge où l'homme devient imbu de pouvoir. Il ne s'agit pas ici de faire de la psycho-histoire, mais de peindre un portrait, par petites touches, et sans esquiver l'émotion personnelle. Tâche délicate : « Les premiers souvenirs ne ressemblent pas à ceux de n'importe qui ? », comme le fait remarquer le dalaï-lama. A « Naissance d'un destin » de prouver le contraire.

La Joie par les livres inquiétée

Asphyxiée par manque de postes ? C'est ainsi que la directrice de La Joie par les livres, Geneviève Patte, résume la situation qui a conduit à la fermeture, lundi 2 février, de la bibliothèque des enfants à Clamart (Hauts-de-Seine). « Avec un poste de bibliothécaire à temps partiel, les conditions de travail normales et la sécurité n'étaient plus assurées. » Créée en 1965 par la mécène Anne Schlumberger, cette institution-clé dans le domaine de la lecture pour la jeunesse regroupe une revue professionnelle (La Revue des livres pour enfants), un centre de documentation et de formation ainsi que la bibliothèque de Clamart. « Depuis plus de trente ans, ces trois équipes travaillent dans la plus étroite communion, tant il a toujours semblé évident que les bibliothécaires de Clamart, qui connaissent les attentes (...) des jeunes lecteurs, peuvent nourrir la réflexion de ceux et celles qui écrivent la revue ou forment les professionnels du livre », souligne dans un communiqué La Joie par les livres. Cette dernière insiste, par ailleurs, sur le rôle social joué par la bibliothèque de Clamart, non seulement dans ses murs, mais aussi dans « les bacs à sable, les terrains vagues et les appartements de la cité, où les bibliothécaires emportent leurs paniers d'albums et de romans ».

A L'ETRANGER

Deux gagnants pour la première édition du prix Alfaguara

Six cent deux romans étaient en compétition pour l'attribution du Premio Internacional Alfaguara de Novela. Le jury n'a pu départager deux des finalistes. Sergio Ramirez et Eliseo Alberto sont donc les deux gagnants et toucheront chacun 25 millions de pesetas (environ 1 million de francs). Sergio Ramirez, qui fut vice-président du Nicaragua entre 1984 et 1990 et porte-parole de l'opposition sandiniste de 1990 à 1994, puis fondateur du parti politique Movimiento de Renovación Sandinista, est déjà l'auteur de plusieurs romans (Le Bol des masques, Rivages). Le roman primé s'intitule : Margarita, está linda la mar. Eliseo Alberto est, lui, d'origine cubaine et réside au Mexique. Journaliste, enseignant et scénariste (en particulier de Guanabana), le dernier film de Tomás Gutiérrez Alea, il remporte le prix pour son second roman, Caracol Beach.

GRANDE-BRETAGNE : roman interactif

Suivant l'exemple de John Updike (« Le Monde des livres » du 19 septembre 1997), des romanciers britanniques se sont prêtés au jeu du roman en ligne, en écrivant les premiers paragraphes d'un livre dont les lecteurs du monde entier sont chargés de rédiger la suite, avant le 14 mars, dans le cadre du Festival de littérature du North East Lincolnshire (pour en savoir plus : www.grimshy-online.co.uk). Les textes, de 150 mots maximum, soumis par les participants sont triés au jour le jour et doivent être envoyés par e-mail (grimshytelegraph@dipl.pipex.com) avant 10 h 30 chaque matin. La contribution du jour étant ajoutée et mise en ligne à partir de midi.

ÉTATS-UNIS : Book Expo America

Les organisateurs de la BEA (Book Expo America), le nouveau nom de la Foire du livre de Chicago, ont décidé, suite au succès rencontré l'an dernier, de renouer avec la convivialité en organisant des soirées (Tom Wolfe sera présent, le 29 mai au soir, à la réception d'ouverture de son éditeur, Farrar, Straus & Giroux), des petits-déjeuners ou des rencontres (« Meet the writers ») pour que les participants échappent un peu à l'aspect purement commercial et prennent contact avec les écrivains invités. Tout cela devrait attirer certains éditeurs qui ne voulaient plus être présents à la Foire de Chicago, d'autant que l'organisation (très critiquée ces dernières années) devrait être améliorée, en particulier en ce qui concerne les lieux d'hébergement et les moyens d'accès au parc d'exposition.

AGENDA

- LE 27 FÉVRIER. JACCOUET. A Paris, colloque sur Philippe Jacquot, organisé par le Centre d'études poétiques de l'université Paris-XIII-Val-de-Marne, à Créteil (rens. : 01-45-17-11-73).
LE 27 FÉVRIER. SERVITUDE. A Nancy, colloque organisé par l'IFRAS et le Collège international de philosophie sur le thème « Modernité de la servitude », à partir de 10 h 15 (Forum de l'IFRAS, 201, av. Poincaré, 54100 Nancy, tél. : 03-83-93-36-90).LE 4 MARS. FUTUR. A Paris, débat sur le thème « Ces scientifiques qui ont révé le monde », à l'occasion de la sortie, au Seuil, du livre de Nicolas Prantzos, Voyages dans le futur (amphithéâtre de l'Institut d'astrophysique, 98, bd Arago, 75014 Paris, tél. : 01-40-46-50-91).LE 5 MARS. JUNG. A Paris, colloque organisé par Michel Cazenave et l'Institut Synthelabo à la

VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISE ?

Une seule adresse LE TOUR DU MONDE et son réseau de 250 correspondants 8, rue de la Pompe, 75116 PARIS Tél. : 01.42.88.73.89 Fax : 01.42.88.40.87

Le Monde PÔCHES Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche Prochaine parution : avec Le Monde du jeudi 5 date vendredi 6 mars

Une... Les... de défi... consécutif... Une... Les... de défi... consécutif... Une... Les... de défi... consécutif...